LE DEVOIR

fais ce que dois

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT NICKY
GRILLADES
FRUITS DE MER
Nicky
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXIX - No 34 Nuageux avec éclaircies. Maximum -8. Montréal, vendredi 10 février 1978 Férie 25 CENTS

Surpris en flagrant délit d'espionnage

Ottawa expulse 13 citoyens soviétiques

par Lise Bissonnette

OTTAWA — La réalité a rejoint le scénario classique de la fiction hier aux Communes quand le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Donald Jamieson, a confirmé l'expulsion de 13 citoyens soviétiques dont neuf employés de l'ambassade soviétique à Ottawa, surpris en flagrant délit d'activités d'espionnage en territoire canadien.

Deux des membres de ce réseau avaient déjà quitté temporairement le Canada pour l'URSS et ne seront évidemment pas autorisés à revenir. Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures a avisé l'ambassadeur soviétique, M. Alexandre Yakovley, à midi hier, de l'expulsion des 11 autres.

La prise est à mettre au tableau de chasse de la Gendarmerie royale du Canada, qui se trouvait elle-même être la cible de l'opération des agents soviétiques qui voulaient s'assurer les services d'un informateur au sein de son Service de sécurité.

Toute l'affaire a commencé en avril 1977, a expliqué hier M. Jamieson aux Communes, et elle aurait été préparée selon les règles de l'art. Deux agents soviétiques sont entrés en contact avec un agent de la Gendarmerie, et lui ont offert une rémunération "illimitée" contre ses bons offices pour leur apporter des renseignements sur le service de sécurité. Les communications se faisaient selon le modèle de James Bond: instructions par microfilms, message dans des paquets de cigarettes ou dans des cannes évidées, conversations codées, et autres gadgets.

Dès le premier contact, les autorités de la GRC ont permis à leur agent de poursuivre les rencontres. Elles ont eu lieu à sept reprises et les soviétiques y ont remis à leur "informateur" une somme totale de $30,500. M. Jamieson a pris bien soin de préciser hier que celui-ci ne leur donnait que des renseignements sans importance, ou fabriqués de toutes pièces.

Le Secrétariat d'État aux Affaires extérieures a été avisé des découvertes de la GRC le 9 janvier dernier, et a reçu le rapport final du service de sécurité le 26 janvier. M. Jamieson était alors en tournée au Japon, puis en Chine, et c'est à son retour au pays, le 6 février qu'il a pris les mesures nécessaires pour décider de l'expulsion.

Avec l'avis d'expulsion, le gouvernement canadien a remis hier à l'ambassadeur d'URSS un memo de protestation formelle contre la tenue de telles activités sur son territoire. Après avoir rappelé trois autres incidents de moindre importance mais de nature semblable ayant impliqué des agents soviétiques depuis décembre 1976, M. Jamieson y souligne que "malgré ces avertissements et les efforts pour stimuler le développement d'une collaboration bilatérale efficace, l'Union soviétique a continué d'utiliser systématiquement certains de ses agents dans des activités dirigées contre la sécurité de ce pays".

"Cette question inquiète au plus haut point le gouvernement du Canada qui désire loger auprès des autorités soviétiques ses protestations les plus vives contre la poursuite de ces opérations", lit-on plus loin dans le mémo canadien.

Le principal personnage du réseau, M. Igor P. Vartanian occupait le poste de premier secrétaire, responsable des sports et des affaires culturelles à l'ambassade soviétique à Ottawa. C'est lui qui rencontrait l'agent de la GRC qui avait, dit-on, "lors d'une affectation antérieure et dans l'exercice normal de ses fonctions, établi des contacts non suivis avec l'un des agents soviétiques mêlés à cette affaire." On ne connaît évidemment pas le

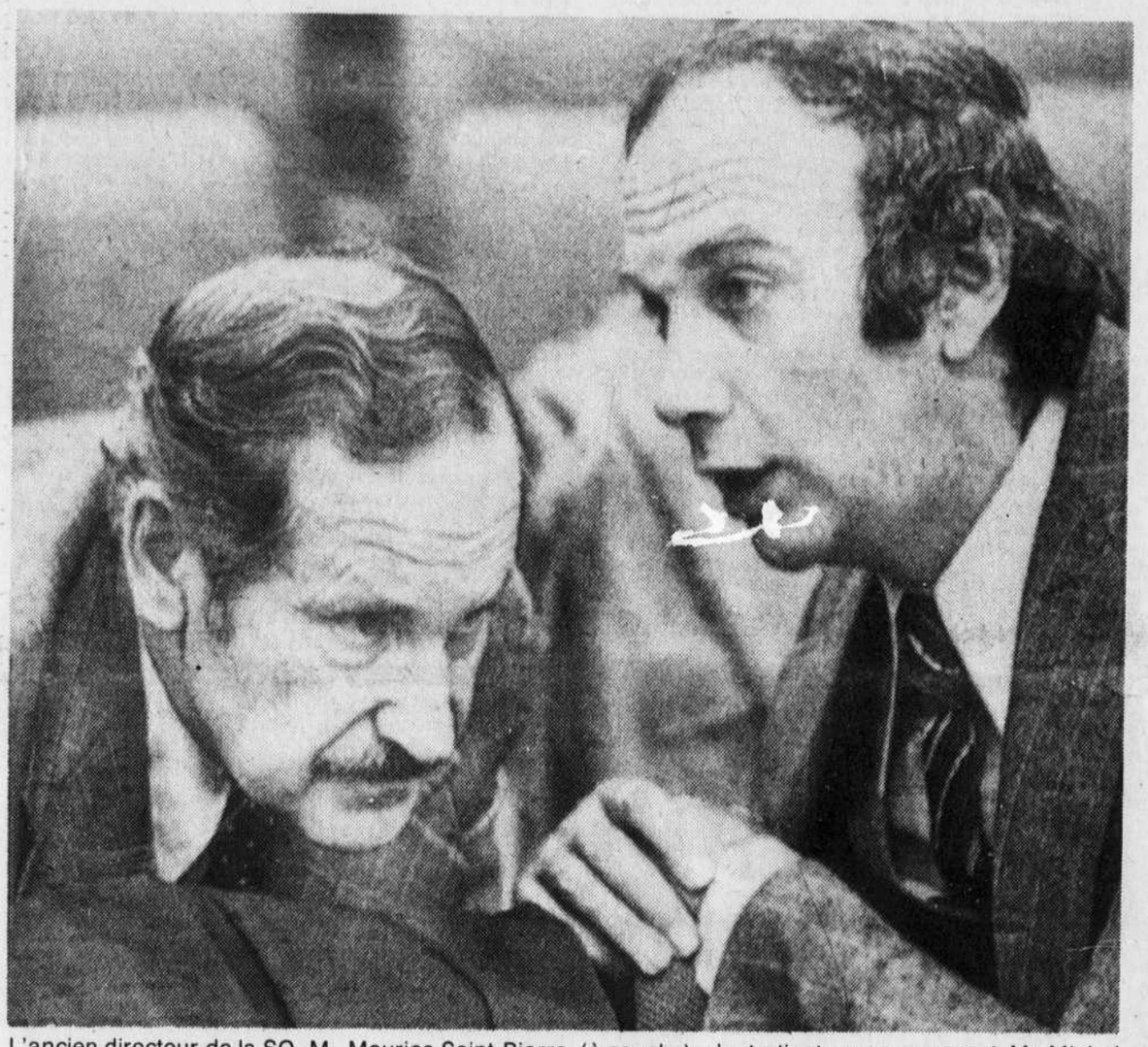
Voir page 6: Espionnage



Don Jamieson



Alexander Yakovlev



L'ancien directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre, (à gauche), s'entretient avec son avocat, Me Michel Proulx, lors de son témoignage devant le commissaire Jean Keable. M. Saint-Pierre a contredit la version des faits de M. Jérôme Choquette. (Photo PC)

L'ex-directeur de la SQ contredit Jérôme Choquette

par Alain Duhamel

L'ancien directeur de la Sûreté du Québec (SQ), M. Maurice Saint-Pierre, a nié qu'il ait informé le ministre de la Justice au sujet d'une perquisition sans mandat dans les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec (APLQ), à l'automne 1972.

Son témoignage à la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois contredit la version de M. Jérôme Choquette, ancien ministre de la Justice du Québec, lequel a maintenu, hier, devant le commissaire Jean Keable, avoir été renseigné précisément par M. Maurice Saint-Pierre.

Le 12 octobre 1972, M. Choquette envoyait un télégramme à l'APLQ dans lequel il niait toute participation policière dans le vol des documents, survenu dans la nuit du 6 au 7 octobre. Après avoir constaté la disparition de toute leur documentation, les dirigeants de l'APLQ avaient fait parvenir télégrammes et lettres au solliciteur général du Canada, au ministre de la Justice du Québec, aux directeurs de la SQ, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) et au commandant pour le Québec de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Dans ce télégramme, M. Choquette a répondu non seulement au nom de la SQ, dont il avai la responsabilité ultime à l'Assemblée nationale, mais également au nom du SPCUM et de la GRC. De plus, il indiquait à ses interlocuteurs que le SPCUM avait institué une enquête.

M. Choquette a maintenu, comme il l'avait fait deux jours auparavant à la commission McDonald, qu'il tenait les renseignements contenus dans son télégrame d'une conversation téléphonique avec le directeur de la SQ. Il croit qu'il a demandé des renseignements dès le 10 octobre 1972 et qu'il a obtenu une réponse le 12 octobre.

M. Saint-Pierre a déclaré qu'il avait eu connaissance de l'opération "Bricole" en 1976, lorsque l'agent Robert Samson a révélé la participation des trois corps de police dans cette affaire. Il a nié avoir vu une copie du télégramme de l'APLQ en 1972 bien qu'il lui ait été adressé personnellement.

"Je ne me rappelle pas avoir reçu un téléphone", a dit M. Saint-Pierre. Et si j'en avais reçu un, j'y aurais répondu par écrit compte tenu du sérieux de l'affaire. Je ne me serais pas porté garant de la GRC et du SPCUM... Je n'ai jamais transmis cette information au ministre".

M. Saint-Pierre a démontré que le 10 octobre 1972 il se trouvait à Québec, et non à son bureau de Montréal, afin de participer à une réunion des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice. Le procès-verbal de cette réunion fait état de la présence de M. Saint-Pierre et de l'absence du ministre de la Justice que l'on présume, dans le texte, retenu à Montréal. En fait, cette semaine-là, M. Saint-Pierre n'a été à son bureau que deux jours, le 11 et le 12 octobre, et le 13, il partait en voyage aux Etats-Unis.

L'avocat de la SQ, Me Michel Proulx, a contre-interrogé l'ancien ministre de la Justice en tenant d'accréditer une thèse

Voir page 6: Jérôme Choquette

au sommaire

- Claude Ryan et Raymond Garneau: deux hommes, deux styles — page 2
- Un remède plus subversif qu'Omura: un éditorial de Jean-Claude Leclerc
- Le tonitruant coup de semonce: un commentaire de Georges Vigny
- Quand j'écoute, j'écoute Duplessis: un billet de Michel Roy — page 4
- Le fédéral n'accepte de discuter que de câblodistribution — page 7
- Un Duplessis magnifique: la chronique des ondes de Gilles Constantineau — page 18

La CUM attend l'avis d'experts pour répondre aux conciliateurs

par Claude Turcotte

Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal attend l'avis de ses experts et particulièrement celui du directeur du Service de la police, M. Henri-Paul Vignola, en vue de connaître avec la plus grande exactitude les répercussions de la recommandation des conciliateurs avant de rendre sa décision qui devrait être communiquée aujourd'hui.

Le porte-parole de la CUM, le maire Pierre Desmarais II, s'est montré très circonspect hier, de telle sorte qu'il est bien difficile de dire quelle a été sa réaction à la recommandations des deux conciliateurs, M. Bernard Crevier et Robert Chagnon.

Selon toutes les apparences, il serait surprenant que la CUM s'objecte à la solution proposée par les représentants du ministère du Travail et acceptée par la partie syndicale, qui, hier, se disait très satisfaite.

Pour les policiers en effet, il s'agit à toutes fins utiles d'une bataille qu'ils ont

Voir page 6: La CUM

Le cas Robin Hood: la CSN réclame un nouveau procès

par Louis-Gilles Francoeur

La CSN a demandé hier dans une lettre adressée au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, "un nouveau procès" dans l'affaire des gardes de sécurité de la Robin Hood en divulguant au ministre que le juge Paul Reeves, qui présidait ce procès, avait été pendant 14 ans lui-même gestionnaire et actionnaire d'une agence de sécurité.

Telle est la teneur d'une lettre adressée hier matin à M. Bédard par le vice-président de la CSN, M. André L'Heureux. Cette lettre, dont LE DEVOIR a obtenu copie, a été distribuée hier aux membres du bureau confédéral de cette centrale.

La lettre de M. L'Heureux ne dit pas que le magistrat de la Cour supérieure se serait placé en situation de conflit d'intérêt.

On y précise toutefois que celui-ci fut, jusqu'au moment de sa nomination, soit de 1960 à 1974, à la fois actionnaire, gestionnaire ou secrétaire de l'agence Reeves Security, en cumulant parfois plusieurs de ces titres.

L'agence Reeves Security est située au 353 de la rue Saint-Nicholas, dans le Vieux Montréal.

"Selon les renseignements que nous avons obtenus, précise la lettre de la CSN, le juge appelé à présider le procès de ces agents de sécurité, l'honorable Paul Reeves, de la Cour supérieure, était jusqu'à il y a trois ans à peine, lui-même actionnaire et gestionnaire d'une agence de sécurité.

"Après vérification auprès du ministère des Institutions financières, il apparaît qu'un certain Me Paul Reeves, domicilié au 252 de la rue Victoria, à Longueuil", fut administrateur en titre de l'agence en question.

"Or, poursuit la lettre de la CSN, l'honorable juge Paul Reeves demeure aujourd'hui au 630 de la rue Victoria, à Longueuil. Les numéros civiques ont changé mais il s'agit toujours de la même maison."

"Sous réserve d'une vérification de ces faits, que nous vous suggérons de pousser plus loin, si besoin est, ne croyez-vous pas, monsieur le ministre, qu'il conviendrait de mettre en branle, en vertu

Voir page 6: La Robin Hood

Près de 100 morts dans des combats de rue

Beyrouth renoue avec la guerre civile

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Les chars de l'armée syrienne sont à nouveau entrés en action hier, à Beyrouth, où les quartiers chrétiens de l'est de la ville avaient retrouvé leur allure de la guerre civile. Pour la troisième journée consécutive, des éléments de la force de dissuasion syrienne, des soldats de la nouvelle armée libanaise et des miliciens chrétiens se sont violemment affrontés.

Le bilan de la journée de durs combats à Beyrouth approcherait de la centaine de tués. On compterait de plus environ 140 blessés, indiquait-on dans la soirée dans les milieux chrétiens. De même source on indique que les Syriens auraient eu environ soixante-dix morts, dont quatre officiers supérieurs, et au moins 90 blessés. Du côté libanais, les pertes sont estimées à 28 morts et plus de 50 blessés.

L'intensité des combats a diminué avec la tombée de la nuit mais on continuait à entendre dans le quartier désert d'Ashrafiyeh des rafales d'armes automatiques et des explosions intermittentes. La radio phalangiste signale que le vice-président du Parlement, Michael Sassin a été blessé à la jambe par balle hier soir, alors qu'il se trouvait chez lui. Sa blessure ne serait pas grave.

La circulation de part et d'autre de la ligne invisible qui séparé Beyrouth chrétien du Beyrouth musulman a cessé, les gens ayant renoncé à se déplacer de peur des tireurs isolés.

Sur la principale artère à quatre voies reliant l'est à l'ouest de Beyrouth, une voiture de couleur bleu est arrêtée sur la voie de droite. Son conducteur a été tué par balles et sa tête pend en dehors de la portière. Trois heures plus tard, la voiture et son mort étaient toujours là. Si quelqu'un avait emprunté cette route, il n'avait pas le pris le temps de s'arrêter.

Les miliciens chrétiens et des soldats syriens ont échangé des coups de feu en trois endroits de la ville, tandis que dans les faubourgs orientaux, les affrontements entre Syriens et soldats libanais se multipliaient, notamment à Fayyadiyeh, où les premiers incidents avaient éclaté mardi.

Selon des dirigeants chrétiens, les Syriens ont tenté également de renforcer leurs positions dans le quartier d'Achrafiyeh, au coeur même du Beyrouth chrétien, mais ils en ont été empêchés. Dans les rues désertées d'Achrafiyeh, on a entendu toute la journée le grondement du canon.

De source phalangiste digne de foi, on signale que les Syriens déplacent des armements, dont des chars T-62 vers les collines surplombant l'est de la ville.

Les accrochages entre miliciens chrétiens et troupes syriennes ont été particulièrement vifs hier au carrefour de "la galerie Semaan" (banlieue sud-est) qui fut,

Voir page 6: Beyrouth

RIMOUSKI
C'EST LOIN ?
LOIN DE QUOI ?...
Université du Québec à Rimouski

Dans les pénitenciers

Nouvelles menaces de représailles

par Bernard Morrier

Les policiers et les autorités pénitentiaires s'affairaient encore hier soir à vérifier l'authenticité d'un message téléphonique, reçu tard mercredi soir au quotidien torontois "Globe and Mail" et expliquant les raisons de l'assassinat, mardi soir, du directeur de l'Institution Archambeault, M. Michel Roy.

Dans ce message, un individu affirmant parler au nom de l'Armée des prisonniers révolutionnaires déclarait notamment que d'autres directeurs de prison et des gardiens seraient également assassinés si le gouvernement ne se conforme pas à certaines conditions.

De plus, l'individu précisait que l'APR donnait 10 jours au gouvernement fédéral, à compter du meurtre de mardi dernier, pour rendre publiques 65 recommandations d'un sous-comité des Communes sur les prisons. Si la menace n'est pas prise au sérieux, de nouvelles représailles auront lieu et aucun directeur ou gardien de prison ne sera plus en sécurité, a-t-il ajouté.

À son interlocuteur qui désirait un moyen susceptible d'authentifier cette communication, le porte-parole de l'APR a dit qu'il n'en voyait pas d'autres que celui d'attendre 10 jours. Avant de raccrocher, l'individu a tenu à spécifier que le "Globe and Mail" avait été choisi comme "boîte aux lettres" afin de bien démontrer que l'APR avait des ramifications partout au Canada et qu'elle n'était pas uniquement une organisation montréalaise.

Entre-temps, l'administrateur régional des affaires publiques du Service canadien

Voir page 6: Pénitenciers

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
•
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges Montréal

Claude Ryan et Raymond Garneau: deux styles

par

Rodolphe Morissette

À suivre les deux candidats à la direction du Parti libéral du Québec, MM. Claude Ryan et Raymond Garneau, en tournée à travers la province depuis près d'un mois, on découvre rapidement les traits majeurs de leur style respectif. Des styles qui ont peu en commun, il va sans dire, et qui rendront d'autant plus délicat le choix que feront les 2,460 délégués des associations de comté mandatés pour élire, le 15 avril, le prochain chef du Parti libéral du Québec.

La personnalité de chacun des deux aspirants la direction du parti déborde d'emblée les divers registres à travers lesquels ils se présentent eux-mêmes au public. Et si MM. Ryan et Garneau offrent chacun depuis un mois une bonne demi-douzaine de facettes différentes qu'il n'est pas sans intérêt de dégager à ce stade, le lecteur gardera à l'esPrit que ce catalogue préliminaire des "masques" — au sens étymologique et positif du mot "personne", n'est pas plus exhaustif qu'il ne prétend englober ou résumer la personnalité des deux aspirants. Tout au plus donnent-ils une idée de l'apparence et des éléments principaux qui composent leur image publique du moment.

Claude Ryan

Pour commencer — et à la surface des choses, il y a certainement *"la vedette anti-star"*. Premier paradoxe, M. Ryan ne joue pas à la vedette, loin de là. Il s'efforce au contraire d'éviter ce genre d'effets. Ainsi, il risque volontiers de produire un effet oratoire fort relatif en nuançant parfois à l'extrême les réponses aux questions que lui posent certains militants. Il adopte dans le discours un style sobre, dépouillé et qui tranche nettement avec les envolées creuses qui sont monnaie courante. Sur ce point, le candidat s'auto-censure continuellement, car il sait être drôle et provoquer l'hilarité d'une salle. Ses parodies de la loi 101 au cours de l'été dernier, ainsi que des ministres du gouvernement Lévesque en témoignent assez.

Mais on ne joue pas l'"anti-star" impunément: il faut d'abord être vedette! Et M. Ryan est actuellement la vedette du PLQ. Dans les régions, c'est surtout pour l'entendre, lui, que se déplacent des centaines de militants. Et ils ne se gênent pas pour le dire. Assurément, Ryan n'est pas encore "la coqueluche" du PLQ, mais c'est un "phénomène" qu'on vient observer avec intérêt. "L'autre (M. Garneau), on le connaît; mais lui, on avait hâte de le voir de près", commentent plusieurs militants de longue date, de même que des visages nouveaux qu'on retrouve aux réunions régionales du parti;

Et c'est cet art, consommé chez les libéraux du Québec et du Canada, d'aller puiser régulièrement des candidats hors des structures du parti qui a fait se maintenir, depuis la dernière guerre mondiale, ces deux ailes d'un parti traditionnel (au provincial: Jean Lesage, Pierre Laporte, René Lévesque, Eric Kierens, Robert Bourassa, Claude Ryan; au fédéral: Louis Saint-Laurent, Lester B. Pearson, Jean Marchand, Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau).

Autre personnage de M. Ryan: *"le héros intègre et pur"*. Le fait qu'il ne se soit jamais engagé en politique auparavant et qu'il ait à ce jour non seulement adopté le rôle d'un observateur attentif de la scène politique, mais aussi revêtu la toge du juge impitoyable de la moralité des hommes, des partis et des programmes politiques de consommation courante l'amène à prendre une attitude de recul tant par rapport aux enjeux immédiats de la campagne en cours qu'au sujet de la reconstruction du parti libéral.

Ainsi, il a "sacrifié le confort tranquille de son fauteuil d'éditorialiste" pour venir au secours de la nation menacée et s'"embarquer à fond". Aux jeunes il veut donner "l'exemple du risque" de celui qui se lance sans souci des blessures et sans caisse de retraite assurée ni sécurité d'emploi en perspective. Subsidiairement, "il y a beaucoup de renouvellement à faire dans les partis traditionnels", annonce-t-il. Aussi les fonds de la caisse électorale secrète du PLQ seront-ils transférés dans la caisse régulière et il souhaite que le parti s'engage à refuser dans l'avenir toutes les contributions issues de personnes morales.

"Vous êtes trop honnête pour le PLQ", lui lancera un jeune étudiant péquiste de l'Université de Sherbrooke. Il n'irait pas aussi loin, assurément, mais il promet que "le gars qui va faire taire Claude Ryan n'est pas encore né".

Bref, dit M. Ryan, "il faut au Québec un leadership au-dessus de tout soupçon et de tout reproche" et l'homme qui sera élu ne doit cacher "aucun squelette dans sa garde-robe".

Il a beau jeu. N'ayant pas trempé dans l'administration Bourassa sinon à titre de conseiller occasionnel et extraordinaire du premier ministre, M. Ryan peut tabler sur la carte de la pureté et de l'intégrité pour aller cueillir les militants libéraux déçu du leadership et des frasques du gouvernement Bourassa, éventuellement (c'est même déjà commencé), un certain nombre de péquistes conservateurs revenus de leurs illusions et, surtout, une masse informe d'indécis permanents qui finissent généralement par s'accrocher à un certain nombre de valeurs traditionnelles et qu'attirent toujours les thèmes de l'intégrité et de transparence. A Sherbrooke, la semaine dernière, et après Trois-Rivières, M. Ryan a promis l'exercice d'un "leadership transparent et démocratique", une expression empruntée à la campagne du Parti québécois à l'automne 1976.

Nouveau thème particulier à M. Ryan, celui du *"père de la réconciliation"*. A dessein ou malgré lui, M. Ryan projette la figure du père, venu pour mettre un peu d'ordre dans la maison que les petits "frères" — surtout "les petits professeurs du PQ", comme il dit — et les fonctionnaires aveugles ont commencé à mettre sans dessus dessous.

Il veut apaiser les tensions sociales que le gouvernement Bourassa a alimentées entre les syndicats, le gouvernement et le patronat; il se propose de rétablir le contact avec les circuits économiques qu'a perturbé la venue du PQ au pouvoir. Il veut réduire les tensions crées par la loi 101 entre les nationalistes, la communauté anglo-québécoise et les ethnies de Montréal. Et il se promet de jouer un rôle analogue entre Québec, Ottawa et les provinces. Bref, il aspire à devenir "le porte-parole autorisé de l'ensemble de la communauté québécoise".

Les réponses, aussi incisives que précises, aux questions qu'on lui pose au cours de la campagne confirment chaque fois cette impression du "père" qui parle d'autorité. Ainsi, de la Régie de l'assurance-automobile, et de la responsabilité qu'elle assume désormais au chapitre des blessures corporelles, M. Ryan répond: "Laissons-la au secteur privé si la Régie ne fonctionne pas, mais non sans menacer l'entreprise privée de se grouiller le derrière dans l'avenir".

M. Ryan se présente aussi comme *"l'homme qui a ses entrées chez les grands et chez les étrangers"*. Le candidat laisse à penser qu'il n'a aucun contact avec les membres du gouvernement Lévesque ni avec les grandes centrales syndicales. Il évoque plutôt ses contacts, privilégiés, avec les grands d'ailleurs: les dirigeants politiques des autres provinces canadiennes, des représentants fort autorisés du gouvernement central, des "présidents de compagnie", des "avocats" et des juges.

Dans la même veine, il se fait, de plus en plus, au Québec comme au Canada, le porte-parole des ethnies de Montréal et des Francophones hors Québec, pour se porter à la défense des droits des uns et des autres. Ce faisant, M. Ryan veut ouvrir des horizons et faire naître chez ses auditeurs les perspectives "plus larges" de la réconciliation qui doit s'amorcer maintenant. "Ca prend, dit-il, un leader qui connaît toutes les régions" et il ajoute: "Quand avez-vous entendu un premier ministre du Québec venir vous parler de ce qui se passe dans les autres provinces, et expliquer à celles-ci ce qui se passe au Québec?"

Cinquième thème de campagne, *"Ryan, l'homme d'affaires"*. Quand son rival, M. Garneau, fait trop grand état de son "expérience administrative" au portefeuille des Finances, M. Ryan lui donne la réplique de "l'homme d'affaires ordinaire qui a les deux pieds sur terre".

Il mentionne alors son administration prudente à la tête du DEVOIR et signale au passage, non sans ironie, la tentative avortée du Jour pour l'écraser. C'est en se plaçant dans la peau de l'entrepreneur qu'il fustige encore "les petits professeurs" du Parti québécois et de son gouvernement et promet d'avoir "un préjugé favorable à l'entreprise privée". C'est aussi sur ce ton qu'il dénonce les obstacles créés au commerce et à la liberté d'entreprendre par la loi 101.

Autre trait de l'image publique, *le "Ryan anti-caporaliste"*. Ce trait de l'homme est sans doute le moins connu du grand public. Il se révèle en particulier comme une forme d'embrigadement. Le PQ est ici sa cible préférée et il devient mordant.

M. Ryan affiche le plus souverain mépris pour ce qu'il appelle "les niaiseries" et le "tâtillonnage". Ainsi, les versions étouffantes et limitées" qu'impose le PQ à la collectivité québécoise, le caporalisme de l'Etat qui veut dire à chacun quoi faire, les théories doctrinaires en matière politique. "La période des grandes certitudes dogmatiques est terminée et les étudiants ont compris ça", a-t-il dit la semaine dernière à Sherbrooke.

Il ironise volontiers sur l'impact réduit qu'aurait la visite éventuelle du "président de la République du Québec" en Chine et sur tous ceux qui poussent les Québécois à "cultiver leur petit nombril national".

Son adversaire, M. Raymond Garneau, est tout différent.

M. Raymond Garneau

Une première flèche à son arc est certes celle du *"jeune et brillant économiste"*. Tous les hommes politiques ne savent pas manier avec aisance les concepts de l'économique: les rapports entre l'accroissement de la population active et l'offre globale de travail, entre l'augmentation du produit intérieur réel et du produit national brut réel, entre le revenu personnel disponible et les dépenses à la consommation, entre la politique fiscale du gouvernement et les relations économiques avec l'étranger, entre les placements d'entreprises et la balance au compte courant...Mais M. Garneau connaît la magie de ce vocabulaire technique et il sait l'exploiter.

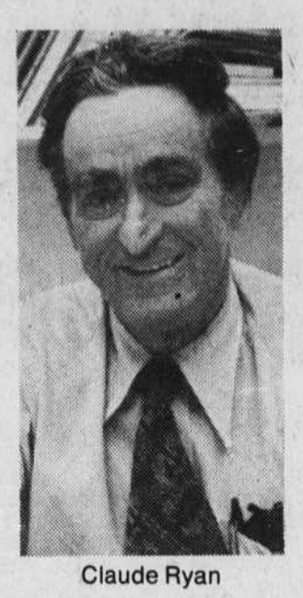
M. Robert Bourassa avait pu miser sur l'effet de contraste que produisait, à la fin des années 60, l'usage, parfois mystifiant, du vocabulaire de l'économique sur la place publique dans un Québec "politique" peu habitué à ce genre de discours. Aussi l'image de Robert Bourassa-le-jeune-et-brillant-économiste devint-elle rentable rapidement. Mais à mesure que M. Bourassa avait à assumer l'ensemble des responsabilités d'un chef de gouvernement, c'est M. Garneau qui prenait la relève de l'économiste. Depuis la défaite du 15 novembre 1976, c'est principalement M. Garneau qui a pris à sa charge les trois thèmes de la peur de perdre l'accès aux "investissements", de l'exode éventuel des sièges sociaux et de la nécessité d'accroître la productivité.

La semaine dernière, les étudiants de l'École Polytechnique de Montréal accueillaient M. Garneau au cours de la troisième semaine de sa campagne. Au fait, les étudiants l'avaient invité avant que la course au leadership ne soit engagée. Et on lui avait demandé de parler de la situation économique au Québec. Ce qu'il fit, fort consciencieusement du reste. Mais ce fut comme si le nouveau contexte — celui de la campagne au leadership libéral — avait fait varier l'intérêt initial des étudiants: le discours fut plutôt mal reçu par une moitié de l'auditoire, qui aurait aimé entendre parler d'autre chose.

Autre image mise en avant par M. Garneau, celle de *"l'expérience politique, mais sérieuse"*. Il s'agit de la qualité particulière de son image publique dans le gouvernement Bourassa. Il n'a pas été ministre du Travail ou des Affaires sociales. Certes, il a succédé pour quelques mois à M. Jérôme Choquette à l'Éducation, mais sans avoir à s'y mouiller vraiment les pieds sur la place publique.

M. Garneau fut ministre des Finances. Et cette fonction, pourtant capitale au sein du gouvernement, mais plus technique et un peu à l'ombre des caméras, a pu garder intacte son image publique. Le ministre ne s'est vraiment retrouvé sur la ligne de feu, entre 1970 et 1976, qu'au moment de la présentation annuelle du budget et M. Garneau y faisait généralement bonne figure. Il n'avait pas à négocier, sur la place publique même, avec les syndicats et le patronat ni à affronter chaque jour les insatisfaits du monde de l'éducation ou la clientèle des affaires sociales.

Aussi peut-il jouer sans trop de crainte la carte d'une "expérience politique" toute empreinte de stabilité, de sérieux et comme à l'écart de la "basse politique" quotidienne. C'est en vertu de cet



Claude Ryan

aspect de son personnage qu'il répondra, par exemple, aux étudiants de Polytechnique que s'il était d'accord en gros avec les Mesures de guerre de 1970, il n'a jamais aimé qu'on procède à des arrestations la nuit. De même c'est avec un recul semblable qu'il s'empresse de reconnaître que "des erreurs ont été commises" par le gouvernement Bourassa, mais son discours sur la question linguistique laisse délibérément à entendre qu'il n'était pas un chaud partisan de certains aspects de la loi 22. Il est cependant un peu moins convaincant quand il remet entièrement à la Ville de Montréal la responsabilité du déficit qu'ont entraîné les Jeux olympiques.

A ce thème se rattache celui de "l'ancien chef de cabinet de M. Jean Lesage", l'expérience politique qui l'a le plus marqué, dit-il.

M. Garneau se fait également connaître au cours de la présente campagne comme *l'un des "poteaux du parti" libéral du Québec*. — Il suffit en effet de suivre un peu M. Garneau à travers les comtés du Québec — et il est systématiquement en tournée depuis le lendemain du 15 novembre 1976, pour découvrir que le "ministre des Finances", un peu aristocrate et un peu au-dessus de la mêlée, n'est qu'un aspect, et peut-être secondaire, de l'homme politique.

Il milite depuis sa tendre adolescence parmi les Jeunes libéraux et au début des années 60, il était secrétaire-adjoint de la Fédération libérale du Québec. Il connaît les organisations locales et tous les poteaux du parti dans chaque comté. Il les visite régulièrement et il a toujours manifesté une très grande disponibilité à cet égard. Même en dehors de la région de Québec, c'est un visage familier des vieux routiers du parti et il a su se former un noyau solide de partisans complètement acquis à sa personne.

C'est sur cette corde, inattendue pour plusieurs observateurs, que joue M. Garneau lors des assemblées régionales du parti depuis le début de janvier. La "reconstruction" proposée est en première ligne celle du parti, frappé dans maintes régions par le découragement et la débandade depuis 15 mois. L'idéal proposé ici par M. Garneau est l'organisation du Parti québécois. Et "la cathédrale" qu'il veut bâtir patiemment et avec coeur, c'est avant tout les associations de comté. Il faut doter celles-ci, dit-il, "d'instruments modernes" aussi efficaces que ceux du Parti québécois. "Il faut être aussi présents qu'eux", a-t-il rappelé à Trois-Rivières, ce qui a soulevé un enthousiasme presque délirant.

Autre volet de la personnalité de M. Garneau dans cette campagne, le *"petit parfait moyen"*. On le présente comme le gars parfait. Non point le "gros parfait", amplifié et ridicule, mais l'homme "extraordinaire" en raison de ses qualités ordinaires. Il échappe lui-même des détails précis sur sa vie personnelle: la grande présence de sa famille dans sa vie; le caractère totalement positif de ses relations avec ses enfants; sa formation académique; son goût pour les sports; ses origines terriennes, etc. Et ses organisateurs ne manquent pas, à chaque occasion, de révéler son age. Aussi, on le dit bel homme.

Mais cet aspect du *king-making* traditionnel n'a plus tout l'intérêt qu'il avait, surtout depuis l'accession de M. René Lévesque au pouvoir, lui qui n'est plus exactement un jeune premier, qui laisse sa famille dans l'ombre et fume



Raymond Garneau

plus qu'il ne joue au baseball...

Un dernier aspect ressort, peut-être malgré lui: le *"Raymond Garneau, fonctionnaire"*. Il a grandi à l'ombre de l'Assemblée nationale et de M. Lesage. Ce sont deux institutions qu'il respecte au plus haut point et dans la première se sont cristallisées ses plus grandes ambitions. Certes, il parle au nom des hommes d'affaires et des entreprises, il représente leurs intérêts; mais ce n'est ni un homme d'affaires ni un entrepreneur.

Lorsqu'il parle d'"affaires", il fait appel au vocabulaire de l'économiste. Et quand il parle de politique — d'agriculture, d'éducation ou de constitution, il parle le langage qu'il connaît le mieux: celui du grand commis de l'État.

Dans une réunion populaire, il peut se perdre dans une dissertation sur "l'assurance de stabilisation des revenus agricoles" et sur "le principe de "la coopération familiale", ou encore sur "les sociétés d'aménagement" susceptibles de former une troisième voie au "déclubage" des clubs privés de chasse et de pêche. Parlant des questions constitutionnelles, il préconise surtout l'aménagement de "nouveaux mécanismes" — d'amendement constitutionnel, de participation des provinces, etc. Il utilise à l'occasion des grandes phrases règle-tout qui

Voir page 6: Deux styles



Chez vous pour la première fois

Après avoir pris la décision d'acheter votre première maison, quelle a été votre réaction? Vous étiez sans doute enthousiasmé. Tout en ressentant une certaine inquiétude. Car une foule de variantes vont entrer en ligne de compte. Le voisinage est-il à votre goût? Les écoles sont-elles assez près? Et les magasins? Le transport? Cette maison qui vous plaît, le prix en est-il conforme à la réalité?

De telles questions pourraient fort bien entraîner l'insomnie. Mais vous pourriez éviter ces inconvénients en consultant un agent immobilier du Trust Royal.

Nos agents sont parfaitement au courant des questions que vous pourriez poser et ils vous proposent des solutions.

De plus, si vous le désirez, ils vous aideront à établir des modalités de financement.

Il n'est pas dit que l'achat de votre première maison doive se faire dans l'inquiétude. Adressez-vous au Trust Royal. C'est notre métier.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Thérèse Pageau

La musique au service de la psychiatrie

par Marie Laurier

La grande force de la musique, langage international, c'est la communication sans parole. Et en milieu psychiatrique, cette constatation prend une dimension toute particulière.

La preuve en est faite depuis 14 ans par Thérèse Pageau, musicothérapeute, qui expérimente cette technique de traitement, et avec succès, auprès des déficients mentaux.

Pionnière dans cette science qui a pour objectif d'améliorer le comportement des patients psychiatriques, par la formation musicale, l'unique spécialiste francophone en ce domaine prépare un événement important: la tenue d'un symposium sur la musicothérapie qui aura lieu le vendredi, 24 février, à Louis-H. Lafontaine, en présence du président de l'Association américaine de musicothérapie, le Dr Richard-M. Graham qui s'adressera aux participants en français. Le Dr Lorenzo Morin fera valoir de son côté les avantages qu'il voit comme psychiatre dans cette thérapie par la musique et l'organisatrice de cette rencontre livrera les fruits de son expérience dans les centres de santé mentale et auprès des adultes en milieu carcéral.

Il fallait toute la détermination d'une Thérèse Pageau pour s'exiler pendant cinq ans aux États-Unis, dans les années 1955, et acquérir cette formation ultra-spécialisée de musicothérapeute. Jeune bachelière en musique de l'Université Laval, elle prit cette décision en lisant un article dans une revue américaine qui décrivait de façon minutieuse et emballante les exigences et les résultats concrets de cette discipline relativement nouvelle. Elle a été mise au point en 1946 aux États-Unis.

"J'ai eu le coup de foudre, raconte Thérèse Pageau. Ainsi je pourrais concilier mon amour de l'art avec ma passion pour le service social".

La jeune fille n'hésite pas à "s'endetter jusqu'au cou" pour nourrir son ambition et s'initie pendant cinq ans à l'Université de Kansas et plus tard, en apprentissage, dans un hôpital du New Jersey, à la musicothérapie.

Au moment où on lui offrait de faire carrière aux États-Unis, éclate la révolution tranquille au Québec. Elle décide de rentrer, croyant naïvement que les portes lui seraient toutes grandes ouvertes.

Ce ne fut pas tout à fait le cas. Ici, peu de médecins avaient entendu parler de musicothérapie, à l'exception du Dr Camille Laurin, alors psychiatre à l'Institut Prévost, qui se disait prêt à implanter cette technique mais qui n'avait aucune autorité pour délier les cordons de la bourse.

C'est alors que le Dr Maurice Thibault, de l'hôpital des Anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue, donne à la jeune diplômée sa première chance. En 1964, Thérèse Pageau entre à Saint-Jean-de-Dieu, devenu depuis Louis-H. Lafontaine, et elle y est depuis ce temps, vouant toutes ses énergies à mettre la musique au service de la psychiatrie. Elle travaille en étroite collaboration avec les médecins, car ce sont eux au premier chef qui prescrivent la thérapie par la musique à certains de leurs malades.

La spécialiste est intarissable quand elle explique comment elle conçoit son travail. En professionnelle d'abord: "Il ne me faut jamais oublier que ma formation de thérapeute doit se fondre avec ma formation de musicienne. Les sessions de musique que je dirige ont pour but précis d'aider les patients à se concentrer et à communiquer."

Pour atteindre cet objectif, Thérèse Pageau a formé un orchestre où chaque patient y joue l'instrument de son choix. "Eux qui se sont éloignés de toute discipline, souligne le professeur, la retrouvent à travers la musique, d'où la réussite de cette méthode."

Circonspecte et réaliste, Thérèse Pageau ne saurait affirmer que la musicothérapie constitue l'unique cause de guérison, mais elle se croit en mesure de constater qu'elle y contribue pour une part non négligeable.

La salle de musique à Louis-H. Lafontaine est devenue un foyer pour les résidents qui la fréquentent. Elle n'a rien d'un local aseptisé d'un hôpital, ressemblant plutôt à une fosse d'orchestre avec ce que tout cela comporte de "beau désordre" avant et après un concert. Les oeuvres de Beethoven, Chopin, Mozart et Tchaikovski sont au répertoire. "La musique classique correspond mieux à l'expression de sentiments doux et détendants, explique Thérèse Pageau. Il m'arrive à l'occasion de proposer des airs populaires lorsque je constate que mes musiciens sont en état de tension extrême."

La collaboration du personnel médical de Louis-H. Lafontaine au programme de musicothérapie est acquise. Beaucoup de médecins sont des mélomanes et il n'est pas rare de voir quelques-uns d'entre eux assister au concert de leurs patients.

Mais pour devenir musicothérapeute, les Québécois devront encore s'exiler aux États-Unis, aucune faculté de musique ne dispense ici cette formation. Thérèse Pageau le regrette infiniment et c'est pour combler cette lacune qu'elle met tant de soin à préparer la journée du 24 à l'intention de tous les éducateurs spécialisés.



Les patients psychiatriques de Louis-H. Lafontaine ne ratent jamais leur session de musicothérapie. C'est pour eux une occasion de détente et de communication, encouragée par leur professeur et chef d'orchestre, Thérèse Pageau. (Photo Jacques Grenier)

Un toit fixe à $11 millions pour le stade

Marsan avait été saisi d'une solution bon marché

par Paule des Rivières

Il serait possible de couvrir le stade olympique d'une toiture fixe pour moins de $11 millions, soit $54 millions de moins que le coût du concept original de l'architecte Roger Taillibert que le gouvernement québécois s'apprêterait à approuver.

Telle est la conclusion à laquelle a abouti la société Triodétique, spécialisée en aménagement et en construction de structures, à la suite d'une étude réalisée pour le comité Marsan, chargé d'étudier l'avenir des installations olympiques.

Dans un rapport dont LE DEVOIR a obtenu copie, et qui avait été présenté en mars dernier aux Consultants du Stade Inc., engagés comme conseillers par le comité Marsan, la compagnie Triodétique estime qu'il est possible de recouvrir le stade de façon "permanente, sûre et économique" en construisant une double charpente tubulaire et légère, utilisant les composants et principes de design de la compagnie Triodétique.

Dans une lettre envoyée aux Consultants du Stade Inc. et datée du 14 mars dernier, la compagnie dresse le relevé des coûts prévus advenant l'approbation d'une telle solution pour le stade:

- $1.4 million pour la fourniture, la fabrication et l'installation des fondations de la charpente goédésique;
- $4.8 millions pour la fourniture et la fabrication des composants de la charpente elliptique tubulaire;
- $2.6 millions pour l'installation de la charpente elliptique; $1.6 million pour ajuster et installer l'équipement de l'architecte Taillibert, équipement qui repose actuellement en France. Ainsi, le parachute Taillibert serait rapatrié au Québec, et utilisé pour recouvrir la charpente.

Ce projet que la compagnie intitule "une enceinte réticulée elliptique", pourrait être réalisé en faisant appel à une main-d'oeuvre et des matériaux qui seraient québécois dans une proportion variant de 90 à 95%, estime la compagnie Triodétique.

La compagnie explique de plus que les effets du vent et de la neige devront être étudiés avec soin mais ne semble pas considérer ces éléments naturels comme une entrave à la réalisation d'un tel projet.

On sait que la possibilité d'une toiture fixe sans mât a été étudiée par le comité Marsan mais que deux des trois membres du groupe de travail constitué par le ministre Claude Charron avaient préconisé le parachèvement du stade selon son concept original. Seul le président du comité, M. Jean-Claude Marsan, s'était prononcé en faveur d'une solution autre que celle prévue au début des travaux du stade olympique.

Le comité Marsan, dans son soumis au gouvernement le 7 octobre 1977, souligne que la solution d'une toiture sans mât a été retenue par le président du comité parce qu'elle permettrait, entre autres, "une utilisation annuelle continue de l'enceinte tout en protégeant la structure du stade". Le comité évalue cependant à $39.5 millions le coût d'une toiture avec membrane à double paroi gonflée et nervurée.

Sans la participation des autres corps policiers

La GRC aurait annulé le cambriolage de l'APLQ

par François Barbeau

Chargé de son propre aveu d'opérations "irrégulières" au sein de la section G-4 de la Gendarmerie royale du Canada, le sergent Claude Brodeur a donné à entendre hier devant la commission McDonald chargée justement d'étudier les agissements illégaux de la GRC qu'à la veille de la fameuse opération Bricole, la coopération des autres corps policiers à cette descente nocturne était jugée essentielle.

L'opération, a-t-il déclaré, aurait été retardée, ou peut-être même annulée si les autres corps policiers avaient à ce moment décidé de retirer leur participation.

C'est ce que lui avait laissé entendre l'agent Robert Samson en lui faisant valoir quelques heures à peine avant cette opération que si la GRC n'y participait pas, les relations entre la police fédérale, la SQ et la police de la CUM souffriraient un recul déplorable.

Le sergent Brodeur a apporté hier une foule de détails inédits sur cette nuit. Une fois les documents en notre possession, a-t-il relaté, nous nous sommes dirigés vers les locaux de la police de la CUM, rue Hochelaga, où nous devions les entreposer dans une chambre forte.

Le lieutenant Roger Cormier, de la police de la CUM, devant l'importance de la prise (plus de 1,000 livres de documents jetés pêle-mêle dans des sacs comme ceux utilisés par les joueurs de hockey), avait invoqué l'exiguité des locaux, d'une part, et la loi 51 d'autre part, pour convaincre ses collègues que cette masse de documents ne pouvait être entreposée dans la chambre forte de la police de la CUM.

La loi 51 devait donner à la Commission de police le pouvoir de perquisitionner les locaux des corps policiers au Québec, ce que les participants à la perquisition à l'APLQ craignaient par-dessus tout.

Les documents furent donc entreposés dans le sous-sol de la résidence du sergent Brodeur, à Beloeil et confiés à la vigilance de sa femme et de son doberman. Cet entreposage devait d'ailleurs coûter $35 par semaine à la GRC, somme que versait en billets chaque semaine l'agent Samson à Mme Brodeur, en prenant soin de lui faire signer des reçus établis à un nom fictif.

C'est donc dans le sous-sol du sergent Brodeur que Mme Marie-Claire Dubé-Vani, "analyste-lecteur" pour la GRC, a d'abord pris connaissance de cette lettre, qu'elle a lue en diagonale, pour plus tard l'éplucher et rédiger un long rapport sur sa signification.

Seule cette lettre, a répété le sergent Brodeur hier devant la commission, valait l'opération. C'est son supérieur qui le lui a laissé entendre après la descente.

Le secret qui a entouré l'opération Bricole n'avait rien à voir avec les élections fédérales qui se sont déroulées le 30 octobre de la même année, ont appris les commissaires.

Le sergent Cormier n'était pas sans savoir que l'opération Bricole était illégale, d'abord, a-t-il déclaré, parce qu'elle devait se dérouler la nuit, et ensuite parce qu'il avait été prévu de louer un camion pour le transport des documents alors qu'en temps normal ce transport aurait été effectué dans un véhicule appartenant à un des trois corps de police impliqués.

Au commissaire Guy Gilbert qui cherche à savoir depuis quelque temps déjà qui a pris l'initiative de cette opération, le sergent Brodeur a déclaré que la SQ lui avait semblé assez "passive", tandis que l'agent Samson de la GRC et le sergent Claude Marcotte de la CUM étaient les plus ardents défenseurs de cette idée.

Au début de l'audience, les procureurs de M. Guy St-Pierre, ont fait valoir à la commission qu'ils n'avaient pas été avisés à temps de la convocation de M. Jérôme Choquette, à qui ils auraient aimé poser des questions sur son témoignage de mercredi.

Les audiences de la commission sur la descente à l'APLQ reprendront à la fin du mois à Montréal. D'ici cette date, les membres de la commission rencontreront des universitaires francophones de milieux juridiques et politiques pour fins de consultation. Le président de la commission, le juge David McDonald, a révélé hier que ses collègues et lui avaient déjà rencontré en novembre des représentants anglophones de ces milieux.

Caouette tentera de convertir Fabien Roy

OTTAWA (PC) — Le député créditiste de Villeneuve aux Communes, M. Armand Caouette, rencontrera le chef du Parti national populaire (PNP), M. Fabien Roy, mardi prochain afin de le convaincre de se porter candidat lors de la course au leadership du Crédit social du Canada en juin prochain.

M. Caouette avait déjà indiqué que des gens de son comté souhaitaient que M. Roy fasse le saut sur la scène fédérale et qu'il devait rencontrer le chef du PNP à ce sujet. Le président du comité des candidatures, M. Pierre Bernier, a déjà eu des entretiens quant à lui avec le député de Beauce-Sud et il semble que ce dernier n'avait pas écarté la possibilité de poser sa candidature.

M. Bernier, qui a déjà travaillé au bureau de M. Roy à Québec, a affirmé que celui-ci semblait "très intéressé" à être candidat puisqu'il est entré en communication avec l'organisation fédérale même s'il est en vacances à l'étranger. Le chef pénépiste doit être de retour en fin de semaine.

M. Bernier a indiqué par ailleurs que plusieurs députés fédéraux appuieraient la candidature de M. Roy à la tête du parti, dont M. C.A. Gauthier de Roberval.

M. Fabien Roy a été élu à l'Assemblée nationale du Québec en 1970 sous la bannière créditiste mais en 1976 il s'est inscrit comme candidat indépendant.

Jusqu'à présent deux candidats seulement ont annoncé qu'ils se présenteraient à la course au leadership créditiste, M. René Matte, député de Champlain et M. Martin Hattersley, président national du parti. Quant au chef intérimaire, M. Gilles Caouette, il n'a pas encore fait connaître ses intentions.

Le congrès aura lieu à Winnipeg les 3 et 4 juin prochains.

Le meurtre de Violi

La Couronne n'a pas encore précisé les accusations

Giovanni Dimora, Agostino Cuntrera, Vincenzo Randisi et Dominico Manno, qui devaient comparaître en cour criminelle hier après avoir été tenus criminellement responsables de la mort de Paolo Violi, n'ont pas été amenés au Palais de Justice, de toute la journée.

C'est qu'en fin d'après-midi, semble-t-il, on n'avait pas encore décidé de l'accusation précise que l'on devait porter contre les prévenus, ni de la façon dont ils allaient être traduits en justice.

En raison de la preuve faite devant le coroner Maurice Laniel, certains se demandent si les accusés ne seront pas simplement accusés de conspiration pour meurtre, au lieu d'être accusés de l'assassinat du restaurateur de Saint-Léonard.

Il est également possible que l'on songe à recourir à la procédure de "preferred indictment", qui aurait l'avantage de placer les prévenus directement devant les assises, sans qu'on ait à leur faire subir préalablement une enquête préliminaire.

De toute façon, le procureur de la couronne, Me Fernand Côté, a conféré pendant une bonne partie de l'après-midi avec le sous-ministre de la Justice aux affaires criminelles.

Le procureur de la défense, Me Frank-D. Shoofey, s'apprêterait d'autre part à inscrire rapidement en Cour supérieure une demande d'annulation de la sentence d'un an de prison, pour outrage au tribunal, prononcée au terme de l'enquête du coroner, par Me Maurice Laniel.

Cette décision "pêcherait" de deux façons.

Le coroner n'aurait pas trouvé Dimora et Cuntrera coupables de mépris de cour, avant de les envoyer en prison, et précédemment à son geste, ne leur aurait pas demandé ce qu'ils avaient à dire contre une telle accusation.

Ce qui, selon le procureur des prévenus, doit être nécessairement fait dans tous les cas de ce genre.

aujourd'hui

À 9 h 30 à l'hôtel Bonaventure, M. Jean Chrétien, ministre fédéral des Finances, est conférencier à l'ouverture de la 80ème assemblée annuelle de l'Association de la construction de Montréal et du Québec.

●

À 10 h au pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal, colloque sur le Livre vert du loisir.

●

Cliniques de la Croix-Rouge, à **Longueuil**, au 1100, boul. Marie-Victorin, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; à **Montréal**, au 555 ouest, boul. Dorchester, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; à l'hôpital Santa Cabrini, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; au garage Crémazie de la CTCUM, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30.

VACANCES
pour garçons: 9 - 14 ans
pour filles: 9 - 11 ans
DIRECTION:
Frères des Écoles chrétiennes
Activités nombreuses et variées.
Attention particulière à la natation

LOGEMENTS:
Chalets chauffés
de dix-huit campeurs (ses)
ON S'INSCRIT:
dès maintenant. Ne pas tarder.
CAMP-ÉCOLE DE-LA-SALLE:
Pour la formation de MONITEURS et de MONITRICES: 17 - 18 ans.
Deux semaines: 25 juin - 7 juillet.
Vous assure un certificat de l'A.C.Q.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS:

CAMP DE-LA-SALLE
5714 rue Darlington,
Montréal, H3S 2H7 — Tél.: (514) 731-5524

La Chambre de commerce du district de Montréal
en collaboration avec
La Régie de l'assurance automobile du QUébec

session d'information mardi le 21 février 1978

Le nouveau régime de l'assurance automobile du Québec

au Salon Doré de l'Hôtel Mont-Royal de 9h à 17h

Les conférenciers

Déjeuner-causerie: **Monsieur Robert De Coster**
Président, directeur général
de la Régie de l'assurance automobile
du Québec

Titre de la causerie: La réforme de l'assurance automobile

Horaire de la journée

Avant-midi: **Me Ghislain K. Laflamme**
Directeur général
Bureau des véhicules automobiles
du Québec

Après-midi: **Monsieur Charles Moreau,**
Directeur du Bureau d'assurance Canada
Monsieur Jacques Roy
Surintendant des assurances du Québec
Monsieur Jean Gauvin
Conseiller du président de la Régie
de l'assurance automobile du Québec

Cette journée sera animée par: **Messeiurs Pierre Melançon**
Directeur des Communications
à la Régie de l'assurance automobile
du Québec
et
Bernard Marois
de la Chambre de commerce du district
de Montréal

Prix: $75.00 (membre $60.00)
Pour inscription 866-2861

éditorial

Un remède plus subversif qu'Omura

Les trois enquêtes en cours sur la police n'ont point plongé la GRC dans le remords, le repentir et le ferme propos de ne plus violenter les lois et les citoyens du pays, bien au contraire. Comme toute organisation ayant acquis un développement considérable et, avec cette puissance bureaucratique, le sens et le goût du pouvoir, la Gendarmerie royale du Canada aura eu tôt fait de passer de la défense à l'attaque. Les Fox tombent, la Sécurité nationale reste. Comme il est même dans sa logique interne de gagner encore plus de terrain à la faveur du malaise actuel, la police fédérale est maintenant résolue à arracher de nouveaux pouvoirs aux politiciens. D'où le projet de loi sur l'ouverture du courrier au Canada.

●

Aucune démonstration n'a encore été faite de la nécessité pour les fins de l'administration de la Justice ou du contre-espionnage d'accorder à la police encore plus de pouvoirs sur la vie et les activités privées des citoyens et des hommes publics au Canada, si ce n'est la conviction personnelle qu'a affichée en la matière le nouveau commissaire général de la Gendarmerie, ou la recommandation, ignorée depuis dix ans par le gouvernement, de la commission d'enquête Mackenzie sur la sécurité. Comme la GRC ne s'est pas gênée depuis 40 ans pour passer outre à la loi des postes et pour intercepter du courrier, le gouvernement, en même temps que son projet de loi, aurait normalement été en mesure de déposer en chambre un rapport détaillé montrant que de tels moyens d'action ont été efficaces dans le passé et qu'ils sont nécessaires de nos jours.

Loin de fournir aux députés et au public davantage que des arguments d'autorité ou des raisonnements aussi épais que ceux du parrain du bill, le ministère du Solliciteur général a brouillé les pistes à plaisir. Son projet de loi n'en finit plus de parler de juges et de mandats, alors qu'au lieu de soumettre aux tribunaux le dangereux secteur dit de la sécurité nationale qui a prêté à tant d'abus, il continue d'en faire la chasse gardée et le domaine tabou d'une poignée de fonctionnaires n'ayant de compte à rendre à personne. Tout comme la GRC n'a pas besoin de demander l'autorisation d'un juge pour écouter les conversations privées de quiconque est soupçonné d'être un danger pour la sécurité nationale, de même, dans ce domaine extensible qui n'a encore fait l'objet d'aucune définition législative ou judiciaire décente, les services de sécurité n'auront pas besoin de mandat judiciaire pour intercepter le courrier. Un "mandat" (sic") du Solliciteur général suffira.

Le projet vise donc non pas à s'assurer que le service de sécurité de la GRC montrera plus d'empressement à se soumettre au gouvernement qu'il ne manifeste de zèle à coopérer avec les enquêtes en cours sur ses abus et ses crimes, mais simplement à rendre légale une pratique qui était illégale jusqu'à maintenant. D'une loi régissant cette pratique, on attendrait qu'elle permette aux citoyens d'invoquer la protection des tribunaux. Non, messieurs. En matière de sécurité nationale, les juges sont présumés suspects au même titre que les diplomates soviétiques! Le gouvernement continue de renforcer la thèse suivant laquelle la démocratie et l'autorité judiciaire cessent de valoir dès que commence le sombre royaume du contre-espionnage et de l'action anti-subversive.

Comme à ce jour tous les Solliciteurs généraux du Canada ont amplement fait la démonstration qu'ils ne contrôlaient à peu près rien de la GRC en général et surtout de son service de sécurité en particulier, mais qu'au contraire c'est la police fédérale qui était en mesure, tout en assurant leur sécurité et le "screening" de leur passé, de les manipuler à sa guise, on devine facilement avec quel esprit critique et quel jugement averti M. Jean-Jacques Blais ou son prochain successeur accordera ou refusera les "mandats" qui lui seront demandés par le SS.

Bref, de ce côté la GRC sera à l'abri des tribunaux, et tout le monde sera à la merci de la GRC quant à son courrier, fût-il le plus confidentiel. Ceux qui ne font pas d'espionnage n'ont rien à craindre, dira-t-on. Allez en parler aux amies de députés qui pourraient confier à la poste leurs secrets médicaux. Pour un terroriste japonais qui se fera "peut-être" prendre par ce genre d'interception, des centaines d'hommes publics, de fonctionnaires, de magistrats ne pourront plus, s'il en reste encore, faire confiance au courrier. On comprend que le premier ministre songe à couper la distribution postale: elle ne vaudra bientôt guère plus cher que son gouvernement.

●

Paradoxalement, là où le gouvernement fédéral accepte de soumettre la GRC au contrôle judiciaire, dans le cas de l'interception de courrier pour faire échec au trafic de stupéfiant, l'agrandissement des pouvoirs de la police se fait cette fois aux dépens des provinces de qui relève pourtant "l'administration de la justice". Tout en feignant de copier les dispositions de la loi sur l'écoute électronique qui autorise les procureurs généraux des provinces à se prévaloir des moyens spéciaux de lutte contre le crime, le projet Blais réserve cette fois au Solliciteur général du Canada le pouvoir de formuler des demandes d'autorisation judiciaire ou encore de désigner des mandataires à cette fin.

Pareille intrusion du pouvoir central dans un domaine qui relève des provinces est d'autant plus effrontée qu'encore tout récemment les tribunaux ont réaffirmé l'autorité des procureurs généraux provinciaux sur l'administration de la justice criminelle. Cette intrusion n'est pas le fruit d'une distraction de la part de légistes trop pressés de fournir au cabinet Trudeau de quoi faire semblant qu'il garde encore quelque autorité sur la police. Une telle centralisation procède logiquement du pouvoir grandissant que la GRC s'est arrogé dans huit provinces et même au Québec et en Ontario où elle rivalise avec les Sûretés provinciales.

Si le trafic des narcotiques est un crime qui peut conduire son auteur au pénitencier pour la vie, et non pas une simple infraction à une loi fédérale comme celle des douanes ou de l'impôt, la poursuite des suspects et les moyens de les mettre hors d'état de nuire doivent appartenir au procureur général de chaque province, y compris ce genre de perquisition qu'Ottawa veut désormais autoriser dans le courrier postal.

Or, avant de donner plus de pouvoir à la GRC aux dépens des provinces en matière de lutte contre le trafic des narcotiques, le parlement fédéral devrait se demander comment il se fait que ce trafic a pris une telle importance, précisément dans une province comme la Colombie-Britannique, où la Gendarmerie est omniprésente. Le réseau anglais de la société Radio-Canada, dans une recherche et une émission consacrées au crime organisé et à ses filières de Hong Kong, n'a-t-il pas mis au jour d'inquiétantes familiarités entre certains officiers de la sécurité fédérale et d'ex-policiers trafiquants disparus, depuis, du Canada!

●

Bref, au lieu de succomber à la popularité de la GRC et à ses derniers exploits, qui tombent comme par hasard en même temps que le projet de loi Blais, les membres du Parlement seraient bien avisés de lire attentivement le texte de ce nouveau bill omnibus, d'en soumettre la teneur aux procureurs généraux des provinces, et d'exiger, avant de l'adopter, plus de motifs "raisonnables et probables" de le faire que la confiance aveugle que demande en la matière le successeur de M. Francis Fox.

M. Blais n'a rien trouvé pour justifier le caractère "essentiel" du bill que le souvenir des deux grandes guerres mondiales. Il aurait été mieux inspiré en parlant de la guerre des Boërs, car en l'espèce, le projet de la GRC est bien davantage tourné contre les indigènes que nous sommes tous que contre les terroristes et les espions véritables. Ceux-ci ont appris depuis longtemps à se méfier des postes canadiennes.

Jean-Claude LECLERC

bloc-notes

Le tonitruant coup de semonce

Le contexte est éminemment politique, dramatisé par une forte dose d'émotivité. L'expulsion, annoncée hier, de treize membres de l'ambassade soviétique à Ottawa accusés de tentative d'espionnage caractérisée est en soi un événement majeur. Mais intervenant dans un climat particulier où, côté canadien, les héros ont besoin de publicité et, côté soviétique, Moscou est sur la défensive, on peut se poser de sérieuses questions sur la nature et l'ampleur réelles de l'incident.

Depuis décembre 1976, selon la déclaration officielle canadienne, trois affaires d'espionnage ont été découvertes par le Canada et, dans chaque cas, une action adéquate a été entreprise contre les Soviétiques responsables. Mais la plupart des Canadiens sont vraisemblablement dans l'ignorance de ces trois affaires et probablement à cause de la discrétion même d'Ottawa qui, on le sait, est très peu porté sur la publicité tapageuse. Si on comprend bien le raisonnement qui sous-tend la déclaration transmise par la Canadian Press, cette discrétion canadienne n'a pas été payée en retour! L'Union soviétique, en dépit de la volonté canadienne de promouvoir la coopération bilatérale, a persévéré au point où elle se trouve aujourd'hui accusée d'avoir "continué systématiquement à utiliser certains de ses représentants officiels à des activités d'espionnage" menaçant la sécurité nationale du Canada. La mesure est donc comble et voici treize membres de l'ambassade soviétique expulsés du territoire canadien. Deux d'entre eux, à savoir le deuxième secrétaire Voldemar Veber, et l'expert économique de la délégation commerciale, Andrei Krysine, se trouvent déjà en URSS depuis plusieurs mois.

Jusque-là, il n'y a rien à ajouter sinon que les relations canado-soviétiques en prennent un coup. Et ce coup est d'autant plus sévère que l'affaire éclate au grand jour au lendemain de la motion-Kaplan aux Communes sur le cas Chtcharansky et alors que les retombées — radioactives et politiques — du Kosmos 954 sont loin de s'être résorbées.

Toutefois, on est frappé par l'accusation en vertu de laquelle ces diplomates soviétiques sont expulsés. La preuve irréfutable a été constituée, dit la déclaration canadienne, que depuis avril 1977, les agents soviétiques ont essayé de recruter un membre de la GRC "dans une tentative d'infiltrer le service de sécurité de la Gendarmerie royale". Le ministre canadien des Affaires extérieures a lui-même qualifié ce cas de "classique", ce qui, pour monsieur-tout-le-monde, signifie un scénario à la James Bond, et pas des plus originaux: système compliqué de signalisation, mots de passe en code, microfilms, canne évidée et autre boîte de cigarettes truquée. Pour une somme de 30,500 dollars, cet agent de la GRC a fourni à ses "employeurs" crédules des informations forgées qui, en aucune manière, ne "compromettaient la sécurité du Canada".

Nos agents sont probablement des as, mais on se demande pourquoi les Soviétiques se sont mis à treize pour recruter et employer un seul des nôtres! On peut passer en revue la plupart des cas connus et homologués: même quand une affaire d'espionnage aboutit à de nombreuses arrestations, ce sont généralement des ressortissants du pays espionné qui en font les frais alors que le personnel diplomatique soviétique ne s'y trouve impliqué que par un ou deux représentants.

Qu'est-ce qui a bien pu amener treize fonctionnaires de l'ambassade soviétique à tremper dans cette bizarre affaire? Une inexplicable maladresse — les espions soviétiques deviendraient-ils moins efficaces? — ou un appât irrésistible qui n'est pas ce qu'on nous décrit à mots couverts?

Igor Vartanian est premier secrétaire à l'ambassade, et sa couverture est le secteur des sports et des affaires culturelles (adieu hockey et adieu Bolshoï?); Vladimir Souvorov est deuxième secrétaire; Nikolai Talanov est conseiller; Gennadi Ivachavitch est troisième secrétaire: le gros des expulsés n'est pas constitué de subalternes même si on relève dans le lot un simple traducteur à l'OACI en la personne de Vladimir Oshkhaderov. Mais dans son cas, on se demande qu'est-ce qu'il aurait bien pu espionner dans son secteur qui menacerait la sécurité du Canada, à moins que ce poste à l'OACI ne soit qu'une "couverture"...

Que le "super-as" canadien en question ait servi d'appât à l'initiative de ses employeurs ou qu'il ait été contacté par les Soviétiques eux-mêmes (quel potentiel énorme devait-il représenter à leurs yeux!) n'y change rien: le coup de filet opéré est énorme sans qu'on sache la contrepartie que cela a impliquée pour le Canada.

Il n'est que d'entendre les leaders de l'Opposition, aussi bien Joe Clark qu'Ed Broadbent, s'extasier devant la prouesse de nos agents et se répandre en félicitations pour se convaincre que l'affaire vient à point pour embellir nettement l'image de la GRC! Un peu de baume sur les cuisantes blessures au moment où la commission Keable (et la commission McDonald) s'active à ouvrir la boîte à surprises... Mais il serait stupide de penser que l'affaire est montée de toutes pièces: on ne peut impunément jouer à ce jeu avec les Soviétiques passés maîtres dans l'art du truquage et des représailles. C'est donc dire que si tripotage il y a quelque part, ce ne peut être que sur le moment précis de l'éclatement de l'affaire, juste au retour de M. Jamieson de Pékin. Mais ça ne nous dit pas en quoi consistait le piège et encore moins en quoi consistera la réplique soviétique.

Si le Kremlin réagissait par des expulsions de représailles, il risquerait à coup sûr des contre-représailles et, de ce train, les deux ambassades seraient pratiquement vidées! Autant rappeler notre ambassadeur, comme le souhaite Ed Broadbent. Mais si le Canada prend ce risque calculé, c'est qu'il estime en avoir les moyens, même si cela l'expose à des "représailles à la sauvette", par exemple sous forme de "fuites".

Qu'est-ce qui fait que le Canada grimpe d'un autre cran en prenant d'emblée l'initiative de refuser l'invitation (antérieure) d'un voyage de M. Jamieson à Moscou?

La grande question est en fait là: qu'est-ce qui fait que soudain Ottawa change de registre et tire un énorme coup de semonce?

Georges VIGNY

Quand j'écoute, j'écoute Duplessis

On se félicitait dimanche soir de l'initiative de la chaîne anglaise de Radio-Canada qui a présenté, sous le titre "The Champions", un excellent montage documentaire, assorti d'interviews explicatives, sur les vies cachées et publiques de René Lévesque et Pierre Trudeau. Pierre O'Neill lui-même, notre redoutable chroniqueur politique, a tellement aimé ce film de Donald Brittain qu'il écrivait mercredi matin: "Voilà le genre de télévision que les Québécois attendent encore du réseau français de Radio-Canada."

Quelques heures plus tard, c'était fait. La première des sept émissions sur Duplessis répond aux promesses et comble les attentes. Pour en signaler le caractère exceptionnel, elle s'inscrit sous le titre général de "Hors Série". Le réalisateur, Mark Blandford, le producteur-coordonnateur, Claude Désorcy, le recherchiste, Jacques Lacoursière, l'auteur des textes, Denys Arcand, tous les membres de leur équipe et les magnifiques comédiens ont accompli un travail remarquable. (Notre collègue Gilles Constantineau, dont nos lecteurs savent qu'il n'est pas toujours tendre envers les réalisations de la société d'État, a été vivement impressionné et s'en explique dans sa chronique ce matin).

Il s'agit d'une séduisante dramatisation des événements qui ont précipité la chute du gouvernement d'Alexandre Taschereau, dramatisation qui fait l'économie des longueurs et détails fastidieux mais respecte l'histoire. Car les séances du comité des comptes publics en 1936 ont une portée historique qui permet de comprendre comment Maurice Duplessis a su dévoiler et exploiter impitoyablement le "patronage" que l'on pratiquait à ciel ouvert en ce temps-là et qui était dépourvu des raffinements que le même Maurice Duplessis a su inventer plus tard.

Parce qu'elle reconstitue l'histoire (qui, chez les moins de 35 ans, avait entendu parler de l'anecdote savoureuse des "culottes à Vautrin"?), cette série a une valeur pédagogique. C'est ainsi qu'il faudrait se mettre à enseigner l'histoire à tous les jeunes Québécois dont la mémoire s'arrête aux frontières des années soixante, quand elle ne commence pas en 1970. Paul Gouin est mort l'an dernier au milieu de l'indifférence générale.

Jean Lapointe incarne avec assurance l'intrépide et populiste Duplessis de l'époque. Certes, les contemporains diront que le député de Trois-Rivières, alors chef du Parti conservateur, ne se comportait pas tout à fait comme on l'a vu à l'écran, qu'il se maîtrisait davantage et que ses colères restaient toujours froides. Mais c'est une affaire d'interprétation et de dramatisation. Lapointe a composé un personnage saisissant. Camille Ducharme, drapé dans la haute dignité d'Alexandre Taschereau, est fidèle à la personnalité de grand seigneur qu'était l'ancien premier ministre libéral. Et le tête-à-tête Duplessis-Auréa Cloutier (Lapointe et Patricia Nolin) aura été un moment émouvant de la télévision d'ici.

Excellente émission et très bon cours d'histoire.

Michel Roy

lettres au DEVOIR

Un chanoine à stature de nain médiéval

M. le directeur,

La Société Explo Mundo présentait à Radio-Canada, dimanche soir le 5 février 1978, une télémission sur le chanoine Lionel Groulx, à l'occasion de sa naissance il y a cent ans.

Le documentaire, d'une durée d'une heure, était composé de déclarations et de citations de Groulx, d'affirmations d'historiens et d'autres notables.

L'ensemble de l'émission donne l'impression que Groulx par son énergie, sa valeur intellectuelle, son honnêteté d'historien peut encore être l'inspirateur du Québec actuel, qui lui rend hommage en la personne de M. René Lévesque, dévoilant une plaque apposée sur la maison du chanoine.

Ainsi, Groulx prenait officiellement place aux côtés de Maurice Duplessis dans le panthéon des "pères de l'idée d'indépendance au Québec". L'angélisme a guidé les documentalistes. Citations et témoignages collaborent à constituer une image impeccable. D'autant plus que les témoins convoqués le sont le plus souvent à titre de disciples du chanoine.

On a profité de la biographie pour ergoter autour de la question suivante: "Groulx était-il indépendantiste"?

Mais l'indépendantisme n'est pas une idéologie. Elle est une simple notion politique, absolument vide de sens, si elle ne contient pas une pensée vigoureuse visant à établir une société plus juste pour l'ensemble d'une collectivité.

L'idéologie de Groulx, semée au Québec de 1920 à nos jours, n'a pas été dévoilée au cours de l'émission. Quelle est-elle?

C'est la création d'un État catholique et français confié à la direction spirituelle de l'Église. Cet État est destiné à être gouverné par un élite petite-bourgeoise et son modèle est le régime de Salazar au Portugal. L'idéologie de Groulx s'apparente à celle de Charles Maurras, un penseur royaliste français, ayant horreur de toutes formes démocratiques de gouvernement. L'idéal de Groulx, c'est un pouvoir comme celui de Duplessis, mais avec plus de panache. Quant au peuple, il n'a qu'une chose à faire: suivre son élite.

Cette idéologie de Groulx est toujours puissante. Mais elle est vêtue à la mode du jour. C'est elle que l'Ordre de Jacques-Cartier, xénophobe et antisémite, n'a cessé de propager. Groulx en était d'ailleurs considéré comme un leader.

Il y avait un silence dans cette émission. On n'a pas donné la parole au plus grand journaliste de son époque, le démocrate Jean-Charles Harvey. Pourquoi? Parce qu'il a dénoncé avec courage les tendances fascistes de Groulx.

"Le Jour" consacrait à l'Ordre de Jacques-Cartier son dernier éditorial majeur, le 8 janvier 1945. Le texte est intitulé "Anormaux et détraqués". Harvey déclare que le peuple canadien-français est le plus méprisé parmi toutes les nations du continent nord-américain. Le penseur de l'Ordre, l'abbé Groulx continue pourtant, ajoute Harvey, avec la bénédiction du haut clergé, à "crétiniser la jeunesse".

Amant des libertés démocratiques, ennemi des régimes totalitaires, du racisme sous toutes ses formes, Harvey, toujours actuel, ne pouvait être entendu dans l'émission consacrée à Groulx. Il fallait laisser au bon chanoine sa stature de nain médiéval.

Jean-Paul de LAGRAVE
Ottawa, le 6 février 1978

Des prises de positions dictatoriales de la C.E.Q.

Dans LE DEVOIR du 30 janvier, la C.E.Q. presse Québec de geler les permis aux écoles privées. Les adversaires de l'enseignement privé reviennent à la charge.

La C.E.Q. n'aime pas que les parents, qui sont pourtant les premiers éducateurs de leurs enfants, puissent choisir l'école que fréquenteront ces derniers. On voudrait que les écoles privées déjà existantes soient intégrées au secteur public, c'est-à-dire qu'elles soient absorbées et finissent par disparaître. Et ce, malgré le ferme désir de plusieurs parents d'assurer le maintien de l'école privée.

On essaie de faire croire que la suppression du secteur privé, ou du moins la cessation des subventions à ce secteur, en augmentant la clientèle du secteur public, garantirait à ce dernier de plus amples ressources pour de meilleurs services.

Les fonds affectés au secteur public seraient plus abondants, cela va de soi, mais le "per capita" resterait sensiblement le même. Depuis plusieurs années le budget du ministère de l'Education n'a cessé d'augmenter. La qualité de l'enseignement s'est-elle améliorée pendant la même période? La preuve reste à faire. Il faut faire taire ce mythe: "Disparition des écoles privées — amélioration de l'école publique". Il y a de la place pour les deux dans un pays démocratique. Par contre, dans les régimes totalitaires il n'y a pas de choix entre deux systèmes.

La C.E.Q. dénonce aussi le mécanisme de consultation du Livre vert sur l'éducation. On reproche au gouvernement de favoriser la consultation d'individus ou de petits groupes d'enseignants au détriment de la position des syndicats?

Pourtant les questions préliminaires à la "Consultation sur le Livre vert..." précisent bien si les réponses sont fournies par un individu ou un groupe, et le nombre de personnes de ce groupe. Ce procédé démocratique permet aux parents, qui ne font pas partie d'un comité d'école de donner leur opinion. Pourquoi blâmer l'Etat de leur permettre de s'exprimer! Pourquoi la C.E.Q. invite-t-elle ses syndicats affiliés à s'abstenir de prendre position sur le Livre vert tant que le Conseil général n'aura pas étudié le document?

Juge-t-elle les syndicats locaux pas assez "fins" pour répondre intelligemment? La C.E.Q. veut-elle imposer des réponses de façon dictatoriale?

Ceci n'est pas enthousiasmant pour les professeurs affiliés à la C.E.Q.

Fernand CHAMPAGNE, c.s.v.
Rigaud, le 6 février 1970

Pour une vraie justice sociale

M. Jean-Marc Brunet

Je viens de prendre connaissance de votre lettre dans LE DEVOIR du 1er février.

Merci de nous indiquer que vous privilégiez la droite sinon nous n'aurions peut-être pas l'intelligence nécessaire pour nous en rendre compte.

J'aimerais vous rappeler le proverbe latin "In medio stat virtus" qui se traduit "La vertu se trouve dans la modération". Au fond, l'idéal en politique consisterait à être du centre.

Lorsque vous écrivez que le capitalisme "a produit les pays les plus prospères et les plus soucieux de justice sociale", vous devriez admettre que cette affirmation est un peu trop facile. N'oubliez pas que le capitalisme de droite se soucie fort peu de justice sociale véritable. L'Afrique du Sud, Haïti et le Chili en sont de vibrants témoignages; et si la population cubaine a appuyé Castro dans l'établissement d'un régime de gauche, c'est qu'elle n'avait plus rien à perdre mais tout à gagner. Et Cuba est devenu le pays qui comporte le plus fort pourcentage de gens scolarisés de toute l'Amérique latine, en dépit de tous les boycottages dont il a fait l'objet, même par notre si beau Canada.

J'ai beaucoup apprécié votre expression "toutes les transformations historiques sont enfantées dans la douleur", pour expliquer que des gens ont souffert des abus du capitalisme au XIXe siècle. Que fait-on du pillage économique et du viol systématique des droits de la personne pratiqués aujourd'hui sous le couvert de certaines démocraties chrétiennes? Est-ce cela que vous voulez perpétuer?

Je préfère de beaucoup le "vivre et laisser vivre" en autant que celui-ci ne brime pas les libertés individuelles. Je n'admets pas que le christianisme vienne dicter à ceux qui choisissent autre chose, l'interdiction du recours à l'avortement ou de l'utilisation de moyens contraceptifs tels que la pilule ou même qu'il nie aux homosexuels de pouvoir vivre et s'épanouir comme tous les autres citoyens.

Plutôt que de traiter vos adversaires de semeurs de romantisme et de sottise, pourquoi ne présentez-vous pas des arguments qui se tiennent et qui vous éviteraient de recourir à l'insulte, argument digne des faibles?

Jusqu'ici, vous nous donnez l'impression de vouloir ramener le Québec à l'époque du Moyen Âge d'avant 1960, alors que la population devait subir le totalitarisme politique et religieux, vous vous rappelez?

Dites, Monsieur Brunet, venez nous retrouver en 1978: nous vous attendons!

Un simple citoyen
ni à gauche ni à droite,
Serge MAYER
Montréal, le 1er février 1978

Crise ou pas crise du logement

Au cours de la première année de pouvoir du PQ, les libéraux ont dénoncé la crise de la construction, supposément parce que les investisseurs avaient peur. Depuis la publication du livre: **"Avant de se retrouver tout nu dans la rue ou le problème du logement"**, à Parti-Pris, les besoins politiques ont fait que pour protéger Ottawa, les médias ont recueilli des informations voulant que non seulement la construction était trop grande, mais qu'il n'y a plus de crise du logement, trop de ceux-ci étant inoccupés. Même certains représentants des mouvements s'occupant du problème du logement sont allés jusqu'à nier l'importance de la lutte quant à la juridiction dans ce domaine. Tant de malhonnêteté est presque incroyable.

Il faut savoir d'abord que les logements inoccupés présentent de très grands désavantages et ne sont que le cas des bâtiments de plus de six logements. Trois inconvénients expliquent cette situation: ils sont mal situés, les coûts d'accès sont trop grands ou l'espace des logements est insuffisant.

A supposer qu'il est vrai que le taux de vacance soit rendu à 3.8, comme on le prétend, il reste qu'il est faux de prétendre qu'il n'y a plus de crise du logement puisque d'habitude on s'entend pour parler de crise à un taux qui soit inférieur à 5 pour cent.

Ainsi, on nous a menti sur toute la ligne et le problème reste que les investisseurs construisent n'importe quoi sans connaître les besoins réels du marché, s'imaginant que les gens comme à Port-Cartier se contenteront de n'importe quoi, ne pouvant pas faire autrement. Ils paient pour leur trop grande ambition.

Ce ne sont pas les mouvements qui combattent pour le droit au logement qui rétabliront les faits. La majorité étant manipulée par les marxistes-léninistes, maoïstes, ils sont trop occupés à essayer de tendre des pièges au parti supposément bourgeois qu'est le Parti québécois. Se battant plutôt pour le grand jour de la révolution, leur intérêt pan-canadien pour détruire le capitalisme ne peut pas être sacrifié à la Vérité. Il leur faut mélanger les champs de compétence et ignorer que le fédéral avec les investisseurs étrangers sont les principaux responsables du problème du logement.

Les logements libres m'inquiètent moins que les déclarations de M. Sullivan, à Genève. Est-ce que les Québécois perdront le peu de propriété qui leur reste? Est-ce que les menaces de M. Sullivan correspondent à une future tentative de renverser illégalement le gouvernement? Cela n'a plus d'importance pour notre gogauche qui nous démontre qui la manipule... les jeux s'éclaircissent.

Jean SIMONEAU
écrivain
Montréal, février 1978.

Le Livre vert et l'enseignement de la géométrie

Au moment des discussions autour du Livre vert, la présente s'adresse à tous les parents décontenancés de ne plus rien comprendre aux mathématiques qu'apprennent leurs enfants. Mais d'abord un fait brutal: la géométrie euclidienne ne s'enseigne presque plus dans les écoles secondaires du Québec. Et il en est ainsi parce que certains réformateurs ont décidé d'autorité que la géométrie déductive est "au-dessus de la moyenne". Comme si le citoyen moyen était incapable de raisonner correctement!

Il ne restait donc plus qu'une solution: garder au programme obligatoire certains énoncés de théorèmes et confiner la géométrie déductive dans des cours optionnels (Géométrie 442 et 452). Aussi rien d'étonnant qu'à l'usage et dans la pratique la géométrie soit de plus en plus négligée, escamotée et reléguée aux ultimes fins de semestres. C'est regrettable et je souhaite que vous n'hésitiez pas, nombreux, à soulever la question dans les réunions organisées à votre intention. Ainsi, sait-on jamais, la vapeur sera peut-être renversée et verrons-nous s'effectuer un retour à une valeur pédagogique ancienne, mais sûre, qui était certes à renouveler mais non à biffer aussi radicalement qu'on l'a fait.

Le sort fait à la géométrie n'est d'ailleurs pas sans similitude avec celui des humanités gréco-latines et je ne peux m'empêcher de me rappeler à ce sujet les récents propos, sur les ondes de Radio-Canada, de deux grands et valeureux vétérans de l'éducation chez nous, Adrien Pouliot et François Hertel. Eh! oui, Adrien Pouliot, le mathématicien et le scientifique, et François Hertel, l'humaniste et le littéraire. Comme cela nous change de l'étroit cloisonnement des disciplines à l'honneur dans notre secondaire réformé tout autant qu'avant le rapport Parent!

Mais l'euphorie de la réforme étant maintenant bien passée, il convient, en faisant le bilan, de se demander si l'on n'aurait pas quelquefois, par mégarde et en voulant bien faire, jeter quand même le bébé avec l'eau sale de son bain. A l'heure du Livre vert, c'est donc à vous, parents, toujours maîtres de logis en éducation, d'interroger les bonniches et, au besoin, de les rappeler à l'ordre et au bon sens.

Jean-Guy YELLE
Longueuil, le 1er février 1978

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année, six mois: $33, trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées **des événements** **des hommes**

Le tiers monde souffre-t-il de sous-développement ou de sous-analyse ?

par

MOHAMED ZIANE

■ Le 1er février 1978, au Collège Ahuntsic, se tenait un colloque sur la coopération des pays industrialisés avec le tiers monde. Au nombre des panelistes, un représentant de l'ACDI, un de SACO, un du SUCO, deux professeurs du Cegep Ahuntsic et M. Mohamed Ziane, avocat de Rabat; professeur de droit. Ce jeune avocat morocain est venu au Canada principalement pour exprimer ses vues sur la coopération des pays nantis avec le tiers monde et on lira ci-après l'essentiel de son exposé au colloque du Collège Ahuntsic.

Existe-t-il des pays sous-développés? ou seulement des sociétés sous-analysées!

L'AMÉRAFRASIE — un terme barbare qui veut grouper trois continents en un seul mot: — l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie — a du mal à partir. Faute de moyens ou manque d'informations? Le phénomène du sous-développement résulte de la nature même de ses données, ou de l'ignorance des causes qui la maintiennent?

Ne vaudrait-il pas mieux, avant même de s'engager dans un quelconque programme de développement, essayer au préalable de faire l'analyse sociopolitique de ces vastes et surpeuplées regions du monde? Au lieu de parler d'actions entreprises, ou d'aide fournie, il serait utile d'attendre que les uns et les autres déclenchent le processus d'analyse d'une de ces nombreuses sociétés sous-évoluées. Car probablement qu'il n'existe pas de meilleur moyen de lutter contre le sous-développement qu'une attaque sérieuse à ses causes profondes que seule une analyse sérieuse et objective est à même de dégager. Il n'y a que par la recherche et l'analyse qu'on finira par connaître les facteurs du sous-développement et les freins au décollage économique. Et il n'y a que l'action directe sur ces facteurs et ces freins qui rendront l'aide du monde industrialisé aux pays en voie de développement efficace.

Cette aide semble prendre de nos jours la nature d'une obligation morale. Mais quelle aide? L'aide n'importe où? N'importe comment? Pour n'importe qui? Et n'importe quand? UNE AIDE. Pourvu qu'elle donne bonne conscience au riche. Qui a pour fonction de le désintéresser de la misère d'autrui et pour vertu de lui donner l'illustion de se sacrifier pour la construction d'un monde meilleur. Ou l'aide rationnelle, réfléchie et efficace. Celle qui, en connaissance de cause, veut mettre l'expérience et la technologie des riches au service des pauvres, leur apportant ainsi les moyens de se réaliser authentiquement.

En effet, l'aide que les masses déshéritées du Tiers Monde espèrent obtenir un jour du Monde Avancé devra contribuer à enrayer les causes et les données du sous-développement. Le sous-développement — susceptibilité mise à part — s'entend ici comme étant les structures sociopolitiques qui entretiennent la misère au lieu de la combattre. Et le Tiers Monde, ces régions du globe, où chaque jour, la majorité de la population devient un peu plus pauvre.

D'aucuns rappelleront que le droit international public existe. Que la terminologie internationale ne permet pas d'exprimer un certain nombre de thèses. Car au nom de l'égalité des États et de leur souveraineté, on finit par ne plus pouvoir s'exprimer et quand par hasard on s'y aventure il convient de ménager les susceptibilités, ce qui oblige à remplacer les mots clairs et précis par d'autres vagues et confus, de manière à rendre la vérité davantage insaisissable.

On comprendra aisément pourquoi, on hésite, à poser le problème en termes d'analyse. Celle-ci se doit d'être sérieuse et précise; elle emploie les concepts qu'il faut et arrive souvent à des conclusions intolérables. On préfère donc le silence rassurant au trouble éventuel des consciences. Personne ne prétend ici rompre avec l'harmonie existante dans le domaine de la coopération internationale; ni détenir la vérité ou vouloir la dévoiler à l'Univers entier et sans frontières. Mais il serait déjà temps qu'une action commune de recherche et d'analyse soit entreprise pour arriver à une meilleure connaissance du phénomène du sous-développement. Et cette action ne peut être que l'oeuvre commune, à laquelle chacun aura la possibilité — le devoir même — d'apporter sa contribution: les experts et les autres.

La majorité des sociétés sous-développées se distingue par l'absence de classes moyennes. Trop faibles pour pouvoir exercer un impact déterminant sur l'évolution des choses, elles sont reléguées au deuxième rang. Par contre la scène est dominée par l'opposition entre les riches et les pauvres. On parle souvent de pays de contrastes. Une évolution vers la création de tendances sociales paroxystiques semble prédominer. Deux catégories sociales antagonistes forment deux types de société bien délimitées et juxtaposées.

Celle économiquement prospère, socialement émancipée et culturellement évoluée tourne le dos à une autre retardée culturellement, socialement archaïque et économiquement misérable. Une avance, l'autre rétrograde. Aucune influence réciproque ne semble exister entre elles, et leur ligne d'évolution ne se croise jamais.

Et la problématique résulte du fait que les pouvoirs publics, dans ces pays sous-développés, n'engagent leurs moyens et n'orientent leurs efforts que pour le premier type de société. Aucun sacrifice n'est ménagé pour maintenir un très haut niveau de vie et atteindre les signes extérieurs de richesse: confort, luxe et oisiveté. Ils semblent davantage occupés à donner de leur pays une image de marque à l'étranger, que du souci d'enrayer la misère.

Cette situation aurait pu paraître normale si la partie évoluée du pays représentait la majorité de la population. Or c'est la société retardée et archaïque qui constitue la majorité écrasante de la nation. L'image globale que donne le Tiers Monde de lui-même est celle de l'incertitude et de la misère. Au milieu de cette misère, des taches de prospérité.

À tel point qu'on est tenté de parler d'un océan de misère parsemé d'îlots de prospérité. La société émancipée évoluée et prospère constitue presque des sortes de petits îlots perdus dans une société de déliquescence.

La même situation se reproduit un peu partout dans l'AMERAFRASIE. Le monde arabe ou latino-américain provoque et déçoit, l'Asie irrite et révolte, alors qu'en Afrique noire le désespoir et la renonciation l'emportent.

L'élégance de la minorité, la somptuosité de certains salons, et la richesse de quelques quartiers cachent la réalité à ceux qui jettent un regard prompt et superficiel.

La masse des dépossédés n'est un souci que pour le maintien de l'ordre et la sauvegarde des intérêts acquis. Dans les rapports officiels de l'administration elle ne figure point. Les ingénieurs et les planificateurs l'écartent des programmes économiques. Elle n'intéresse autrui que dans la mesure où elle constitue un danger pour leur "paisibilité" et leur bonheur.

Pour la prospérité des possédants, un réseau bancaire à la pointe du progrès d'un machinisme complètement automatisé, des lignes téléphoniques directes pour atteindre le Monde Entier. L'électronique est mise au service de leurs Affaires. Ils conçoivent la politique monétaire qui les arrange et un programme d'actions économiques calqué à leur mesure. La santé et l'enseignement répondent, prioritairement, à leurs soucis spécifiques. L'agriculture est mécanisée et les immeubles modernisés.

Mais science, technologie et expérience ne comblent que les bienheureux. Les autres attendent les bienfaiteurs qui répandront aumônes, charités, faveurs et grâces.

Des masses imposantes d'humains vivent en marge du progrès. Ils s'acharnent dans la vie avec des moyens carrément primitifs. Ils ne bénéficient pas des avantages qu'apporte l'électricité et doivent se procurer l'eau dans les fontaines publiques. Ils s'éclairent à la bougie ou à la lampe à huile. Utilisent le charbon ou le bois comme combustible et vivent dans des espaces étriqués, protégés des intempéries par des éléments formés de tôle de bidons ou tonneaux abandonnés, récupérés, et redressés en plaques plates et qui assemblées constituent les murs et le toit de la pièce: d'où le nom de bidonville.

Les plus fortunés dans la misère — l'inégalité existant partout — se payent un toit en goudron protégé de la pluie par du vinyl. Mais personne n'a de sanitaires. Un égout traverse l'espace de terrain qui sépare, tout au long, les rangées d'abris, où se tassent les familles nombreuses organisant leur mode de vie dans des rapports sociaux où le couple ignore l'intimité et l'individu le recueillement.

Mais dans ce monde de ruines et d'impasses les enfants sont heureux et leur visage toujours souriant. C'est que l'étroitesse des locaux les refoule à la rue où, en groupes, ils passent toute leur jeunesse à jouer, innocents et insouciants.

Le bien dire ne dispense pas du bien faire. Alors que faire? Il est presque certain que quand on parle d'aide aux pays sous-développés, le commun des mortels pense automatiquement que celle-ci s'adresse aux déshérités. La vérité semble bien différente, l'effort international apparaît ici comme étant l'action des nations riches à maintenir la minorité dans ses privilèges. Consciemment ou inconsciemment, le résultat est là. Quelle que soit la nature de l'aide fournie elle est canalisée et orientée par les nantis. Alors pourquoi maintenir une aide contestée et par les dépossédés et par les contribuables?

Il serait facile de conclure que dans ce cas la solution au problème du sous-développement ne proviendra jamais des sociétés de consommation et que c'est aux seuls pays concernés d'y remédier.

En fait cette solution utopiste, car elle attribue aux pays pauvres des objectifs au-delà de leurs propres moyens, permet d'ignorer la réalité et l'appel des damnés de la terre. Or, jamais encore l'ignorance n'a servi personne...

Souverainisme et idéal chrétien

par

JEAN MARTUCCI

■ L'abbé Jean Martucci, professeur agrégé à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, bibliste et exégète, et qui signe le billet religieux du samedi dans LE DEVOIR, a présenté à titre individuel un mémoire à la Commission de l'unité nationale lors des audiences que celle-ci a tenues récemment à Montréal. M. Martucci, partisan de la souveraineté-association, dit dans ce texte comment il concilie l'Évangile et son option politique.

Le Canada doit se rendre à l'évidence qu'une partie de sa population actuelle forme un peuple distinct, en a pris conscience et veut être traitée en conséquence. Le Québec a sa langue, sa culture, son histoire et son gouvernement qui n'a jamais été, contrairement à ce qui se passe ailleurs dans les provinces canadiennes, une simple administration locale. Ce peuple, par des voies parfaitement démocratiques qui ont commandé le respect du monde, dit de plus en plus fort sa volonté d'accéder à la souveraineté.

Il n'y a là rien de ridicule, malgré les sarcasmes des adversaires politiques de la souveraineté du Québec. Ce n'est ni un retour à la vie tribale ni l'annonce d'une balkanisation de la planète Terre! C'est tout simplement l'expression structurée, comme il en existe tant d'exemples au vingtième siècle, d'un nationalisme vécu dans l'internationalisme, comme la diversité peut se vivre dans l'unité.

Il n'y a surtout là rien de catastrophique, et j'estime que c'est votre rôle de le faire comprendre à tous ceux qui s'énervent "a mari usque ad mare". C'est tout simplement la fin d'une façon de concevoir l'unité. La souverainisme québécois, c'est le projet d'une union entre deux peuples qui pourrait s'effectuer dans la liberté pour chacun et le respect de l'autre. Au lieu de nous nuire réciproquement dans une maison mal définie où nous nous disputons la distribution des pièces et l'agencement des meubles, il nous est proposé de bâtir côte à côte, avec les matériaux existants et un peu d'imagination créatrice, deux maisons répondant chacune à des besoins différents et assez pratiques pour communiquer entre elles. Je ne vois pas, dès lors, pourquoi les souverainistes du Québec seraient des "people who want to destroy this country" et leur chef de file l'ennemi numéro un de toute entente possible. Que deux projets remplacent enfin les "deux solitudes" que nous sommes me semble parfaitement constructif... à moins qu'on n'ait pas de projet collectif pour soi et qu'on veuille empêcher les autres de réaliser le leur! C'est peut-être là le drame. Votre Commission risque de proposer au Canada anglais de se définir et d'accepter que le Québec, lui, se soit déjà défini.

Votre Commission dit être à la recherche d'une "troisième voie". Si cette "troisième voie" passe quelque part entre le mariage forcé et le rejet mutuel, elle rejoindra étrangement l'idée de souveraineté-association. Que les "deux peuples fondateurs" d'une véritable "confédération" ("Union de plusieurs Etats qui s'associent tout en conservant leur souveraineté" dit "Le petit Robert") parviennent à l'autonomie pour pouvoir ensuite négocier librement leur alliance, c'est sûrement une heureuse "troisième voie" entre la confusion actuelle et l'opposition irrémédiable. Le mouvement "Québec-Canada" ne le sait pas, mais, avec un nom semblable, il pourrait être souverainiste sans difficulté!

Mais si votre "troisième voie" devait chercher à passer entre le statu quo et la souveraineté du Québec, elle ne serait qu'un trompe-l'oeil qui s'avérera impasse à plus long terme. Elle ne serait qu'une consolation dont le Peuple québécois ne voudra pas. Il ne s'agit pas ici d'intransigeance bête ou de tactique de départ dans une négociation. Le Québec a dit assez fort et dira sûrement plus fort qu'il veut être lui-même et maître de lui-même, la main toujours tendue, cependant, à toute collectivité qui veut le respecter et collaborer avec lui. Passer à côté de ce point, ce n'est pas combattre Lévesque, mais ignorer l'histoire de Duplessis à Robert Bourassa lui-même et, face à l'avenir, c'est tout au plus réussir à reculer une échéance.

Évidemment, le machiavélisme des uns et la paresse intellectuelle des autres préfèrent caricaturer le souverainisme québécois. Le premier ministre du Canada et la presse anglaise font semblant d'ignorer la distinction entre "séparatisme" et "souverainisme". C'est une attitude commode pour combattre des adversaires politiques ou flatter les préjugés courants, mais plutôt honteuse de la part de personnes qui ont comme devoir d'éclairer le débat. Même si le concept de souveraineté-association a besoin d'être étoffé et illustré, il est sûrement plus juste pour dire ce qui se passe au Québec que l'idée de "séparatisme" qu'on rend synonyme de rejet, discorde, haine, revanche, isolement et racisme.

Le Canada doit devenir l'union de deux peuples souverains et associés avec tous les changements sociaux, politiques et constitutionnels que cela implique.

Je peux cependant vous surprendre un peu plus en vous disant pourquoi mon engagement chrétien lui-même ne pousse à les vouloir. J'estime même nécessaire de vous le dire parce que les circonstances invitent quelques-uns à identifier fédéralisme et fidélité évangélique et, en contrepartie, souverainisme et indifférence religieuse. Au Québec même, je vois des drapeaux canadiens dans le sanctuaire des églises anglophones, mais à peu près jamais le fleurdelisé dans le sanctuaire des églises francophones. C'est un simple symptôme. Plus en profondeur, nous nous trouvons concrètement devant un monde anglophone où prier pour l'Unité, c'est prier pour que le Québec reste province canadienne, et devant un monde francophone où le nationalisme québécois, contrairement au temps d'Henri Bourassa et du chanoine Lionel Groulx, se développe le plus souvent en dehors des perspectives chrétiennes. J'ai l'impression parfois qu'il suffirait qu'un chef de file fédéraliste un peu influent dénonce le souverainisme comme peu chrétien pour que tout le débat soit faussé, chez les croyants du moins. Et, s'il est une chose que votre Commission doit assurer, c'est que le débat se situe vraiment là où il doit être.

Je me permets de préciser davantage. Pour certains, le fédéralisme est en soi plus chrétien que le souverainisme. De l'idée de Confédération canadienne, ils passent à celle d'unité canadienne, puis à celle d'unité des peuples et au concept de "citoyen du monde" pour déboucher enfin sur l'oecuménisme et le rassemblement de tous les hommes dans la charité du Christ. De l'idée de souveraineté, ils passent à celle de "séparatisme", de séparation, puis de division pour déboucher enfin sur la Tour de Babel. Ils glissent ainsi d'une idée à l'autre, d'un mot à l'autre, comme si tout cela était du même ordre, comme si on pouvait passer de plain-pied d'une de ces réalités à sa voisine. C'est avec des glissements logiques ou sémantiques de ce genre, appelés sophismes dans les bons dictionnaires, que quelqu'un que vous connaissez bien a fini par dire un jour que le souverainisme québécois est "un crime contre l'humanité" ou, version corrigée, "contre l'humanisme". C'est, en bon politicien, faire flèche de tout bois, mais il n'y a pas de meilleure façon de mêler les ordres.

Pour moi, une fédération ou une confédération n'est pas la seule forme possible de fraternité entre deux peuples, ni même nécessairement la meilleure. Ce n'est pas parce qu'il invite à la charité et à la fraternité que l'Évangile est nécessairement fédéraliste. J'ai entendu dire que ces belles vertus pouvaient être absentes de certaines fédérations ou confédérations!

Pour moi, le souverainisme n'a rien de contraire à l'humanisme et, encore moins, à l'Évangile. On a le droit de soutenir, si l'on veut, que la souveraineté du Québec serait une erreur politique, mais il est tout simplement malhonnête d'aller colporter qu'elle serait une erreur morale parce qu'elle pécherait contre la fraternité qui doit unir tous les peuples. La collaboration entre deux peuples souverains est aussi chrétienne que leur confédération sous une seule constitution. Il est même plus chrétien de laisser un peuple s'engager librement dans la voie de la souveraineté que de l'obliger à vivre dans une confédération dont il ne voudrait pas.

Par ailleurs, je n'ai ni la prétention ni la naïveté d'aller affirmer que la souveraineté met automatiquement un peuple sur la voie de la fraternité universelle et de la liberté bien assumée. L'histoire récente des nations ne manque pas d'exemples d'intransigeance et d'intolérance de la part de peuples devenus souverains avec des espoirs de revanche. Aucune option politique ne se déduit directement de l'Évangile et ce serait ravaler celui-ci au niveau d'arme politique que de l'utiliser comme caution d'une tendance particulière.

Mais tout chrétien a le droit et même le devoir de faire de l'Evangile le moteur de ses options politiques. Je sais, quant à moi, que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est la version communautaire, concrète et moderne d'une liberté que Jésus a voulue universelle. Je sais qu'en étant un peuple original et vigoureux, les Québécois peuvent mieux servir l'Amérique du Nord et le monde qu'en jouant toujours perdant le jeu d'un régime fédéral mené, comme il se doit, par la majorité. Et je sais, sur ce point, que le passage "de la servitude au service" a des résonnances bibliques. Je sais que l'interdépendance des peuples et la fraternité universelle des nations, qui traduisent l'amour du prochain au niveau international, ne sont en rien contredites par l'accession d'un peuple à la souveraineté. "Liberté, égalité, fraternité" des peuples suppose même cette souveraineté, et je vois dans cette trilogie bien plus qu'un slogan hérité de la Révolution française. L'idéal évangélique ne postule pas telle ou telle option politique dans l'actuel débat constitutionnel, mais je ne ressens aucune difficulté, loin de là, à concilier en moi l'Evangile et mon option souverainiste. C'est pour cela que je suis prêt à accepter les changements substantiels qui s'imposent.

Je ne représente ici ni l'Eglise catholique ni la Faculté de théologie de l'Université de Montréal. Je souhaite, cependant, que toutes les Eglises du Canada disent un jour clairement que fédéralisme et souverainisme sont également conciliables avec l'Evangile et que seules les conditions de réalisation de l'une ou l'autre option peuvent être plus ou moins conformes à l'idéal chrétien. C'est sur ce dernier point que les Eglises ont à exercer la fonction critique qui est la leur dans la société. L'Eglise du Québec, quant à elle, ne doit pas rester étrangère à une histoire qu'elle a jusqu'ici si fortement influencée et, parfois, hypothéquée. J'espère qu'elle aidera à clarifier les termes du débat, apaiser les passions et combattre les préjugés. Je ne crois pas me tromper en croyant que c'est là justement un des premiers buts de votre Commission.

lettres au DEVOIR

Les écoles ne doivent pas fermer

La CECM annonçait récemment la fermeture de 31 de ses écoles. Bilan: économie de quelques millions...

Bilan un peu court... bilan d'administrateurs! On y a oublié quelques détails: les enfants qui vont voyager un peu plus longtemps, les habitudes d'un peu tout le monde qui vont être modifiées (cercles d'amis, etc.), le quartier qui perd une de ses parties vitales, les gens qui perdent de précieux locaux qu'ils auraient pu, un jour utiliser (si l'école avait été considérée comme une propriété collective plutôt que celle des politiciens petits et grands).

Une décision qui est presque passée inaperçue... enfin... le monde n'est pas très content, mais que faire? La machine est si grosse, si difficile à bouger!

Pourtant à Trinité-des-Monts, dans la région de Rimouski, les parents ont décidé de s'opposer sérieusement à la fermeture de l'école secondaire. Ils occupent et donnent les cours bénévolement à leurs enfants avec l'aide d'un peu tout le monde. La commission scolaire est dans l'embarras, le ministre aussi. Les spécialistes se contredisent: le ministère donne raison à la commission scolaire, les professeurs de l'Université de Rimouski aux parents.

Cinq autres Trinité-des-Monts et les écoles ne fermeront plus au Québec.

Robert CADOTTE,
Michel DESJARDINS,
Claude GINGRAS,
Colette NOEL

Montréal, le 6 février 1978

Que vous reste-t-il après toutes ces années à loyer?

Pensez à tous ces chèques de loyer que vous avez signés. A vouloir votre propre maison, autant la construire en papier. C'est un "pensez-y bien"... Avec notre **Plan d'épargne-logement,** c'est comme si vous posiez, petit à petit, les fondements de votre propre maison tout en profitant de dégrèvements fiscaux intéressants. Futurs propriétaires, voici comment procéder:

Le Plan d'épargne-logement vous permet d'économiser jusqu'à $1,000 par année. Un couple peut épargner jusqu'à $2,000 par année si les deux sont salariés. Voilà qui pourrait éventuellement représenter une épargne jumelée allant jusqu'à $20,000 exemptés de tout impôt. Vous pouvez souscrire vos épargnes à l'un ou à un ensemble de ces trois programmes:

1. **Les dépôts REL** de la Banque Royale vous permettent de retirer des intérêts plus élevés que ceux obtenus d'un dépôt d'épargne ordinaire.

2. **Fonds à revenu:** Par ce choix, vos contributions servent à l'achat d'obligations à rendement élevé, d'instruments de dépôt et d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Géré par des experts, ce fonds a pour but d'augmenter vos revenus tout en cherchant la protection du capital investi ainsi qu'une plus-value modérée.

3. **Fonds composés d'actions:** Ces fonds se destinent à assurer la plus-value à long terme du capital ainsi qu'un revenu raisonnable. Vos contributions sont investies par des experts dans un portefeuille qui se compose principalement d'actions ordinaires canadiennes.

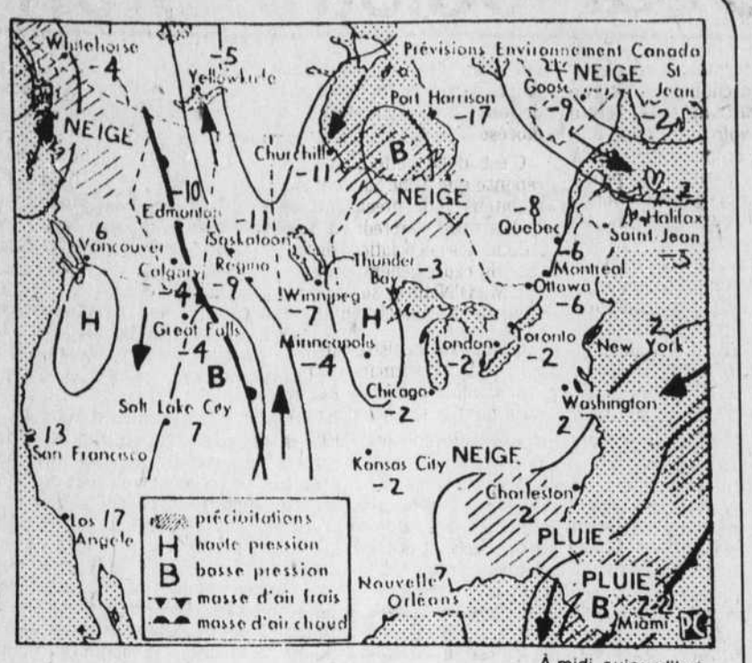
Le directeur de votre succursale saura vous aider à planifier solidement votre épargne. Prenez rendez-vous avec lui dès aujourd'hui. Veuillez noter que le 1er mars est la date limite d'inscription pour fin d'exemptions fiscales seulement.

Posez un geste bien fondé, épargnez grâce au Plan d'épargne-logement.



BANQUE ROYALE
De mieux en mieux dans vos affaires.

la météo



À midi, aujourd'hui

Un faible creux de pression continuera de demeurer sur le sud du Québec au cours des prochaines 48 heures ce qui aura pour effet de maintenir des périodes nuageuses sur l'ensemble de nos régions au cours des prochains jours. Les températures demeureront stables et légèrement sous les normales saisonnières. Les précipitations seront négligeables.

●

Abitibi, Chibougamau, Haute-Mauricie, Lac St-Jean: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum −10 à −12. Aperçu pour samedi: peu de changement.

●

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: nuageux avec éclaircies. Maximum −8. Aperçu pour samedi: ciel variable.

Québec, Trois-Rivières: nuageux avec éclaircies. Maximum −8. Aperçu pour la fin de semaine du carnaval: ciel variable et températures saisonnières.

●

Laurentides, Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige. Maximum −8 à −10. Aperçu pour samedi: ciel variable.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec quelques flocons et vents devenant modérés en fin de journée. Maximum −10 à −12. Aperçu pour samedi: ciel variable.

●

Rimouski, Gaspésie: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Maximum −8 à −10. Aperçu pour samedi: peu de changement.

suites de la première page

ESPIONNAGE

nom de ce policier canadien.

Le gouvernement canadien a donné 48 heures à M. Vartanian pour quitter le pays, et il a fait de même pour trois autres agents "principaux" du réseau, M. Vladimir Souvorov, deuxième secrétaire de l'ambassade, M. Oleg Reztsov, attaché d'ambassade, Mme Vera A. Restsov, employée à la bibliothèque de l'ambassade.

Sept autres personnes, qui auraient occupé des fonctions "accessoires" à l'intérieur du réseau, ont deux semaines pour faire leurs adieux au Canada. Ce sont M. Nicolai Talanov, Anatoly Mikhalin, Vadim Borishpolets, Vladimir Oshkaderov, Yevgenyi Koblov, Gennadi Ivashkevitch, Petr Lillernum. Ce sont tous des employés de l'ambassade soviétique à Ottawa, sauf M. Oshkaderov, traducteur à l'emploi de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, et M. Mikhalin, agent au bureau soviétique du commerce extérieur, à Ottawa.

Jusqu'à cet arrêté d'expulsion, 64 citoyens soviétiques avaient statut diplomatique au Canada. Quoique délicatement, M. Jamieson a bien fait sentir hier que le Canada pourrait réévaluer ses critères pour en admettre autant, avant de consentir au remplacement des expulsés.

Cet incident ne peut qu'amener "un sérieux recul" dans l'évolution des relation du Canada avec l'URSS, a reconnu hier M. Jamieson, tant aux Communes que devant la presse. Le gouvernement n'a cependant pas jugé bon de rappeler son propre ambassadeur à Moscou, comme le lui suggérait hier le leader du Nouveau parti démocratique, M. Edward Broadbent, de dire le ministre, et il vaut peut-être mieux avoir quelqu'un sur place".

Mais M. Jamieson a déjà fait connaître son intention de refuser l'invitation qui lui avait été faite de se rendre en visite officielle en URSS en mars prochain, à la suite de cette affaire.

Si l'Union soviétique renvoie des diplomates canadiens en guise de représailles à l'égard de ces expulsions, elle a été avisée de la possibilité de contre-représailles du côté canadien. "Ce sera un pour un", de dire M. Jamieson. Environ 40 personnes travaillent actuellement à l'ambassade canadienne à Moscou.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est dit convaincu, d'après les renseignements que lui a fournis le Service de sécurité de la GRC, que le réseau ne s'intéressait qu'à "l'opération très restreinte" d'une infiltration de ce Service et qu'il n'était pas impliqué dans d'autres activités d'espionnage. Il aurait cherché à obtenir uniquement des renseignements ayant trait aux méthodes du Service de sécurité, et non des renseignements d'ordre de la stratégie militaire par exemple.

"Le complot a avorté complètement et la sécurité nationale n'a jamais été menacée" a affirmé le ministre à plusieurs reprises.

M. Jamieson n'a pu expliquer très clairement pourquoi la GRC avait décidé de mettre l'opération à jour en janvier, mais a écarté avec le sourire toute possibilité que ce soit pour réhabiliter son image fatiguée, auprès de la population canadienne. "Ils ont sans doute constaté qu'ils savaient tout ce qu'ils avaient à savoir, et que leur surveillance ne pouvait leur en apprendre plus", a-t-il dit.

C'est le correspondant du Edmonton Journal à la tribune de la presse parlementaire à Ottawa qui, profitant d'une fuite, a publié les premières précisions sur cette affaire hier.

M. Jamieson l'a confirmée aux Communes par voie de déclaration ministérielle, au milieu de l'après-midi. Mais le gouvernement n'a visiblement pas été pris par surprise, ayant cette fois décidé de la publiciser largement. On a remis une abondante documentation à la presse, y compris des photos des gadgets d'espionnage et des points de rencontres secrètes à Ottawa, et on a tenu une conférence de presse spéciale en fin d'après-midi.

Les leaders des différents partis d'opposition ont eu droit à une séance d'information particulière, avant la déclaration du ministre aux Communes, et les députés ont pu longuement interroger le ministre par la suite, en Chambre.

Dûment renseignés, les trois chefs de partis ont tenu à entretenir le Parlement de leurs sentiments à l'égard de cette affaire.

Le leader conservateur, M. Joseph Clark, a fait remarquer que la "détente" actuelle entre l'Est et l'Ouest apparaît au mieux comme une détente "limitée", à la lumière de ces événements. A cause de sa participation à des organismes comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) ou l'Organisation de la défense nord-américaine (NORAD), le Canada demeure une "cible de choix" pour des activités d'espionnage, a-t-il constaté.

M. Edward Broadbent, le leader du NPD, a pour sa part dénoncé les activités d'espionnage "mauvaises en principe et en pratique, et particulièrement odieuses quand un pays les exerce contre son voisin." L'incident, a-t-il ajouté, "démontre combien la route reste longue avant l'établissement de relations civilisées entre les états."

Au nom du Crédit social du Canada, c'est le député de Bellechasse, M. Adrien Lambert, qui a commenté cette affaire qui l'a "bouleversé en tant que Canadien." Il a rappelé l'affaire Gouzenko et a souhaité que celle-ci, largement publicisée, serve à l'information et à l'éducation civique des jeunes citoyens.

Les trois porte-parole ont unanimement loué le comportement de la Gendarmerie, qui venait de démontrer encore une fois qu'elle sait toujours attraper son homme, comme le veut la légende des "tuniques rouges". On a abondamment souligné son professionnalisme et son efficacité, aux applaudissements de la majorité des députés présents.

JÉRÔME CHOQUETTE

selon laquelle M. Choquette aurait parlé à une autre personne que M. Maurice Saint-Pierre.

M. Choquette a admis qu'il avait eu de fréquentes communications avec M. Hervé Patenaude, détaché de la SQ pour être affecté à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé (USECO). Cette unité se composait de policiers de la GRC, du SPCUM et de la SQ et préparait la preuve à l'intention de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO). Le témoin a maintenu qu'il avait la conviction d'avoir communiqué avec M. Saint-Pierre au sujet de la plainte de l'APLQ.

Il a aussi admis qu'il avait, récemment, retrouvé les originaux du télégramme et de la lettre de l'APLQ dans son dossier personnel sur le projet de loi 51. Il s'agit d'un projet de loi attribuant à la CECO des pouvoirs étendus d'enquête sur le crime organisé et sur l'activité subversive, séditieuse ou terroriste. Le projet de loi permettait même aux policiers de perquisitionner sans mandat dans des situations d'urgence. Or, justement, l'APLQ fait allusion à cette loi dans sa lettre au ministre de la Justice.

M. Maurice Saint-Pierre a créé une certaine surprise lorsqu'il a révélé à la commission d'enquête qu'il avait déjà interdit une opération d'infiltration dans une cellule terroriste de la région de Québec parce qu'elle aurait conduit l'agent infiltré à poser des bombes afin de s'accréditer auprès des terroristes. Le témoin n'a pas précisé en audience publique quand et comment cette opération policière s'est déroulée.

D'autre part, le commissaire Jean Keable, prenant note des réactions du solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, dans les journaux, a rappelé à son interlocuteur fédéral que les déclarations à la presse ne le dispensaient pas de son obligation égale de répondre aux sub poena.

La Presse Canadienne rapportait hier que le solliciteur général du Canada déterminerait, avant de répondre aux requêtes du commissaire Jean Keable, la pertinence des sub poena, compte tenu du mandat de la commission d'enquête, et attendrait le jugement de la Cour d'appel du Québec.

Le commissaire Jean Keable a ordonné au solliciteur général de comparaître personnellement le 14 février s'il n'a pas l'intention de déposer les documents demandés ou d'invoquer le secret d'État par un affidavit.

LA ROBIN HOOD

des pouvoirs qui sont les vôtres, le processus judiciaire menant à un nouveau procès dans le cas qui nous occupe, vu que le juge en question n'a pas cru bon de se récuser de ce procès, malgré ses liens antérieurs avec une agence de sécurité", écrit M. L'Heureux.

La Couronne a récemment indiqué qu'elle envisageait d'en appeler du verdict de non-culpabilité rendu le 1er février contre deux des gardes de la Robin Hood. Elle n'a toutefois jamais précisé les bases de l'argumentation qu'elle entend développer au niveau d'un éventuel appel.

L'adresse au jury prononcée par le juge Reeves, qui a duré six heures, pourrait peut-être constituer la base technique de cet appel, croit-on à la CSN. A cette occasion, le magistrat doit s'en tenir à l'exposé des règles de droit.

Lors de son long exposé, le magistrat a notamment souligné que, devant des intrus qu'ils avaient sommé de se retirer, les gardiens de sécurité n'étaient pas dans l'obligation de retraiter et qu'aussi longtemps que la cour de l'usine, envahie par une quinzaine d'hommes, n'avait pas été évacuée, leur devoir semblait être de rester à leur poste pour accomplir la tâche qui était la leur à ce moment-là.

Le vice-président de la CSN conclut ainsi sa lettre: "Nous vous adressons cette requête pour un nouveau procès parce que nous sommes convaincus que vous avez à coeur que non seulement justice soit rendue, mais que sa crédibilité soit au-dessus de tout soupçon."

M. L'Heureux cite alors une vieille règle de droit anflo-saxon, inspiré du livre *The New Despotism*, publié en 1929 par Lord Hewart: "Justice should not only be done but should manifestly and undoubtedly be seen to be done."

LA CUM

gagnée. L'horaire de travail, qui était au coeur du débat, leur est parfaitement acceptable puisqu'il s'agit de la formule 4-3 modifiée. Les modalités d'application assurent une grande flexibilité et il n'y aura pas d'équipe fixe pour la nuit.

La Fraternité des policiers a obtenu en plus les hausses de salaires de 7% qu'elle demandait pour 1978 et 1979. Elle a dû faire certains compromis qui ne semblent pas être très douloureux en ce qui concerne la formule d'indexation et l'entrée en vigueur de l'horaire 21-14-35 aura lieu le 24 septembre plutôt que le 30 avril comme elle le demandait.

En revanche, la CUM qui se disait incapable financièrement d'accorder la formule 4-3 en 1978 devra le faire à compter de septembre prochain.

En plus de calculer le coût de cette nouvelle façon de travailler, la CUM doit aussi évaluer quelles en seront les répercussions sur le service. On se rappelle qu'au début du conflit la CUM soutenait qu'il lui faudrait 500 policiers de plus pour mettre la formule 4-3 en application. Il ne semble pas question d'embaucher de nouveaux policiers maintenant.

Du côté de la Fraternité, il y aura une assemblée générale des membres au début de la semaine prochaine pour les informer du contenu du rapport des conciliateurs. On sait que mercredi soir les délégués syndicaux ont donné leur accord, ce qui est une assurance presque absolue que l'assemblée donnera également son appui.

Ce n'est que jeudi prochain toutefois que les policiers voteront sur la solution proposée.

Comme on le sait déjà, les policiers sont à leur travail régulier de telle sorte que les banques et caisses populaires pourront offrir à leurs clients un service aux heures coutumières.

BEYROUTH

pendant toute la guerre du Liban, le front le plus chaud. Selon des habitants de ce secteur, les tirs d'artillerie lourde se sont succédés autour de cet important carrefour routier pendant toute la journée.

Les "Tigres" du parti libéral national de l'ancien président Camille Chamoun ont lancé des attaques-surprises contre des positions syriennes, le long des trois kilomètres de la "ligne verte" qui sépare le secteur chrétien et musulman de Beyrouth.

Les Syriens ont riposté en bombardant au mortier et à la roquette le siège du parti, à partir de la "Tour Rizk", relais de télévision de Beyrouth-est.

Dans les quartiers chrétiens de banlieue (Ain Remmaneh et Furn El Chebbak) ainsi qu'à Achrafieh, place forte chrétienne de Beyrouth, les habitants ont retrouvé l'atmosphère oubliée depuis la fin de la guerre: descente aux abris, rues désertes, magasins et écoles fermés.

La radio phalangiste a lancé des appels incessants aux donneurs de sang. Un médecin d'un des hôpitaux de l'est de Beyrouth, les traits tirés, déclarait avoir vu arriver 24 nouveaux blessés, dont certains grièvement, dans la matinée.

Interrogé sur l'éventualité d'un cessez-le-feu, alors que les combats ont déjà fait mardi et mercredi plus de 50 morts, M. Chamoun, dirigeant du "Front libanais" (chrétiens) a déclaré qu'on ne pouvait prévoir ce qui allait se passer.

Tentant d'expliquer ces combats, M. Chamoun a déclaré: "Lorsque les Syriens sont arrivés au Liban, c'était pour assurer la loi et l'ordre. Mais ensuite, ils se sont conduits comme une armée d'occupation".

De source chrétienne digne de foi, on annonçait que les Syriens auraient demandé de reprendre la caserne de Fayyadiyeh. "Pourquoi obéirions-nous à cet ordre? Disait un des responsables du front libanais. "Qui combat qui, ici? Du pays de qui s'agit-il? Du nôtre ou du leur?" Le commandant de la caserne de Fayyadiyeh est le colonel Antoine Barakat, qui fut le chef d'une faction chrétienne issue de la scission de l'armée pendant la guerre civile.

Les conséquences des combats à Beyrouth Est ont commencé à avoir des répercussions à l'ouest où l'animation est réduite. Les quotidiens de Beyrouth-Ouest n'ont pu soumettre leurs informations au censeur dont les locaux se trouvent à l'est et ont paru hier avec de nombreux détails sur les événements. Le trafic entre les deux secteurs de Beyrouth est presque nul.

D'après M. Abou Arz, dirigeant de l'organisation "Gardiens du cèdres", les forces chrétiennes combattent également les Syriens à Sinn El Fil et Jisr Al-Pasha. Parlant de la force de dissuasion, M. Abou Arz a ajouté: "Ils sont une force d'occupation et leurs actions ces derniers jours ont créé une situation extrêmement dangereuse. Nous lançons un appel à tous les pays pour qu'ils contribuent au retrait des occupants syriens et évitent que leurs actes aient de graves conséquences."

Selon M. Abou Arz, les responsables des affrontements de ces derniers jours sont les troupes syriennes qui ont renforcé leur présence dans la capitale ce week-end à la suite de plusieurs attentats.

L'hostilité à l'égard des Syriens était particulièrent sensible dans les quartiers chrétiens, surtout après l'attaque la veille, du siège du Parti libéral national par des éléments syriens et le bombardement de quartiers résidentiels.

Une délégation libanaise, composée de MM. Suleiman Frangié, ancien président, Fouad Boutros, ministre de la Défense, et du colonel Sami Al-Khatib, commandant de la focre de dissuasion au Liban, s'est rendue à Damas pour tenter de trouver le moyen d'endiguer les combats.

L'ouest de Beyrouth était calme, mais les habitants sont restés chez eux dans la mesure du possible, craignant des incidents.

Ces mêmes craintes semblaient régner également au sein des forces syriennes. Les habitants du port de Saida, dans le sud, rapportaient que les soldats syriens creusaient des tranchées aux abords de la ville, près de leurs contrôles de sécurité.

Le long de la frontière avec Israël, des coups de feu sporadiques ont été échangés. A Kleya et Marjayoun, les éléments chrétiens se sont retranchés également et ont échangé des coups de feu avec les forces palestino-progressistes basées à Khiam et Arnoun. En privé, les dirigeants palestiniens exprimaient la crainte qu'Israël ne profite de la situation pour attaquer des bases palestiniennes.

Choquette à la commission Keable

Une police fusionnée menace la démocratie

par Alain Duhamel

Profitant de son témoignage à la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, M. Jérôme Choquette, ancien ministre de la Justice du Québec, a déclaré que l'unification de tous les corps de police constituerait une menace à la démocratie.

"Ce serait la plus grande erreur politique a dit M. Choquette". Il vaut mieux vivre avec la discordance qu'avec un seul corps de police".

En cas de grève générale des policiers, l'armée canadienne constituerait le dernier rempart et, selon M. Choquette, la situation politique au Québec ne se prête guère à ce genre d'intervention.

L'ancien ministre de la Justice a été amené à faire ce commentaire alors qu'il relatait l'expérience de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé (USECO) où trois corps de police, la GRC, le SPCUM et la SQ, avaient constitué un seul groupe dans le but de lutter contre le crime organisé.

Bien qu'il ait eu l'impression en 1972 que les trois corps de police collaboraient à l'intérieur de l'USECO, la rivalité entre les corps de police s'est maintenue et des conflits ont surgi sur les méthodes d'enquête au point de compromettre l'USECO elle-même.

"Il faut aussi comprendre la mentalité policière qui est assez secrète", a dit M. Choquette. "Pour le policier, le renseignement, s'est son capital. Aussi, les corps de police sont-ils peu enclins à échapper entre eux des renseignements, comme l'ont démontré de nombreux témoignages aux audiences publiques de la Commission d'enquête sur des opérations en territoire québécois.

M. Choquette a aussi relaté une autre occasion où tous les corps de police se sont trouvés sous la tutelle du directeur de la SQ. Il s'agit de la crise d'octobre 1970, durant laquelle le gouvernement a affecté tous les efforts vers la solution de cette crise". En janvier 1971, cette tutelle a pris fin, les événements ne justifient plus cette mesure d'exception.

Un Westerner déplore à Vancouver le triste sort des Canadiens français

VANCOUVER (PC) — Le président des Westerners for Canadian Unity a souligné à la Commission sur l'unité canadienne, hier, que les anglophones du Québec étaient beaucoup mieux traités que les francophones du reste du Canada.

M. Douglas Brown a fait remarquer que les anglophones québécois pouvaient recevoir l'enseignement dans leur langue, se servir de l'anglais comme langue principale et correspondre en anglais avec divers niveaux de gouvernements. Mais, a-t-il ajouté, les francophones ont été privés de la plupart de ces droits à l'extérieur du Québec.

"L'histoire n'a pas été juste à l'égard de l'une des deux races fondatrices", a-t-il noté.

Tout Canadien, selon lui, devrait pouvoir s'adresser au gouvernement fédéral dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, ce qui n'a pas toujours été le cas hors du Québec.

Dans un autre mémoire, M. Chuck Connaghan, président de Group Without A Name, a soutenu que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'avait pas brisé les aspirations des Canadiens français et qu'il n'était pas sûr que des modifications qu'on y apparterait pourraient régler lesproblèmes du pays.

M. Bruce Howard, président de Canada United, a pour sa part recommandé la création d'un organisme national qui serait chargé de superviser l'enseignement au pays, du point de vue de l'identité canadienne. M. Howard a signalé que la plupart des manuels scolaires canadiens provenaient des États-Unis et qu'ils reflétaient le point de vue américain.

Le président du Vancouver Board of Trade, M. R. G. Rogers, a réclamé par ailleurs la préparation d'une étude sur les conséquences économiques de l'éventuelle séparation du Québec. Cette étude pourrait selon lui convaincre les Québécois qu'il vaut mieux pour eux demeurer au sein de la Confédération.

Deux associations francophones de la Colombie-Britannique ont également présenté des mémoires, presque totalement rédigés en français. Il s'agit de la Fédération de la jeunesse colombienne et de la Fédération des Franco-Colombiens.

Le président de la première, M. Séverin Gaudet, a déclaré qu'il y avait peu de choses à ajouter au débat sur l'unité canadienne. Tout ce que la commission peut faire, a-t-il dit, est "de finalement reconnaître nos droits comme Canadiens français". Car c'est seulement lorsque les Canadiens français se sentiront chez eux dans n'importe quelle province que "nous serons en mesure de nous asseoir ensemble et de discuter de l'unité canadienne", affirme-t-il.

M. Gaudet s'est dit "déçu, découragé et ignoré", comme Franco-Colombien, parce qu'on le privait de ses droits fondamentaux, dont celui "d'être respecté dans ce pays comme Canadien français."

coration. Nous apprécierions beaucoup ce genre d'aide maintenant".

Enfin, tandis que les témoignages de condoléances continuent à affluer auprès de la famille du défunt, les enquêteurs continuent à accumuler différents indices qui, espèrent-ils, pourraient les conduire assez rapidement vers les trois meurtriers.

Rappelons que M. Roy, âgé de 38 ans, laisse dans le deuil son épouse et deux enfants. La dépouille mortelle est exposée au 11,813 est, rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles, et les funérailles auront lieu samedi matin.

Dernière heure

BEYROUTH (AP) — Le commandant des forces syriennes a mis fin hier soir à trois jours de combats intenses en ordonnant à ses troupes de cesser leurs attaques contre les réguliers libanais et les milices chrétiennes.

L'ordre du général Ali Aslan indique que les soldats de la force de paix syrienne ne devront plus tirer que pour se défendre. Cet ordre fait suite à des cannonades intensives des quartiers chrétiens de Beyrouth.

Les représentants syriens et libanais continuent pendant ce temps, à Damas, à négocier un cessez-le-feu complet.

PÉNITENCIERS

des pénitenciers, M. Jean Lajoie, a nié des informations lancées hier par un quotidien anglophone de Montréal à l'effet que les autorités ou les enquêteurs sur le meurtre de M. Roy aient approché des détenus de l'Institution Archambault pour négocier des remises de peines en échange de renseignements sur les assaillants. "D'ailleurs, devait-il renchérir, voilà quatre ans que je suis ici et je n'ai jamais eu connaissance d'une telle procédure".

Interrogé ensuite sur la situation prévalant hier dans ce pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines, M. Lajoie a déclaré au DEVOIR que celle-ci était normale partout, sauf dans les ateliers. "Les activités sont normales, les récréations et les visites se poursuivent comme à l'ordinaire. Aux ateliers cependant, le travail a cessé, c'est comme un dimanche", d'expliquer M. Lajoie. C'est à ce niveau, semble-t-il, que la disparition de M. Roy cause le plus de désorganisation. Rappelons qu'à la suite du meurtre de M. Roy, mardi soir, tous les prisonniers de cette institution avaient été confinés à leurs cellules pour l'avant-midi mercredi.

De son côté, mis au courant de l'appel anonyme au quotidien torontois, le directeur du Service canadien des pénitenciers pour la région du Québec, M. Michel Le Corre, a révélé que ce communiqué ne semblait pas trop au courant de la réalité, puisqu'au moins 90% des recommandations du sous-comité des Communes sur les prisons étaient en application et qu'elles avaient toutes été rendues publiques ou étaient sur le point de l'être incessamment.

M. Le Corre a par ailleurs confirmé que certaines ententes avaient été conclues dans le passé avec des détenus. "Nous avons eu certains cas antérieurement où nous avons tenu compte de la bonne colla-

DEUX STYLES

Suite de la page 2

pourraient cacher la pierre philosophale, telle celle de "la dualité canadienne et les disparités régionales", etc.

Ce langage, qui n'est pas de nature à soulever les foules et dont il a peine à se départir, lui nuit un peu quand il ressent le besoin de s'enflammer et de faire vibrer son auditoire. Car voilà un vocabulaire qui n'admet guère l'émotion: il est blanc, mais il sent l'eau de Javel.

Il est cependant indéniable l'expérience de M. Garneau comme chef de cabinet, puis comme député et comme ministre, ainsi que le laisse transparaître son discours, a l'effet de rassurer des militants qui s'inquiètent du passage "improvisé" de son rival du journalisme à la politique active.

■

En somme, les deux aspirants au leadership libéral sont peu comparables quant à leur style respectif et à l'image qu'ils veulent projeter. Ils ont cependant en commun le feu sacré et chacun a décidé, à sa manière, de risquer gros dans cette campagne.

M. Ryan a dû renoncer à sa carrière d'éditorialiste. Quant à M. Garneau, il a fait le pari que les militants de la base ne l'identifieraient plus à l'équipe de Robert Bourassa qui a entraîné le parti dans la défaite il y a quinze mois.

Au plan du parti même — où se passeront les "vraies choses" d'ici cinq semaines, le travail entrepris par M. Garneau consiste en première ligne à consolider la base militante, tandis que l'objectif premier de M. Ryan à cet égard — et le succès de l'opération sera sans doute décisif sur l'élection du prochain chef, est plutôt d'élargir la base militante actuelle et d'amener de nouveaux membres au parti.

Quoi qu'il en soit, l'entreprise publicitaire en faveur d'un parti que représente toute course au leadership aura, en l'occurrence, pour effet essentiel de renforcer la position du parti libéral comme opposition officielle... si l'ensemble du parti accepte de se rallier au gagnant.

au fil des mots

LE NURSING (1)

par Louis-Paul Béguin

M. Louis-Martin Tard, de l'Université de Montréal (direction des Communications) m'a fait parvenir un dossier fort bien structuré sur un mot qui a fait l'objet de polémiques et de moult réactions horrifiées; le mot "nursing".

Je crois qu'il est de mon devoir de donner aux lecteurs du DEVOIR "l'essence" même de ce dossier, de cette étude plutôt, et d'en profiter pour en tirer des conclusions peut-être personnelles, mais qui pourront permettre aux intéressés d'arriver à une entente satisfaisante sur ce fameux mot anglais (et français).

C'est le latin qui a donné au français le mot *nourrice*. Il y eut un moment un mot qui ne fut qu'une étoile filante dans le ciel pur du vocabulaire français, la *nourricerie*. L'anglais emprunta *nourrice* et *nourricerie* et en fit, pour son usage et d'une façon permanente, les mots *nurse* et *nursery*. Voilà pourquoi le mot nurse, en anglais, quand il passa en français, revenant de son voyage en anglophonie, ne signifie que: bonne d'enfant en bas âge, ou gouvernante. Un peu snob, la nursery est la chambre de bébé.

L'anglais nursing signifie en fait plusieurs choses: 1) soins infirmiers; 2) la profession d'infirmier, c'est-à-dire de ceux qui donnent des soins aux malades, soit en milieu hospitalier, soit à domicile; 3) les "sciences infirmières" qui sont les méthodes et les techniques propres à cette spécialité.

Le mot *infirmier* désigne la personne qui, ayant suivi des études professionnelles de base, est apte et habilitée à assumer la responsabilité de l'ensemble des soins infirmiers que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie et les soins aux malades (définition du Grand conseil de l'Association internationale des infirmières). J.C. SOURNIA, dont les ouvrages dans le domaine de la santé et de la médecine font autorité, déclara en 1974: *NURSING Terme imprécis en anglais. Dire soins infirmiers. Au Québec, technique, science infirmière.* En effet l'expression *sciences infirmières* ne semble pas utilisée en France. Ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons l'employer si ce terme est utile. D'ailleurs le *Comité d'étude des termes médicaux français* déclare: Alignons-nous sur nos confrères canadiens: *nurse: infirmière, Head-nurse, infirmière chef; graduate nurse, infirmière diplômée; Nursing: soins, soins infirmiers ou sciences infirmières: Nursing department, service infirmier; Nursing unit: unité de soins.* Nous retrouvons ces définitions dans le glossaire en question qui fut réalisé par le *Comité d'études des termes de médecine*, au Québec, et dont l'avant-propos est signé par le secrétaire général, M. Jacques Boulay, qui déclara qu'on peut constater "à quel point le vocabulaire des soins infirmiers que nous avons proposé est capable de décrire la réalité nord-américaine d'une façon adéquate".

C'est à M. Robert Dubuc, le terminologue bien connu, que M. Boulay confiait cette impression. Ainsi, tout le monde semblait d'accord: *soins infirmiers, sciences infirmières* étaient les équivalents de "nursing", selon le contexte. M. Pierre Beaudry avec la verve qu'on lui connaît (on s'ennuie de vous M'sieu Beaudry), dénonçait en juin 1974 l'emploi du mot nursing dans l'appellation *Faculté de nursing*, suggérant l'expression *"soins infirmiers"*. La grammairienne de l'Université de Montréal, Madame Madeleine Sauvé optait en octobre 1975 pour *sciences infirmières*. L'affaire se corsait. Je réserve la suite pour demain, préférant m'arrêter, comme tout bon conteur d'histoire, sur ce suspense.

Le fédéral n'accepte de discuter que de câblodistribution

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Même si, pour le plus grand amusement du public, les ministres Jeanne Sauvé et Louis O'Neill se font régulièrement les yeux doux et usent, de missives en missives, des plus suaves civilités l'un evers l'autre, il semble qu'ils aient concrètement de plus en plus de difficultés à entreprendre de véritables negociations sur l'épineux dossier des communications.

Ainsi et pendant que M. O'Neill réclamait hier à Québec que ces négociations soient entreprises sans délai dans le cadre du protocole d'entente qu'il a suggéré en décembre dernier, Mme Sauvé faisait savoir, d'Ottawa, qu'elle ne pouvait accepter ce protocole et souhaitait plutôt des discussions de portée limitée sur le seul sujet de la câblo-distribution.

"Nous souhaitons que des discussions soient entreprises avec le Québec comme nous avons pu le faire avec d'autres administrations sur la règlementation de la câblodistribution. Je suggèrerais cependant que ces discussions... ne procèdent pas au départ d'un projet d'entente comme celui que vous n'avez proposé... mais plutôt que nous demandions à nos fonctionnaires d'inventorier de façon purement exploratoire des formules possibles de partage", de dire Mme Sauvé dans une lettre qu'elle a adressée mercredi à son homologue provincial et qu'elle a rendu publique hier.

Le ministre précise cependant que ces discussions entre fonctionnaires, qu'elle souhaite voir débuter dans l'immédiat, ne sauraient "engager nos gouvernements respectifs" quant à l'approbation éventuelle de l'une autre l'autre des hypothèses de solution qu'ils auront élaborées ensemble.

De son côté, M. O'Neill, qui n'avait pas encore reçu cette dernière lettre de son homologue fédéral, donnait à Québec une conférence de presse pour se plaindre de l'attitude d'Ottawa dans tout ce dossier et indiquer quelles seraient, s'il en avait le pouvoir, les positions qu'adopterait le Québec vis-à-vis certaines questions d'actualité relatives à ce secteur.

Ainsi, le ministre québécois, dont on se sait trop s'il s'agit là de sa dernière conférence de presse à titre de responsable des Communications puisque la rumeur le désigne comme l'un de ceux qui seront touchés par le prochain remaniement ministériel, s'est à nouveau "surpris" que le gouvernement central refuse d'entreprendre avec le Québec des discussions qui visent, selon lui, à dégager un certain nombre d'arrangements administratifs en matière de communications puisque la Cour suprême vient d'y affirmer la juridiction fédérale.

On se souviendra qu'à la suite de ce jugement, qui mettait un terme à la guérilla juridique de la câblodistribution, M. O'Neill avait proposé à son homologue fédéral un protocole d'entente en six points qui reconnaissait la compétence du gouvernement canadien mais qui confiait l'administration concrète de cette compétence au gouvernement québécois.

Ce protocole touchait les entreprises de câblodistribution, les sociétés de télécommunications, les médias électroniques y compris Radio-Canada ainsi que Bell Canada et donnait partout un pouvoir de contrôle et de surveillance à la Régie des services publics du Québec.

Une dizaine de jours plus tard, Mme Sauvé se réjouissait, dans une lettre à M. O'Neill, de la bonne volonté de ce dernier mais lui disait, en des termes particulièrement bien choisis, qu'Ottawa ne pouvait accepter cette façon de voir les choses.

"Vous comprendrez qu'à l'analyse, le projet de protocole que vous m'avez soumis m'apparaît comme un moyen d'obtenir l'exeat que vous sollicitez pour pénétrer dans un champ de compétence que le jugement de la Cour suprême attribue au gouvernement fédéral", affirmait-elle alors.

Le Petit Robert donne cette définition, terriblement pertinente dans ce cas-ci, du mot "exeat": "Autorisation donnée à un clerc, par son ordinaire, d'exercer les fonctions de son ministère dans un autre diocèse".

C'est donc cette première réponse que Mme Sauvé vient maintenant de préciser dans sa lettre de mercredi en souhaitant des négociations en dehors du cadre général proposé par M. O'Neill et sur le seul point de la câblodistribution.

Quant au ministre québécois, qui réaffirmait encore hier combien il était nécessaire pour le Québec d'acquérir une quelconque autorité sur l'ensemble du secteur des communications, il n'a pu commenter la dernière proposition de son vis-à-vis fédéral, ayant quitté la capitale à destination des Trois-Rivières, où se tient un important caucus de son parti.

M. O'Neill devait par ailleurs profiter de cette conférence de presse pour traiter brièvement de quelques questions d'actualité dans le secteur des communications.

Ainsi, le gouvernement de Québec n'interviendra pas directement devant le CRTC quant à la dernière demande de hausse des tarifs de la société Bell Canada mais supportera techniquement tout groupe de consommateurs québécois désireux de le faire.

De plus, la Régie des services publics, s'opposerait, si elle en avait le pouvoir à l'acquisition appréhendée par Baton Broadcasting, de Toronto, de la compagnie Multiple Access, propriétaire du canal 12 CFCF à Montréal.

Enfin, le ministre estime que le bill C-24, qui remplace le projet initial de Mme Sauvé et qui portait le numéro C-43, est tout aussi inacceptable que le premier puisqu'il ne reconnait aucune compétence concrète des provinces en matière de communications.

Il a toutefois admis que ce projet de loi devra être adopté par les Communes s'il veut en arriver aux arrangements administratifs qu'il souhaite.

Les provinces sont conviées à une manifestation de solidarité nationale

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — C'est à une démonstration de solidarité nationale que sont conviés la semaine prochaine à Ottawa les premiers ministres des provinces canadiennes à l'occasion de la conférence sur la planification à moyen terme de l'économie.

Du côté fédéral, on compte voir les dix provinces faire front commun avec le premier ministre Trudeau pour déterminer les moyens de relance de l'économie, sans qu'on assiste, comme c'est invariablement le cas lors de telles rencontres, aux tensions entre Ottawa et les gouvernements provinciaux, les régions riches et les régions pauvres ou les provinces productrices et consommatrices d'énergie.

La conférence aura lieu lundi, mardi et mercredi et ne sera pas, comme à l'accoutumée, tenue à huis clos; Radio-Canada diffusera de larges tranches des délibérations.

En rendant public l'ordre du jour, hier, les responsables de la conférence au bureau du premier ministre ont également confirmé le rôle spécial des participants par rapport aux différentes questions qui seront étudiées.

Ainsi le Québec, qui a récemment adopté une législation interdisant notamment l'embauche de briseurs de grève, sera chargé de l'exposé sur la question des relations de travail. C'est le premier ministre Lévesque ou le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, qui fera part de la position du gouvernement québécois à cet égard.

Le premier ministre de Colombie-Britannique, M. W.R. Bennett, pilotera les délibérations sur le secteur public; le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, la réglementation gouvernementale de l'économie; le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, les politiques commerciales; le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, l'énergie; le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, les mines; le premier ministre d'Alberta, M. Peter Lougheed, l'agriculture; le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Alex Campbell, les pêches; le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores, les forêts; et le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Reagan, le tourisme.

Le Nouveau-Brunswick sera en outre chargé du secteur des mines.

Le premier ministre Trudeau, qui présidera la conférence, prononcera pour sa part l'allocution d'ouverture pour tracer les grandes lignes de la conférence. Le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, présentera pour sa part le document "Projections et Objectifs à moyen terme de l'économie canadienne", déposé mercredi aux Communes.

Dans ce document, on prévoit, d'ici à 1981, un taux annuel de croissance de l'économie canadienne de 5.5 pour cent; le taux de chômage doit pour sa part passer de 8.2 pour cents à 5.5 pour cent, tandis que le niveau d'inflation doit tomber à 3.5 pour cent.

On s'attend à ce que les différents gouvernements s'entendent pour restreindre les augmentations salariales dans leur secteur public, de même qu'à assurer que la croissance de leurs dépenses ne dépasse pas celle de la production nationale.

Les gouvernements marqueraient ainsi le pas en faveur du consensus à la restriction que doivent réaliser les principaux agents économiques, selon les auteurs du document, pour assurer la relance dans le cadre de la période d'après les contrôles.

Le ministre fédéral des Finances pourrait pour sa part réitérer sa demande auprès des provinces pour qu'elles accroissent leur déficit pour contribuer à la relance.

Cette semaine aux Communes, M. Chrétien a en effet déclaré que le gouvernement fédéral a déjà injecté $2.5 milliards, en octobre dernier, dans l'économie canadienne et qu'avec un déficit de $8.5 milliards, il ne peut plus faire davantage puisqu'il risquerait d'obtenir les effets contraires.

Célébration du Nouvel An Vietnamien

SAMEDI, 11 FÉVRIER 1978

ORGANISÉE PAR L'UNION DES VIETNAMIENS AU CANADA

À l'occasion de la fête du Têt (Nouvel An Vietnamien), l'Union des Vietnamiens au Canada vous invite à une journée d'exposition et de présentation culturelles le 11 février 1978.

EXPOSITION: produits vietnamiens, exposition culturelle, cuisine vietnamienne, jeux traditionnel du Têt, etc...

Au Grand Auditorium, Université de Montréal
2900 Édouard Montpetit, Montréal
de 4h PM à 6h PM Samedi 11 fév. 1978

Entrée gratuite

SOIRÉE CULTURELLE

au Grand Auditorium, Université de Montréal
2900, Édouard Montpetit, Montréal.

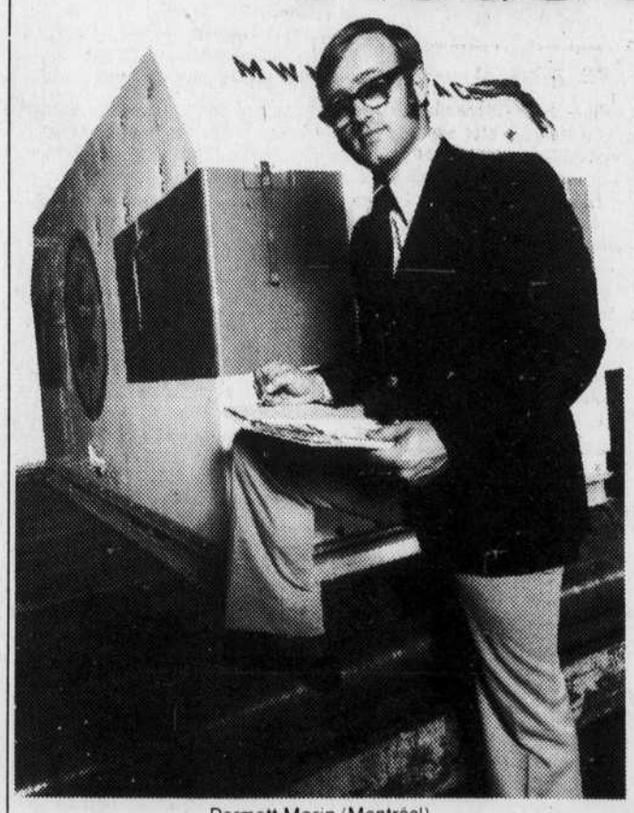
Entrée: **$3.00**

Au programme:

6h00 PM - 7h30 PM: Buffet (Frais selon consommation)
7h30 PM - 11h00 PM: Chants et danses folkloriques, théâtre musical.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter **844-4326**

"Vous prenez le fret au sérieux. Nous aussi!"



Dermott Morin (Montréal)

Nous voulons qu'en pensant expédition vous pensiez à Air Canada Cargo. Nous sommes prêts à prendre vos affaires en main. L'efficacité dans le traitement du fret requiert un travail d'équipe, et votre lien avec notre équipe, c'est le représentant d'Air Canada Cargo.

Nous savons que vous ne voulez pas de promesses en l'air. Vous voulez des faits et du service. Nous sommes prêts à vous les procurer. Dermott Morin et les autres représentants d'Air Canada répartis sur tout son réseau veulent travailler avec vous. Non seulement au Canada mais dans le monde entier. Ce sont tous des professionnels qui peuvent mettre à votre service une équipe hautement qualifiée en matière de fret.

Nous fournissons un service de fret aérien dans tout le Canada, aux États-Unis et aux Antilles. Et nous sommes aussi spécialistes des marchés européens. En fait, grâce à nos liaisons avec les autres compagnies aériennes, nous pouvons acheminer vos envois pratiquement dans le monde entier. Et grâce à notre système d'informatique ACCESS, nous ne les perdons pas de vue une seconde.

Notre personnel vous montrera comment tirer parti du vaste éventail de services mis à votre disposition. Air Canada Cargo comprend Expédair, les Messageries aériennes, le Fret aérien, l'Affrètement et le service Mer-Air.

Faites face efficacement à la concurrence. Les tarifs économiques et le service hors pair d'Air Canada Cargo peuvent contribuer d'une manière significative à augmenter vos bénéfices. Votre représentant d'Air Canada Cargo veut faire affaire avec vous. Tél. 636-7184.

AIR CANADA CARGO

"Vous prenez le fret aérien au sérieux. Nous aussi!"

C'est un fait: Il est parfois payant d'emprunter pour économiser.

Les gens qui savent administrer l'argent reconnaissent qu'il est judicieux d'emprunter pour investir. Il arrive souvent que le rendement de l'investissement fait plus que compenser les intérêts de l'emprunt. Au Trust Royal, nous discuterons avec vous de la possibilité de vous prêter les fonds nécessaires pour souscrire dès maintenant à un régime enregistré d'épargne-retraite.

Le moment est bien choisi pour commencer à investir dans l'avenir. Nous prendrons le temps de vous décrire les régimes que nous avons à vous proposer. Nous discuterons de leur coût et de leur rendement possible. Vous aurez tous les renseignements voulus. Nous savons que les décisions importantes ne se prennent pas à la légère. Passez nous voir. On ne se contentera pas de vous remettre des brochures.

Le Trust Royal

vous en offre plus pour votre argent.

16 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal
Pour renseignements appelez 876-2676

Montréal prévoit dépenser $87 millions pour l'aqueduc

par Claude Turcotte

C'est dans le domaine de l'aqueduc que la ville de Montréal dépensera le plus d'argent au cours des trois prochaines années, c'est-à-dire $87 millions qui serviront à améliorer le traitement de l'eau, mais surtout à rajeunir dans plusieurs secteurs un réseau d'aqueduc vieillissant.

Il faut noter également qu'au cours de la prochaine année, la ville dépensera environ $43.5 millions à cet égard, soit une somme exceptionnellement forte qui s'explique par le fait que certains travaux qui auraient dû être normalement faits cette année, ont été reportés. On consacrera près de $24 millions pour l'aqueduc en 1979/1980 et $19.6 millions l'année subséquente, ce qui peut être considéré comme le montant moyen qui sera investi dans l'aqueduc par la suite.

On a déjà noté que pendant cette période triennale, on réservera $50 millions pour le domaine de l'habitation, mais on peut signaler également des immobilisations de moindre importance dans d'autres secteurs, comme la voirie par exemple qui recevra plus de $35 millions dont la plus grande partie servira au paysage des rues et ruelles pendant les trois prochaines années.

En glanant dans le programme triennal, on se rend compte en outre que la ville dépensera près de $2 millions pour l'achat d'équipement lourd pour le Service des incendies.

Au chapitre de la récréation, la ville se propose d'investir $300,000 pour la construction d'une aréna à Rivière-des-Prairies l'an prochain. Elle réserve $1.5 million pour une aréna en 1980/1981 dans le centre-ville; et $1.7 million pour une aréna dans le nord-ouest en 1978/1979 et $2 millions pour une autre aréna dans le centre-nord au cours des deux prochaines années.

Comme on le savait déjà, ce qui est reconfirmé dans le document, la ville dépensera $230,000 pour l'aménagement d'un terrain de golf à Rivière-des-Prairies l'an prochain, mais rien n'est prévu pour les années ultérieures. C'est le gel.

On prévoit $620,000 pour l'aménagement de courts de tennis éclairés au parc olympique et près de $500,000 pour un terrain de football (soccer) au parc Henri-Julien, en plus de $800,000 pour l'aménagement complet du parc Champdoré et $2 millions pour le réaménagement du parc Jeanne-Mance.

Il y aura peu d'argent pour le service des bibliothèques en 1978/1979, soit seulement $15,000 pour l'aménagement de la bibliothèque centrale. Mais l'année suivante on dépensera $1 million pour la restauration de la bibliothèque qui se trouve dans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve et $1.3 million pour la bibliothèque du district est.

Enfin ce qui peut avoir l'air d'une petite coquetterie, mais qui en réalité est une mesure de sécurité demandée par les employés municipaux de l'entretien, un équipement de surveillance par télévision sera installé dans le tunnel conduisant à la sation de métro du Champ-de-Mars au coût de $55,000.

Ce programme d'immobilisation sera discuté par le conseil municipal dans quelques semaines.

Bâtiment: la CSD propose de créer une commission de négociation

par Louis-Gilles Francoeur

Tous les travailleurs de la construction devraient pouvoir se prononcer sur le décret de la construction et sur la pertinence de déclencher un arrêt de travail en vue de l'améliorer.

C'est que la CSD soutient dans son mémoire adressé au comité de réévaluation des lois de la construction, présidé par M. Gérard Hébert. Ce comité a été formé l'automne dernier par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

Le projet de la CSD rompt carrément avec la philosophie en vigueur jusqu'ici dans l'industrie de la construction. En effet, depuis 1973, la centrale qui représente la majorité des travailleurs de la construction a le droit exclusif de négocier et de déclencher un arrêt de travail au nom de tous les autres employés de cette industrie. Lors du dernier maraudage, la FTQ a obtenu un peu plus de 50% de "représentativité", ce qui lui a permis lors des négociations de 1976 de se passer de la présence de la CSN et de la CSD à la table des négociations, et de déclencher un arrêt de travail de plus de deux mois en tenant un vote uniquement à l'intérieur de ses propres rangs.

C'est pour remédier à cette situation que la CSD suggère que la partie syndicale, au moment des négociations, soit obligatoirement composée des représentants des trois centrales dûment reconnues par l'Office de la construction. Chaque centrale pourrait s'allier à ses voisines pour soumettre un projet de décret commun. Mais dans l'impossibilité d'en arriver à ce résultat, compte tenu de la vigueur des rivalités dans cette industrie, les trois groupes pourraient présenter leur propre projet de convention collective au patronat.

La CSD n'est pas d'accord si on lui oppose que le patronat s'empressera aussitôt de prendre le moins ambitieux des trois projets. Pour le président de cette centrale, M. Paul-Emile Dalpé, les employeurs devront inévitablement tenir compte du voeu majoritaire des syndiqués s'ils ne veulent pas précipiter un affrontement susceptible d'être évité.

"Si les travailleurs veulent des choses différentes de celles qu'on demande en leur nom, ça obligera les représentants syndicaux à mieux s'ajuster à leurs troupes et lorsque cela sera fait, les patrons le sentiront et on négociera pour vrai", souligne de son côté un autre dirigeant de cette centrale.

La CSD se dit d'autre part opposée à la négociation par métier, comme le propose la FTQ en voulant donner le contrôle de la négociation à ses 40 affiliés au détriment de la table centrale traditionnelle.

"Il est impensable que la loi québécoise se moule sur les structures syndicales américaines car la réalité syndicale au Québec est différente. Il y a ici plusieurs centrales, ce qui n'est pas le cas ailleurs, et cette liberté syndicale, qui ne rejoint pas les tendances au monopole de la FTQ, doit non seulement continuer d'être reconnue dans la loi mais se concrétiser dans une structure de négociation qui fasse place à toutes les organisations syndicales d'ici", ajoute un autre représentant de la CSD.

Le mémoire de cette centrale explique que l'abandon du système actuel de négociation centralisée se traduirait par d'importantes pertes de droits acquis par les travailleurs au cours des dernières années.

Plus précisément, la CSD soutient que des négociations autonomes au niveau de chaque corps de métier sabreraient rapidement dans l'uniformisation des salaires et des conditions de travail, acquise au cours des derniers décrets.

Afin d'harmoniser les rapports entre les trois groupes syndicaux, la CSD préconise la constitution d'une commission de négociation, formée de trois personnes, qui auraient pour tâche de convoquer les réunions de négociation, de recevoir et de transmettre les offres des parties, d'éliminer des projets soumis tout ce qui n'est pas négociable parce que déjà prévu dans l'une ou l'autre des lois de la construction, et de présider les négociations.

Après 60 jours de travail infructueux, ce comité se transformerait en groupe de médiation et il aurait 30 jours pour en arriver à une entente. A défaut d'entente durant cette période, le rapport alors produit par les médiateurs serait soumis par la poste aux entrepreneurs et aux 100,000 syndiqués de la construction. La règle de la majorité simple déciderait du sort de ce projet, dont le rejet donnerait accès au droit de grève.

La CSD touche par ailleurs de nombreux autres points dans son mémoire, dont la question des délégués de chantier. Elle soutient dans ce domaine que les règles en place la désavantagent par rapport à ses rivales. Elle suggère aussi l'introduction rapide de mécanismes de planification des emplois afin de remédier au chômage de plus en plus important dans cette industrie.

Selon des organismes de Saint-Jean-de-Matha

L'Hydro doit respecter les lois de l'environnement

par André Tardif

En décidant de créer un nouveau corridor dans la région Lanaudière pour la transmission de son électricité de la baie James vers la métropole, l'Hydro-Québec afficherait un certain mépris envers le problème de l'environnement.

"Seules des considérations économiques justifient cette décision, et pour épargner quelques millions de dollars, on risque de dévaster 150 milles de notre territoire national", a dit hier, lors d'une conférence de presse, M. Luc Ouimet, principal porte-parole d'un groupe de dix organismes de la région de Saint-Jean-de-Matha s'opposant au passage d'une ligne de transmission de 735,000 volts.

M. Ouimet a expliqué que trois lignes en provenance de la baie James, devant alimenter la région métropolitaine, emprunteraient essentiellement le même corridor jusque dans le parc La Vérendrye. L'une des lignes projetées bifurque alors sur une distance de 150 milles vers le sud-est en direction de Saint-Michel-des-Saints, traversant la région Lanaudière pour éventuellement atteindre la métropole au poste de Duvernay.

"A l'origine, les porte-parole de l'Hydro prétendaient que cette troisième ligne alimenterait la rive sud via Sorel. Mais nous avons réussi à leur soutirer qu'il s'agissait plutôt d'utiliser un tronçon d'une trentaine de milles, déjà en place et devenu disponible, permettant ainsi une économie de $12 à $15 millions."

Or, selon M. Ouimet, ce n'est qu'une fois la décision prise que la société d'État s'est préoccupée de l'aspect environnemental, consacrant $600,000 à des études pour "jeter de la poudre aux yeux des citoyens" et tenter de "minimiser les dégâts causés en milieux naturel, agricole, de villégiature et urbain".

Rendue publique le printemps dernier, la décision de l'Hydro a alors soulevé un tollé de protestations dans la région de Saint-Jean-de-Matha, située à quelque 50 milles au nord de la métropole. La ligne doit en effet traverser tout ce territoire, surtout agricole et de villégiature.

"Il s'agit de l'une des rares parties du territoire national encore protégée contre les développements inconsidérés, et dont l'équilibre a heureusement été maintenu, a dit M. Ouimet. Nous sommes convaincus que le montant de dommages causés à l'environnement de cette région dépasserait de beaucoup l'économie identifiée par l'Hydro, mais non vraiment démontrée jusqu'ici."

La controverse tourne surtout autour d'une consultation régionale organisée par l'Hydro, à l'automne de 1976. Devant choisir entre trois tracés ayant fait l'objet d'études intensives, entre Saint-Michel-des-Saints jusqu'au pied des basses Laurentides, les membres du comité de consultation décidaient, sur une distance de 15 milles, d'un quatrième tracé devant traverser la municipalité de Saint-Jean-de-Matha.

Selon M. Ouimet, il s'est agi d'une "consultation-bidon issue d'un fond de cuisine, et autant l'Hydro avait jusque-là fait preuve de compétence, autant elle a fait preuve d'amateurisme dans sa démarche pour obtenir une opinion du milieu".

"On nous accuse avec raison de défendre nos carottes", affirme M. Ouimet, président du Comité de citoyens. "Mais nous le faisons à l'intérieur de politiques bien précises. Certaines personnes doivent prendre leurs responsabilités dans cette affaire, car les lois de l'environnement risquent d'être bafouées."

À la demande de M. Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement, des audiences publiques sur la question étaient tenues. Deux séances ont déjà eu lieu à Saint-Jean-de-Matha, sous la présidence de M. Gilles Jolicoeur, directeur des Services de la protection de l'environnement à qui l'Hydro a demandé l'approbation pour le tracé retenu.

Une troisième séance aura lieu mardi soir au même endroit. Les dix organismes concertés, opposés au choix du corridor, doivent y présenter, à la demande de M. Jolicoeur, des mémoires faisant état de l'impact sur l'environnement qui en découlerait.

"On nous oblige à faire une démonstration sur un fantôme, prétend M. Ouimet. Bien sûr que nous la ferons, mais ce n'est pas là l'essentiel. Nous aborderons l'ensemble de la question. Et comme Québécois, nous ne saurions nous contenter qu'on déplace cette ligne hors de notre municipalité. C'est tout le problème de l'environnement qui est en cause, et nous voulons aussi démontrer que la qualité de participation des citoyens semble large et parsemée d'embûches".

M. Léger annonçait hier qu'une subvention de $3,500 était accordée au regroupement de Saint-Jean-de-Matha, dans le cadre d'une politique de participation des citoyens à la gestion de leur environnement. La subvention vise à permettre au groupe de faire valoir son point de vue, tout en constituant un contrepoids aux différentes argumentations dans le cadre des audiences publiques des SPE.

Des employés de La Presse occupent le Montreal Trust

par Paule des Rivières

Environ 50 employés des quotidiens La Presse et Montréal-Matin — tous deux paralysés depuis le 6 octobre — ont manifesté hier matin devant le bureau du Montreal Trust situé à Place Ville-Marie, pour protester contre le refus de la partie patronale de négocier une clause visant à permettre aux distributeurs de s'abstenir de franchir les lignes de piquetage.

Les manifestants ont donc entravé pendant plus de deux heures les allées et venues des clients de la compagnie dans laquelle Power Corporation détient 56.5% des actions votantes. L'occupation a pris fin calmement avec l'arrivée d'un imposant groupe de policiers.

"C'est un moyen de faire sentir à l'employeur que nous ne sommes pas très satisfaits de son refus de négocier", devait dire un journaliste de la Presse en ajoutant que les pourparlers ont été interrompus par la partie patronale il y a déjà une semaine.

Effectivement, le négociateur patronal, M. Fernand Roy, devait confirmer hier qu'il n'avait aucunement l'intention de discuter d'une clause qu'il juge totalement inacceptable. M. Roy s'est dit prêt à passer par dessus cette clause — seul et dernier point des clauses normatives des six syndicats CSN toujours en litige — et à entamer les pourparlers sur les salaires.

"Il n'est pas question de céder sur ce point. La Presse est un carrefour et tout le monde vient se promener devant La Presse; le non-franchissement des lignes de piquetage par les distributeurs pourrait perturber sérieusement le travail", a dit M. Roy.

Par ailleurs, les trois groupes d'employés qui ont tenu des assemblées générales cette semaine ont reconduit le mandat de leurs négociateurs en réitérant leur appui à une telle demande de non franchissement des lignes de piquetage pour les 200 distributeurs des deux quotidiens. Ce sont les journalistes de la Presse, les employés des Services des techniques, opérations et production et les distributeurs.

Les employés estiment qu'une telle clause est nécessaire pour protéger les distributeurs qui se trouvent dans des situations difficiles lorsqu'ils font face à des lignes de piquetage et qui s'exposent à des pénalités de l'employeur s'ils ne livrent pas les journaux.

Par ailleurs, les deux parties, lorsqu'ils parlent de cette clause, ont présents à l'esprit le cas des 17 grévistes du Centre éducatif et culturel (CEC), une filiale de la Presse, qui manifestent fréquemment devant les bureaux de La Presse.

M. Roy accuse les employés des quotidiens La Presse et Montréal-Matin de pousser la direction à régler le conflit du CEC qui dure depuis plus de 17 mois. "Ils veulent que je négocie ça et il n'en est pas question", de dire M. Roy hier.

Le porte-parole du caucus CSN n'a pu être joint hier mais un gréviste devait pour sa part déclarer que le règlement du conflit du CEC pourrait faciliter un accord sur la clause de non-franchissement des lignes de piquetage.

Les grévistes du CEC — principal éditeur de manuels scolaires au Québec — revendiquent la sécurité d'emploi, la protection de la juridiction du syndicat et la reconnaissance de l'ancienneté dans l'échelle salariale.

Ils en sont à une première convention collective.

Par ailleurs, les 13 syndicats d'employés des quotidiens La Presse et Montréal-Matin qui sont affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) se sont dotés hier d'un coordonnateur en la personne de M. André Leclerc, responsable de l'action politique à la FTQ.

M. Leclerc devait préciser que son rôle en sera un de cohésion et d'étude de stratégies de négociation. Il compte servir de lien entre la FTQ et l'employeur, et a d'ailleurs tenté de savoir hier quand il serait possible pour les 800 employés de la FTQ de reprendre les pourparlers.

M. Roy a pour sa part indiqué hier qu'il discuterait sous peu avec la FTQ si les six syndicats CSN persistaient dans leur refus de négocier les salaires.

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

NOUVEAU SUPÉRIEUR PROVINCIAL CHEZ LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Le Père Jacques Berthelet, assistant général, a été élu supérieur des Clercs de Saint-Viateur de la Province de Montréal, au cours d'une réunion qui s'est tenue à Outremont le 4 février dernier. Le Père Berthelet est âgé de 43 ans. Il a été élu pour un mandat de cinq ans. Né dans la Paroisse N.-D.-du-Rosaire, à Montréal, le Père Berthelet a fait ses études secondaires et collégiales à l'école supérieure Saint-Viateur de Montréal et au Collège Saint-Viateur d'Outremont; ses études théologiques au Scolasticat Saint-Charles de Joliette et à l'Université de Fribourg, en Suisse. Le Père Berthelet a été professeur de théologie à Joliette et à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal; il a aussi été directeur de la formation et maître des novices, avant d'occuper le poste d'assistant général de sa Congrégation, à Rome, en 1972.

Le Père Jacques Berthelet succède au Père Yvon Préfontaine qui termine cette année sa dixième année à la direction de la Province religieuse de Montréal. Au cours de son mandat, le Père Préfontaine a aussi été président de 1971 à 1976 de la Conférence Religieuse Canadienne, association des supérieurs majeurs de religieux et de religieuses du Canada.

Deux conseillers provinciaux ont aussi été élus au cours de cette réunion. Il s'agit du Père Pierre Goulet, assistant provincial du dernier conseil, et du Frère Émile Bayard, directeur d'un centre étudiant, à Montréal. Deux autres conseillers seront nommés prochainement par le provincial nouvellement élu. Le nouveau conseil provincial entrera en fonction d'ici quelques semaines.

Au cours de l'été prochain, un Chapitre général réunira à Rome les représentants des huit provinces religieuses des Clercs de Saint-Viateur. Il y aura alors approbation d'un nouveau projet de constitution et formation d'un nouveau conseil général.

Pour l'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
à partir de $319 Durée de séjour de 14 à 60 jours
Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour
LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc . . .
ACHAT ET RACHAT
chez le spécialiste et le pionnier de la location
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906
(TOURING CLUB DE FRANCE)
Permis 73868252-0280

844-3361
JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal
LE DEVOIR

UNE NOMINATION...
C'EST UNE BONNE NOUVELLE
...dans LE DEVOIR
c'est une excellente idée !
contactez
BENOÎT MARCOTTE
844-3361

Le transport des écoliers

La CSN revendique l'intégration des chauffeurs au secteur public

par Paule des Rivières

Exaspérée par la longueur et la multitude des conflits de travail qui sévissent dans le transport scolaire, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) demande au gouvernement de corriger la "vieille structure anarchique" régissant les règles du jeu dans ce secteur.

Ainsi, afin de mettre de l'ordre dans le transport scolaire et d'uniformiser les conditions de travail des chauffeurs d'autobus scolaires, la CSN demande au gouvernement que les employés de ce secteur soient intégrés à la convention provinciale négociée par le dernier front commun. Advenant un refus du gouvernement d'accéder à cette demande, la CSN propose d'être partie à la négociation des tarifs accordés sous forme de subventions aux transporteurs scolaires, en vertu du règlement numéro 11 du ministère des Transports.

La présidente de la Fédération des employés des services publics (CSN), Mme Ruth Veillet, ne se cache pas pour indiquer la préférence des chauffeurs d'autobus pour la première suggestion, qui, à toutes fins utiles, signifierait l'intégration des chauffeurs d'autobus d'écoliers aux employés de soutien des commissions scolaires.

Les employés des transports scolaires négocient avec une compagnie sous-traitante qui est liée par contrat avec une commission scolaire, laquelle est financée par des subventions provenant du ministère des Transports, lequel obtient des autorisations du ministère des Finances. Et comme il s'agit de transport scolaire, le ministère de l'Éducation joue un certain rôle dans le versement des subventions.

La présidente de la Fédération des employés des services publics, auxquels sont rattachés la plupart des chauffeurs d'autobus scolaires qui sont syndiqués, estime que le règlement numéro 11 qui établit les critères pour l'allocation des tarifs aux sous-traitants, donne lieu à des abus de la part des compagnies et qui plus est, est complètement démodé puisqu'il tient compte du nombre de sièges de l'autobus, de la région et d'autres facteurs variables.

Mme Veillet ajoute de plus que les employés ne connaissent pas les montants que peut accorder le sous-traitant en salaires mais qu'ils se rendent par contre à l'évidence que "la négociation dans ce secteur est automatiquement régie par les paramètres du règlement numéro 11".

Plusieurs conflits de travail sévissent dans ce secteur. Ainsi les 84 chauffeurs d'autobus du Service d'autobus de la banlieue est de Montréal (SABEM) sont en grève depuis le 24 octobre, de même que les 150 chauffeurs d'autobus de l'Outaouais, et que ceux des compagnies Bellemare et Pointe-du-Lac qui sont en grève depuis une semaine.

Dans tous les cas, les clauses salariales constituent le litige majeur. Dans tous les cas, les compagnies refusent les augmentations demandées, affirmant que leurs budgets ne le leur permettent pas.

Mme Veillet a de plus affirmé que ce système donnait lieu à de fréquents abus en permettant par exemple à la Commission des transports de la Communauté régionale de l'Outaouais de combler le déficit du transport urbain à même les fonds destinés au transport scolaire.

Mme Veillet a, au cours d'une conférence de presse, expliqué que l'intervention du gouvernement est devenue nécessaire à la suite de la régionalisation du transport scolaire qui a entraîné de nouvelles conditions de travail pour les chauffeurs d'autobus d'écoliers.

Ainsi, elle rappelle qu'il n'est pratiquement plus question pour un employé de conduire un autobus dans ses temps perdus puisque les nouvelles exigences requièrent une disponibilité allant jusqu'à 11 heures par jour.

"Il y a dix ans, le chauffeur d'autobus d'écoliers avait souvent un autre emploi qui lui permettait de gagner sa vie convenablement; aujourd'hui une telle situation n'est plus possible mais les chauffeurs demeurent sous-payés", a dit Mme Veillet.

Certains chauffeurs de l'Outaouais gagnent environ $100 net par semaine alors que les employés de SABEM gagnent $160 par semaine, depuis trois ans. Ces derniers revendiquent un salaire hebdomadaire de $225 ce que SABEM refuse. Il semble toutefois que le médiateur dans le conflit, M. Raymond Désilets, soit parvenu à rapprocher les parties au cours des derniers jours.

Dans le cas des 27 employés de la compagnie Bellemare, dans la région de Trois-Rivières, les grévistes demandent le paiement des journées pédagogiques, des salaires de l'ordre de $210 et le maintien de la classification qui prévalait dans l'ancienne convention collective. Les 17 chauffeurs de Pointe-du-Lac en sont pour leur part à une première convention collective et ils demandent le paiement des journées pédagogiques et des jours de congés, c'est-à-dire un salaire hebdomadaire de $210. La compagnie offre des échelles variant de $155 à $205.

En expliquant les revendications de la CSN pour améliorer les conditions de travail des chauffeurs d'autobus — de 2,000 à 2,500 sont aujourd'hui syndiqués — Mme Veillet a admis que l'intégration de ces employés aux commissions scolaires impliquait quasiment la disparition des compagnies de transport scolaire.

Entente entre les routiers et Québec

QUÉBEC (PC) — Une entente de dernière heure est intervenue hier entre Québec et les représentants de l'Association du camionnage du Québec.

C'est ce qu'ont fait savoir, au cours d'une conférence de presse conjointe, le président de l'association, M. Robert Goyette, et le ministre des Transports, M. Lucien Lessard.

"Quand on négocie, a déclaré M. Goyette, il faut mettre de l'eau dans son vin. Nous en avons mis beaucoup. C'est une entente acceptable."

Selon l'entente intervenue au cours des entretiens des porte-parole de l'association et ceux du gouvernement, on a convenu de rétablir l'équilibre pour la période de transition, en utilisant comme base de tarification la moyenne des droits globaux versés l'an dernier par les flottes de véhicules.

En vertu de l'entente, l'association pourra participer aux travaux d'un comité interministériel qui étudiera la possibilité de réviser l'écart existant entre les coûts d'immatriculation payés par les transporteurs privés et ceux payés par les transporteurs publics.

Enfin, il a été convenu que l'Association du camionnage et le directeur du bureau des véhicules-automobiles établiront les mécanismes voulus pour que les transporteurs impliqués dans l'entente, qui n'ont pas déjà versé les droits exigibles, puissent le faire selon l'entente intervenue.

les tribunaux

Coupables de meurtre: le jury recommande la clémence

Deux jeunes gens de 19 et 21 ans, Daniel Cayer et Christian Sullivan, qui avaient été accusés du meurtre qualifié d'un dépanneur de la rue Saint-Dominique, qu'ils avaient attaqué à coups de couteau pour le dévaliser, ont été reconnu coupables de meurtre, mais au second degré, hier, par un jury que présidait le juge Jean-Guy Boilard.

Une quinzaine de minutes plus tard, il devait y avoir de la part du même jury une recommandation à la clémence, le juge étant prié de ramener à dix ans la période obligatoire de détention devant être imposée aux prévenus, avant toute demande de libération conditionnelle.

Dans les deux cas, c'est la prison à perpétuité qui doit cependant être prononcée par le tribunal.

Le procureur de la Couronne, Me René Domingue, a pour sa part demandé au juge Boilard de ne pas tenir compte de la recommandation faite et de condamner les deux jeunes gens à purger les 25 années d'incarcération maximale prévue par la loi.

Il a fait remarquer que tous deux s'étaient parjurés à qui mieux mieux au cours de leurs témoignages, à la fois en déclarant avoir été malmenés pour l'obtention des déclarations qui leur étaient imputées et qui ont été finalement acceptées en preuve par la cour, et en mettant sur les lieux, pour ainsi dire, un troisième individu qui n'a jamais pu être retracé.

Cayer et Sullivan avaient joué de malchance, au moment de leur assaut sur le quinquagénaire, puisque le chien d'une femme chez qui ils avaient tous deux demeuré pendant quelques mois avait éveillé celle-ci, et qu'elle les avait identifiés immédiatement comme les agresseurs.

Sept employés de l'ONF déboutés

Sept employés de l'Office national du Film, qui avaient quitté leur emploi avant que ne soit signée la convention collective avec leur patron, en novembre 1975, ne pourront recevoir la rétroactivité en salaires qu'on leur refusait, et qu'ils avaient réclamée par poursuite devant la Cour provinciale.

Le juge Yves Laurier, en déboutant les requérants, a souligné que la convention collective, dans le cas de ces employés comme dans celui de tout le monde, ne s'applique qu'aux salariés à l'emploi de l'entreprise au moment où l'entente est signée.

A moins évidemment qu'il y ait une stipulation contraire dans celle-ci.

Une compagnie d'autobus et son président coupables de négligence

La G.&N. School Bus Service Inc., et son président, Dimitrios Minitsos, ont été tous deux reconnus coupables hier par le juge Paul Bélanger, d'avoir été criminellement négligents dans la mise en service d'un véhicule en fort mauvais état, pour le transport des écoliers.

Les deux accusés ont toutefois été acquittés d'une accusation semblable portée pour l'usage fait d'un autre véhicule qui, selon la preuve, comportait nettement moins de dangers.

Dans le premier cas, l'autobus de marque Ford (1965) marquait 85,000 milles et était dans un état avancé de corrosion.

À peu près tous les feux de signalisation ne fonctionnaient pas, la "batterie" était tout simplement inerte, la pédale à freins appuyait sur l'accélérateur lorsqu'on l'actionnait (sic), la porte de secours ne pouvait être ouverte de l'extérieur parce que non munie de poignée, et il n'y avait aucun extincteur à l'intérieur du véhicule. Le mécanisme du volant était dans un état d'usure si avancé qu'il existait un jeu de six pouces et demi dans la direction, et les deux pneus arrières gauche étaient usés respectivement à 90% et 95%.

Témoignant en défense, les directeurs de la compagnie, qui étaient également chauffeurs à l'occasion, avaient soutenu que chaque chauffeur avait la responsabilité pour l'année d'un véhicule, et qu'il avait l'ordre de se rendre à une station de service donnée pour faire faire les réparations, lorsqu'elles devenaient nécessaires.

Mais ils n'ont pu donner que fort peu de détails sur les réparations qui, à l'occasion, ont pu être réclamées ou effectuées.

Si l'on avait fait en sorte que les portes du véhicule ne pouvaient être ouvertes de l'extérieur, c'est qu'on voulait éviter le vandalisme, dirent-ils.

Revoyant d'autre part tous les éléments de danger existants, et les relations qui pouvaient s'établir entre eux à la moindre occasion, le juge Bélanger souligne qu'il n'est pas besoin d'être un expert pour prévoir ce qui aurait pu arriver si un accident, par exemple, avait bloqué la porte avant et provoqué un incendie.

"Cet autobus, dit-il, serait devenu rapidement le cercueil de jeunes enfants impuissants à s'en sortir, personne ne pouvant tenter de leur porter secours de l'extérieur".

Le tribunal note d'autre part que des poursuites, en vertu du code de la route, auraient pu être intentées contre cette compagnie dès 1971, et elles auraient pu entraîner l'annulation du permis d'exploitation de ce service de transport d'écoliers.

Mais, selon le président de la compagnie, les véhicules étaient vérifiés régulièrement par les représentants du gouvernement provincial, et il n'y avait jamais eu refus de permis.

Le juge Bélanger a ajourné à lundi les représentations sur sentence.



Colloque

SUR: Le livre vert sur l'enseignement élémentaire et secondaire
POUR: Les enseignants et les parents
QUAND: Le 18 février 1978, de 9h. à 17h.
OÙ: Hôtel Mont-Royal (Sheraton) métro Peel

INSCRIVEZ-VOUS en téléphonant à 527-8011
par écrit: Alliance des professeurs
4455, rue St-Hubert
Montréal H2J 2X1

Alliance des professeurs de Montréal

Des voyages au CANADA qui n'ont peut-être l'air de rien... ...pour d'autres qui se contentent de moins

Vous prenez souvent l'avion soit pour vous rendre à des réunions d'affaires, soit pour rencontrer des clients ou des collègues. Pour vous, bien voyager c'est sûrement très important, car vous considérez sans doute ces déplacements comme une période de détente au milieu de l'activité fébrile que commandent vos fonctions.

Nous aussi, nous prenons à coeur votre souci de bien-être en voyage, car vous êtes notre client et nous désirons vous assurer un service courtois et attentif. Lorsque nous vous parlons de savoureuse cuisine en cours de route et d'accueil chaleureux, nous ne vous faisons pas de promesses en l'air... Du premier au dernier, nous tenons à ce que vous trouviez chez nous le vrai confort d'une ligne aérienne.



Profitez de nos vols quotidiens vers Toronto, Calgary et Vancouver. Grâce à nos correspondances à Toronto, les villes de Winnipeg et d'Edmonton ne sont pas bien loin à vol d'oiseau. Alors, partez avec CP Air et voyez comme nous savons prendre soin de vous, qui vous attendez à un peu plus d'un voyage en avion.

Appelez votre agent de voyages. Ou encore, CP Air: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain.



CP Air

des quatre coins du MONDE

Les touristes sont honnêtes !

GRAECHEN, Suisse (AFP) — Les touristes sont honnêtes: moins de deux pour cent seulement des vacanciers venus en janvier à Graechen, en Suisse, ont profité d'une situation exceptionnelle pour passer des vacances presque gratuites. Les 17 hôtels de cette station valaisanne de sports d'hiver avaient en effet proposé aux clients de calculer eux-mêmes leurs factures. Finalement les trois-quarts des visiteurs ont demandé combien ils devaient et ont payé normalement. Les autres ont fait eux-mêmes leurs comptes: 17,5 pour cent ont payé à peu près leur dû, 4,5 pour cent ont versé un peu plus, et seulement 2 pour cent ont payé moins. Certains, profitant sans vergogne de l'occasion, ont à peine dépensé un franc suisse par jour, mais les hôteliers sont malgré tout satisfaits car ils n'ont jamais eu autant de clients en janvier.

L'épidémie de grippe gagne l'est

WASHINGTON (AFP) — Le virus de la grippe dite "soviétique", signalé dans trois états du centre des États-Unis depuis janvier, a fait son apparition sur la côte est du pays cette semaine. Selon les autorités sanitaires américaines, il est responsable, selon toute probabilité, d'une épidémie qui sévit depuis quelques jours à l'Académie navale d'Annapolis, dans le Maryland. Sur les 4,300 élèves de l'institution, 3,000 sont cloués au lit avec les symptomes du virus soviétique, notamment une rougeur dans les yeux et de fortes douleurs musculaires, s'ajoutant aux traditionnels maux de tête et fièvre. Les premiers symptomes confirmés de cette épidémie de grippe ont été enregistrés à l'Académie de l'Armée de l'air de Colorado Springs, dans l'état du Colorado, où plus de mille cadets sont touchés, et dans une école cheyenne, dans le Wyoming. Quelques cas ont été également signalés dans le Michigan.

L'étrangleur de L.-A. s'accuse

LOS ANGELES (Reuter) — "L'étrangleur des collines, c'est moi." Ned York, un acteur de trente-sept ans, s'accuse de l'assassinat de douze jeunes femmes retrouvées nues, certaines violentées, sur les collines de Los Angeles aux mois d'octobre, novembre et décembre. Il est grand de taille, 1,90 m, mais ce sont toujours de petits rôles qu'il a tenus au théâtre et à la télévision. Il jouait dans deux épisodes de "Starsky et Hutch" tournés récemment. Selon ses voisins, sa femme et lui se sont séparés il y a trois semaines. Mercredi, il a lui-même téléphoné à la police qui l'a trouvé chez lui, à Hollywood, en slip, un bras en écharpe. Un chien l'avait mordu, a-t-il expliqué. C'est lui, a-t-il laissé entendre qui a récemment écrit une lettre anonyme de six pages au maire de Los Angeles, M. Tom Aradley, pour s'accuser des assassinats. Son auteur y expliquait que sa mère, décédée, l'avait contraint à tuer "ces vilaines et mauvaises femmes".

2,100 révolutions pour Saliout 6

MOSCOU (AFP) — La station orbitale soviétique "Saliout-6" a effectué 2,100 révolutions autour de la Terre dont 946 avec l'équipage de cosmonautes à son bord, jeudi à 07.00 heures GMT, annonce l'agence Tass. La station scientifique a été lancée le 29 septembre et est habitée depuis le 10 décembre. Les cosmonautes Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko poursuivent leur programme d'expériences scientifiques et techniques. Ils étudient notamment les ressources naturelles de la Terre en photographiant certaines régions de l'URSS et les océans. Tout fonctionne normalement, indique encore l'Agence soviétique.

L'émule de Jack: une femme ?

LONDRES (AFP) — Une femme est peut-être le mystérieux assassin qui, comme Jack l'éventreur, a tué et mutilé sept personnes, dont six prostituées, en vingt-sept mois dans le Yorkshire. Les journaux locaux rapportent jeudi que les psychiatres auxquels les policiers ont demandé de tracer le portrait psychologique du tueur estiment qu'il peut être de sexe féminin. Les experts formulent à ce sujet deux hypothèses:

- ou bien il s'agit d'une homosexuelle frappée d'une psychopathie qui l'entraine à attaquer les prostituées en raison de leurs rapports avec les hommes:
- ou bien il s'agit d'une femme hétérosexuelle, mais atteinte d'une folie schizophrénique intermittente que se traduit par des crises de violence déchainée. Dans tous les cas, que l'assassin soit un homme ou une femme, les psychiatres jugent que l'on a affaire à un individu d'une intelligence au-dessus de la moyenne, en dehors de ses périodes de crise.

Énergie solaire par satellites

WASHINGTON (AFP) — La compagnie Boeing a pressé mercredi l'administration américaine de poursuivre un programme expérimental d'étude et d'envisager la construction de satellites géants qui, une fois placés sur orbite, pourraient convertir les rayons solaires en énergie électrique et retransmettre celle-ci vers la Terre. Des représentants de Boeing se sont entretenus à ce sujet avec le conseiller scientifique présidentiel, M. Frank Press, et l'ont informé des premiers résultats des études de 1,25 million de dollars, commandées à la firme aéronautique par le Département de l'énergie et la NASA. Des tests devraient maintenant être effectués au sol et dans l'espace, en utilisant la navette spatiale. Plusieurs exemplaires de cette navette devraient d'abord être lancés dans l'espace pour y former une sorte de chantier, et 500 hommes au moins devraient y séjourner pendant un an pour mettre au point le premier satellite géant, ont précisé les représentants de Boeing.



Accompagné de son procureur, Me Micheline Parizeau-Popovici, le Français André Dulong quitte la Cour provinciale de Vancouver après avoir été libéré sur un cautionnement de $500. Il venait d'apprendre que le procès que lui intente son ex-femme pour l'enlèvement de leur fillette de 5 ans, se déroulera à Montréal à compter du 13 avril. (Téléphoto CP)

Le RCM opposé au parachèvement du stade

La possibilité que le gouvernement québécois donne le feu vert pour le parachèvement du stade olympique selon le plan Taillibert a provoqué au RCM une colère à la fois rouge, bleu et noire, mais qui est certainement la plus virulente sortie de ce parti municipal contre le gouvernement péquiste.

Dans un communiqué émis mercredi, le RCM déclare "qu'à deux semaines de la fermeture de Dupuis Frères, laquelle a ajouté 800 recrues au contingent déjà trop nombreux des chômeurs, nos dirigeants provinciaux semblent disposés à commettre une extravagance financière proprement scandaleuse.

"À moins d'être affligés de myopie sociale aiguë, poursuit le communiqué, les ministres québécois ne peuvent se permettre un geste irréparable qui à cause de son inutilité dans le cadre des priorités actuelles de Montréal, ne peut que perpétuer les misères de la majorité pour maintenir les privilèges d'une minorité et flatter les rêves de quelques-uns.

"Le RCM se refuse à croire que le même gouvernement qui, à certains moments, a fait montre de volonté politique, s'apprête à marchander le silence d'un certain mégalomane en couvrant d'un canevas de $65 millions l'éléphant blanc du parc olympique".

Le RCM se propose de soulever la question à la prochaine assemblée du conseil et de demander au conseil de manifester son opposition à la façon dont les autres niveaux de gouvernement interviennent sur son territoire.

Il demandera aussi au conseil de donner un mandat au comité exécutif de faire entreprendre une étude sur les moyens à prendre pour stimuler de façon durable l'économie montréalaise.

Travaux de rénovation à Louis-H. Lafontaine

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, vient d'autoriser le Centre hospitalier Louis-H. Lafontaine à effectuer les travaux de rénovation consécutifs aux incendies qui ont détruit une partie des installations de cet établissement au cours de 1976.

Le coût de ces travaux ne devra pas dépasser la somme de $4 millions, et sera défrayé avec le produit des polices d'assurance couvrant les incendies survenus.

les rénovations comportent d'abord l'exécution de certains travaux d'urgence déjà faits: démolitions, mise en place de structures temporaires et remplacement de l'équipement fixe endommagé. Elles comprennent également la reconstruction de corridors de service pour relier les édifices entre eux et des travaux aux services alimentaires. Dans ce département, il s'agit de l'amélioration de la cuisine, de l'aménagement d'un entrepôt, d'un centre de distribution des aliments et de trois cafétérias. Les rénovations incluent également la construction d'un centre de loisirs, y compris une piscine couverte reliée au bâtiment principal.

L'échéancier prévoit que les travaux devraient débuter avant la fin de 1978, le temps de compléter les plans et devis et de procéder aux appels d'offre.

Nouveau traitement contre les tumeurs

ALBUQUERQUE (AP) — Les tumeurs malignes de 29 cancéreux américains ont été diminuées grâce à un bombardement de particules subatomiques produites par un accélérateur linéaire, mais les chercheurs ne peuvent pas encore affirmer que ce procédé constitue une véritable percée dans le combat contre le cancer.

Le Dr Morton Kligerman, directeur du centre anticancéreux de l'Université du Nouveau-Mexique à Albuquerque, qui dirige ce programme expérimental, a expliqué que certaines rumeurs "ont régressé d'une manière remarquable" mais qu'il est encore trop tôt pour parler d'autre chose "que d'un encouragement".

Il a indiqué que les chercheurs allaient commencer ce mois-ci des essais cliniques pour comparer les effets à long terme de ce procédé expérimental avec les traitements conventionnels du cancer, au cobalt ou aux rayons "X".

Les 29 malades sont des volontaires choisis sur des critères médicaux stricts. Ils avaient tous des tumeurs avancées.

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 12

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que GARAGE BERTRAND BOULAIS LTÉE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 30ième jour du mois de décembre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 16ième jour du mois de janvier 1978 sous le numéro 496002.
Daté à Montréal ce 26ième jour du mois de janvier 1978.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avis est donné que GEORGES SIMARD, 190 rue Marie-Josée, St-Louis de Terrebonne, Cté Terrebonne, detenteur du permis ou de l'attestation no: M-507660, catégorie artisan, région 6, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation, en faveur de Gilles Savoie, 257, Mgr. Lajoie, Beloeil, catégorie artisan, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976).
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication de cet avis.
1ère publication: 8 février 1978
2e publication: 9 février 1978
3e publication: 10 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-026095-776
YVAN MORAND,
-et-
DAME RITA PAGE,
Demandeurs,
-vs-
GUY ROUTHIER,
-et-
IMMEUBLES NIAGARA DU CANADA LTÉE,
Défendeurs,
-et-
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE MONTCALM,
Mis-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Guy Routhier, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.
MONTRÉAL, le 6 février 1978.

Me Louise Gagné, avocat,
GAMACHE, QUESNEL, BRUNELLE & BERTRAND
1, PLace Ville-Marie, Bureau 3736,
Montréal, P.Q.
H3B 3P4

PERMIS ADDITIF

Noël Gagnon, 17, St-Germain, St-Roch-de-l'Achigan, M-502098 D-001 demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis additif dans la région 10 pour transporter de la neige durant une période de 180 jours.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 9 février 1978
2ième publication: 10 février 1978
3ième publication: 11 février 1978

AVIS

Demande est faite d'autoriser par voie de permis spécial M. Jean Roch Bérubé, voiturier — remorqueur, à tirer avec son tracteur dûment enregistré, les remorques de Glengarry Transport Limited, voiturier-roulier, suivant les clauses de son permis 471-V.
Durée du permis 364, jours.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

Le requérant-cédant, M. René Gagné domicilié au 187, Principale, St-Léon Cté Lac St-Jean, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Guy Privé, domicilié au 110A Principale, St-Léon, Cté Lac St-Jean l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-504730 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Entrepreneur.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001700-788
ISHVARLAL GHELABHAI PATEL,
Requérant
—vs—
SHRIMATI JASHHODABEN
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, Shrimati Jashhodaben, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 5 jours à compter de la présente publication.
Une copie de la requête en exemplification du jugement de divorce aux Indes a été laissée au greffe de cette Cour à son intention:
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir un jugement en exemplification de son jugement de divorce aux Indes.
MONTRÉAL, ce 6ième jour de février 1978.
(SIGNE) RACINE SAINT-LOUIS COUTURIER & MARION
PROCUREURS DU REQUÉRANT

Le requérant-cédant, M. Yvon Baril domicilié au 54, rue Wilbrod, Hébertville Station Cté Lac St-Jean, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Yvon Potvin, domicilié au 565, Labarre, Hébertville, Cté Lac St-Jean l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-503724 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère parution: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

PRENEZ AVIS QUE, M. Roland Bureau domicilié à St-Evariste dans le comté de Frontenac, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Richard Quiron, domicilié au Rang 12, St-Robert, dans le comté de Beauce sud, l'attestation ou le permis M507015 D-1 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 9 février 1978
2ème publication: 10 février 1978
3ème publication: 11 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-020793-772
VINKO BALENT,
Demandeur
-VS-
PATRICK BOULANGER ET AL.
Défendeurs

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur, PATRICK BOULANGER, de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, le 20 janvier, 1978.
(s) A. BEAULIEU
GREFFIER

ALEXANDER BIEGA & ASSOCIÉS
276 rue St-Jacques
Suite 525
Montréal, Qué.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

NO 500-12-074929-781
DAME CLAIRE L'ESPÉRANCE SAINT-LOUIS
Requérante
-vs-
MARCEL SAINT-LOUIS
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce, affidavit de la requérante serment de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire ont été laissées au greffe des Divorces. Cour Supérieure, division des Divorces à son intention.
Montréal, ce 17 janvier 1978.
A. BEAULIEU,
GREFFIER

Me Catherine Clément-Talbot
TALBOT ET CLEMENT-TALBOT
812 Décarie
Saint-Laurent, P.Q.
H4L 3L9
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-14-000358-788

SAUL COSTIN, Médecin, demeurant et domicilié à 43 Walnut Drive, dans la Cité de Guelph, Province d'Ontario, Requérant, et DAME WINNIFRED SYRATT autrefois demeurant et domiciliée à 4282 Dorchester Boul., dans la Cité et District de Montréal, maintenant de lieux inconnus, intimée.

L'intimée WINNIFRED SYRATT est par les présentes avisée que le Requérant présentera une requête afin de nommer un Exécuteur Testamentaire à la Succession de Dame Dolores Condon, le 29ième jour de mars 1978. Une copie de la requête priant Judgment nommant COSTIN & STERN comme Exécuteurs Testamentaires a été laissée à la Cour Supérieure du District de Montréal à son attention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de vous présenter à la Salle 2.16 de la Cour Supérieure le 29ième jour de mars, 1978, la requête du Requérant procédera incontestée.
MONTRÉAL, le 6 février 1978.

COSTIN & STERN
1255 Carré Phillip,
Suite 1005,
Montréal, Québec.
H3B 3G1.
Procureurs pour le Requérant.

APPEL D'OFFRES

0082

Le Centre Hospitalier du Sacré-Coeur

demande aux intéressés des soumissions pour l'achat d'une machine à laver la vaisselle d'une capacité de lavage de 1,000 à 1,700 repas par jour.

Les spécifications du plan et devis seront disponibles à compter du **1er février 1978** au service des approvisionnements chambre 763.

Pour plus d'informations, veuillez contacter **M. Jacques Brodeur,** responsable des approvisionnements à **(819) 770-4763.**

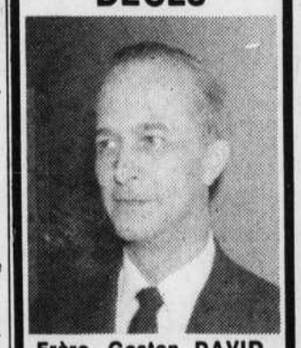
Les soumissions seront reçues jusqu'au **28 février 1978 à 14:00 heures** à la chambre 763 et ouvertes à la même heure et même endroit.

DÉCÈS

BARITEAU, Florentine. — À Boucherville, le 8 février 1978 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Viateur Bariteau née Florentine Brosseau demeurant à Boucherville. Elle laisse son fils Jacques, sa fille Pierretta et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 février. La convoi funèbre partira de la Résidence funéraire E. Tétrault & Fils Ltée. No 27 rue de Laperrière, Boucherville à 9:45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de Longueuil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BÉLANGER, Marcel. — Subitement à Montréal, le 7 février 1978 à l'âge de 63 ans, est décédé, M. Marcel Bélanger, époux de Marie Dupire. Il laisse en outre, en plus de ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ses enfants: Jean (son épouse Marie-Claire Lanctôt), Louise (son mari Jacques Bergeron) et Francine (son mari Pierre Lavallée) ainsi que ses petits-enfants: Julien, Mathilde, Nicolas, Mathieu, Geneviève, et Dominique. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 février. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. NO 3254 rue Bellechasse est pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS



Frère Gaston DAVID, é.c.

Le 7 février 1978 est décédé, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, le Frère Gaston DAVID, é.c., âgé de 63 ans et 7 mois.
Né à Montréal (paroisse Ste-Brigide) le 14 juin 1914, de Raymond DAVID et de Léa BENOIT, il entra chez les Frères des Ecoles chrétiennes, à Laval-des-Rapides le 15 août 1933 et fit ensuite profession perpétuelle le 1er août 1939.
Après de brillantes études au Mont-Saint-Louis et au scolasticat supérieur, il enseigna à St-Henri de Montréal, puis au Collège Mont-Saint-Louis; il devint préfet de la première division en 1949; par la suite, il prendra la direction du Collège (1956-62).
Il fut aussi directeur à l'école St-Jean-Baptiste de La Salle, à Montréal, professeur au Juvénat senior de Laval, et pour la dernière partie de sa vie, assistant du procureur provincial, avec résidence à l'avenue Darlington.
Outre sa communauté, il laisse dans le deuil, un frère, Paul-Emile, de Floride et une soeur, Mme Eugène DAME d'Outremont.
La dépouille mortelle est exposée au #300, Bord-de-l'Eau, (Ste-Dorothée) Laval, où les funérailles auront lieu le 11 février, à 10h00.
Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nécrologie



M Augustin Bédard

BÉDARD Augustin. — A Beaconsfield le huit février 1978 à l'âge de 69 ans est décédé Augustin Bédard, époux de Marcelle Semeteys, père de Madeleine, Gisèle (Mme Maurice Gauthier) Yolande (Mme Pierre Forest) et François (époux de Madeleine Gauthier). Outre son épouse et ses enfants il laisse également dans le deuil huit petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. mle convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 281 Bord du Lac, à Pointe-Claire pour se rendre à l'Église Ste-Anne de Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 2 hres P.M., et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture.

DÉCÈS

LANGLAIS, Jeanne. — À Québec, le 2 février 1978 à l'âge de 83 ans, est décédée Dame Jeanne Laveau épouse de feu J. Maurice Langlais qui était anciennement Haut-fonctionnaire au Ministère de l'immigration. Elle demeurait autrefois à Notre-Dame de Grâce, à Montréal. Elle laisse ses enfants: Dr. & Mme de la Broquerie Fortier (Ghislaine), Me & Mme Bernard Reid (Marcelle), P. Marc Langlais (Denise Laplante), Mme Pauline Durand, ses petits-enfants: Philippe Reid, Johanne, Sylvie et Carole Langlais, Pascale et Antoine Durand, de même que ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Inhumation au cimetière Beaumont.

REMERCIEMENTS
LARAMÉE

Mme Laurette Laremée, M. Mme Carroll Després (Michèle) ainsi que les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Fernand Laramée survenu le 21 novembre 1977. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

BROSSARD
"Pourquoi pas louer avant d'acheter"
MAISONS DE VILLE EN COPROPRIÉTÉ
- 3 & 4 chambres à coucher
- Salle à dîner; salon avec foyer
- 2½ salle de bain
- Sous-sol fini plus salle de jeu
- Garage
- Chauffage électrique
- Piscines et courts de tennis
- Pas de frais d'entretien
- Toutes les taxes payées

TERRASSE NEUFCHATEAU
919 boul. Rome, Brossard
671-4881 - 671-5916
Lun.-jeu.: 1 à 5, 6:30 à 9:00
Sam.-dim.: 12:30 à 6:00
DIRECTION: traverser le pont Champlain et tourner sur le boul. Taschereau à la sortie Laprairie. Passer le Centre commercial Woolco, tourner à droite sur le boul. Rome et suivre les indications.

BRASSERIE TEXAS
LA PLUS BELLE ET LA PLUS MODERNE BRASSERIE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL. PEUT ACCOMMODER 600 PERSONNES
3 SPÉCIAUX DU JOUR
$1.50
ROAST BEEF $2.50
T-BONE STEAK
$3.24
970 BOUL. DÉCARIE
VILLE ST-LAURENT
(PRÉS CÔTE-VERTU)
POUR RÉSERVATION
336-1420

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Sur rendez-vous Bureau 731-0921
731-1448
Dr. Reuben D. Hubar
Chirurgien-Dentiste
Suite 102
Professional Centre Bldg.
5757 Ave. Decelles
Montréal, Qué.
H3S 2C3

TRADUCTIONS COMMERCIALES ET FINANCIÈRES
Rapports financiers, contrats, circulaires d'information, autres documents.
Traductions Murielle Arsenault Ltée
MURIELLE ARSENAULT, C.A.
560, boul. Henri-Bourassa O.
Bureau 114, Montréal
332-9070

LES IMMEUBLES G.C. GAGNON INC.
COURTIER EN IMMEUBLES
Spécialistes en location Commerciale
Vente et gestion de propriétés à revenus
861-8395

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

L'Europe communautaire

4) L'Europe "politique" existe-t-elle déja ?

—par— **Michel Vastel**

Michel Vastel, journaliste affecté au secteur de l'actualité économique et financière au DEVOIR, a fait en janvier à Bruxelles un séjour d'information après des commissions de la Communauté économique européenne.

BRUXELLES — Tout compte fait, l'Europe politique n'existe-t-elle pas déjà? Le seul fait que le visiteur ait l'idée de poser une question aussi incongrue semble prouver qu'un bout de chemin a été parcouru depuis le Traité de Rome.

"Les pères de l'Europe n'avaient pas vraiment de plan à long terme, répond un porte-parole, comme tous les premiers fonctionnaires de la Communauté ancien militant de L'Europe. "La seule existence des institutions actuelles, c'est un fait politique. A 95%, conclut-il convaincu, le point de son non retour est atteint".

Le 5%? Il le laisse... en cas de participation des communistes au gouvernement de gauche de l'un ou l'autre les États-membres, particulièrement d'Italie et de France.

Mais, fondamentalement, aucun gouvernement européen ne songe sérieusement à remettre en cause ce qui est déjà acquis. Même en Grande-Bretagne, où les travaillistes sont profondément divisés, où probablement les opposants à l'Europe sont plus nombreux dans leur groupe parlementaire. Même là le premier ministre Callaghan a mis son prestige personnel en jeu. Il a promis de faire accepter, avant la fin de cette année, l'élection du Parlement européen au suffrage universel. On s'attend donc à ce que, d'ici l'automne, et plus probablement au printemps 1979 — donc avec un an de retard seulement — les 410 membres de l'assemblée de Strasbourg siègent avec un mandat directement issu de la population.

Actuellement, les membres du Parlement européen sont simplement "délégués" par chacun des neuf parlements nationaux. Leur représentativité demeure donc douteuse. Par contre, l'élection au suffrage direct du Parlement européen risque de changer bien des données de la question.

On assistera, inévitablement, à une réelle européanisation des partis politiques. Déjà, les démocrates-chrétiens de divers pays ont officiellement fondé un parti européen. Et les socialistes, avec beaucoup de prudence certes, pour ne pas effaroucher leurs alliés communistes, pensent eux-mêmes à s'organiser. On parle déjà de leaders prestigieux du socialisme européen, comme Willy Brandt.

Plus encore que l'européanisation des parties, il faudra compter, à l'intérieur de ce nouveau parlement, sur l'apparition de nouveaux types de solidarités régionales qui ne s'arrêteront plus aux frontières et transcenderont les nationalismes.

Ce Parlement paraît d'ailleurs tellement suspect à certains gouvernements qu'ils se sont arrangés pour qu'il n'ait, théoriquement, pas plus de pouvoirs que l'ancien!

Dans le régime actuel, en effet, il n'y a pas de pouvoir législatif. Lorsqu'il doit être exercé, il l'est simultanément dans les neuf assemblées nationales. L'actuel parlement, 198 membres, n'a d'autres pouvoirs que ceux de "censurer" la Commission ou de voter certaines dépenses budgétaires. Pour le reste, son rôle est purement consultatif: il donne son avis sur tout projet de décision préparé par la Commission à l'intention du Conseil des ministres.

Par ses comités, le Parlement européen a toutefois un certain pouvoir d'initiative. Ainsi en fut-il lorsqu'il décida que l'utilisation de l'amiante dans les produits industriels devrait être interdite. Mais il ne s'agit encore que d'un "voeu pieux" que la Commission européenne devra reprendre, étudier, faire sien ou rejeter.

Si la Commission retient la proposition du Parlement, elle devra alors proposer un projet de directive, qui retournera au Parlement pour avis, et finira sur la table du Conseil des ministres pour décision finale. À noter d'ailleurs que de telles directives, qui ne découlent pas à proprement parler de l'application des Traités de Rome et de Paris ne lient pas absolument les États-membres.

Le vrai moteur de l'Europe, c'est plutôt la Commission européenne un organisme collégial où les quatre grands pays (Allemagne, France, Italie et Grande-Bretagne) ont deux représentants et les cinq "petits pays" (Belgique, Hollande, Luxembourg, Danemark et Irlande) ont chacun un représentant.

La Commission détient directement la plus grande partie de ses pouvoirs des Traités créant le Marché commun, la CECA et l'Euratom. Dans ces domaines, elle exerce des pouvoirs supra-nationaux et le seul droit d'appel qui existe de ses décisions doit être exercé devant la Cour européenne de Justice. La Commission prépare en outre les énoncés de politique que doit ensuite approuver le Conseil des ministres.

Véritable pouvoir exécutif de l'Europe, ce Conseil des ministres prend, en principe, ses décisions à la majorité simple: un système de pondération des voix permet d'éviter que les quatre grands puissent prendre des décisions sans l'accord des cinq petits pays.

Toutefois, dans la réalité quotidienne de l'Europe, les grandes décisions ont toujours été prises à l'unanimité. De plus, quelques domaines, comme l'adoption d'un nouveau membre, doivent de toute manière faire l'objet d'une unanimité des neuf États. Et cette règle de l'unanimité va encore plus loin: les décisions du Conseil des ministres sont préparées par un "Comité des représentants permanents", comité qui regroupe les neuf ambassadeurs des États auprès des Communautés européennes.

Les ambassadeurs ont essentiellement pour mission d'identifier les points de désaccord. Si ceux-ci sont fondamentaux, on négocie jusqu'à ce qu'une relative unanimité se fasse avant d'aller au Conseil des ministres. Plus que tout, on cherche à éviter les crises qui bloquent l'unification de l'Europe.

L'exercice du pouvoir européen demeure donc très collégial. Les décisions ne sont finalement possibles que lorsque l'esprit de solidarité est assez développé pour faire une certaine unanimité de tous les membres. On est très loin du centralisme décisionnel qui est la marque des systèmes fédéraux traditionnels.

Certes, à Bruxelles, le scepticisme est de rigueur. On rencontre des correspondants étrangers, témoins de la Communauté depuis une quinzaine d'années, qui ne font plus aucune illusion!

Parmi les fonctionnaires eux-mêmes, particulièrement les derniers arrivés qui ne sont plus, comme aux premiers temps de la Communauté, d'anciens militants de l'Europe, on devine parfois un peu de cynisme.

A l'intérieur des pays membres enfin, il est très difficile de rencontrer un partisan convaincu de l'Europe. Pire encore, chacun semble rejeter, sur la Communauté, tous les malheurs nationaux — "C'est la faute du Marché commun", entend-on couramment chez les agriculteurs français, les chômeurs du sud de l'Italie, les ouvriers des aciéries belges, etc.

Pourtant, l'Euro-Baromètre, un sondage réalisé tous les six mois dans les neuf pays montre que l'Europe marque des points dans toutes les opinions publiques. 56% de personnes, dans l'ensemble de la Communauté, estiment que l'Europe est déjà une bonne chose et, pour ce qui est de l'avenir, 59% estiment, aujourd'hui, que, "dans dix ou quinze ans le marché commun sera une bonne chose" pour chacun de leur pays respectif.

Même si les gouvernements nationaux n'embarquent qu'à reculons dans le processus d'élection du Parlement européen au suffrage universel, 72% des personnes interrogées par l'Euro-baromètre sont en faveur de cette élection directe et une personne sur deux estime que "c'est un évènement gros de conséquences qui fera nécessairement avancer l'unification politique de l'Europe".

De tels résultats surprennent quand on constate la formidable campagne de silence qui entoure le fonctionnement des Communautés dans chacun des pays membres. On ne parle de l'Europe qu'en temps de crise. Les grands journaux, qui ont tous des chroniques "internationales" ou "régionales", n'ont pas de chronique "européenne", du moins dans le sens communautaire du mot. Quant aux travaux du Parlement, ils sont à peine couverts par les neuf presses nationales.

Malgré tout, le leadership des Communautés sur les neuf gouvernements apparaît incontestable. La Commission a plusieurs comités qui travaillent sans cesse, et quel que soit le scepticisme rencontré, à parfaire le fonctionnement du Marché commun. Qu'il s'agisse des politiques industrielles, des comités sur l'unification des normes pour améliorer la libre circulation des divers facteurs de production, de la surveillance des politiques restrictives tentées par certains pays, la Commission fait preuve d'un leadership qui surprend particulièrement l'observateur canadien, plutôt habitué à un certain laxisme dans la coordination des grandes politiques économiques nationales.

A Bruxelles, il n'y a rien d'acquis. Mais ce qui frappe l'observateur c'est que, ce qui a fait l'objet d'un consensus, parfois après de longues et pénibles tractations, cela semble être solidement acquis!

Une dernière impression: cette immense administration installée à Bruxelles, véritable Babel où, partout, se chevauchent six langues officielles, tout cela a l'air étrangement "apatride".

Certes, il y a une "lingua franca" qui, pour des raisons purement historiques, est le Français. Sans doute reconnaît-on, et à des choses bien plus profondes que leur simple accent, les origines des interlocuteurs "eurocrates".

Peut-être que çà n'est pas encore l'Europe. Mais ce sont déjà des Européens...

FIN

Avant de poser sa candidature

Garneau avait sondé le parti

par Rodolphe Morissette

Avant de s'engager dans la course à la direction du Parti libéral du Québec et de décider de son programme, M. Raymond Garneau a procédé à une mini-consultation auprès des cadres du parti, des jeunes libéraux et des membres de la base.

Au mois de septembre dernier, en effet, M. Garneau faisait parvenir aux 300 membres du conseil général du parti, à environ 200 jeunes libéraux et à quelque 400 membres de la base un questionnaire en 240 points. Les questions posées portaient sur les positions exprimées dans le Manifeste du parti intitulé "Le Québec des libertés", dont les principaux chapitres répondent à peu près à ceux du questionnaire: principes généreux (les libertés individuelles), l'unité canadienne, l'organisation politique, le régime économique, le monde du travail, l'organisation sociale et culturelle.

Les données générales qui ressortent des 300 réponses finalement obtenues correspondent à peu près aux idées que préconise M. Garneau depuis son entrée dans la course au leadership. Un autre groupe de réponses, dont le contenu est peu exploité par M. Garneau au cours de la campagne, offre aussi un certain intérêt en ce qu'elles donnent une idée du caractère plutôt bigarré d'une partie de l'électorat-acquise d'avance à l'idéologie libérale.

Dans le premier groupe de données,il faut mentionner les suivantes, selon les chapitres. Au plan de l'unité canadienne, par exemple, il ressort de la consultation que lors de la prochaine conférence constitutionnelle, le Québec devrait défendre, dans l'ordre, les questions que voici: l'inclusion d'une formule d'amendement à la constitution qui assurerait certaines garanties pour le Québec; l'établissement d'un mécanisme permanent de révision constitutionnelle et un nouveau partage des pouvoirs qui reflète ces deux premiers énoncés; la reconnaissance et la définition d'un bilinguisme de principe dans la constitution; enfin, une charte des droits et libertés de la personne.

Dans le domaine de l'organisation politique, les militants interrogés s'entendent sur la nécessité d'une délégation accrue des pouvoirs du gouvernement provincial aux municipalités; d'une révision des dimensions des municipalités en fonction des bassins de population à desservir et d'une décentralisation des pouvoirs en vue d'une meilleure vie démocratique. Enfin, une majorité moins grande de répondants considère comme une dangereuse forme de corporatisme" tout concertation gouvernementale entre les organismes syndicaux et patronaux.

Au point de vue économique, la grande majorité des personnes interrogées se dit en faveur du système capitaliste (par opposition à la social-démocratie); de la non-intervention de l'État dans l'entreprise privée; d'une réduction des services gouvernementaux afin de réduire les impôts et de la compétition déloyale que représentent pour l'entreprise privée les conditions de travail des fonctionnaires.

Quant au monde du travail, si une faible majorité de 51% est favorable à la reconnaissance, comme droit fondamental, du droit de se syndiquer (42% sont contre), la plus grande partie des répondants estime que le premier moyen d'améliorer le rendement et l'épanouissement humain consisterait à promouvoir la participation des travailleurs aux profits et pertes.

Dans le domaine social, une majorité de militants pense que le revenu familial garanti devrait être gradué plutôt que fixe, afin d'encourager le bénéficiaire à gagner davantage, et que l'assurance-santé obligatoire devrait comporter un paiment minimum pour éviter la surconsommation des services, etc.

Au chapitre de la langue, l'unanimité est presque acquise sur l'idée que le gouvernement fédéral devrait protéger les minorités françaises des autres provinces et le gouvernement québécois, faire tout son possible pour que plus de Canadiens français accèdent aux postes de direction dans les grandes entreprises du Québec. La majorité (70%) attend du gouvernement central qu'il fasse plus vigoureusement la promotion du bilinguisme, recrute plus de francophones dans la fonction publique fédérale et préconise l'usage du français dans les communications aériennes.

L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

ANNONCE LA TENUE D'UN EXAMEN PROVINCIAL POUR DENTISTES ÉTRANGERS, IMMIGRANTS REÇUS OU CITOYENS CANADIENS.

Les demandes d'inscription à cet examen doivent parvenir à l'Ordre des dentistes du Québec, a/s du Registraire secrétaire, 801 est, rue Sherbrooke, suite 303, Montréal, Qué. H2L 1K7, **avant le 1er mars 1978.**

Tricofil

La vente annuelle continue

au Palais du commerce

jusqu'à **50%** de réduction

Tricofil c'est chaud au corps comme c'est chaud au

Tricofil

à Montréal, au Palais du Commerce, 1650, rue Berri
À St-Jérôme, 55, rue Castonguay

MARCHANDS D'ART E.P.F.Q. Inc.

5142, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL

OUVERT AU PUBLIC

POUR 2 JOURS SEULEMENT
SA GIGANTESQUE VENTE DE PEINTURES À L'HUILE
DIRECTEMENT DU GROSSISTE À VOUS

FAUT VOIR POUR LE CROIRE



Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures à l'huile originales de très haute qualité en plus d'un vaste choix d'encadrements à prix réduits.

DEUX JOURS SEULEMENT: VENDREDI 10 DE 10h à 21h - SAMEDI 11 de 10h à 17h

CHOIX PARMI PLUS DE 3,500 TOILES TOUTES ORIGINALES de $5.00 à $45.00

ARÉNA PAUL SAUVÉ
4000 est, rue Beaubien, Montréal
Tél.: 376-8780
HOLIDAY INN CHATEAUBRIAND
6500 Côte de Liesse, Montréal
Tél.: 739-3391
CEGEP André Laurendeau
1111 rue Lapierre Ville LaSalle
Tél.: 364-3320

ENTRÉE GRATUITE

CHARGEX VISA master charge et cheques personnels acceptes.

COUPURES DE PRESSE

Voulez-vous savoir ce qu'on dit de vous, de votre organisation dans les publications?

Demandez-le à

clip inc.

Centre de Lecture des Informations de Presse
Documentation sur demande: (514) 871-8308

*société associée à Telbec Inc.

PROGRAMMES

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES
SESSION D'AUTOMNE 1978

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent.

Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés d'au moins vingt-deux (22) ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent en détail les conditions d'admission à chaque programme.

Programmes de baccalauréat

- Sexologie*
- Enseignement en géographie
- Enseignement en histoire
- Psychologie*
- Sciences juridiques*
- Sciences religieuses
- Sociologie
- Géographie
- Histoire
- Philosophie
- Relations humaines*
- Sciences politiques
- Enseignement en sciences religieuses
- Travail social*
  option intervention clinique
  option intervention sociale

Programme de certificat

- Certificat en intervention psycho-sociale

* *Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.*

Date limite de présentation des demandes d'admission
Session automne 1978:

- Temps complet (tous les programmes): **1er mars 1978**
- Temps partiel (programmes contingentés): **1er mars 1978**
- Temps partiel (programmes non contingentés): **1er juillet 1978**

Renseignements et formulaires d'admission:
Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 10

Avis est donné par les présentes que le Certificat d'enregistrement No. C2829 était accordé le 20 décembre, 1977 à The Non-Marine Underwriters, Members of Lloyd's London, England, les autorisant à exercer au Canada des affaires dans les catégories assurance biens, assurance accidents et maladie, assurance accidents d'aviation, assurance automobile, assurance chaudières et machines, assurance abus de confiance, assurance grêle, et d'assurance responsabilité.

Monsieur J.A. Madill, C.A. de la Ville de Montréal, Province de Québec, a été nommé agent principal de la compagnie au Canada.

La Société Coopérative Agricole de Ste-Rosalie M-507132 Ste-Rosalie, co St-Hyacinthe, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de transférer son permis de catégorie Entrepreneur, région 6 à H. Cordeau Transport Inc 476 Bord de l'Eau St-Charles sur Richelieu de même catégorie et même région. Tout intéressé peut faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet Avis.

1ère parution: 8 février 1978
2ème parution: 9 février 1978
3ème parution: 10 février 1978

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que la garantie créée par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par QUEBEC LEATHER GARMENTS LTD. et CANADA PERMANENT TRUST COMPANY comme fidéicommissaire le 30 novembre 1976 et enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 3 décembre 1976 sous le numéro 2743385 est devenue exécutoire.

MONTRÉAL, le 1er février 1978

(SGD) RICHTER & ASSOCIATES
AGENT POUR FIDEICOMMISSAIRE

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 24 janvier 1972 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Dupont Gingras Inc. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 8 février 1972 au Bureau d'enregistrement, Division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 356281 Longueuil, (Québec), le 3 février 1978

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE
par: J.L.F. Hamel, directeur

AVIS JURIDIQUE

Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964 c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Tempo Fab Inc., ci-après appelée la "compagnie", et la Compagnie Montréal Trust, ès qualités de fidéicommissaire, passé le 15 février 1977 devant Me Pierre Lapointe, notaire, et enregistré le 18 février 1977 dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2756936, et enregistré le 21 février 1977 dans la division d'enregistrement de Laval sous le numéro 393971, et enregistré le 7 mars 1977 dans la division d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 142383, et que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre la compagnie et la Compagnie Montréal Trust, ès qualités de fidéicommissaire, passé le 21 décembre 1977 devant Me Yves Neault, notaire, et enregistré le 6 janvier 1978 dans la division d'enregistrement de Laval sous le numéro 412026 et enregistré le 6 janvier 1978 dans la division d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 151752, sont devenues exécutoires.

Montréal, le 7 février 1978

COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST
Fidéicommissaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

COUR PROVINCIALE

NO: 750-02-000766-77

RICHARD DUHAMEL,
Demandeur
—vs—
GILLES DESMARAIS, autrefois domicilié à 753 de la rue Daniel, Rigaud, Qué.
Défendeur

ORDONNANCE DE COMPARUTION

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai d'un mois; une copie du bref d'assignation et de la déclaration y annexée ont été déposées à son intention au greffe de la Cour Provinciale, au Palais de Justice, à St-Hyacinthe, dit district, qu'il est prié d'en prendre connaissance dans le délai d'un mois à compter de la dernière des deux insertions du présent avis paru dans un journal publié dans le dit district, avis devant être publié en français et en anglais.

Saint-Hyacinthe, 31 janvier 1978

(SIGNE) J. LEBLANC
G.-A. CP. - DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE.

Me Claude Lebeau,
avocat et procureur du demandeur,
168 Est, Notre-Dame, bureau 102,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PERMIS: 6523-V

ASSELIN TRANSPORT LIMITÉE
Requérante,

DEMANDE SELON L'ARTICLE 2.59.4 et 2.59.5

La requérante ASSELIN TRANSPORT LIMITÉE, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, conformément aux articles 2.59.4 et 2.59.5, du règlement 2, ainsi que les articles 13.F et 13.FF de l'Ordonnance générale sur le camionnage, dans le but d'être autorisé de louer à long terme, jusqu'à concurrence de 20% de sa flotte et à court terme, jusqu'à concurrence de 2 véhicules, de compagnies de location détentrices d'une autorisation de la Commission des Transports du Québec.

CONDITION: Toutes les copies du contrat de location devront être versées mensuellement au dossier de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé peut contester cette demande déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

SIGNÉ: Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 St-Jacques, ouest
Suite 900
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE JOLIETTE

NO: 705-12-000919-786

DANIEL HAMEL, domicilié et résidant au 2888 Bellefeuille à Ste-Julienne, district de Joliette,
partie requérante,
—vs—
DAME ANITA MARCOTTE, d'adresse inconnue,
partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, Dame Anita Marcotte est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Joliette à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

JOLIETTE, 3 février 1978.

Jean Lemieux
REGISTRAIRE

Mes Landreville & Bourduas,
Avocats,
102 nord, Place Bourget,
Joliette, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-075107-783

THÉRESA O'HANA
Requérante
-vs-
JOSEPH MIMOSO, d'adresse inconnue.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé JOSEPH MIMISO, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est à Montréal.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 8 février 1978.

RENALD CHASSE
Protonotaire adjoint.

ME PIERRE DESAULNIERS
500, PLACE D'ARMES, #1980,
MONTRÉAL, QUÉ.

Avis est donné que: BOUCHARD EXCAVATION LTÉE., 13330, Ouest, Boul. Gouin, Ste-Geneviève, P.Q. détenteur du permis no. M500689 D003, catégorie Entrepreneur, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis à: Mario Ruggeri, 4840a, rue Des Érables, Pierrefonds, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 8 février 1978
2ème parution le 9 février 1978
3ème parution le 10 février 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205, Est Boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl. P.Q.
Tél. 321-9275.

Contrat de mariage — Séparation de biens
Transfert

Avis est donné que Dame Jacqueline Boivin-Maheu ex-qualité exécuteur testamentaire et/ou légataire universel s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le ou les permis no. M-500818 D-002 catégorie Entrepreneur région 7 antérieurement détenu (s) par feu Claude Maheu, 135, Curé Labelle, Labelle, Cté Labelle, en faveur de la succession Dame Jacqueline Boivin Maheu laquelle demande également à transférer le ou les permis no. M-500818 D-002 en faveur de Claude Laporte, 320, Curé Labelle, Labelle, Cté Labelle catégorie Entrepreneur région 7, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 9 février 1978
2ième publication: 10 février 1978
3ième publication: 11 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-02-004109-786

LES ENTREPRISES MARGOT ASHBY INC. compagnie constituée selon la loi, ayant sa principale place d'affaires au 1400 Boulevard Rome, suite 3, à Brossard, district de Montréal
Demanderesse
—vs—
GARNETT ANTHONY JONES, d'adresse inconnue
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le Défendeur Garnett Anthony Jones, est par la présente sommé de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication, devant le Greffier de cette Cour, au 10 est rue St-Antoine à Montréal. Une copie du bref d'assignation y a été déposée à son attention. Soyez également avisé qu'advenant votre défaut de comparaître ou de plaider dans les délais ci-haut mentionnés, la Demanderesse pourra procéder par défaut et jugement pourra être rendu contre vous, sans autre avis.

Montréal, le 27 janvier 1978.

A. BEAULIEU, P.C.S.M.

ANDRÉ J. THERRIEN,
7430, Mirabeau,
Brossard, Qué. J4Y 1S6
Procureur de la Demanderesse

Prenez avis que le requérant cédant Camille Lavoie Les Méchins Cté de Matane, PQ. s'adressera à la commission des transports du Québec afin d'être autorisé à transférer au requérant cessionnaire Jacques Lavoie Les Mechins Cté de Matane, les permis portant les numéros Q-505085 D 001 et Q-505085 D 002, qu'il détient de la Commission des Transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac de catégorie entrepreneur pour la région 01.

Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 boul. Charest Est à Québec, PQ.

1ère parution: 9 février 1978
2e parution: 10 février 1978
3e parution: 11 février 1978
Me Marc M. Delage, procureur

Avis est donné que: Richard Gagnon, 21083, Est rue St-Charles, St-Janvier, Mirabel, P.Q. détenteur du permis no: M503090 D002, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Robert Clermont, 680 rue Principale, St-Michel, Cté Napierville, P.Q. catégorie Entrepreneur région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 8 février 1978
2ème parution le 9 février 1978
3ème parution le 10 février 1978
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 Est Boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl.
Tél. 321-9275

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE CINQUINO BROTHERS TRANSPORT INC. détentrice du permis 20995-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, conjointement avec les actionnaires pour que le changement de contrôle suivant soit accepté. Contrôle actuel: Donato Cinquino — 300 actions — Salvatore Cinquino — 300 actions —Salvatore Pasquale — 300 actions. À l'avenir: Salvatore Cinquino — 898 actions — Maria Cinquino — 1 action — Guisippina Cinquino — 1 action.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapître 55)

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est rue Sherbrooke. — Place du Cercle, Montréal.

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT RIVET & GROLEAU

200 St-Jacques ouest, suite 900
Montréal, Qué. H2Y 1M1

1ère publication: le 9 février 1978
2ème publication: le 10 février 1978
3ème publication: le 11 février 1978

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
appel d'offres
PARC OLYMPIQUE

- STADE -
ÉCLAIRAGE DE SANITAIRES et ALIMENTATION DE MODULES D'AFFICHAGE
PROJET NO: C-186-05
APPEL D'OFFRES NO: A-724

— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.
— Un versement de $50.00 non remboursable, sous forme de chèque visé, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
— Dépôt de soumission exigé:
Cautionnement de soumission: $6,500.00
OU
Chèque visé: $3,250.00
— La vente des documents se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
Service des contrats
STADE OLYMPIQUE
4545 rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Qué.
Tél: 252-4632
— La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
a/s du Secrétaire
STADE OLYMPIQUE
4545 rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Qué.
— La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à:
15.00 HEURES, LUNDI LE 27 FÉVRIER 1978.
— La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus base, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, Ingénieur
Directeur Général

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
SACS D'EMBALLAGE
DOSSIER: **SP-162**

Des soumissions pour la fabrication de sacs d'emballage (papier kraft) seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 27 février 1978 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible au Service des achats/matériel, fournitures et services, aux adresses suivantes:

Siège social	905, rue Delorimier Montréal, Qué. H2K 3V9
Division administrative-Montréal	7500, rue Tellier Montréal, Qué. H1N 3N7
Division administrative-Québec	2900, rue Einstein Ste-Foy, Qué. G1K 7N3

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant des usines de fabrication au Québec, utilisant des matériaux du Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter, en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
COFFRES-FORTS
DOSSIER: **SP-161**

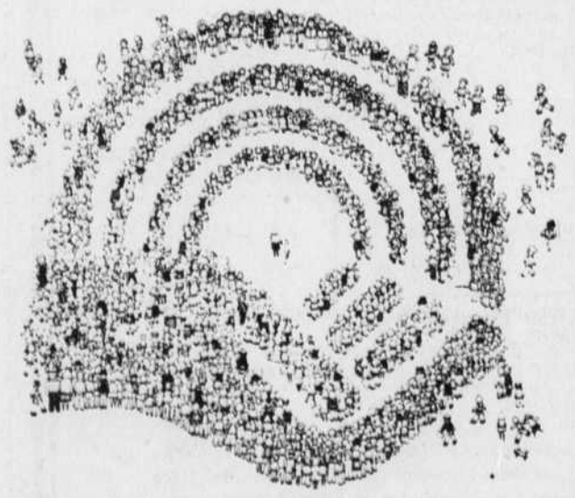
Des soumissions pour la fourniture de coffres-forts à glissière de type «drop-safe» et de coffres-forts munis d'un coffret et d'une chambre-forte de type conventionnel, seront reçues au plus tard à 11:00 heures (heure locale) le 2 mars 1978 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document d'appel d'offres qui peut être obtenu gratuitement au Service des achats/matériel, fournitures et services, aux adresses suivantes:

Siège social	905, rue Delorimier Montréal, Qué. H2K 3V9
Division administrative Montréal	7500, rue Tellier Montréal, Qué. H1N 3N7
Division administrative Québec	2900, rue Einstein Ste-Foy, Qué. G1K 7N3

Seules les personnes, les sociétés, compagnies et corporations qui ont des usines de fabrication de coffres-forts au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter, en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.



Donnez!
À s'entraider, on se fait du bien.
centraide

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES

APPELS D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale Blainville-Deux-Montagnes, recevra jusqu'à 10.00 heures, (heure en vigueur localement), le vendredi 24 février 1978, au bureau du Directeur général, édifice Place Sauvé, 1er étage, 350 Boulevard Sauvé, St-Eustache, des offres sous enveloppes scellées pour:

P.S.E. 31 — Meuble et construction	— outillage
P.S.E. 32 — Meuble et construction	— machinerie
P.S.E. 33 — Sciences familiales	— mobilier
P.S.E. 34 — Sciences familiales	— outillage
P.S.E. 35 — Sciences familiales	— machinerie
P.S.E. 37 — Hydrothermie	— outillage
P.S.E. 38 — Hydrothermie	— machinerie
P.S.E. 40 — Équipement motorisé	— outillage
P.S.E. 41 — Équipement motorisé	— machinerie
P.S.E. 43 — Commerce	— outillage
P.S.E. 44 — Commerce	— machinerie
P.S.E. 45 — Coiffure	— mobilier
P.S.E. 46 — Coiffure	— outillage
P.S.E. 47 — Coiffure	— machinerie
P.S.E. 49 — Dessin technique	— outillage
P.S.E. 50 — Dessin technique	— machinerie
P.S.E. 51 — Soins esthétiques	— mobilier
P.S.E. 52 — Soins esthétiques	— outillage
P.S.E. 53 — Soins esthétiques	— machinerie
P.S.E. 54 — Initiation à la technologie	— mobilier
P.S.E. 55 — Initiation à la technologie	— outillage
P.S.E. 56 — Mobilier d'ateliers	

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse $2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges pour chacune des sections du projet à compter du 10 février 1978, en s'adressant à M. Norman Plante, édifice Place Sauvé, suite 203, à 350 Boulevard Sauvé, St-Eustache, (téléphone: 473-4694, poste 261, code régional 514).

Les soumissions seront ouvertes à 10.00 heures (heure en vigueur localement), le vendredi 24 février 1978. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à St-Eustache, ce 10 février 1978.

Roch Aubé
Directeur général

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé représentant 20% de l'offre, seront acceptées au bureau du soussigné jusqu'à 2:30 P.M. mardi le 14 février 1978 pour l'acquisition des articles suivants.

Lot 1/ 1000 actions ordinaires sans valeur au pair dans le capital social de Lunel Management Ltd. L'actif de Lunel comprend du mobilier et des appareils d'agencement décorant présentement le magasin en opération dans le district de Beauharnois, Québec, sous les termes d'un contrat se prolongeant du 1er août 1976 au 11 décembre 1977.

Lot 2/ Ameublement de bureau comprenant pupitres & chaises.

L'inspection de l'actif et du contrat ci-haut mentionnés est possible et communiquant avec le bureau du soussigné.

Des soumissions seront sujettes aux termes et conditions de vente lesquelles peuvent être obtenues au moment de l'inspection ou en communiquant avec le bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni l'offre la plus élevée ni aucune des offes présentées. Toutes taxes de ventes et autres taxes pouvant être exigibles devront être ajoutées au montant soumis et devront être payées par l'acheteur.

Les Enveloppes cachetées contenant les soumissions devront clairement indiquer la mention "SOUMISSIONS: MARCHÉ UNION INC.,"

MORLEY B. MILLER, C.A.
Agent pour le syndic

OFFICE:
Miller, Rabinovitch, Goldsmith & Co.
4950 Chemin de la Reine Marie, ch. 320
Montréal, P.Q. H3W 1X3
Tél.: 739-4756

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-06-5212-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt-deux (22) logements dans la municipalité de Marieville comté de Rouville, selon un contrat à forfait.

CONDITIONS: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATIONS: Les entrepreneurs intéressés obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission au bureau de l'architecte: O'Keefe et Associés, 800 Montée de Liesse, Montréal, Québec H4T 1N8, (nom et adresse) contre un dépôt remboursable de cent cinquante dollars ($150.00), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec (les entrepreneurs qui n'ont pas soumissionné ne seront pas remboursés). Des séries de chaque spécialité seront disponibles moyennant un dépôt non remboursable de $75.00 par spécialité.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de soixante mille dollars ($60,000.00), avec validité de 60 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURES DES SOUMISSIONS: À quatorze (14) heures (heure locale en vigueur) le 9 mars 1978, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau régional de Montréal, sis 3, Place Desjardins, Tour Nord 25e étage, Montréal, H5B 1E3, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants des spécialités énumérées ci-après doivent accompagner leur soumission d'une garantie de soumission aux montants suivants:

Les spécialités:	Montant de la garantie:
Plomberie	**$7,200.00**
Ventilation	**$2,500.00**
Électricité	**$6,200.00**

La garantie de soumission des sous-traitants devra être valide pendant 90 jours à compter de la date limite de son dépôt.

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 3 mars 1978 à 14.00 heures.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire,
Secrétaire de la Société

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
appel d'offres
PARC OLYMPIQUE

- STADE -
FOURNITURE ET POSE DE PLAFONDS POUR DES SANITAIRES
PROJET NO: C-194-05
APPEL D'OFFRES NO: A-725

— Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.
— Un versement de $50.00 non remboursable, sous forme de chèque visé, à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
— Dépôt de soumission exigé:
Cautionnement de soumission: $18,000.00
OU
Chèque visé: $ 9,000.00
— La vente des documents se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
Service des contrats
STADE OLYMPIQUE
4545 rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Qué.
Tél: 252-4632
— La RÉCEPTION des soumissions se fera à l'adresse suivante:
Régie des Installations Olympiques
a/s du Secrétaire
STADE OLYMPIQUE
4545 rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée Stationnement P-5)
Montréal, Qué.
— La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à:
15.00 HEURES, VENDREDI LE 24 FÉVRIER 1978.
— La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger T. Trudeau, ingénieur
Directeur Général

SERVICE DE POLICE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPELS D'OFFRES

31-78 Service de remorquage des véhicules
32-78 Matériel photographique
35-78 Remise à neuf de moteurs, transmissions, différentiels et systèmes d'échappement des gaz
42-78 Achat ou location de radios mobiles, postes de télécommandes, stations de base, site d'émission-réception

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal recevra jusqu'à 12:00 heures (heure locale), le 24 février 1978, les soumissions sous enveloppes scellées pour les appels d'offres mentionnés en titre.

Chaque soumissionnaire devra remettre sa soumission en utilisant le formulaire préparé à cette fin par le Service de Police de la Communauté urbaine de Montréal et y joindre un chèque ou un bon de garantie équivalent 5% du montant total de sa soumission fait au nom de la Communauté urbaine de Montréal. La soumission devra être remise en duplicata dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges ainsi que toutes les informations pertinentes à compter du 10 février 1978 en s'adressant à Monsieur Réjean Clément, Adjoint à l'administrateur, Approvisionnement-Équipement, 507 Place d'Armes, suite 1700, Montréal, (tél.: 872-6965 - 5228)

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 24 février 1978 à 12:00 heures (heure locale), au Secrétariat du Conseil de sécurité publique, 507 Place d'Armes, suite 1700, Montréal.

Le Conseil de sécurité publique ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Montréal, le 7 février 1978.

GUY CAMPION
Secrétaire
Conseil de sécurité publique
Communauté urbaine de Montréal
507 Place d'Armes, suite 1700
Montréal, Qué.
H2Y 2W8

Chili, an V de la dictature

Velléités de "dégel" à la fin de 1977

par

XAVIER USCATEGUI

correspondance particulière

Quand on donne des indications, pourtant puisées aux sources officielles, sur la réduction extrême du pouvoir d'achat des rémunérations au Chili et sur les conditions générales de vie très pénibles pour la majeure partie de la population, il est naturel qu'on s'entende poser les questions suivantes: comment se fait-il

a) que des réactions ne se soient pas produites"?

b) que la récente "consultation", nom officiel du plébiscite organisé par le régime le 4 janvier, n'ait pas abouti à un résultat négatif?

En réalité, des réactions se sont manifestées, et revêtant une ampleur inattendue arrivant à faire croire à un moment donné qu'avait été renversée la "barrière de la peur". La plus spectaculaire, malgré les efforts déployés pour en maquiller la signification, a été le mouvement de grève enregistré en novembre à la mine de cuivre El Teniente qui occupe 12.650 travailleurs, à 2.800 mètres d'altitude dans la montagne voisine de Rancagua. Il s'est agi de la première grève notable dans le pays depuis les tragiques événements de septembre 1973.

Tout mouvement de ce genre est rigoureusement interdit, absolument "illégal". Pourtant le gouvernement a évité l'affrontement violent. Serait-ce pour éluder la perspective d'une rébellion s'étendant aux 30.000 travailleurs des grandes mines du cuivre? Serait-ce en vertu d'une indulgence due au souvenir des démêlés, envenimés par les intrigues des conspirateurs droitiers, qui marquèrent les relations des mineurs et du gouvernement de Salvador Allende? En tout cas, le régime a fait semblant de ne pas voir la grève, l'a interprétée officiellement comme une éruption d'"absentéisme"; il a réussi à y mettre fin silencieusement en concédant divers avantages matériels dont le ministre du travail s'est empressé de proclamer qu'ils intervenaient en vertu d'un plan "prévu à l'avance" (comme dans les traditionnels communiqués militaires rendant compte d'une retraite), et sans la moindre relation avec un mouvement d'insubordination. Mais il a fait preuve de son aigreur en destituant un certain nombre de dirigeants syndicaux (des seuls syndicats tolérés, ceux organisés par le régime) et en les envoyant se rafraîchir les idées en résidence forcée à Putre, un village indien de 3.500 habitants à 3.500 mètres d'altitude dans la puna d'Arica, près des frontières de la Bolivie et du Pérou.

Un autre aspect d'une sorte de "dégel" apparu en novembre a été la reprise manifeste des activités de secteurs d'opposition, surtout d'un parti qui avait donné son aval au coup d'État mais qui n'en a pas obtenu les dividendes prévus: la démocratie-chrétienne, dont le principal dirigeant reste l'ancien Président de la République Eduardo Frei Montalva. La démocratie-chrétienne, sans avoir payé à la répression le tribut sanglant versé par les militants de l'Unité populaire et des formations révolutionnaires dont la plus importante est le MIR, est tombée dans la disgrâce commune aux anciens partis: elle a été dissoute.

Les griefs du régime remontent à une vieille histoire et sont ceux hérités de l'extrême-droite contre le gouvernement de M. Frei. Ils ont été développés il y a plus de dix ans en un ouvrage alors édité par les T.F.P. (Travail-famille-propriété) du Brésil, sous le titre de "Frei, le Kerensky chilien": Frei a bien été le Kerensky chilien, mais dans une conjoncture où la guerre civile aurait été gagnée par Kornilov. Pour la droite, y compris celle du "Parti national", qui a fourni pas mal de cadres administratifs aux actuelles autorités et qui ne pardonne surtout pas aux démocrates-chrétiens l'amorce de réforme agaire engagée en 1965, "Frei est communiste"...

Officiellement donc, la démocratie-chrétienne n'existe plus. Mais elle multiplie les cheminements souterrains, en liaison avec l'Église catholique dont la hiérarchie, derrière le cardinal Silva Enriquez, une fois retombés les emballements progouvernementaux d'après le coût d'État, s'est enlisée en des relations aigres-douces avec le pouvoir, aboutissant à une guerre sourde. Les réunions restent interdites, dans n'importe quel local y compris les domiciles privés: alors des réunions de démocrates-chrétiens ont eu lieu, on dit qu'avec une fréquence plutôt intense, dans des édifices religieux, des couvents, etc. Ainsi, le 16 novembre, une "maison d'exercices" de l'archevêché (rue Crescente Errazuriz 907, Santiago) a été l'objet d'une perquisition au moment où s'y tenait un conciliabule de cadres syndicaux et de militants démocrates-chrétiens. Une polémique publique s'est ouverte à ce sujet entre le cardinal et le général Pinochet: cette opposition est tout de même traitée avec plus de considération que celle de la gauche. Le 13 janvier, une réunion du même genre, mais dans un bureau particulier, a connu le même sort. Et les douze dirigeants arrêtés ont été expédiés, comme les syndicalistes en novembre, dans la puna des Andes, à Putre et autres villages de la zone. Il a été interdit à la presse de publier des nouvelles et commentaires à ce sujet.

Une autre façon, pour la démocratie-chrétienne et le secteur majoritaire de l'Eglise qui l'accompagne, de maintenir sa vie latente, est la divulgation de ses thèses dans quelques publications, à peu près uniquement des revues, et peu nombreuses, conservant une précaire marge d'indépendance. L'exemple le plus manifeste en est le mensuel Mensaje (Message), qui passe pour être une publication des jésuites, et qui est devenu le principal organe de l'opposition. Sa manchette de novembre, "El apagon cultural" (L'extinction culturelle), a fait sensation par son audace inouïe sous le régime de Pinochet.

D'autres manifestations d'hostilité contre le régime, qui ont réussi à se reproduire à un rythme appréciable, malgré l'intensité de la répression, sont celles des organisations d'action directe de l'extrême-gauche. Il est difficile de se référer à ce sujet à des informations autres que celles publiées par les autorités, et la règle exige que ces informations constituent pour le régime des bulletins de victoire. Il semble à peu près hors de doute que le MIR, malgré les disparitions tragiques de nombreux dirigeants, demeure le mouvement capable de soutenir le plus sérieusement une lutte prolongée. Néanmoins le communiqué des forces de sécurité publié dans El Mercurio du 11 décembre faisait état de "cinq groupes extrêmistes" qui auraient été "désarticulés" en 90 jours. La publicité dont bénéficiaient en l'espèce "Septembre rouge" et la "Ligue communiste" (qui se rattacherait à la 4ème Internationale) pourrait bien viser, dans la guerre psychologique, l'objectif de réduire pour le public l'importance du MIR. Ce dernier reparaît encore dans un communiqué policier commenté dans El Mercurio du 22 janvier, la police affirmant avoir tué deux de ses dirigeants et donnant le nom d'Hernàn Aguilo comme celui du chef actuel de l'organisation.

Le destin morose de l'Unité populaire

Qu'en est-il de l'activité des partis qui formaient l'Unité populaire?

Ils n'ont aucun moyen d'expression, ni direct ni indirect, à l'intérieur du pays, ce qui fait que leurs déclarations et manifestations se produisent à l'étranger. Les anciennes divergences, qui pesèrent tellement lourd sur la gestion gouvernementale de Salvador Allende comme elles avaient pesé sur celle du Front populaire d'Espagne en 1936-39, ne se sont pas trouvées miraculeusement effacées par le sort commun subi en septembre 1973. Aucune autocritique sérieuse n'a été établie par les responsables; on n'a guère entendu que des plaidoyers pro domo et de bruyantes imprécations contre Pinochet et ses acolytes, imprécations qui, pour fondées qu'elles puissent être, n'expliquent pas pourquoi la gauche chilienne a succombé devant son Mur des Fédérés sans seulement avoir fait retentir l'espoir d'un 18-Mars. C'est justement cette discrète imprécision qui a permis qu'une grise et précaire convergence se soit effectuée entre les principales tendances en direction de l'objectif suivant: parvenir, contre le régime militaire, à un accord avec la démocratie-chrétienne et l'Église, à une sorte de Front commun contre la dictature.

Cette orientation a suscité de radicales objections, notamment de Pedro Vuskovic, qui fut ministre de l'Économie de Salvador Allende avant d'être remplacé par un communiste, et il semble qu'également de Chonchol, l'ancien animateur de la réforme agraire. Pour Vuskovic, qui a été exclu de l'Unité populaire, la stratégie de ce rassemblement ne saurait aboutir, en supposant qu'elle réussisse, qu'à faire la courte échelle à M. Frei pour qu'il revienne au pouvoir et répète la politique qui l'a conduit en 1973 à prêter son concours à la préparation du coup d'État. Elle impliquerait en outre la conservation du vieux schéma de l'Unité populaire qui, avec ses incompatibilités intestines et ses féroces luttes de palais, a tellement contribué à la paralysation du gouvernement de Salvador Allende. On s'enfermerait ainsi dans une nouvelle impasse, la leçon de 1970-73 et la mort de Salvador Allende sous les décombres de la Moneda n'ayant en fin de compte servi à rien, comme il paraît qu'à rien n'avaient servi les leçons de la guerre d'Espagne, du moins pour la gauche chilienne. D'autre part, pourfendant les mirages de l'Unité populaire qui réclame des élections, Vuskovic parle clair: "Il faut que nous fassions front à la réalité. Il n'existe pas de perspectives d'un retour rapide aux règles démocratiques au Chili... Erronés sont les plans tracés par l'Unité populaire pour combattre le gouvernement militaire. Son projet consiste à chercher la chute de ce gouvernement principalement à travers l'assistance extérieure, — grâce à l'aide des sociaux-démocrates européens et des secteurs dénommés progressistes des États-Unis... Les partis de l'U.P. aimeraient créer un large front d'opposition avec des représentants de la bourgeoisie chilienne qui occuperaient dans l'alliance une position d'hégémonie. Ainsi s'expliquent les appels qu'ils adressent continuellement à la démocratie-chrétienne.... Ils n'ont pas assimilé la leçon du passé et, en leurs stériles recherches de solutions étrangères, ils ont séparé la lutte du Chili de celle du reste de l'Amérique latine... Ils ont créé des illusions, des illusions qui ont endormi les mouvements populaires..." (Reconstitué d'une traduction en portugais de déclarations faites par Pedro Vuskovie au journal anglais "The Guardian", 26-11-77).

Sur le plan des idées, il serait plutôt compliqué de réfuter d'une façon convaincante l'argumentation de Vuskovic. Il faut bien reconnaître pourtant que l'impression recueillie au Chili, au hasard des rencontres, n'apporte pas à ces thèses une adhésion consistante, — ce qui en dernière analyse tend à en confirmer le bien-fondé, d'autant qu'il accuse l'Unité populaire d'avoir endormi l'esprit populaire de résistance. Les conclusions de Vuskovic dérivent d'une logique intellectuelle héroïque qui, pour le moment du moins, n'enfonce pas de racines vigoureuses dans une masse populaire fondamentalement lasse et sur laquelle pèse une panique permanente. A la question vingt fois posée à des interlocuteurs qui, plus ou moins discrètement, avaient laissé percer leur désaccord avec le régime, sur la répartition des suffrages dans le cas d'une élection vraiment libre, la réponse qualifiait d'abord, toujours, la question comme absurde mais, toujours aussi, finissait par prévoir une victoire (évidemment bien théorique dans les circonstances présentes) de la démocratie-chrétienne et de M. Frei.

L'Unité populaire n'avait obtenu en 1970 que le tiers des suffrages, — s'il est pourtant vrai qu'aux élections municipales de 1971 elle est arrivée à 50%; il est probable qu'elle en resterait assez loin. Il y a une fuite générale vers le moindre mal, la quête irrationnelle d'un illusoire refuge en des temps passés où la D.I.N.A. (police politique, dont le nom a changé dernièrement, mais dont la réalité demeure immuable) ne se glissait pas derrière toutes les portes, où il n'existait pas de couvre-feu, où le salaire, pour modeste qu'il fût, permettait d'acheter tout de même plus de cinq livres de pain par jour, — car c'est à cette modeste acquisition que se limite le pouvoir d'achat des inscrits au "Plan d'emploi minimum", la grande réalisation sociale dont s'enorgueillit le régime.

Le hasard m'a fait voyager, durant toute une nuit d'autocar, à côté d'un ancien dirigeant d'un des petits partis de l'Unité populaire, ex-responsable syndical de plusieurs milliers d'ouvriers, aujourd'hui transformé en un commerçant clandestin pour faire vivre des petits-fils dont les parents sont exilés en Suède. Cet homme, emprisonné en 1973, qui a échappé de justesse à l'exécution dont sont tombés victimes divers de ses compagnons, m'a dit, lui aussi: "— Frei gagnerait l'élection. — Mais Frei a été pour le coup d'État. — Oui, mais plus maintenant... — Et demain...?". Une fois atteint ce point du dialogue, personne plus ne répond. Les temps présents font peser un tel cauchemard qu'on se précipite vers n'importe quelle fugace lueur d'espoir. Et l'on se refuse à la mettre en jeu dans une discussion, car elle entretient le prétexte de vivre. Ainsi M. Eduardo Frei Montalva, cheval de retour décati, comme une rosse de gitane maquillée en coursier de la démocratie, se trouve porteur des paris résignés d'un peuple qui n'en peut plus, — et même des paris de l'Unité populaire.

(à suivre)

Bilan de la tempête: 65 morts

NEW YORK (AFP) — Quarante-huit heures après la violente tempête qui les a paralysé pendant plus de deux jours, New York et les états du nord-est des Etats-Unis retrouvent peu à peu une activité normale et font leurs comptes. Soixante-cinq morts environ, victimes directement ou indirectement de la tempête ont été jusqu'à présent dénombrés, en particulier dans le Massachussetts, le Connecticut et Rhode Island. Les dommages causés aux propriétés, en particulier le long des côté de la Nouvelle Angleterre où les vents violents ont provoqué des inondations en bordure de mer, sont officiellement estimés à environ 35.6 millions. Les commerçants new-yorkais, qui ont dû fermer leurs portes pendant deux jours annoncent des pertes d'environ 20 millions, qui viennent s'ajouter à celles subies lors de la précédente tempête, il y a trois semaines. Quant aux compagnies aériennes, elles n'ont pas encore fait le bilan définitif de la fermeture pendant 48 heures des trois aéroports internationaux de New York. Près de 5,000 vols ont dû être supprimés, causant des millions de dollars de pertes, et des milliers de passagers sont restés coïncés dans les aéroports.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express Cardiologie
11.00 Mangeaille
11.30 Robinson Suisse
12.00 Sesame
12.30 Les coqueluches
1.30 Femme d'aujourd'hui
2.30 Les Ateliers
3.30 Au jardin de Pierrot
3.45 Du soleil à cinq cents
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Marcus Welby, M.D.
8.00 Aller retour
8.30 Femme d'aujourd'hui
9.30 JO
10.00 Science réalité: La fusion par Laser
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: "Piège pour un évadé" (drame policier - Allemand 1971)
12.45 Ciné-nuit: "Ouragan sur le caine" (drame - Américain 1953)
3.00 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-bienvenue
8.00 Les petits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les petits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Diner chaud
1.30 Ciné-quiz: "La brune que voila" (comédie Français 1960) ■
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6 30 Le 10 vous informe
7.00 Médecin d'aujourd'hui
8.00 Montréal en parle
8.30 Nouvelle express
8.31 Première chance
9.00 La grande vallée
10.00 La corne d'abondance
10.15 Point d'orgue
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Sport au 10
11.10 La couleur du temps
1r.25 Cannon
12.25 Cinéma: "Le viol du vampire" (drame d'horreur - Français 1968) ■
2.00 Le 10 vous informe

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot et Chapi-Chapo
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Les marmitons
14.45 Dossier Afrique:
15.15 Mains habiles, mains agiles: Le crochet et le macramé
15.30 Les mystères de l'homme
16.30 Visage
17.30 Passe partout
18.00 Chacun son tour.
18.30 Dans la tête des hommes: Les Garderies
19.00 Histoire sur le vif: Général nous voilà
21.30 Fierté sur toile
22.00 Si on s'y mettait

CBMT 6

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour bon jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Québec School telecasts
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Magistrate's Court
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 One of a Kind
4.30 Friday after School
5.00 The nature of Things
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In the Public Eye
8.00 Tony Randall Show
8.30 On our own
9.00 Tommy Hunter
10.00 Bear cats
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.03 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 Flinstones
12.30 Celebrity Revue
1.30 McGowan and Co
2.00 Alan Hamed Show
3.00 Another World
4.00 Match Game '78
4.30 It's your move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 The Jeffersons
7.30 Julie
8.00 Donny and Marie
8.30 Rockford Files
9.30 Quincy
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "What's up Doc?" (comédie — 1972) "How awful about allen" (drame — 1970).
4.00 Sign-off

cinéma

ATWATER: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246. "Close encounters of the third kind" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313. "Choirboys" 7.10, 9.15.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932. "Three A.M." 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Sweet tastle of Joy" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Lâchez les bolides" 3.00, 6.25, 9.45 et "Vendetta" 1.10, 4.35, 8.00.
BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2726. (Salle I) "Star wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. (Salle II) "Jack the ripper" 10.00, 12.50, 3.40, 6.30, 9.25 et "Oriental blues" 11.30, 2.20, 5.10, 8.00.
ODÉON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard, tél.: 465-5906 (Salle I): "Close encounters of the third kind" 7.00, 9.30. (Salle II): "La guerre des étoiles" 7.10, 9.25. (Salle III): "Lâchez les bolides" 6.45, 10.10 et "Vendetta" 8.10.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "High anxiety" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685, (Salle I) "La guerre des étoiles" 12.10, 2.15, 4.35, 7.00, 9.15 (Salle II) "Valentino" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
CINEMA PARALLELE: 3882 St-Laurent — 843-4725. Jean-Pierre Masse, Arthur Lamothe, Pascal Gélinas et Pierre Harel — 8 h 30, David Rimmer — 10 h 30 et Stan Brakhage — 12 h 30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "The one and only" 6.00, 7.45, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "L'une chante, l'autre pas" 9.25 et "Le lien" 7.30.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Taxi mauve" 7.10, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Sebastiane" 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25. (Salle II) "Playtime" 12.25, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05 (Salle III) "Le juge Fayard dit le shérif" 12.35, 2.45, 4.55, 7.05, 9.15 (Salle IV) "Oh America" 1.15, 2.50, 4.30, 6.10, 7.55, 9.35.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le grand escogriffe" 7.30, 9.30. (Salle McLaren) "La dentellière" 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "Cet obscur objet du désir" 7.30, 9.30 (Salle II) "Monsieur Klein" 7.15, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Saturday night fever" 7.10, 9.15.
LOEW'S: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I): "Coma" 12.10, 2.20, 4.35, 6.35, 9.00 (Salle II): "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle III): "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV): "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45, (Salle V): "Semi-touch" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.20.
MERCIER: 4269 Ste-Catherine Est, 255-6224 "Lâchez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00.
MONKLAND: 5504 "Fire sale" 9.40 et "Damnation alley" 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 Spectacle sur scène: Les carcasses 8h30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle I) "Femme fidèle" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle 11) "Histoire d'aimer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 (Salle III) "Au-delà de l'amour" 2.25, 6.05, 9.45 et "Autoroute de mes amours" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle V) "L'homme qui venait d'ailleurs" 12.20, 4.55, 7.10, 9.30.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Julia" 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "World's greatest lover" 12.25, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petite cinéma) "Oh God" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Odyssey" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Eleana" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. "The other side of Midnight" 6.30 et "African Queen" 9.45 et "Anthology of a blue movie" 12.00 p. m.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322. "You light up my life" 6.10, 7.45, 9.20.
ST-DENIS: 840-4211 (Salle I) "Demain sera trop tard" 2.20, 5.50, 9.20 et "Le maestro" 12.45, 4.10, 7.40 (Salle II) "Les naufragés du 747" 12.55, 4.55, 8.55 et "L'enfer mécanique" 3.05, 7.10, (Salle III) "Le dernier baiser" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.35.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Candleshoe" 7.10, 9.00.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Lâchez les bolides" 6.50, 9.55 et "Cours après moi que je t'attrape" 8.15.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "The turning point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978. "Fantasia" 12.45, 2.55, 5.05, 7.10, 9.15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "le crime de M. Lange" (de J. Renoir France 1935) 7 h 30 et "Drôle de drame" (de M. Carné — France 1937) 9 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. "Mozart a childhood chronicle" (de K. Krischner — 1976) 7.00.

sur scène

CASANOU: 405 Sherbrooke O. 844-3691. Nébujazz 22 h 00 et 23 h 30.
CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229. "Toronto" de D. Fennario — du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00, matinée mercredi 13 h 00. Samedi 14 h 00. Relâche, lundi.
CENTRE D'ESSAI D L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard Montpetit 343-6524. "Le bâtiment" création du théâtre de la manufacture, 20 h 30. Relâche dim. et lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352. Relâche pour rénovations.
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-86-20 Pierre Lescout, pianiste — 21 h 00.
LA GRANDE PASSE: 411 Ontario E. 844-6284. Reynald Bouchard — 22 h 00 et minuit.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4353 Ste-Catherine 253-8974. "Farces" de Tchekov 19 h 30 et Salle Fred Barry: "Encore un peu" de Serge Mercier — du mardi au samedi: 20 h 30.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Claude Landré, semaine et dimanche: 21 h 00, samedi: 20 h 00 et 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke 392-4501. "Le tuba bien tempéré" et "Le trio du tuba du Canada" 20 h 30 (entrée libre).
SALLE WILFRID PELLETIER: Enrico Maci — 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau. 523-1211. "Vendredi soi.. 20 h 30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Jean Lapointe — 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "La cruche cassée" de Henri Kleist du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Des frites, des frites, des frites" de A. Wesker — 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 10 Ave des Pins, 845-7278. "Soudain l'été dernier" de T. Williams, tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. "Candida" de G.B. Shaw tous les soirs: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche: lundi.

ca

COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Bernard Audet, L.S.E., C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.E., C.A.
Robert Morin, M.S.E., C.A.
Carol Lacoste, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montreal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal-Québec
C.W. Bissegger, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Bureaux à: St-Jean, T.-N., Halifax, Saint-Jean, N.-B., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
265, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COOPERS & LYBRAND
Comptables Agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3B 1W6
(614) 875-5140
et à travers le monde

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berb, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 207
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
1200, ave McGill College
Suite 1100 Montréal, Qué.
H3B 4G7 871-8901
Montreal, Sept-Iles, Toronto, Ottawa, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Abbotsford, Langley
Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays.

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Real Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp, Nash & Field
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.O. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton's St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1, Complexe Desjardins, Bureau 1800
281-1850
420, Place du Marché, St-Jérôme
430-4610
Société nationale affiliée Ward, Mallette & Cie
Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Représentation internationale

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.E., C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.E., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Guy Duet, C.A.
Jacques Desjardins, L.S.E., C.A.
André Mongrain, L.S.E., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Real Marsolais, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux à: Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés: Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques, Suite 1225
Montréal, H2Y 1P5, Qué.,
Tél.: 288-0291

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles
Suite3100, Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H8 — 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario,

Droits de l'homme

Washington critique des pays amis

WASHINGTON (d'après AP, AFP et Reuter) — Le département d'État américain a publié hier un rapport critiquant les atteintes aux droits de l'homme commises par certains pays qui figurent parmi les plus solides alliés des États-Unis, Israël notamment pour sa politique dans les territoires occupés.

Ce rapport annuel, exigé par la loi, doit permettre aux congressistes de considérer en connaissance de cause les projets budgétaires des États-Unis en ce qui concerne à la fois l'aide économique et l'assistance militaire.

Pour Israël, le rapport distingue deux régions bien différentes: Israël proprement dit où les droits de l'homme sont intégralement respectés et les territoires occupés où "ils cèdent le pas à la sécurité".

Dans un chapitre consacré à l'État israélien du rapport de 426 pages faisant le point de la situation des droits de l'homme dans 105 pays à l'intention du Congrès, le département d'État fait notamment état de violations fréquentes et arbitraires de domiciles pour raisons de sécurité, de sévices infligés à des détenus et d'expulsions de personnes soupçonnées de terrorisme ou d'agitation politique.

Toutefois, les critiques à l'adresse des autorités militaires israéliennes en Cisjordanie et à Gaza paraissent modérées par rapport aux accusations portées contre d'autres pays comme l'Iran, la Corée du Sud, l'Indonésie et les Philippines.

"Sous le régime militaire gouvernant les territoires occupés, certains des droits fondamentaux considérés comme normaux en Israël ont été supprimés pour des raisons de sécurité", estime le département d'État. "Cette dichotomie pose un dilemme qui ne sera vraisemblablement résolu que dans le contexte d'un accord de paix définitif avec leurs voisins".

Néanmoins, le département d'État indique ne pas avoir relevé d'indice accréditant les accusations selon lesquelles Israël a recours à la torture durant les interrogatoires de détenus. "Toutefois, est-il ajouté, des rapports documentés existent sur l'utilisation de pressions physiques et psychologiques extrêmes pendant les interrogatoires. Des exemples d'actes individuels de brutalité ne peuvent être exclus".

Le rapport fait ainsi état de cas où des réservistes peu expérimentés de l'armée israélienne ont eu recours à des brutalités excessives dans la répression de manifestations mais de telles pratiques ne reflètent pas la politique du gouvernement, poursuit le département d'État.

Ce dernier cite les exemples suivants: en juillet 1977, 3,100 Arabes ne possédant pas la nationalité israélienne étaient en état d'arrestation ou en détention en Israël, la plupart d'entre eux étant des habitants de Cisjordanie interpellés pour délits touchant à la sécurité; la surpopulation des prisons renfermant des détenus accusés de menacer la sécurité, notamment à Ashkelon, a entraîné une vague de grèves de la faim début 1977.

Le rapport ne porte que sur les pays recevant une aide américaine et susceptible à ce titre de figurer à nouveau au budget 1979. Sept gouvernements désignés comme coupables de sérieuses violations des droits de l'homme poseront d'épineux problèmes aux congressistes et le rapport sera complété par une série d'auditions sur leurs cas au sein d'une sous-commission de la Chambre des représentants. Ces sept pays sont: l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, le Nicaragua, le Guatemala, le Maroc et l'Iran. Les congressistes devront étudier en particulier, a souligné M. Donald Fraser, président de la sous-commission des organisations internationales, les incidences de l'aide sur le non-respect des droits de l'homme. Ce problème, a-t-il dit, se pose chaque fois que l'aide est accordée à un gouvernement militaire qui peut l'utiliser à des fins répressives.

D'après des sources informées, le Nicaragua est le seul des pays critiqués dans le rapport auquel les ventes d'armes américaines seront supprimées cette année. D'autre part, selon les mêmes sources, les considérations "de défense nationale" prennent le pas sur les violations des droits de l'homme en ce qui concerne plusieurs pays, notamment les Philippines, la Corée du Sud, Taiwan et l'Indonésie.

Le rapport porte sur 105 pays bénéficiant de l'aide américaine. En conséquence le cas des pays communistes n'est pas examiné sauf en ce qui concerne la Yougoslavie, un pays où "pratiquement les citoyens bénéficient de libertés plus larges que celles des pays du Pacte de Varsovie".

Ne sont pas non plus considérés les cas de l'Argentine, du Chili et du Brésil, trois pays sud-américains qui depuis l'an dernier refusent l'aide américaine, précisément pour ne pas se soumettre à l'examen par le Congrès de ce qu'ils considèrent comme un problème interne.

Des violations graves sont relevées dans cinq pays d'Amérique latine: l'Uruguay, le Paraguay, le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala. Par contre, selon le rapport, la situation s'améliore à Haïti, au Panama et en Équateur.

Pour l'Asie, des violations nombreuses sont relevées en Iran, en Indonésie, aux Philippines, au Népal, en Malaisie, à Singapour et en Afghanistan. Parmi les pays arabes, le rapport signale des violations au Maroc, à Bahrein, au Pakistan, en Egypte, en Jordanie. La situation du Liban fait l'objet d'une mention particulière sur les restrictions aux droits dues à la guerre civile.

En Afrique, les cas les plus graves sont, selon le document du département d'État, ceux du Burundi, de l'Ethiopie, de la Guinée, de la Tanzanie et du Zaïre. Des restrictions diverses sont également relevées en Somalie, au Niger, au Nigeria, au Mali, au Kenya, en Guinée-Bissau. Un seul pays est signalé pour son respect total des droits: le Libéria.

Marchais exclut le désistement automatique

PARIS (AFP) — Le conflit opposant en France le parti communiste et le parti socialiste dans la perspective des élections de mars s'est sourdement durci hier, alors que les derniers sondages deviennent moins favorables quant à une victoire de la gauche.

Le parti socialiste a refusé de négocier avec son allié communiste de l'union de la gauche un programme commun de gouvernement avant les élections, comme le lui demandait récemment et de façon "pressante" le leader communiste, M. Georges Marchais. Le parti communiste, hier matin, a de son côté clairement exclu, à l'avance, le désistement automatique "par discipline" de ses candidats en faveur des candidats socialistes lorsque ceux-ci au premier tour de scrutin, le 12 mars, seront mieux placés.

Dans le système électoral français, où le second tour verra en présence un candidat de la majorité et un de la gauche, la position du parti communiste peut rendre incertain le sort d'une cinquantaine de sièges, c'est-à-dire l'issue même de cette élection décisive.

Le ton lui-même s'est sensiblement aiguisé entre les deux partis. En publiant son refus d'un désistement automatique, l'éditorialiste de l'organe du parti communiste, L'Humanité, a rejeté sans ménagement hier la notion de "discipline républicaine", une vieille tradition de la gauche remontant aux origines mêmes de la République au 19ème siècle. "La notion de discipline républicaine est à reléguer au musée de l'histoire, entre le rouet, la lampe à huile et les occasions manquées", a sèchement écrit l'éditorialiste en soulignant que le parti communiste ne veut pas "courir le risque de cautionner une politique" à la définition de laquelle il n'aurait pas participé.

Le parti socialiste n'est pas en reste: en refusant de négocier un programme de gouvernement avant les élections, il a épousé la thèse de son premier secrétaire François Mitterrand et rejeté celle d'une minorité importante du parti qui plaide pour une reprise rapide de la négociation et pour un règlement de la controverse.

Dans une émission de radio, M. Mitterrand a déclaré hier matin qu'il croyait que "seule la discipline de la gauche pourra permettre de l'emporter". "La parole, a-t-il ajouté, est aujourd'hui à ceux qui hésitent devant l'union. Tel n'est pas le cas du parti socialiste".

Le parti socialiste escompte, en dépit de la controverse, recueillir le 12 mars au premier tour près de 30 pour cent des voix, ce qui en ferait de loin le plus important parti français.

Le parti communiste déploie tous ses efforts pour dépasser 21-22 pour cent des voix, son score moyen depuis 20 ans, et conserver ainsi au sein de la gauche un poids suffisant pour faire entendre sa voix et écarter chez les socialistes toute tentation de faire "bande à part". Ce sera, au moment du verdict du 12 mars, avant même le second tour décisif pour la composition de la prochaine assemblée, un test capital pour les deux partis et l'avenir de leur alliance.

Les dissidents au secours d'Orlov

MOSCOU (AFP) — Les représentants des diverses tendances de la dissidence soviétique ont dénoncé hier le maintien en détention depuis un an "dans l'isolement le plus complet" du physicien Youri Orlov, l'un des fondateurs du groupe moscovite de surveillance des accords de Helsinki en URSS.

Plusieurs amis du physicien emprisonné, notamment l'écrivain Vladimir Voinovitch, le physicien Iouri Helfand, le mathématicien Naum Meiman ont remis aux correspondants occidentaux une déclaration signée par plus de cent Moscovites soulignant que "l'arrestation de M. Orlov est une atteinte à la liberté de pensée et de parole". Ils ont rappelé que l'inculpation de M. Orlov a été modifiée et qu'il risque maintenant une peine de sept années de détention au lieu de trois.

Le problème de sa défense sur le plan juridique a été présenté par Me Sofia Kallistratova, avocate et membre du " groupe de surveillance". Mme Irina Orlov a en effet désigné un avocat britannique, Me John B. MacDonald, pour défendre son mari.

"Il n'y a pas de barreau libre" en URSS, a dit Mme Kallistratova. "Sur lesmille avocats de Moscou, seulement une centaine ont "accès" aux procès politiques ainsi qu'à ceux mettant en cause des personnalités importantes", a-t-elle ajouté.

"Mais le nombre de ceux qui acceptent de défendre leurs clients sans se soumettre aux injonctions des autorités est encore plus réduit", a poursuivi Mme Kallistratova.

Elle a rappelé le cas de l'avocat Boris Zolotoukhine, exclu du collège des avocats de Moscou après avoir défendu l'écrivain Alexandre Guinzburg lors de son premier procès en 1967. La femme d'Alexandre Guinzburg, qui est également détenu depuis un an, a choisi pour sa part un avocat américain, Me Edward Bennet Williams.

Quant à la famille de l'activiste Juif Anatoli Chtcharanski, autre membre du "groupe de Helsinki", elle a demandé à des Français, dont l'avocat communiste Roland Rappaport, d'assurer sa défense.

Dans une communication lue au cours de cette réunion, l'académicien Andrei Sakharov a déclaré qu'il proposait que le prix Nobel de la paix 1978 soit attribué au "groupe de surveillance", il a lui-même reçu ce prix en 1975.

Un juge condamne Winnie Mandela

BLOEMFONTEIN (AP) — Mme Winnie Mandela, militante noire, a été condamnée hier, par un tribunal de Bloemfontein, à six mois de prison avec sursis pour avoir enfreint un ordre de bannissement. Elle avait plaidé non-coupable.

Mme Mandela, 44 ans, est l'épouse de M. Nelson Mandela, président du Congrès national africain (ANC, parti noir interdit) qui purge une sentence de réclusion à perpétuité à la prison de l'île de Robben.

Elle avait été condamnée, en mai 1977, à vivre pendant sept ans dans la ville noire de Brandfort, à environ 60 kilomètres au nord de Bloemfontein. Selon la loi sud-africaine, une telle condamnation peut être prononcée sans aucune justification. Mme Mandela vit depuis 1962 en état de bannissement.

Hier, Mme Mandela a été reconnue coupable d'avoir participé à une réunion et d'avoir reçu des visiteurs sans autorisation. Aux termes de la loi, une personne bannie ne peut recevoir de visiteurs sans permission d'un magistrat et doit rester chez elle la nuit et les week-ends.

A la sortie de l'audience, un groupe de Noirs qui manifestaient en chantant "Dieu bénisse l'Afrique" a été dispersé par la police qui a arrêté quelques manifestants.

LES ÉTUDIANTS EN TOURISME DU COLLÈGE LASALLE
ONT PARTICIPÉ ACTIVEMENT AU
SALON INTERNATIONAL DU VOYAGE



Encore une fois, les étudiants en Tourisme du Collège LaSalle ont complété l'aspect théorique de leur programme en participant comme représentants multilingues dans les kiosques des exposants, et en préparant des analyses sur les différents aspects du tourisme. Le Collège LaSalle était représenté par J.-Paul Morin, Directeur Général; Robert Legault, Directeur des Services Pédagogiques; Michael Christie, Directeur des programmes de Tourisme et d'Hôtellerie; Lorraine Patenaude, Relations Extérieures; Carmen Morin, Directrice du Placement étudiant; Daniel Neveu, Directeur des Services aux Étudiants; et Michael Oliver-Lloyd, Conseiller en Tourisme et Hôtellerie.

Solidarité au tiers monde

OXFAM

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMI LES AMÉRICAINS

ST. JOSEPH
ENGLISH LANGUAGE CENTER
Wallingford, Vermont, U.S.A.

Pour les jeunes 13 ans - 17 ans

Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continuelle jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

Pour les adultes 17 ans et plus

Programme d'anglais pour étrangers section élémentaire, intermédiaire, avancée, sur-avancée, et universitaire. Les cours: 6 mars et 26 juin. Pension pour religieux et religieuse ainsi que pour laïcs.
Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

SESSION DU PRINTEMPS ET D'ÉTÉ
6 MARS ET 26 JUIN
COURS INTENSIFS DE 4 SEMAINES EN ANGLAIS POUR PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES
INSTITUTE IN THE TEACHING OF ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE (Summer Session Only)

Les intéressés doivent écrire au:
Prof. Ernest A. Boulay, Président
St. Joseph English Language Center
P.O. Box 9, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

Le (les) personnes(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
COGNAC, Marcel	3072 est, Ste-Catherine Montréal	1 Epicerie -
(Suite à une vente)		
LEROUX, Pierre	1611 Dollard Lasalle	1 Épicerie -
(Suite à une vente)		
ROCHETTE, André CENTRE DE LOISIRS DES SOURDS DE MONTRÉAL INC. (Changement de titulaire)	7888 St-Denis Montréal	1 Club -
RUEL, Gilles	7481 de Gaspé Montréal	1 Épicerie -
(Suite à une vente)		
RANDHAWA, Arshad Ali	7595 Avenue Mountain Sliths Montréal	1 Épicerie -
ARSENAULT, Henri	3176 est Bélanger Montréal	1 Épicerie
(Suite à une vente)		
D'AMOUR, Denise	2841 Jolicoeur Montréal	1 Épicerie
LIMPERIS, Manuel Alberto	2159 ouest, Ste-Catherine Montréal	1 Épicerie
(Suite à une vente)		
TREMBLAY, Daniel "LES ENTREPRISES DANIEL TREMBLAY INC"	3185 est, Beaubien Montréal	1 Épicerie
FERLAND, Maurice & Yolande Renzo	727 de L'Église Verdun	1 Épicerie
DRACOPOULOS, Théodoros	6110, Boulevard Gouin Ouest Montréal	1 Bar avec danse 1 Réceptions
COUTU, Robert "MANOIR MERCIER INC." (Demande additionnelle)	1331 est, Rachel Montréal	1 Réceptions
ANDRÉ, Yves "PIVARDIÈRE INC."	1639, St-Hubert Montréal	1 Restaurant avec danse + autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi. 1 Bar avec danse + autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
REDA, Francesco Luigi "PLACE TEVERE INC."	15,489 ouest, Boulevard Gouin Ste-Geneviève	Autorisation de danse dans le Bar
LACOMBE, Claude "HOTEL PIERREFONDS INC."	16,289 ouest Gouin Ste-Geneviève	Autorisation de danse dans les 2 Bars existants. Demande additionnelle d'une Réceptions.
LELIDIS, Kyriakos	5347 Avenue du Parc Montréal	1 Restaurant
HALPERN, Shalom BOULANGERIE ET PÂTISSERIE BANVILLE (VILLE MONT-ROYAL) INC./BANVILLE BAKERY & PASTRY (TOWN OF MOUNT ROYAL) INC.	2368 chemin Lucerne Mont Royal	1 Épicerie
HAVITOV, Arie BOUCHERIE NATHANIA IMPORT EXPORT LTÉE	4699 Van Horne Montréal	1 Restaurant + autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
GRENIER, Réjean	181 Smith Lasalle	1 Épicerie
(Suite à une vente)		
BANOUSIS, Dimitrios & Jon Arvanitis	826 ouest, Jean-Talon Montréal	1 Restaurant
(Suite à une vente)		
BELLIVEAU, Guy LES ENTREPRISES DORCHESTER INC. (Changement de catégorie de Taverne avec oeuvres musicales à:)	14,041 Dorchester Est Pointe-aux-Trembles	1 Brasserie avec oeuvres musicales
CHOUINARD, Ginette Gareau	354, Boulevard Ste-Croix St-Laurent	1 Épicerie
(Suite à une vente)		
ANASTASAKIS, George	7900, Côte de Liesse St-Laurent	1 Restaurant - 1 Bar
(Correction à la parution en date du 16 décembre 1977)		
VAN MEERBEECK, Henri "CHALET ST-HUBERT INC." (Changement de titulaire)	7384, St-Hubert Montréal	1 Bar avec danse et spectacles
D'ANTUONO, Michèle	3093, rue Émile-Journault Montréal	1 Épicerie
MARTINEAU, Raymond	7150 est, Jarry Anjou	1 Épicerie
(Suite à une vente)		

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1R6

Université de Montréal

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

CYCLES SUPÉRIEURS
1978 - 1979

ÉTUDES BIBLIQUES

L'étudiant peut s'inscrire soit à une maîtrise avec mémoire soit à une maîtrise sans mémoire.
La maîtrise avec mémoire comprend cinq cours (15 cours) et la présentation d'un mémoire (30 cr.). Le centre de la recherche est constitué par un studio qui se prolonge dans les cours d'appoint.
La maîtrise sans mémoire comprend sept cours (21 cr.) et la rédaction de 4 travaux dirigés (24 cr.). Le cadre de la démarche est constitué par le cours de méthodologie biblique.

ACTIVITÉS

- Un Séminaire: méthodologie biblique (3 cr.)
- **Des travaux dirigés:**
  Critiques textuelles et critiques des sources (6 cr.)
  Critique des formes littéraires et de la rédaction (6 cr.)
  Approche contemporaine de la bible et analyse structurale (6 cr.)
  herméneutique biblique et théologie biblique (6 cr.)
- **Un Studio:**
  Culte et sacrifice dans l'Ancien Testament (3 cr.)
  La Cène et la croix sur l'arrière-plan sacrificiel d'Israël (3 cr.)
- **Des cours d'appoint:**
  Les chants du Serviteur (3 cr.)
  La mort-résurrection de Jésus dans les épîtres (3 cr.)
- **Un stage:**
  Archéologie biblique (mai 1979) quatre semaines en Israël (3 cr.)

ÉTUDES THÉOLOGIQUES

Les études théologiques des cycles supérieurs seront centrés sur le thème "Le Christianisme et le problème de la vérité".
Un questionnement fondamental attentif aux points chauds de l'actualité théologique.

ACTIVITÉS

- **Un dossier:**
  Vérité et Autorité dans la tradition chrétienne et dans l'Eglise (6 cr.)
- **Des cours d'appoint**
  Vérité de l'homme: anthropologie chrétienne (3 cr.)
  Vérité du Christ: Jésus et les nouvelles gnoses (3 cr.)
  Vérité de l'attitude religieuse: critique marxiste et marxienne de la religion (3 cr.)
  Vérité du comportement éthique: valeurs chrétiennes (3 cr.)
- Un Séminaire interdisciplinaire de bio-éthique (3 cr.)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A l'intérieur de la Faculté des études supérieures, la Faculté de théologie offre les programmes suivants:
les programmes de deuxième cycle conduisant soit au grade civil de maîtrise ès arts selon trois options,
M.A.-théologie
M.A.-théologie-études bibliques
M.A.-théologie-études pastorales
soit au grade canonique de licence en théologie (L.Th.);
les programmes de troisième cycle conduisant soit au grade civil de doctorat (philosophiae doctor) selon trois options,
Ph. D.-théologie
Ph. D.-théologie-études bibliques
Ph. D.-théologie-études pastorales
soit au grade canonique de doctorat en théologie (D. Th.).
Demande d'admission: avant le 1er mars 1978.
SECRÉTARIAT DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE
3034, Edouard-Montpetit Montréal
Tél.: 343-7080
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal, H3C 3J7

ETUDES PASTORALES

Le programme présente une double orientation: une orientation "recherche" et une orientation "professionnelle".
La maîtrise à orientation "recherche" avec mémoire comprend 5 cours (15 cr.), un stage (5 cr.) et la présentation d'un mémoire (30 cr.).
La maîtrise à orientation "professionnelle" sans mémoire comprend 9 cours (27 cr.), un stage (12 cr.) et 2 travaux dirigés (6 cr.).

ACTIVITÉS

- **Des cours**
  Coordonnées de l'action pastorale (3 cr.)
  Conditions du chrétien dans le monde (3 cr.).
  L'évangélisation (3 cr.).
  Dynamisme culturel et interprétation chrétienne (3 cr.).
  Pastorale urbaine (3 cr.).
  Intervention communautaire et engagement collectif chrétien (3 cr.).
  Culture des jeunes et Eglise (3 cr.).
  Counseling et relation pastorale (3 cr.).
- **Des séminaires avec travaux dirigés**
  Animation spirituelle et liturgique (3 cr.).
  Leadership et pastorale (3 cr.).
  Famille et intervention pastorale (3 cr.).
  Analyse d'expériences en pastorale urbaine (3 cr.).
- **Des stages**
  Stage d'exploration (5 cr.).
  Stage pratique supervisé (12 cr.).

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, vendredi 10 février 1978



Le président Sadate et le chancelier Schmidt tendent l'oreille pour comprendre les questions des journalistes lors d'une conférence de presse en plein air donnée à Hambourg. (Téléphoto AP)

Sadate poursuit à Londres et Hambourg son périple de la paix

HAMBOURG (d'après AFP et Reuter) — Arrivé hier matin à Londres pour s'entretenir brièvement avec le premier ministre britannique, après ses conversations de la veille avec le président Carter, le président Anouar Sadate a continué sa tournée diplomatique en rencontrant dans l'après-midi le chancelier Helmut Schmidt à Hambourg.

Dans la capitale britannique, le chef de l'État égyptien a réaffirmé, comme il l'avait fait à ses interlocuteurs américains, que l'obstacle principal à la paix au Proche-Orient était constitué par les implantations israéliennes et le refus de l'autodétermination palestinienne.

Mais, si la Maison-Blanche avait, dans son communiqué de mercredi, évoqué les "droits légitimes" des Palestiniens, et admis que les implantations israéliennes constituaient bien un "obstacle à la paix", M. James Callaghan s'est contenté hier d'exprimer son soutien à "l'approche constructive" de M. Sadate en souhaitant que les commissions israélo-égyptiennes reprennent le plus vite possible, sans prendre position sur ces deux problèmes.

"Espérons que plus beaucoup de temps ne s'écoulera avant la reprise de la dynamique. La paix est toujours possible si les bonnes conceptions prévalent de leur côté (israélien) et nous pouvons parvenir à un accord en une semaine", a déclaré le chef de l'État égyptien, qui s'adressait aux journalistes à l'aéroport de Heathrow.

Il a précisé avoir déjà tenté de satisfaire le souci de sécurité d'Israël par un plan en six points:

— création d'une zone démilitarisée entre Israël et l'Égypte,

— création d'une zone d'armements limités entre les deux pays,

— mise en place d'un système d'alerte contre une attaque surprise,

— déploiement des forces de l'ONU dans la zone démilitarisée,

— déploiement de "casques bleus" à Charm el Cheik, bastion dominant le détroit de Tiran qui serait considéré comme une voie d'eau internationale.

— formation d'une commission militaire mixte israélo-égyptienne pour contrôler l'application de ces dispositions.

MM. Sadate et Callaghan sont tous les deux convenus que la tâche immédiate des négociateurs israéliens et égyptiens était de maintenir la dynamique du processus de paix et même de l'accélérer.

"Il est d'une importance vitale d'agir ainsi en ce moment crucial", a souligné le chef de l'État égyptien.

À Hambourg, où il est arrivé en début d'après-midi, le président égyptien s'est entretenu avec M. Helmut Schmidt et le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, avant de donner une conférence de presse avec le chancelier.

Le chef de l'État égyptien a remercié le chancelier "pour son engagement actif et concret" en faveur de la paix, soulignant que, "dès le début, il n'avait pas hésité à soutenir sa mission à Jérusalem". M. Schmidt a répondu que la Communauté européenne ferait tout son possible pour que la recherche de la paix au Proche-Orient conserve sa dynamique, ajoutant que "l'Égypte, Israël, et tous les pays sont intéressés à un règlement d'ensemble du problème du Proche-Orient".

Le président Sadate et son épouse se sont ensuite rendus en avion à Munich, d'où ils ont gagné en hélicoptère la station hivernale de Berchtesgaden, où ils se reposeront quelques jours avant de rencontrer le chancelier autrichien Bruno Kreisky samedi prochain à Salzbourg.

De son côté, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a jugé positif le point de la déclaration américaine publiée mercredi à l'issue de la visite du président Sadate et stipulant que la paix au Proche-Orient doit être véritable et reposer sur des accords entre Israël et ses voisins.

Cependant, dans une interview au correspondant de la radio israélienne à Genève, M. Begin a déclaré hier qu'il "n'accepte pas l'affirmation américaine selon laquelle les implantations israéliennes dans les territoires sont illégales et constituent un obstacle à la paix". Cette prise de position, "est négative et mon gouvernement continuera d'affirmer que ces implantations sont légitimes et légales", a-t-il ajouté notant que "dès le début, l'administration Carter avait été informée du point de vus israélien".

Le premier ministre a estimé que le voyage aux États-Unis du président Sadate pourra être considéré comme un succès, "si le président égyptien fait reprendre au plus tôt les travaux de la commission militaire au Caire et ceux de la commission politique à Jérusalem". En résumé, a déclaré M. Begin, "la déclaration de la Maison-Blanche peut être divisée en trois parties, l'une positive, l'autre négative, et la troisième que l'on peut interpréter comme on veut".

Il est possible qu'Israël rappelle sa délégation à la commission militaire du Caire si l'Égypte continue de retarder la reprise des travaux, déclarait-on à Jérusalem de source proche du gouvernement.

Retarder artificellement les travaux, comme le fait l'Égypte, est "une manoeuvre dangereuse qui pourrait menacer le processus global de paix", ajoute-t-on. "L'Égypte et toutes les parties concernées par la négociation doivent maintenant comprendre que des pressions sur Israël ne produiront aucun résultat tangible", souligne-t-on de même source.

Les pourparlers militaires du Caire, qui portent essentiellement sur le problème du Sinaï, ont été ajournés la semaine dernière. Plusieurs membres de la délégation israélienne sont restés sur place mais le gouvernement égyptien a déclaré mercredi que les pourparlers ne reprendraient pas en l'absence de progrès dans les négociations politiques.

Les dirigeants israéliens pensaient que les pourparlers du Caire reprendraient au retour des États-Unis et d'Europe du président Anouar Sadate mais ils s'inquiètent maintenant des divergences qui se font jour entre Israël et les États-Unis, concernant notamment l'opposition de Washington aux colonies juives de peuplement dans les territoires occupés et la vente éventuelle d'armes américaines à l'Égypte.

L'ancien SS Kappler meurt d'un cancer

SOLTAU, RFA (Reuter) — L'ancien criminel de guerre Nazi Herbert Kappler est mort d'un cancer de l'intestin hier à Soltau, dans le nord de la RFA, six mois après sont évasion spectaculaire d'une infirmerie romaine.

L'ancien colonel SS est mort en liberté à l'âge de soixante-dix ans: tel était le voeu de son épouse qui avait organisé son évasion.

Il avait été condamné à la prison à perpétuité en 1947, pour avoir dirigé trois ans plus tôt le massacre de 335 otages italiens en représailles contre un attentat perpétré par la résistance italienne contre les troupes d'occupation allemandes. Il était à ce moment chef de la Gestapo à Rome.

Le massacre des "fosses ardéatines" à la mitraillette, à la grenade et au lance-flamme, reste évoqué avec indignation en Italie. La nouvelle de son évasion en août dernier, suscita ainsi une émotion particulière et des manifestations souvent violentes dans la péninsule.

Son retour clandestin en Allemagne fédérale provoqua des protestations du gouvernement de Rome et l'embarras du gouvernement de Bonn. Mais ce dernier refusa l'extradition de Herbert Kappler en faisant valoir qu'elle était interdite par la constitution de la RFA.

Ogaden: la Somalie menace d'intervenir directement

(D'après Reuter) — L'Ethiopie a invité les forces somalies occupant l'Ogaden à se rendre sous peine de destruction, mais la Somalie a menacé de jeter ses troupes régulières dans la bataille.

Jusqu'à présent, la Somalie a toujours soutenu que la guerre de l'Ogaden n'opposait aux troupes éthiopiennes que les maquisards somalis du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO). L'Ethiopie, pour sa part, affirme que la Somalie intervient directement et l'accuse d'agression ouverte.

"Nous sommes certains de gagner. Rendez-vous pacifiquement aux troupes régulières et milices ethiopiennes avant de subir de lourdes pertes", déclare un "appel a la paix" adressé mercredi par le "commandement des opérations révolutionnaires nationales" d'Addis-Abeda aux "soldats somalis opprimés".

"Le régime réactionnaire de Siad Barré sera écrasé par les armes des peuples opprimés d'Ethiopie et de Somalie... peuple somalien soulève-toi contre ton ennemi de classe", dit encore cet appel.

Des hélicoptères éthiopiens ont largué jeudi sur le théâtre des opérations de l'Ogaden des tracts reproduisant cet appel à la reddition, rapportent des diplomates à Addis-Abeba.

A cet appel, qui fait suite au déclenchement d'une vaste contre-offensive éthiopienne pour reconquérir l'Ogaden, et aux raids aériens menés la veille par l'aviation d'Addis-Abeba contre des villes du nord de la Somalie, celle-ci a répondu hier en menaçant d'intervenir directement.

Rappelant que la Somalie avait déjà fait savoir qu'elle pourrait être acculée à "envoyer ses troupes", le ministre somalien de l'Information, M. Abdulkassim Salad Hassan, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la situation faisait actuellement l'objet d'un examen et qu'une décision allait être prise par le gouvernement.

L'Institut international des études stratégiques de Londres évalue à 30.000 hommes les effectifs de l'armée régulière somalienne. L'armée éthiopienne compte 52,000 hommes, plus 80.000 miliciens.

Le ministre somalien a également annoncé une mobilisation massive des civils "très prochainement". "La république démocratique de Somalie mobilisera toutes ses forces et ressources humaines pour défendre sa souveraineté", a-t-il dit.

Il a, d'autre part, assuré que les forces somalies n'avaient subi pour l'instant aucun revers sérieux" à la suite de la contre-offensive éthiopienne, mais, soulignant la disproportion des forces en présence, il a lancé un nouvel appel à l'aide occidentale.

"La Somalie est prête à accepter toute aide que ce soit en armes ou en soldats, car il est clair qu'elle ne peut faire face seule à l'alliance impie" de l'Ethiopie, de Cuba et de l'Union soviétique, a-t-il dit. Il a assuré que la Somalie n'avait jusqu'à présent, reçu aucune aide d'aucun pays en armes ou en hommes.

Le pilonnage de l'aviation et de l'artillerie éthiopiennes a obligé les forces somalies à reculer d'une dizaine de km sur le principal front de la guerre d'Ogaden, indiquait-on hier de source diplomatique à Addis Abeba.

De même source, on précise que même si l'initiative éthiopienne a obligé les somalis à décrocher, on n'a pas encore observé de grand mouvement en avant des renforts massés par Addid Abeba sur le front oriental.

On estime que les Ethiopiens, plutôt que de chercher à repousser les forces somalies vers la frontière somalienne vont tenter par un mouvement en tenaille de les encercler sur le territoire éthiopien puis de les détruire de sorte que les forces somalies ne puissent plus dans un avenir prévisible répéter leur campagne de l'année dernière dans l'Ogaden.

L'Ethiopie, ajoute-t-on de même source, pourrait alors tourner toutes ses forces contre les combattants sécessionnistes de l'Erythrée qui, dit-on, manquent d'un grand fournisseur d'armes modernes pour parachever les conquêtes qu'ils ont faites.

En ce qui concerne les combats actuels, explique-t-on de même source diplomatique, les Ethiopiens utilisant les F-5 américains et la trentaine de Migs-21 qu'ils auraient reçus d'Union soviétique, ont attaqué les chars, l'artillerie et l'infanterie somalis sur le front situé juste à l'est de la ville d'Harrar. Ces raids ont permis de détruire les dépôts de carburants et de munitions des Somalis que deux mois de trêve avaient permis de repérer avec précision.

Certaines informations signalent que l'aviation éthiopienne intervient massivement aussi le long de la ligne de chemin de fer entre la ville de Dire Daoua et la frontière de Djibouti.

De même source on indique que les Éthiopiens jouissent d'un contrôle total de l'espace aérien. En dehors des appareils à réaction, ils utilisent de façon intensive des hélicoptères de combat livrés par l'Union soviétique qui se révèlent très efficaces dans ce type de terrain, les montagnes arides et escarpées situées à l'est de Harrar.

Cependant, les Éthiopiens donnent peu de précisions sur le déroulement des combats, considérés à Addis Abeba comme un prélude à la grande contre-offensive à laquelle on s'attend depuis longtemps.

Le nombre des Soviétiques et des Cubains en Éthiopie reste un point d'interrogation. De source éthiopienne, on dément toujours qu'ils participent aux combats en Ogaden et en Erythrée et on se refuse à toute indication à ce sujet.

Cependant, les chiffres avancés à Addis Abeba de source diplomatique coïncident avec ceux donnés à Washington ou à Bruxelles au siège de l'Otan: mille à deux mille Soviétiques ainsi que trois à quatre mille Cubains.

De même source, on précise que les Soviétiques se trouvent surtout dans la capitale où ils s'occupent essentiellement de logistique ainsi que dans les états-majors à l'arrière et sur le front.

Les Cubains, ajoute-t-on de même source, sont dispersés dans les camps d'entraînement des miliciens et par ailleurs servent l'armement sophistiqué: avions et orgues de Staline (lance-roquettes multi-tubes).

Ces source occidentales précisent en outre qu'un millier de Sud-Yéménites et 600 Européens de l'Est, principalement Allemands qui s'occupent de l'entraînement des forces de sécurité, se trouvent aussi en Éthiopie.

Certains avions sont sûrement pilotés par des Cubains, estime-t-on ici, bien que les Éthiopiens — considérés comme de bons pilotes — aient déjà, pour certains, subi un entraînement en Union Soviétique. Le chiffre de dix-sept pilotes déjà formés est avancé.



Loto Canada fait un tirage spécial pour la Saint-Valentin, télédiffusé au réseau TVA le soir du 14 février! Tous ceux qui auront leurs billets verts pour le grand tirage d'avril auront une chance de gagner.

70 prix de $5,000. — 700 prix de $500.
Le tirage de la Saint-Valentin est un tirage spécial supplémentaire et tous les billets restent valides pour le tirage des 12 millions du 2 avril. HÂTEZ-VOUS!

Loto Canada
La loterie nationale

DONNEZ-NOUS DES NOUVELLES DE VOTRE ENTREPRISE
annoncez dans Le Devoir !
844-3361

Premier Concert présente

UNE SOIRÉE NOSTALGIQUE

JOHNNIE RAY

version originale des FOUR ACES

mettant en vedette

AL ALBERTS





ART MOONEY et son orchestre

avec présentations spéciales de

MIKE STEPHENS

CLUB 800-CJAD

LUNDI, 13 FÉVRIER À 9.00 P.M.

BILLETS: $4.00 à $10.00

En vente à la Place des Arts, Mtl Trust, P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

LE RIDEAU DE TWEED

PRÉSENTE

IDA LACHANCE

avec
normand chouinard
murielle dutil
pauline lapointe
pauline martin
marc messier
jean-guy vian

DE
LOUISE ROY ET LOUIS SAIA
MISE EN SCÈNE DE LOUIS SAIA



au
CENTRE D'ESSAI
CONVENTUM
1237 SANGUINET métro BERRI

15 FEV. au 5 MARS, 10 11 12 MARS à 20:30 hres.

$4.00

réservations: 284-8352

ISABELLE HUPPERT • YVES BENEYTON

POUR TOUS

leurs routes n'auraient jamais du se croiser, mais l'amour...

La Dentellière

un film de
CLAUDE GORETTA



le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30, 9.30.
SAM.-DIM.: 1.30, 3.30 5.30, 7.30, 9.30

UN AMOUR TOTAL

14 ANS

L'UNION DE

ROGER VADIM / SYLVIA KRISTEL

PRODUIT UN TOUR DE FORCE



avec SYLVIA KRISTEL NATHALIE DELON JON FINCH
un film de Roger Vadim directeur de la photographie Claude Renoir Couleur

2e semaine!

VERSAILLES 3
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

Le PARISIEN 1
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776

PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30; LAVAL: SAM., DIM. 12.40, 2.20, 4.00, 5.50, 7.35, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00, SEMAINE 7.35, 9.20; VERSAILLES: SAM., DIM. 1.05, 2.45, 4.25, 6.05, 7.50, 9.35, SEM. 6.05, 7.50, 9.35.

---

une production
SMC et LUNA ARTS

en collaboration avec CKOI

LES CARCASSES

Vendredi 10 février 8h30



BILLETS: $4.50 et $5., en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil), à la TABAGIE VARIÉTÉS (Centre Laval), DISCOMANIE (366 Ste-Catherine O.), L'AVANT-GARDISQUES (1606, Fleury E.) et au CARROUSEL (St-Jean).

OUTREMONT 1248 ouest, rue Bernard 277-4145 277-2001

VIVEZ LES PÉRIPÉTIES DRÔLATIQUES DU PLUS IRRESISTIBLE DES "ESCOGRIFFES" DANS LE COUP QUI COURONNERA SA CARRIÈRE D'ESCROC GÉNIAL!

• Un film merveilleux! Montand est génial! Le genre de film qu'il faudrait voir toutes les semaines. Ne le manquez pas!
— JEAN MORIN BON DIMANCHE

• *Montand le magnifique* donne au titre Le Grand Escogriffe toute sa signification dynamique et envahissante, et le spectateur prendra *un bon bain de rire.*
— *France-Soir*

• Le spectateur s'amuse comme un fou aux exploits du Grand Escogriffe.
— *Radio Luxembourg*

• Yves Montand campe le personnage avec un brio et une verve inépuisables, dans ce film cocasse *brillamment conduit.*
— *Le Monde*

POUR TOUS



du réalisateur de "LA GIFLE" et "LE SILENCIEUX"

LE GRAND ESCOGRIFFE

un film de CLAUDE PINOTEAU écrit par Michel Audiard

avec YVES MONTAND · AGOSTINA BELLI · CLAUDE BRASSEUR

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30, 9.30
SAM.-DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 930.

UN GRAND SUCCES!..que dire de plus

Le public a dit "OUI" à "DEMAIN SERA TROP TARD"

- *J'ai aimé ça à merveille. C'est touchant à nous faire pleurer.*
- *Je vais aller le revoir encore parce que c'est trop beau.*
- *C'est extraordinaire... ça en vaut vraiment la peine.*
- *J'en suis encore toute émue... je ne peux plus parler.*

POUR TOUS



DEMAIN SERA TROP TARD

JAMES WHITMORE • MARISA MALFATTI • LEE J. COBB
RENATO CESTIE • ADOLFO CELI réalisation M. GARIBOLDI
distribution FRANCE FILM

Plus. 2e. grand film dans chaque Cinéma

st-denis 1 | le paradis 1 | omega 1 | viau LAVAL

ROYAL Berthier, DORION Dorion, JOLIETTE Joliette, BOITE à FILM St-Jean

---

Les Films Ambassadeur présentent

Une incroyable histoire comprenant de la puissance, de l'espace du temps et un visiteur inattendu !

14 ANS



David Bowie Dans un film de Nicolas Roeg

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS

avec Rip Torn Version Française de "The Man Who Fell to Earth"

12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30
SAMEDI, DERNIER PROGRAMME COMPLET 11.35

Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

ANNIE GIRARDOT

TAXI

POUR TOUS

ANNIE GIRARDOT, chauffeur de taxi, ne vit que pour trouver LE GRAND AMOUR!

Avec une cliente quelque peu excentrique, elles partent à la recherche de L'HOMME IDÉAL...



le Dernier Baiser

avec ANNIE GIRARDOT • MARIA PACOME • BERNARD FRESSON dans un film de DOLORES GRASSIAN

st-denis 3 (pierrot) 1590 RUE ST DENIS 845 3222

12.20-2.10-4.00-5.50-7.40-9.30

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement intérieur: $2.00 après 6hrs p.m.
Place des Arts

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

★★★ La réussite totale! Un formidable spectacle! Le film coup-de-poing qui secoue le cinéma français.
— LE JOURNAL DU DIMANCHE

★★★ La vérité dérange, et Boisset la veut la plus dérangeante possible... Le film vient à son heure. Précis et bien rythmé, passionnant, il rappelle que la réalité dépasse la fiction... — LE MONDE

★★★ Jamais Boisset n'a eu tant de force et de sens du spectacle que dans "Le Shériff". Il nous tient en haleine de bout en bout dans ce film au succès assuré.
— FRANCE SOIR

★★★ Utile, courageux, ce genre de cinéma? Mieux: indispensable!
— LE NOUVEL OBSERVATEUR

★★★ Un scénario exemplaire, un témoignage clair, une photographie la plus fidèle possible d'une certaine vie politique souterraine... — L'AURORE

★★★ Du vrai cinéma! On ne s'ennuie pas une seconde avec ce film qui nous dérange et nous fascine. — EUROPE NO 1

PRIX LOUIS DELLUC 1977 la plus haute distinction du cinéma français.

POUR TOUS

Il dérange beaucoup de gens... trop de gens... et ceux-ci sont très puissants...



LE JUGE FAYARD dit "LE SHERIFF"

un film d'YVES BOISSET

avec PATRICK DEWAERE AURORE CLEMENT PHILIPPE LEOTARD

SALLE 3 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.15 -

---

18 ANS Adultes



L'HOMOSEXUALITE
3 SIÈCLES APRÈS J.C.

un film de Derek Jarman
musique: Brian ENO

v.o. latine avec sous-titres francais

SEBASTIANE

L'histoire d'un homme, un martyr.

SALLE 1 12.40 - 2.25 - 4.10 - 5.55 7.40 - 9.25 -

UN SEUL GAG DE 115 MINUTES ... LE FILM LUI-MEME!

POUR TOUS

■ "Le chef-d'oeuvre du rire."
- FRANCE SOIR

■ "Le génie à l'état pur."
- FIGARO LITTERAIRE



un film de JACQUES TATI

Play Time

SALLE 2 12.25 - 2.35 - 4.45 - 6.55 9.05 -

Tout s'apprend y compris l'art de faire des hamburgers par ordinateur!

OH! AMERICA

14 ANS

UN FILM DE MICHEL PARBOT



Une suprenante Amérique

SALLE 4 1.15 2.50 - 4.30 6.10 7.55 9.35

Un film d'une beauté fulgurante
ROBERT CHAZAL/FRANCE SOIR

La flamme du génie
HENRY CHAPIER/QUOTIDIEN DE PARIS

14 ANS



VERSION FRANÇAISE

Une Production ROBERT CHARTOFF - IRWIN WINKLER Un Film de KEN RUSSELL

RUDOLF NOUREEV VALENTINO

LESLIE CARON - MICHELLE PHILLIPS et CAROL KANE

CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

1.30 - 4.20 - 7.00 - 9.30

La Chine fait bon accueil au "Toronto Symphony

par Gilles Potvin

envoyé spécial

PÉKIN — Accueillis avec cordialité à l'aéroport de la capitale chinoise, venant de Tokyo, les 92 membres de l'Orchestre symphonique de Toronto, leur chef Andrew Davis et leurs deux solistes, Maureen Forrester, contralto, et Louis Lortie, pianiste, donnaient leurs deux premiers concerts la semaine dernière dans la salle des Minorités, au Palais de la culture.

Tenant compte de la réserve dont semblent faire preuve Chinois autant que Japonais, le succès de l'Orchestre canadien a été remarquable. *Le Quotidien du peuple* est par ailleurs très élogieux à l'endroit de l'ensemble canadien, de son chef et aussi du jeune pianiste Louis Lortie dont on vante le "jeu racé, brillant, élégant" et que l'on dit "promis à un brillant avenir".

Le passage d'un ensemble aussi imposant n'est pas sans créer un impact dans cette ville qui, depuis 1973, n'a accueilli que trois orchestres étrangers, à savoir les Philharmoniques de Vienne et de Londres ainsi que l'Orchestre de Philadelphie.

Rien d'étonnant donc à ce que la salle des Minorités, qui ne compte que 1,200 places environ, ait été remplie à craquer. Au premier concert, le ministre canadien des Affaires extérieures M. Donald Jamieson, était présent, entouré d'une imposante brochette de hauts dignitaires chinois, dont son homologue Huang Hua qui fut le premier ambassadeur de Chine au Canada. Ce premier concert, où figurait Louis Lortie comme soliste du *Concerto no 1*, en mi bémol majeur, de Liszt, a été télévisé en direct dans tout le pays et l'on estime avoir atteint un auditoire record, les Chinois étant particulièrement friands de télévision.

Un peu nerveux au début, le jeune pianiste montréalais s'est vite ressaisi pour donner de l'oeuvre une interprétation brillante et expressive à la fois. Le public n'a pas semblé trop apprécier les *Variations sur un thème de Haydn* de Brahms et il a visiblement été dérouté par *Boréal* de François Morel. C'est comme toujours la célèbre *Cinquième symphonie* de Beethoven qui devait susciter les applaudissements les plus nourris.

Cette visite de l'Orchestre torontois restera mémorable sous d'autres aspects, notamment l'aspect humain. Regardés d'abord avec curiosité par la population, les Canadiens sont devenus vite l'objet de sollicitude et d'admiration de la part de tous. Des réceptions ont permis de faire la connaissance de musiciens pékinois éminents laquelle s'est davantage raffermie lors d'une rencontre le 31 janvier avec les 105 membres de la Société philharmonique centrale. Les Chinois ont invité Andrew Davis à les diriger dans le mouvement initial de la *Symphonie héroïque* de Beethoven. Ce fut un moment inoubliable que d'entendre ces instrumentistes orientaux, comprenant de nombreux jeunes, vibrer de toute leur âme à l'exécution de cette musique immortelle avec laquelle ils ne font que commencer à être familiers.

À son tour l'Orchestre de Toronto a accueilli à son pupitre l'un des chefs de la société chinoise, Li De Lun, qui a dirigé le premier mouvement de la *Cinquième symphonie*. Ce concert impromptu nous a aussi permis d'entendre Liu De Hai, un extraordinaire virtuose du luth chinois, le bipa, ainsi qu'un pianiste du nom de Liu Shi-Kun, lauréat du Concours Tchaikovsky de Moscou et de celui de Budapest.

La demande de places pour les concerts est tellement forte que les autorités ont décidé de transporter le concert du 1er février au Gymnase de la capitale où près de 20,000 personnes peuvent prendre place.

Durant les rares moments libres, les musiciens et leur escorte tentent de mieux connaître cette ville immense et mystérieuse, à partir de l'hôtel des Nationalités où ils sont hébergés.

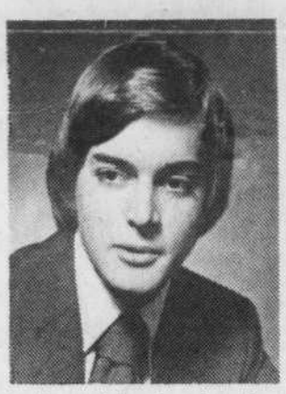
L'émotion des Canadiens était grande au moment de la visite officielle au mausolée dédié à Mao Tsé-toung qui s'élève au centre de l'immense place Tian'ammen. En rang de quatre, ils se joignent à la foule chinoise pour pénétrer à l'intérieur du mausolée où une gigantesque statue blanche du héros les accueille avec un sourire.

Quelques chanceux ont pu assister à une représentation du célèbre Opéra de Pékin dans son propre théâtre. L'oeuvre à l'affiche, *Les générales de la famille Yang* est en 8 actes et se prolonge durant trois heures pour la plus grande joie des spectateurs. Cet opéra n'a aucune connotation politique et donne l'occasion à la troupe de déployer tous ses talents, aussi bien musicaux qu'acrobatiques. Des scènes de batailles rangées sont animées d'un mouvement d'une rapidité à couper le souffle.

Aucune neige à Pékin — c'est une chose rare ici — mais un froid vif et sec accompagné de grands vents. Plusieurs Chinois, à qui le sens de l'humour ne manque pas, considèrent la température comme un autre trait commun entre le Canada et la Chine.

Mais c'est évidemment notre célèbre docteur Norman Bethune qui bat tous les records. Il n'est pas de discours, long ou bref, où son nom ne soit mentionné comme élément premier de l'amitié canado-chinoise. Le médecin ontarien est ici l'objet d'une vénération qu'on a du mal à imaginer avant de s'en être rendu compte sur place.





Maureen Forrester, contralto, et Louis Lortie, pianiste, deux artistes québécois qui ont accompagné l'Orchestre symphonique de Toronto au Japon et en Chine.

Un "Intermezzo" peu inspiré

par Lyse Richer-Lortie

Un peu plus de 50 personnes ont assisté, mercredi, au concert donné, salle Maisonneuve, par l'Ensemble du Saint-Laurent dans les cadres de la série "Intermezzo" présentée par la Régie de la Place des Arts. Cet ensemble, sous la direction de Pierre Rolland, était formé, pour l'occasion, d'une flûte, Jean-Paul Major, d'un hautbois, Pierre Rolland, d'une clarinette, Gilles Carpentier, d'un basson, René Masino, d'un cor, Giulio Masella, et d'un piano, Armas Maiste. Une heure de musique comprenait un *Divertissement* de Roussel, un *Quintette* de Reicha et un *Sextuor* de Thuille.

Il est évident que jouer devant une salle presque vide n'a rien pour inspirer qui que ce soit. Ce qui explique sans doute une partie des difficultés que les musiciens ont éprouvées à trouver un équilibre sonore et une homogénéité de timbres. Mais comment excuser les fausses notes du cor et surtout cette absence de grande ligne mélodique au piano? Tout semblait morcelé, hachuré, surtout dans ce *Divertissement* d'Albert Roussel. Le *Quintette en mi bémol majeur* de Reicha nous a révélé un jeu de basson poétique, précis, une belle flûte et un hautbois possédant ce souffle long et pénétrant. Cependant, le jeu d'ensemble était peu nuancé; il manquait une certaine rondeur du son, un mariage intime des timbres qui donne du corps à une oeuvre.

Les musiciens ont semblé plus à l'aise dans ce *Sextuor en si bémol majeur* pour piano et quintette à vent du compositeur autrichien Ludwig Thuille; oeuvre romantique, souvent longue, elle a quand même fait ressortir la musicalité de chacun des musiciens. Mais encore là, le jeu n'était pas très convaincant bien que plus précis et plus nuancé. J'ose croire qu'un public nombreux et chaleureux aurait suffi pour transformer cet ensemble, après tout, la musique est un moyen de communication, un échange. Et le public stimule cet échange. Mais le public n'y était pas.

tnm
PREMIÈRE VENDREDI
861 0563
dès le 3 février
comédie de henri kleist
traduction alfred de lostalot
adaptation jean louis roux
mise en scène robert prévost
décor
costumes
éclairages francois bedard
La Cruche cassée
jean louis roux
guy provost
jean pierre chartrand
guy mignault
marie louise dion
denise morelle
denise proulx
jacques piperni
mireille thibault
evelyn regimbald
raymond cloutier
Tarifs de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vertu de l'art. 2 reg. à partir du spectacle

CKOI présente JEUDI 9 MARS 8h.30
OCTOBRE
Théâtre SAINT-DENIS 1594 St-Denis 849-4211
Billets en vente au Théâtre St-Denis du lundi au samedi $4.50 $5.50 $6.50

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
4353 EST STE-CATHERINE
Jusqu'au 7 mars
SPECTACLE TCHEKHOV
CATHERINE BEGIN, PASCAL ROLLIN, GILLES PELLETIER, EDGAR FRUITIER, JO-ANN QUEREL, JACQUES BROUILLET, YVES MASSICOTTE, CELINE BEAUDOIN, VICTOR KYRYCHOK ET JACQUES KANTO
Mise en scène: Gilles Pelletier
Décors: Claude Fortin
Costumes: Janet Logan

DERNIÈRE DEMAIN
À LA SALLE FRED-BARRY
Du 24 janvier au 4 février
ENCORE UN PEU
de Serge MERCIER
Mise en scène: Jean-Luc Bastien
Décor, costumes: Raymond Corriveau
Éclairages: Claude-André Roy
LOUISETTE DUSSAULT
PAUL SAVOIE
DU MARDI AU SAMEDI À 20h30.
RÉSERVATIONS: 253-8974

L'un des meilleurs films qu'on puisse voir... C'est le triomphe des plus grands comédiens! Tout le monde aimera "Un Taxi Mauve."
— JEAN MORIN - TÉLÉ MÉTROPOLE

Une oeuvre romanesque de qualité, qui séduira le plus large public. Une histoire très prenante où se mêlent l'amour, le mystère et la haine dans un sens parfait du spectacle.
— FRANCE-SOIR

Un spectacle qui enchante, une distribution éclatante, un grand film d'auteurs, des aventures étonnantes, dans l'un des plus beaux pays du monde, l'Irlande!
— LE FIGARO

Un film d'une grande qualité, des numéros d'acteurs remarquables, et un accueil extraordinaire par le public!
— LE PARISIEN

Une oeuvre exceptionnelle... Le triomphe de la grande tradition romanesque. Nous retrouvons les grands vents des passions éternelles...
— LE JOURNAL DU DIMANCHE

Un Taxi Mauve a tout pour plaire, et plaira certainement au grand public. Et on ne s'ennuie pas une minute...
LES ECHOS

Du cinéma commercial, sans doute, mais au meilleur sens du terme. Du cinéma romanesque avec de grands acteurs, forts et brillants.
— TELERAMA

Quels acteurs fascinants!
— TÉLÉ 7 JOURS

Un vrai film, du vrai cinéma, une histoire habilement ficelée, une photographie magnifique, d'excellents comédiens!
— NICE-MATIN

On se bouscule pour voir Un Taxi Mauve... C'est le grand public qui consacre ce film excellent.
— LE POINT

Des comédiens remarquables, qui font du Taxi Mauve un grand succès.
— LE MONDE

Un charme certain, l'envoûtement de l'Irlande, vraiment un excellent divertissement!
— LE NOUVEL OBSERVATEUR

ÉLYSÉE 1
35 MILTON / 842-6053
5è sem
SUCCÈS TRIOMPHAL!
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30 SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00 DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
"MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE"
"MEILLEUR RÉALISATEUR"
"MEILLEUR FILM ÉTRANGER"
UN FILM DE LUIS BUNUEL
Cet Obscur Objet du Désir

ÉLYSÉE 2
35 MILTON / 842-6053
"Mr. KLEIN IL FAUT ABSOLUMENT LE VOIR!!! LOSEY/DELON
DERNIERES SEMAINES SEM 7.15 - 9.30 SAM 5.15 - 7.30 - 10.00 DIM 1.30 - 4.15 - 7.00 - 9.30
POUR TOUS

14 ANS
LE CHEF-D'OEUVRE On ne naît pas femme On le devient
l'une chante l'autre pas
un film de agnès varda
AUSSI
Un film d'Ingmar Bergman
"Le lien"
Elliott Gould
Bibi Andersson
Chante SEM 9.25 SAM 5.10 9.25 DIM 12.45 5.10 9.25
lien SEM. 7.30 SAM 7.30 DIM 2.50 - 7.30
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER

La Compagnie Jean Duceppe 1975 INC. SPECTACLE 3
LA CRITIQUE
DES FRITES, DES FRITES, DES FRITES... une pièce qu'il faut voir où on s'amuse beaucoup... merveilleusement bien jouée du début à la fin par une excellente équipe de comédiens.
Pascale Perreault, Radio-Canada
des frites, des frites, des frites...
de ARNOLD WESKER
Traduction de Michel Beaulieu
Mise en scène de Claude Maher
Décors et costumes de Michel Demers
Avec: JACQUES GODIN, LIONEL VILLENEUVE, ROGER LEBEL, MICHEL DUMONT, Nadon, égoire, esque, outier, page, Gaudry, Alain Fournier, ébastien, Legault, Simard, Dumas
PRIX DE LA MEILLEURE PIÈCE "Evening Standard Award" Londres
SUPPLÉMENTAIRES jusqu'au 25 février
$1.00 DE RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE
...vrier au 19 février 1978
drôle drôle et choquant!
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

ENFIN A MONTRÉAL
APRÈS UN TRIOMPHE EN EUROPE!
La rencontre inoubliable des plus grands comédiens dans un film grandiose et exaltant où s'affrontent les puissances de l'amour et les passions humaines
CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE
SÉLECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977
POUR TOUS

PIERRE DAVID PRESENTE
Un Taxi Mauve
un film d'YVES BOISSET
d'après le chef d'œuvre de MICHEL DÉON, Grand Prix de l'Académie Française
CREMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
SEM.: 7.10 - 9.25
SAM.-DIM.: 12.30 - 2.30
4.45 - 7.10 - 9.25

chronique des ondes

Un Duplessis magnifique

par Gilles Constantineau

Les premiers mots du chauffeur de taxi qui m'emmenait hier matin au DEVOIR: "Avez-vous regardé Duplessis?" Et les premiers mots du premier collègue croisé dans la boîte: "As-tu..." Évidemment que j'avais "regardé Duplessis" mercredi soir. Comme tout le monde, j'en ai l'impression. Il semble que Radio-Canada ait recueilli là un énorme succès d'écoute, doublé d'un semblable succès d'estime.

Il faut dire bravo tout de suite, sans plus y penser, et se réjouir que l'immense machine de la Société soit parvenue, en contredisant tous ses détracteurs, à utiliser ses moyens au maximum, donc avec intelligence et efficacité, pour produire une oeuvre de magistrale envergure — si tant est que le premier épisode puisse nous être garantie de la qualité des six autres.

Elle déborde dans tous les sens, dès le départ. Non seulement annonce-t-elle déjà très bien, aux yeux des Québécois qui peuvent s'en souvenir (et qui sont loin d'être tous nonagénaires!), les événements politiques qui viendront, et la marque qu'y laissera Maurice Duplessis; mais elle indique clairement qu'elle fera régulièrement, même si de façon discrète, le point sur l'évolution sociologique de l'époque, et sur celle de la psychologie particulière de plusieurs personnages, à commencer par celle du héros central.

Il faut également applaudir, sans tarder, l'extraordinaire création dramatique qu'a spontanément accomplie Jean Lapointe, l'interprète de Duplessis. Plus que son interprète, en réalité. Le comédien a lui-même déclaré qu'il n'avait pas voulu se faire simple imitateur, mais qu'il avait tenté "de pénétrer au coeur même de l'homme". Y est-il parvenu? L'extrême qualité de jeu qu'il a révélée dès le premier épisode fait se poser la question: il a déterminé les grands traits moraux et le



Une extraordinaire création dramatique de Jean Lapointe.

comportement du personnage avec trop de richesse et de minutie pour qu'il puisse s'en écarter beaucoup désormais; mais nombreux sont ceux qui se souviennent qu'au temps de cette célèbre enquête sur les "comptes publics" du gouvernement Taschereau, Maurice LeNoblet Duplessis n'avait pas, du moins pas encore, les airs cauteleux qui lui prête Jean Lapointe, non plus que la tête rentrée dans les épaules, ni les rictus qui lui deviennent un masque, et qu'il était loin de dominer la scène politique — ou les débats de la commission en cause.

Les autres épisodes feront probablement mieux comprendre l'obligation dans laquelle se trouvaient les producteurs, de recourir à d'innombrables ellipses, même morales, pour rendre fidèlement compte, en sept heures à peine, de 30 ans d'une histoire québécoise toute proche; si proche, en réalité, que la simple mention des "culottes à Vautrin" fait encore sourire les trois quarts de la population.

Mais Jean Lapointe a également déclaré non seulement qu'il aimait Duplessis, mais qu'il souhaitait "qu'il sorte sympathique de la série". Effectivement, il semble qu'on ait fait au départ un parti pris de ce dessein. Mais on permettra à un bonhomme de mon âge, c'est-à-dire de l'époque de la révolution tranquille, pour qui le nom de Duplessis fait se dresser, dès qu'on le mentionne, le spectre de "la grande noirceur", de s'inquiéter de ce parti pris.

On le retrouve d'ailleurs, exprimé de façon flagrante, dans cette scène extraordinaire, je n'hésiterai pas à ajouter: magnifique, où seul devant Auréa Cloutier, sa secrétaire (elle aussi dotée d'une interprète incomparable), le jeune Maurice LeNoblet Duplessis, à la table de la commission des "comptes publics", dans la salle qu'on vient d'évacuer et dont les murs répercutent encore les voix qui se dissolvent dans les couloirs, se trouve tiraillé entre rudesse et tendresse. Lapointe, magnifiquement, en quelques intonations, arrive à rendre l'image de Duplessis secrètement tendre, à jamais. Mais n'est-ce pas Auréa Cloutier elle-même, qui a déclaré que son patron était d'une effroyable mesquinerie? Ou voulait-elle ainsi effacer à jamais certains sentiments anciens?

Réponse à cette question dans les prochains épisodes. Dans l'intervalle, rendons encore hommage au jeu dans l'ensemble splendide des nombreux comédiens auxquels le réalisateur Marc Blandford a recouru. Et à la mise en scène impeccable de tout l'épisode premier. Et à la munificente unité à la fois de jeu et de technique. Et au soin donné aux titres et génériques, émouvants de beauté dans leur simplicité. Bref, rendez-vous mercredi prochain, 21 h, au petit écran de Radio-Canada.

PdA: tout le charme de l'Inde

par Angèle Dagenais

La danse en Occident retrouvant peu à peu ses lettres de noblesse depuis quelques années après des périodes d'oubli et de rejet successifs, entraîne dans son sillon une ouverture d'esprit vers d'autres formes de mouvement, provenant d'autres coins de la planète.

La danse classique de l'Inde, par exemple, est encore très très loin de nous dans la compréhension que nous pouvons avoir de son langage propre mais elle est tellement gaie et expressive, voire carrément drôle, contrairement à ce que l'on peut penser, qu'elle parvient à charmer totalement un auditoire que seule la curiosité a pu attirer. Mme Menaka Thakkar, danseuse couronnée deux fois de la plus haute distinction artistique de l'Inde et maintenant professeur à l'Université York de Toronto, a fait hier aux midis de la Place des Arts une merveilleuse démonstration du style "Odissi", l'un des sept styles de danse classique de l'Inde. "Merveilleux" est le mot qui convient parfaitement pour décrire cette artiste qui semble sortie tout droit d'un bas-relief de temple, ravissante Apsara au corps ondulant et voluptueux, danseuse céleste du panthéon hindou.

Cette fois-ci plus que jamais, le commentaire de l'animateur de cette série consacrée à la danse, Henri Barras, s'ajoutant à celui de Mme Thakkar, prenait toute son importance didactique pour expliquer à un public fort attentif les différentes significations de l'expression orientale.

Ainsi le style Odissi qui est né sur la côte est de l'Inde il y a environ 2000 ans, se caractérise par la fluidité et la grâce des mouvements qui se veulent une réplique "dynamique" de la statuaire hindoue. La danse qui se pratique à Bali est héritière en grande partie du style Odissi. On y retrouve en effet des expressions faciales similaires, des mouvements de bras et de main (appelés en Inde les mudras) et l'ouverture des jambes vers l'extérieur. Il faut ajouter tout de suite que la danse balinaise dont on a pu voir d'excellents interprètes en décembre dernier, a connu une évolution propre qui est maintenant fort différente de celle de la danse indienne.

Mme Thakkar a présenté quatre danses typiques: *Mangala Charan*, une prière qui est en même temps une danse d'ouverture dans tout programme de style Odissi. Tenant des pétales de fleurs dans les paumes de ses mains, la danseuse en fait d'abord offrande aux dieux. En Inde, la danse est née dans les temples avant de devenir un divertissement de cour puis un divertissement public. Une deuxième oeuvre, *Pallavi* est une danse abstraite ou "danse pure" selon le vocabulaire hindou. Vint ensuite *Ashtapadi*, une oeuvre dramatique racontant les amours de Krishna, le volage, et de Radha. Cette oeuvre est tirée d'un vieux poème sanscrit du XIIe siècle intitulé Geeta-Govinda. Enfin une oeuvre qui clôt habituellement un spectacle de danse, *Mokhya Nata* doit refléter la soumission du danseur à l'Absolu, fin ultime de la danse hindoue et de toute la spiritualité de l'Inde. Merveilleuse civilisation que celle-ci où les prières sont dansées!

Veillées pour tout l'monde

Après avoir organisé quatre festivals de musique traditionnelle, produit le disque "La Veillée des Veillées" et collaboré au film des Veillées d'Automne (1975) lancé par l'Office National du Film, le Service d'animation socio-culturelle de l'Université du Québec à Montréal présente 10 veillées de musique et danses de chez nous.

Axées d'abord vers l'apprentissage pour les uns ou le rappel pour d'autres des pas et gigues de nos danses traditionnelles, ces veillées seront organisées tous les vendredis soir à compter d'aujourd'hui jusqu'au 21 avril. Elles auront lieu au pavillon Latourelle, 840 est, rue Cherrier, au salon Bleu et Or. Elles commenceront à 21 h pour se poursuivre jusqu'aux p'tites heures du matin. Il y aura relâche le Vendredi Saint — 24 mars.

L'objectif de ces veillées est de permettre à "tout l'monde" de danser sur notre musique. L'animateur de ces veillées, "calleur" professionnel, Normand Legault déclare que "la musique traditionnelle n'est pas et ne doit pas devenir une musique de scène et du temps des Fêtes seulement. C'est une musique de tous les jours, c'est une musique à danser. Chaque jour doit être dansé".

Des musiciens de toutes les régions du Québec ont été invités à participer aux dites veillées. Ils ont été choisis en fonction de leur longue expérience des soirées de danses traditionnelles. Ils viendront de la Beauce, Charlevoix, les Bois-Francs, le Richelieu, Portneuf, Québec, l'Île d'Orléans, le Saguenay et, bien sûr, Montréal.

Le calleur agira comme le meneur de la soirée. Quelques explications brèves et simples, compréhensibles pour tout le monde, précéderont chaque danse. Les danseurs pourront ainsi, à la longue, sa familiariser avec les structures que l'on retrouve à travers chaque danse traditionnelle et en suivant le rythme du "calleur", vivront ainsi chaque danse au complet. Chaque participant devra comprendre que ce n'est pas un spectacle individuel où chacun peut lancer quelqu'improvisation à goût douteux, mais plutôt une action collective où chacun prend contact physiquement ou mentalement avec un groupe à qui il se reconnaît une appartenance.

Il faut réhabiliter une collectivité à se reconnaître comme telle; le moyen que l'on offre pour ce faire est la danse traditionnelle, dans toute son implication culturelle.

Beausoleil-Broussard couronné en France

PARIS (AFP) — Le groupe québécois Beausoleil-Broussard s'est vu décerner le Prix du premier ministre, hier à Paris, dans le cadre du concours "Jeune chanson 78" dont les résultats ont été proclamés dans les grands salons de l'hôtel de ville.

Ce concours est ouvert chaque année à des chanteurs français et étrangers de langue française.

Le prix TF-1 (télévision française) et Radio-France a été remporté par Mlle Toto Bissainthe (Haïti).

la boîte à échos

Afin d'établir un consensus sur un secteur primordial de l'éducation musicale au Québec, la *Fédération des Associations de Musiciens-Educateurs du Québec* (F.A.M.E.Q.) en collaboration avec les Associations de Montréal, Laval, Rive-Sud et Outaouais québécois, organise un colloque ayant pour thème: "L'éducation musicale, composante essentielle de la formation intégrale de l'enfant". Par ce colloque on cherchera à définir ce que doit être une véritable éducation musicale au primaire et comment le Livre vert du ministère de l'Éducation du Québec répond aux attentes qu'il a suscitées. Le colloque est ouvert au grand public et plus particulièrement aux musiciens-éducateurs, aux conseillers pédagogiques, aux comités de parents etc... Le tout se déroulera à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, 2375 chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal, le samedi 11 février à partir de 9 h.

●

Les oeuvres du peintre *Michael Thompson* sont exposées jusqu'au 28 février à la Galerie Deux du pavillon Henry. F. Hall de l'Université Concordia. Âgé de 23 ans, Michael Thompson a fait presque toutes ses études post-secondaires en éducation artistique à Concordia. Il a mérité le Prix de la Beth Zion Sisterhood Foundation en 1976 et l'an dernier il remportait la bourse de l'Elizabeth. T. Greenshields Foundation.

●

C'est samedi et dimanche les 11 et 12 février, qu'auront lieu les dernières représentations de *Jack Pot* de Denis Chouinard. Cette comédie musicale réalisée par le théâtre de la Dame de Coeur sera présentée à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis.

RAÔUL DUGUAY
EN RAPPEL
JEUDI 23 FEVRIER 8h.30
Théâtre SAINT-DENIS 1594 St-Denis 849-4211
Billets en vente au Théâtre St-Denis du lundi au samedi $4.50 $5.50 $6.50
CKOI

GUY LATRAVERSE PRÉSENTE
Jean-Pierre Ferland
du 16 au 19 février et du 23 au 26 fév.
JEU. VEN. DIM. à 20h.30
SAM. à 18h.30 et 22h.00
Billets de $6.00 à $10.00
en vente à la Place des Arts chez Sauvé Frères et au 87 ouest, St-Charles, Longueuil
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

GUY LATRAVERSE PRÉSENTE
ZOUC
HUMORISTE
du 13 au 16 février
20h.30
BILLETS de $4.00 à $8.00
EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES et AU 87, ST. CHARLES O., LONGUEUIL
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
METRO
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

RISING SUN
IL EST REVENU IS BACK
JAZZ
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Roué Doudou Boicel
JUSQU'AU 5 FÉVRIER
DUTCH MASON BLUES BAND
CHICAGO BLUES
Du 5 au 12 février
BLIND JOHN DAVIS
Piano dans l'espace
Du 14 au 19 février
CECIL TAYLOR
(Quantet)
Du 21 au 26 février
SUNNY LAND SLIM BLUES BAND
Du 28 fév. au 5 mars
SONNY TERRY et BROWNIE McGEE
heures d'ouverture
8 P.M. à 3 A.M.
DATES À RETENIR
21, 22, 23 JUILLET 1978
Premier grand Festival de Jazz à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts
9 grands Concerts prévus
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine
861-0657
Métro Place des Arts (sortie Jeanne Mance)

Marty Feldman dans
"LA DERNIÈRE FOLIE"
14 ANS
Aussi
"ZARDOZ"
un film de JOHN BOORMAN
la boîte à films
1313 BÉLANGER EST 272-5290

Musica camerata montreal
le SAMEDI, 11 février 1978 - 17 heures
CATHÉDRALE DU CHRIST
rue Ste-Catherine et Université
AVEC: Jacques Lareau, Charles Reiner, Luis Grinhauz, Denise Lupien, Robert Verebes, Guy Fouquet
OEUVRES: Boccherini, Coulthard, Barber, Fauré
Entrée libre

Pour accomoder les employés de bureau de la "Place Victoria" le programme de "BILITIS" débute à 5h30 P.M. sur semaine.
18 ANS Adultes
Bilitis de DAVID HAMILTON
on les appelle LES FILLES DE Madame Claude
Les deux grands succès érotiques de l'année réunis!
PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878-1451

Pierre Calvé présente
CLAUDE VALADE
Merc., jeu. et dim. à 21 h.
Vend. et sam. 21 h. et 23h. 30
Claude Valade sera à l'affiche à partir du 8 février jusqu'au 26 février 1978 et Isabelle Aubret prendra la relève du 1er mars au 19 mars 1978.
HÔTEL MERIDIEN
COMPLEXE DESJARDINS
Basilaire 2
la boîte à chansons
Rés.: 285-1450

COMPLET VENDREDI
LATRAVERSE & CKAC 73 PRÉSENTENT
Jean Lapointe
DU 12 AU 29 JANVIER
(DU JEUDI AU DIMANCHE)
SEM. à 20h.30, SAM. à 18h.30 & 22h
BILLETS: $6.00 à $10.00
AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES
SUPPLÉMENTAIRE
le 20 FÉVRIER à 20h30
SALLE WILFRID PELLETIER
Billets en vente à la Place des Arts seulement
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

POUR TOUS
L'histoire d'une passion amoureuse, déchaînée et explosive
CLAUDIA CARDINALE
VITTORIO GASSMAN
MONICA VITTI
GIANCARLO GIANNINI
GILLES BÉRIAULT PRÉSENTE UNE SÉLECTION PRIMA FILM
HISTOIRE D'AIMER
À l'affiche!
Le PARISIEN 2
486 STE CATHERINE O 866-3856
RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 3
CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.20
RIVOLI: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
LAVAL: SAM. & DIM. 12.40, 2.55, 4.10, 6.00, 7.45, 9.35, SAM. DERNIER PROGRAMME COMPLET 11.10, SUR SEMAINE 6.00, 7.45, 9.35

La médecine aux médecins, clame le Dr Robillard

par Marie Laurier

Les soins médicaux, c'est l'affaire des patients et des médecins et non celle du Conseil du Trésor.

Voilà comment réagissait mercredi le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec en commentant le dévoilement d'un document confidentiel du gouvernement par la Fédération des affaires sociales (CSN), dont LE DEVOIR faisait état dans son édition de mardi.

Dans une violente sortie contre tous ceux qui se mêlent d'intervenir dans les soins de santé, le Dr Robillard souligne que "la médecine est devenue l'affaire de tout le monde" et que les premiers intéressés, le médecin et son patient, sont les seuls qui ne semblent pas avoir voix au chapitre.

"On avait déjà droit aux interventions de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, à celles de tous ceux qui s'affairent dans les hôpitaux, les CLSC, les CRSSS, soutient le spécialiste. Nous étions déjà victimes de la mal-administration d'un nombre de plus en plus grandissant de cadres qui gravitent au sein de l'AHPQ, de l'application de plus en plus erronée d'un système de soins médicaux et d'hospitalisation qui se déshumanise depuis 10 ans. Voici maintenant que c'est au tour du président du Conseil du trésor de s'en mêler".

Le document dévoilé par la FAS-CSN rappelle en effet les directives sévères qu'aurait données le Conseil du trésor aux responsables du MAS, de même qu'il aurait prévenu d'un gel de budget pour l'exercice 1978-1979.

Devant ce nouveau fait, le Dr Raymond Robillard fait remarquer que la médecine, au Québec, est devenue l'affaire de tout le monde: des syndiqués, des administrateurs d'hôpitaux, des ministres, pendant que les médecins et les patients sont laissés pour compte.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes, qui regroupe plus de 6,000 spécialistes dispensant des soins au Québec, a déclaré que le seul élément neuf qu'apportait ce document "dont sa fédération connaissait les tendances", est qu'il identifie clairement le véritable maître d'oeuvre des politiques du MAS. "Les syndicats sont à en faire l'expérience: le régime actuel est dans une impasse économique et, depuis son application en 1970, force nous est de constater qu'on déshumanise la médecine d'année en année", affirme le spécialiste, en faisant référence au système d'assurance-maladie.

"Ce n'est pas être prophète, de dire le Dr Robillard, que d'affirmer que ce n'est pas en gelant le budget du MAS, en contingentant les médecins, en les empêchant de pratiquer, en provoquant leur exode, en fermant des salles d'opération, en réduisant les équipements hospitaliers que nous allons pouvoir humaniser la médecine et arrêter la dégradation des soins médicaux".

Poursuivant sur cette lancée, le Dr Robillard adresse un reproche à peine voilé aux syndiqués. Ceux-ci, rappelle-t-il, ont revendiqué, puis appuyé le gouvernement actuel et ils se voient maintenant en face d'une évidence: le régime n'a pas les moyens de se payer une médecine nord-américaine.

Il est bien évident, souligne toutefois le président des médecins spécialistes, que nous ne désirons pas revenir en arrière et abolir complètement le système de dispensation des soins médicaux et d'hospitalisation. "Nous voulons cependant être consultés dans les problèmes qui nous regardent, indique-t-il. Car nous sommes fatigués de supporter tout l'odieux de l'application d'un système qui est aussi mauvais aujourd'hui que ce que nous avions prévu il y a 10 ans".

Selon le Dr Robillard, qui attache ainsi le grelot d'une contestation qui pourrait bien aller en s'intensifiant ces prochains mois, la population devrait être informée davantage sur les causes réelles des problèmes de l'urgence dans les hôpitaux, et sur la disponibilité des lits et des services qui lui sont offerts. Etant donné que le gouvernement, par le biais de son Conseil du trésor, par ses administrateurs hospitaliers, intervient dans l'exercice de notre profession, il serait temps qu'il en supporte aussi les conséquences inéluctables et explique enfin ouvertement aux citoyens la médecine qu'il crée pour eux, conclut le Dr Robillard.

Magoshan: la variété dans la solidarité

par Clément Trudel

Le Magoshan, au Complexe Desjardins, c'est l'auberge espagnole du tiers-monde mais c'est aussi une invitation à la pondération dans la satisfaction des besoins: Agriculture-Québec y souligne la valeur respective des aliments et les adeptes de l'agriculture "biologique" sonnent l'alarme à la catastrophe possible si les habitudes ne sont pas modifiées.

Même attitude didactique de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) qui, par une bande dessinée destinée aux étudiants, amorce une réflexion sur les désirs spontanés d'un jeune "sur-développé" face aux véritables besoins; ce filon sert à illustrer la complexité des choix à établir pour l'aide, ainsi que le côté positif d'une prise de décision collective avant de s'engager dans un projet.

Sporadiquement, des boubous africains, ou des sarapés, viennent rappeler l'insolite des costumes de neige et des anoracks se déplaçant au gré des sons et des couleurs. Dans leur coin, ces Chiliens qui étalent des tapisseries (serpilleras), oeuvres de parents de détenus politiques, et d'autres pièces d'artisanat, sont côtoyés par des jeunes et des "anciens" qui, la plupart, signent la pétition au général Pinochet et à de Waldheim pour le rétablissement des droits humains.

Là, ce sont les Haïtiens du café "Pilate", sortie d'une "combite" (mot créole qui signifie ce que nos ruraux baptisaient "bis" ou effort collectif de construction).

A l'un des stands de Développement et Paix, organisme qui a mis en branle cet événement, certains adopteront le ton tranchant: "Vous n'êtes qu'une multinationale de plus" ou se laisseront guider dans l'abord de questions complexes. Immigration-Québec ne laisse-t-elle pas entendre que si la courbe démographique se maintenait, les Québécois auront de plus en plus besoin de renforts et devront recruter à leur convenance?

Magoshan, c'est aussi le prétexte à des relevés d'opinion — impossible d'établir un échantillonnage, il faut prendre les passants tels qu'ils sont — sur les causes véritables de la faim dans le monde, sur l'aide fournie et son impact sur la vie des citoyens d'ici. Un "jeu" populaire consiste à identifier, sur une quinzaine de pays énumérés, ceux où le revenu annuel moyen par habitant est de $200 ou moins: l'erreur est de croire que Cuba et la Chine entrent dans cette catégorie de bas revenu par habitant mais il faut voir la réaction bourrue de certains mauvais joueurs qui sautent facilement aux accusations de "propagande".

Magoshan dans l'ensemble, c'est une flânerie utile, une découverte pour certains mais, très certainement, un effort pour cultiver la compréhension mutuelle... dans un but de solidarité.

NE LAISSEZ PAS LES CONDITIONS ROUTIERES RENVERSER VOTRE MONDE.



Conduire avec Prudence est une Affaire de Famille

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21

ESTIMATEUR
CONSTRUCTION

Bilingue — Pour contracteur général de Montréal - Projets commerciaux, industriels et institutionnels - Avenir prometteur - Écrire à:

DOSSIER: 2909
Le Devoir,
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Programmeur demandé

pour système/3 modèle 10 avec 1½ à 2 ans d'expérience. Connaissance des OCL requis et ce poste comporte de grandes chances d'avancement.

ELECTRO-VOX INC.
2626 ch. Bates, Montréal, P.Q.
Lucien Thibault, 731-3771

REPRÉSENTANT DES VENTES
TRANSPORT

Requis immédiatement au sein d'une compagnie de transport international, interprovincial et intraprovincial.

Le candidat devra être bilingue, avoir de l'initiative et de l'habilité dans la vente, posséder au moins 5 ans d'expérience dans le traffic, les opérations ou la vente dans le transport ou l'industrie.

Salaire à discuter. Allocations pour voiture et excellente possibilité d'avancement.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. J. DOUGLAS BOYD,
CHAMPLAIN SEPT ÎLES EXPRESS INC.,
CASE POSTALE 30,
ST-HUBERT, QUÉ.
J3Y 5T1

JOURNALISTE

Une publication nationale et bilingue requiert les services d'un(e) journaliste pour préparer des rapports sur le développement des soins médicaux et paramédicaux dans la province de Québec. Le/la candidat(e) devrait avoir un français écrit impeccable et pouvoir bien s'exprimer en anglais. Location: Ottawa ou Montréal—Salaire initial: $10,000.

Prière d'écrire au rédacteur,
nouvelles et reportages,
C.P. 8650, Ottawa,
Ont. K1G 0G8

VENDEUR INDÉPENDANT

Compagnie établie depuis 1903 cherche vendeur (avec ou sans expérience) pour vendre les bien-connus produits d'étanchéité GOODYEAR et autres articles intéressants d'entretien de bâtiments industriels et commerciaux et du macadam. Ligne complète — produits d'excellente qualité — hautes commissions — nombreux prospects.

Vos gains seront limités uniquement par le temps que vous pourrez y dévouer et par votre ambition. L'expérience dans l'entretien des bâtiments et dans la vente est souhaitable mais non point nécessaire. Ceci pourrait être votre source de revenu supplémentaire travaillant à temps partiel.

ÉCRIVEZ avec références à **Mme Y. Paquette, Consolidated Protective Coatings, Ltd., 2300 Schenker Street, Ville LaSalle, P.Q. H8N 1A2.**

CORPORATION DU CLSC DE CHAPAIS
RECHERCHE
TECHNICIEN (NE) EN RADIODIAGNOSTIC

Sous l'autorité du coordonnateur du module santé, le titulaire devra:
— Produire des radiographies pour fins médicales.
— Assurer le classement selon la méthode établie.

EXIGENCES:
— Membre de l'Ordre des Techniciens en radiologie médicale du Québec.
— Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire.
— Avoir au moins un (1) an d'expérience.

SALAIRE:
— Selon la convention collective des C.L.S.C. du secteur des Affaires sociales et prime d'éloignement.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant vendredi 24 février 1978 à l'adresse suivante:

Centre Local de Services Communautaires de Chapais,
A/S du Directeur Général,
C.P. 1300,
Chapais, P.Q.

CHEF ESTIMATEUR

Ingénieur ou technicien qualifié spécialisé en charpente, pour travail dans une importante entreprise de structures d'acier dans la région métropolitaine de Québec.

Connaissances requises:
— Savoir lire les plans de détail des structures
— Etre en mesure d'évaluer le travail nécessaire à la fabrication, incluant la soudure et autres opérations
— Posséder une connaissance adéquate des matériaux
— Pouvoir faire des études de temps dans l'usine

Le bilinguisme serait un atout.
Salaire selon compétence.
Bénéfices sociaux d'usage.

S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant vos références à:

Dossier: 2910
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Besoin urgent
D'UN MÉDECIN
partiel ou permanent

Pour Poste Côtier de la Baie D'Hudson, Povungnituk. (Village Esquimau)

— Sera basé à Povungnituk.
— Équipe de deux infirmières déjà en place.
— Durée du contrat: 1 an pour permanent
à déterminer pour partiel
— Début du contrat: le 3 février 1978.

Qualifications requises:
— Détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
— Bilingue.

Pour plus de détails:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James
Nouveau-Québec, J0M 1E0
Tél.: 819-981-2844

GÉRANT DES DÉPOSITAIRES

Nous sommes à la recherche d'un représentant de "GROS" parfaitement bilingue, résidant à Montréal ou à Québec.

Expérience requise dans l'équipement de bureau ou domaines connexes.

Nous sommes distributeur de machines à écrire IBM reconditionnées, de machines à photocopier et de calculatrices de marque Toshiba et sommes établis à l'échelle nationale avec siège social à Montréal.

Rémunérations garanties basées sur programme de compensation et excellents avantages sociaux.

Pour rendez-vous confidentiel, veuillez communiquer avec M. Ruby Paul.

842-1744

SUPERIOR
BUSINESS MACHINES LTD • MACHINES DE BUREAU LTEE

449, rue Ste-Hélène
(près place Victoria)

Directeur(trice)
pour
L'École d'Enseignement Infirmier Providence

Cours: français Effective scolaire: 80

Qualités requises:
— infirmier(ère) autorisé(e) avec droit de pratique au Nouveau-Brunswick
— maîtrise, préférablement en nursing ou en éducation
— expérience dans la pratique et l'enseignement du nursing (5 ans de préférence)
— avoir fait preuve d'habileté en administration
— maîtrise de la langue française et compréhension de l'anglais

Traitement conforme à l'échelle salariale de la province.

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae au:

Comité de Sélection: Conseil d'Administration
École d'Enseignement Infirmier Providence
31, rue Providence, MONCTON, N.-B. E1C 8X3

Date limite pour les demandes d'emploi: **le 28 février 1978.**
Date d'embauchage: **le 1er juin 1978**

Université Laval

PROFESSEURS
DE SCIENCES COMPTABLES

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour son Département des sciences comptables. Le département nommera des professeurs invités et des professeurs permanents en 1978. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions:
Participer à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications:
L'Université exige de ses professeurs qu'ils possèdent un doctorat. Cependant, les candidats sur le point de terminer leur thèse sont éligibles. De plus, on peut obtenir un congé de perfectionnement pour compléter des études doctorales.

Salaire:
Le salaire dépend du rang académique et de l'expérience du nouveau professeur et peut varier, présentement, de $20,000 à $38,500.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à:

Prof. Doria Tremblay, directeur
Département des sciences comptables
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Cité universitaire, Québec
CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Alliance mutuelle-vie

DIRECTEUR D'UNITÉ
dans une agence bien établie

Le candidat:
— Assurance-vie depuis trois ans
— Producteur de $500,000. et plus
— Revenu actuel supérieur à $15,000.
— Études C.L.U. ou L.U.A.T.C.
— Intéressé à la formation d'assureurs

Voici l'occasion de diriger, dans des conditions avantageuses, votre propre unité, à l'aide d'une équipe dynamique.

Adressez-vous à:

G. Robert Gagnon, c.l.u.
Alliance Mutuelle-Vie
4001 est, boul. Crémazie,
bureau 500,
Montréal
Tél.: (514) 374-2222

CHEF DE PUBLICITÉ
POUR AGENCE

Vous possédez trois ou quatre ans d'expérience de la publicité (agence, annonceur, media, ou autre); vous aimeriez un emploi avec horaires flexibles, à mi-temps (pouvant éventuellement devenir un emploi à temps plein)... Voici une offre qui vous intéressera.

Notre agence recherche pour son bureau de Montréal un chef de publicité qui sera chargé des tâches suivantes:

- Faire des recommandations sur les campagnes de promotion d'une chaîne de restaurants et veiller à la bonne marche des campagnes.
- Servir d'agent de liaison entre l'agence et ses clients, en particulier en ce qui concerne l'approbation des textes français, et entre le bureau de Montréal et le siège de l'agence, situé en Ontario.
- Participer à la préparation des campagnes importantes au siège social.
- Assister aux réunions de vendeurs des clients, à l'occasion du lancement des campagnes, et contrôler par la suite l'efficacité des campagnes.
- Conseiller l'agence sur le choix des annonceurs et assister aux séances d'enregistrement.

Il est préférable d'avoir une bonne connaissance de l'anglais. Si vous pensez être le candidat ou la candidate que nous recherchons, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 2904
Le Devoir,
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

L'HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE
recherche les services d'un
PSYCHO-ÉDUCATEUR

FONCTION:
Personne qui conçoit, actualise et évalue des programmes en vue de la réadaptation des bénéficiaires.

EXIGENCE:
Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en psycho-éducation.

TRAITEMENT:
Selon les échelles en vigueur
Bénéfices marginaux usuels

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 février 1978 au:

Directeur du Personnel
Hôpital St-Charles de Joliette
1000, Boul. Ste-Anne
Joliette, Qué.
J6E 6J2

BBL Beauchemin-Beaton-Lapointe Inc.
CONSULTANTS

mécanique énergie

jeune ingénieur dynamique

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur passionné par les problèmes de l'énergie et des systèmes mécaniques des bâtiments. Notions de la conservation, récupération et production d'énergie sont les thèmes qui intéressent cet ingénieur qui se tient au courant des derniers développements. L'application de l'énergie solaire le fascine.

Il possède une base solide en thermodynamique et une bonne connaissance en mécanique industrielle.

Voulant se tailler une carrière en consultation, il cherche une firme de conseillers où sa motivation et son dynamisme seraient appréciés.

technicien/dessinateur mécanique

Assistant au poste ci-haut décrit. Expérience d'au moins 10 ans en tuyauterie, pompes et instrumentation.

S'adresser en toute confiance à Yvon Legendre.

1134 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
Qué. H3B 1H4 Téléphone: 871-9555

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 21

Hôpital Chashasipich
requiert les services de

MÉDECINS
partiels et/ou permanents

— Sera basé à Fort-Georges (hôpital de 42 lits)
— Desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James.
— Équipe de 4 médecins et 1 dentiste.
— Durée du contrat: permanent 1 an.
partiel: à déterminer.

Qualifications requises:
— Détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
— Bilingue.

Pour plus de détails:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James J0M 1E0
Tél.: 819-981-2844

HÔPITAL SAINT-LUC
MONTRÉAL

CHEF ADJOINT DE LA SÉCURITÉ ET DES COMMUNICATIONS

FONCTIONS:
Assiste son supérieur immédiat dans l'élaboration de règlements relatifs à la sécurité et l'ordre de l'établissement. Il assure la diffusion ainsi que la mise en application de ces dits règlements pour son secteur. Il voit à assurer la surveillance et la protection des biens meubles et immeubles.

EXIGENCES:
— Cours de technique en prévention des incendies.
— Expérience dans le domaine des communications et de la sécurité.

TRAITEMENT:
— Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 février 1978.

a/s Directeur du personnel
1058 rue Saint-Denis
Montréal

HÔPITAL CHASHASIPICH
requiert les services d'un

MÉDECIN
pour le 1er avril 1978

— sera basé à Fort-Georges (hôpital de 42 lits)
— desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James et Poste-de-la-Baleine.
— équipe de 4 médecins et 1 dentiste
— Durée du contrat: 1 an

QUALIFICATIONS REQUISES:
— détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
— Bilingue.

POUR PLUS DE DÉTAILS:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James,
Nouveau Québec
Tél.: 819-981-2844

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

POSTE OUVERT

ANALYSTE

POSTE: No 506
Concours: No 2
ENDROIT:
Direction des services professionnels au Siège social, Hull.
FONCTIONS:
Travaille à l'élaboration du groupe de programmes à la famille, aux personnes âgées et autres adultes; en détermine et revise périodiquement les objectifs, les politiques et les procédures;
Travaille à la conception et à la réalisation d'instruments pour mesurer la rentabilité, l'efficacité et l'efficence des programmes dont il a la responsabilité, et autres travaux de conception.
QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme universitaire de quatre (4) ans en service social ou l'équivalent.
Avoir trois ans et demi d'expérience en pratique, en recherche, en supervision ou en gestion dans le domaine social.
SALAIRE:
Selon la politique du Ministère des Affaires Sociales.

Prière de faire parvenir toute demande à la direction des ressources humaines avant le 23 février 1978.

Centre des Services Sociaux de l'Outaouais
105 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, P. Qué.
J8X 1C5

L'HÔPITAL DES SEPT-ILES
RECHERCHE

DIRECTEUR DES SERVICES AUXILIAIRES

FONCTION
Sous l'autorité du directeur général, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la sécurité, l'énergie, l'entretien ménager, biens meubles et immeubles, buanderie-lingerie et les communications.
Devra également coordonner un important projet d'agrandissement et de réaménagement, actuellement en voie d'approbation.
EXIGENCES
Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées ou en administration.
Quelques années d'expérience dans un poste administratif, de préférence pertinent à l'un des services rattachés à la fonction.
Une solide expérience pertinente au poste pourra compenser pour une scolarité moindre.
RÉMUNÉRATION
Selon la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales. Le salaire pourra se situer entre $22,541.00 et $31,775.00, selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux avantageux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 février 1978, au:

Directeur général
Hôpital des Sept-Iles
45, rue Père-Divet
Sept-Iles G4R 3N7

CRIQ

Réunissant des équipes pluridisciplinaires de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens, le Centre de Recherche Industrielle du Québec est une société d'État dont les services sont offerts aux Industries manufacturières pour les aider à résoudre leurs problèmes techniques et les assister dans leurs travaux de recherche et de développement.

Postes à combler

Automatisation: Ingénieur (11-77-5) pour intervenir dans la conception et la réalisation d'équipement léger, dans la mécanisation de procédés de fabrication et la mise au point de circuits de commandes électromécaniques, pneumatiques et hydrauliques.

Bois d'oeuvre: Ingénieur (12-77-5) pour intervenir dans la conception, la réalisation et la mise au point d'équipement et de machinerie pour la transformation du bois d'oeuvre.

Agro-Alimentaire: Ingénieur-chimiste (15-77-5) ou dans une discipline connexe, pour effectuer des analyses de systèmes et de procédés industriels ainsi que concevoir des équipements ayant trait à la transformation ou la fabrication de produits de l'industrie agro-alimentaire et chimique.

Candidats:
Les personnes recherchées pour ces postes doivent posséder, selon la nature du poste, une formation universitaire ou collégiale, dans un domaine de spécialisation appropriée. De plus, elles doivent compter au moins cinq (5) années d'expérience industrielle dans leurs domaines respectifs de spécialisation et être en mesure de fournir des preuves de leurs capacités à assumer d'importantes responsabilités techniques.

Lieu de travail: Ste-Foy, Québec (primes de déménagement).

Faire parvenir votre curriculum vitae au service du Personnel en prenant soin d'indiquer le numéro du poste sollicité

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUEBEC
333, rue Franquet, Case postale 9038,
Ste-Foy, Québec, G1V 4C7

CORPORATION DU CLSC DE CHAPAIS
RECHERCHE

COORDONNATEUR(TRICE) DU MODULE SANTÉ

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur Général, cette personne a la responsabilité de l'équipe santé (infirmiers(ières), médecins, techniciens(nes) de laboratoire, radiologie, etc.
— Voit à l'élaboration de la programmation du module.
— Voit à la définition, à la réalisation et à l'évaluation des objectifs de travail.
— Coordonne le travail au sein de l'équipe santé.
— Voit à l'évaluation du travail et du personnel.
— Participe à différents comités.
— Représente le module au comité de régie.

EXIGENCES:
• Bacc. en nursing. Une expérience exceptionnelle pourra suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
• Trois (3) ans d'expérience dont une en gestion.
• Faire preuve d'une réelle capacité à travailler en équipe.
• S'intéresser particulièrement au développement de la santé communautaire.
• Membre en règle de l'O.I.I.Q.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

DATE LIMITE:
Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le 24 février 1978 à 17 heures à l'adresse suivante:

C.L.S.C. CHAPAIS,
A/S du Directeur Général,
C.P. 1300,
Chapais, P.Q.
G0W 1H0

---

provigo

vous invite à joindre une entreprise jeune, dynamique et en pleine croissance

Analyste
Analyste
Programmeur
Programmeur

Qualifications:
Connaissance d'un ou de plusieurs des systèmes suivants:
— Prise de commande en "direct",
— inventaire, facturation, comptabilité,
— paie, comptes à recevoir, comptes à payer,
— statistiques, etc.

Connaissance d'une ou de plusieurs des techniques suivantes:
— CICS, OS/VSI, VSAM, VM/CMS, COBOL, APL, BANQUE DE DONNÉES, PROGRAMMATION STRUCTURÉE.

Les candidats:
Les personnes choisies auront le sens des responsabilités et seront capables de travailler de façon autonome; elles devront suivre un plan de formation pour compléter leurs connaissances de base.

Lieu de travail:
Montréal, Centre-Ville

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au directeur de l'informatique:

Provigo Inc.
800 ouest, boul. Dorchester
suite 400
Montréal, Québec
H3B 1Y2

KATIMAVIK

Animateur régional

Katimavik, un programme de "connaissance/action", est à la recherche d'un animateur pouvant s'occuper de projets situés au Québec.

Les projets comportent une part de travail visant à la protection de l'environnement, une part touchant les services communautaires et une autre engageant dans des activités culturelles et éducatives ces jeunes de 17 à 22 ans qui vivront en groupe. L'animateur, ressource essentielle du personnel d'encadrement de chaque projet, doit appuyer leur travail d'animation et assurer le déroulement harmonieux de la vie en groupe.

Responsabilités
— aider à la sélection du personnel d'encadrement
— concevoir et mettre en pratique des programmes continus de formation spécialisée et de formation sur le développement de la vie de groupe.
— recruter les personnes ressources nécessaires
— évaluer dans quelle mesure les objectifs sont atteints
gérer un budget

Qualifications
— bilingue
— compétence reconnue en planification de programmes, formation de personnel, pédagogie
— connaissances des techniques de dynamique de groupe
— excellente habileté à communiquer

Salaire $16,000.

Personnel d'encadrement

Katimavik, un programme de "connaissance/action", est à la recherche de personnel d'encadrement voulant participer à l'organisation, la supervision et à la gestion de projets au service de communautés à travers le Canada. Ces projets comportent une part de travail visant à la protection de l'environnement, une part touchant les services communautaires et une autre impliquant des actiivités culturelles et éducatives. Le personnel d'encadrement sera responsable, dans le cadre d'une vie de groupe, de l'ensemble de l'expérience de vie, de travail et d'apprentissage de jeunes participants volontaires âgés de 17 à 22 ans.

Les deux positions exigent d'être capable de communiquer ou d'apprendre à communiquer en français et en anglais, et d'être spécialisé dans au moins un domaine relié au programme, soit les techniques "douces", la construction, la survie en forêt, la musique, la nutrition, ou l'artisanat etc...

Coordonnateur
— 26 ans ou plus
— compétence reconnue en gestion de budgets
— qualités éprouvées d'organisateur et de "leader"
— expérience en supervision de personnel

$12,000. pour un contrat de 12 mois.
— déménagement peut-être exigé.

Agent de Groupe
— célibataire de 23 ans et plus
— expérience et capacité de résoudre des crises causées par des problèmes interpersonnels et de vie de groupe
— expérience d'animation et de formation avec des groupes du même âge.

$8,000. pour un contrat de 10 mois.
— changera de lieu de travail trois fois au cours des dix mois

Début des contrats: printemps ou été 1978. L'employeur assume les frais de transport, de logement et de nourriture pour la durée du contrat.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre précisant quelle position vous intéresse et ce que vous pensez pouvoir offrir un programme.

Date limite de candidature: **20 février 1978**

Postez le tout à:

KATIMAVIK
Bureau régional du Québec
2270, av. Pierre Dupuy
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLETS
23 rue des Violettes, Charlesbourg (Orsainville)

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

CONCOURS: DSF-78-01
2e PARUTION
POSTE CADRE DE NIVEAU 1

ATTRIBUTIONS
L'emploi de directeur des services financiers comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables, les analyses financières, le financement à court et à long termes.

QUALIFICATIONS
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en:
— sciences commerciales
— administration
Huit (8) années d'expérience pertinente.
La préférence sera accordée aux candidats qui:
— sont membres en règle d'une corporation professionnelle;
— ont une très bonne connaissance du secteur de l'éducation;
— ont oeuvré en collaboration étroite avec d'autres services de caractère administratif.

TRAITEMENT ET BÉNÉFICES
Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation du Québec applicable à cette catégorie pour une commission classe III.

Min. $20,107, max.: $33,498.

MODALITÉS
Les personnes intéressées ont jusqu'au 17 février 1978 à 16h30 pour faire parvenir leur candidature. Cette dernière devra être accompagnée des éléments suivants :
1. Un curriculum vitae.
2. Un exposé manuscrit, d'au plus trois cents (300) mots, nous indiquant pourquoi vous vous croyez apte à remplir un tel poste.
3. Toutes les pièces pertinentes à la scolarité et à l'expérience.

Faire parvenir le tout avec la mention "Personnel et Confidentiel" en inscrivant le numéro du concours sur l'enveloppe à :

Commission Scolaire Des Îlets
Service du Personnel
5275, des Violettes
Charlesbourg (Orsainville)
G1G 5L5

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 20

REPRÉSENTANT DES VENTES

Manufacturier de boîtes pliantes (folding cartons) requiert les services d'un représentant avec expérience dans notre industrie pour servir la clientèle dans le produit cosmétique et pharmaceutique.

Le candidat doit être bilingue.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dossier no 2908
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU

ENSEIGNANT DEMANDÉ

Nous recherchons un instituteur pour enseigner toutes les matières académiques aux élèves du secteur Enseignement professionnel secondaire court.

Poste à Papineauville.

Les personnes légalement qualifiées peuvent faire parvenir une demande au:

Service au personnel
Commission Scolaire Régionale
Papineau
C.P. 68
Buckingham, Qué.
J8L 2X1

REPÉSENTANT
BÂTIMENT D'ACIER

Gérant des ventes désirant voyager pour recruter nouveaux distributeurs dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Nous recherchnos une personne qualifiée dans la construction en général (acier) et avec une bonne expérience pratique qu'il(elle) aura acquise dans ce domaine.

Le salaire et conditions seront en fonction des qualifications.

La personne qualifiée devra nous faire parvenir son curriculum vitae le plus tôt possible à:

Bâtiment Bernard,
600, Boul. de l'Industrie,
Beloeil, Qué. J3G 4S5.

"Manoir de la Pointe Bleue Inc"
Centre d'Accueil pour Personnes Agées

Sommes à la recherche

d'une infirmière autorisée

et d'une infirmière-auxiliaire pour semaine et fin de semaine.

S.V.P. Envoyer curriculum vitae ou communiquer avec le

Directeur général, C.P. 89,
Ste-Marguerite du Lac Masson, 228-2503.

SECRÉTAIRE COORDONNATRICE



Département de Néphrologie - Laboratoire rénal

Certificat d'études secondaires, BA ou B.Sc. de préférence.

Bilingue, possédant une très bonne connaissance de la grammaire et de l'ortographie anglaises.

Connaissance de la dactylographie ainsi que capacité de travailler avec des chiffres.

Excellent salaire et bénéfices marginaux: 4 semaines de vacances par année. Près du métro Atwater.

S'adresser au:

Bureau du personnel
MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL
2337, ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec

COORDONNATEUR DES BÉNÉVOLES
ALTERNATIVE...

est un centre d'accueil communautaire traitant des taxicomanes venant de milieux divers. Une importante partie de notre travail se fait avec des bénévoles qui eux aussi sont de milieux très différents. Ils reçoivent une formation qui leur permet d'intervenir dans le processus du traitement de plusieurs façons ainsi que de contribuer à notre travail de recherche, d'éducation et de prévention.

Les bénévoles sont aussi actifs dans le recrutement, la sélection et la formation de nouveaux membres de leur secteur et ils participent de façon dynamique dans l'évolution du programme.

La personne que nous recherchons sera complètement bilingue, capable de motiver les gens et de concevoir des programmes créateurs. Il ou elle aura la responsabilité de ce secteur, ce qui nécessite des capacités de planification, de supervision, de coordination et d'enseignement.

Toute expérience pertinente sera prise en considération. Le poste est à pourvoir immédiatement et le salaire sera selon la compétence et l'expérience. Les conditions de travail sont particulièrement attrayantes et stimulantes.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 20 février 1978, à:

Directeur Général,
Alternative
1516 ouest, avenue des Pins,
Montréal H3G 1B4

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE TENNIS DE TABLE

INVITE LES CANDIDATURES AU

Poste de Directeur du programme de formation

Le(la) candidat(e) doit connaître parfaitement les techniques du tennis de table et posséder les qualités nécessaires au leadership et à la communication et être capable d'établir un programme. Il (elle) doit résider à Ottawa et pouvoir voyager dans tout le pays pour coordonner les programmes de l'association.

La connaissance des deux langues officielles est un avantage.

Le salaire annuel se situera entre 15,000 dlrs et 20,000, dlrs frais de déplacement compris, et sera en fonction des qualifications.

Faire parvenir les candidatures à l'Association canadienne de tennis de table, 333 River Road, Vanier, Ontario, K1L 8B9.

Date limite: 24 février 1978.

LES 500 SERVICES DE SELECTION (QUEBEC) LTEE

VENTE DE MEUBLES

Notre cliente, La Galerie du Meuble, Roche-Bobois, recherche présentement un vendeur d'expérience pour son magasin de la rue Courcelette à Québec.

Le poste intéressera la personne qui possède des connaissances dans la vente de mobilier en général accompagné d'une personnalité dynamique et d'un record d'emploi stable.

L'entreprise offre une gamme complète de bénéfices marginaux et un potentiel de revenu des plus attrayants.

DÉCORATION INTÉRIEURE

L'entreprise ci-haut mentionnée recherche un décorateur ensemblier possédant des connaissances dans la vente de mobilier de maison accompagné de quelques années d'expérience dans la décoration intérieure. Ambiance de travail agréable et dynamique.

POUR ENTREVUE CONFIDENTIELLE COMMUNIQUEZ AVEC CHARLES THÉRIAULT

2 PLACE QUEBEC, SUITE 646, QUEBEC
522-8171
BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Alliance mutuelle vie

ANALYSTE
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

FONCTION
- Recevoir et analyser les demandes de prêts hypothécaires.
- Obtenir les documents nécessaires à l'obtention d'un prêt hypothécaire.
- Correspondre avec les compagnies d'assurence d'hypothèque.
- Préparer les dossiers en vue de les présenter au Comité de Placements.

EXIGENCES
- Posséder un DEC en techniques administratives, option finance et au moins 5 ans d'expérience.
- Connaître la langue anglaise.
- Connaître les services hypothécaires et avoir des notions d'évaluation.

TRAITEMENT
- Selon l'expérience et la compétence
- Excellents avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle Bélanger
Alliance Mutuelle-Vie
680 ouest rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
H3A 2S6

CABLEVISION NATIONALE LTÉE

DIRECTEUR
DE LA PROGRAMMATION

BUT DE LA FONCTION:

Étudier, concevoir et recommander les politiques et stratégies de développement de la programmation divisionnaire et groupe compatibles avec la mission, les objectifs, les contraintes budgétaires et réglementaires de l'entreprise.

Concevoir de nouveaux produits ou services répondant aux objectifs stratégiques.

Normaliser les grilles de diffusion divisionnaires et préparer les grilles de diffusion réseau selon les canaux spécifiques et les canaux retransmis.

CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES:
- Il a une connaissance approfondie des techniques et méthodes de production d'émissions de télévision ou de câblodistribution.
- Il connaît les besoins du marché des téléspectateurs.
- Il a une connaissance générale de principes et concepts fondamentaux de la gestion moderne.
- Il est familier avec l'industrie du film, de la télévision et de la câblodistribution.
- Il a une connaissance pratique des lois et règlements régissant la câblodistribution.

Soumettre curriculum vitae au:

Directeur
Développement de la Programmation
Bureau des Directions Spécialisées
90 ouest, rue Beaubien
6ième étage
Montréal

fonction publique

PROGRAMMEUR GRADE I (JUNIOR)
SERVICE DE L'INFORMATIQUE

FONCTION:

Effectue divers travaux comportant l'établissement ou la modification de programmes mécanographiques peu complexes. Relève du Chef-Programmeur.

QUALIFICATIONS:

Formation académique au niveau du C.E.G.E.P. ou l'équivalent.

Quelques années d'expérience pratique dans le domaine de la programmation des langages cobol, assembler, et une connaissance du programme de gestion de banque de données: "TOTAL" serait souhaitable.

SALAIRE:

Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

P.S.: Toute demande devra être accompagnée d'une photo et du certificat d'études.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 24 février 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Laval, Qué.
H7V 3R2

LAVAL

fonction publique

ÉVALUATEUR MUNICIPAL
SERVICE DES ESTIMATIONS

FONCTION:

Indique la valeur marchande des immeubles et la valeur locative des locaux en conformité avec la Loi sur l'évaluation foncière du Québec.

A titre de témoin-expert, prépare des rapports d'expertise en vue d'un témoignage devant le Bureau de révision.

QUALIFICATIONS:

Être membre agréé de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec et posséder une vaste expérience dans le domaine de l'évaluation municipale.

SALAIRE:

Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

P.S. Toute demande devra être accompagnée d'une photo et du certificat d'études.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 24 février 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Laval, Qué.
H7V 3R2

LAVAL

GTE LENKURT ELECTRIC

recherche des

INGÉNIEURS OU TECHNOLOGISTES CIVILS/CONSTRUCTEURS

Un emploi très intéressant existe au Québec, chez GTE Lenkurt Electric, dans le domaine du génie Civil/Construction, pour un ingénieur (ou technologiste expérimenté) qualifié et sachant s'exprimer dans les deux langues.

En l'occurrence, le travail consiste principalement à faire l'inspection des chantiers et la coordination des diverses activités des sous-entrepreneurs associés à la construction des installations nécessaires à la mise sur pied du système de télécommunications entre Montréal et la Baie James. Les travaux de construction comprennent les chemins d'accès, la mise en oeuvre des chantiers, l'installation des fondations pour les bâtiments et pylônes, la mise à la terre des stations, l'érection des clôtures, les systèmes d'antennes et la mise en place des bâtiments transportables.

La préférence ira aux candidats ayant au moins deux ans d'expérience dans plusieurs des domaines précités. Il sera essentiel de se tenir aux exigences de la situation: aucun empêchement à faire des déplacements considérables ni à travailler régulièrement de longues heures, connaissance des deux langues et aptitudes à rédiger des rapports concis.

Ce poste prévoit une rémunération attrayante et un excellent programme de prestations. Les intéressés sont priés d'indiquer l'étendue de leurs études, l'expérience acquise et le niveau actuel de leur salaire, et d'adresser leur demande en toute confiance à:

Monsieur Yvan Antolin
GTE LENKURT ELECTRIC (CANADA) LTD.
Suite 701
5250 rue Ferrier
Montréal, Qué. H4P 1L4

fonction publique

ANALYSTE GRADE II (SÉNIOR)
SERVICE DE L'INFORMATIQUE

FONCTION:

Étudie et analyse les données de base dans le cadre des projets de traitement de l'informatique par ordinateur. Élabore les nouveaux systèmes et voit à leur implantation, avec la collaboration des services usagers.

QUALIFICATIONS:

Baccalauréat en sciences administratives, commerciales ou une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante, pourra aussi être considérée.

Quelques années d'expérience dans l'organisation des systèmes à traiter par ordinateur.

SALAIRE:

Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

P.S.: Toute demande devra être accompagnée d'une photo et du certificat d'études.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 24 février 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey, suite 240
Laval, Qué.
H7V 3R2

LAVAL

fonction publique

VÉRIFICATEUR INTERNE
SERVICE DE LA VÉRIFICATION INTERNE

FONCTION:

Procéder à l'analyse, à la vérification et à l'évaluation des contrôles comptables, financiers et opérationnels ainsi qu'à l'examen de toutes les opérations des différents services de la Ville, dans le but de développer et maintenir des procédures du contrôle adéquates et d'identifier les occasions d'en améliorer l'efficacité de la productivité.

QUALIFICATIONS:

Membre d'une corporation professionnelle c.a. ou c.g.a.

Une expérience pertinente à la fonction de trois à cinq ans dans le domaine de la vérification interne et/ou publique et/ou de l'analyse des procédés administratifs.

Bonne connaissance de la vérification analytique, de la statistique et de l'informatique.

SALAIRE:

Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

P.S.: Toute demande devra être accompagnée d'une photo et du certificat d'études.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 24 février 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 Boul. Chomedey
Suite 240
Laval, Qué.
H7V 3R2

LAVAL

VILLE D'EDMUNDSTON

RECHERCHE UN(E)

ANIMATEUR (TRICE) SOCIO-CULTUREL (LE)

(Poste Permanent)

FONCTIONS:

Sous la direction du directeur des Parcs et Loisirs, l'animateur (trice) doit:
- Planifier, organiser et coordonner un programme d'activités socio-culturelles aux différentes saisons de l'année;
- Sélectionner, entraîner, surveiller et évaluer les spécialistes affectés au domaine des activités socio-culturelles;
- Ébaucher un budget relatif aux activités sous sa responsabilité;
- Accepter toutes autres responsabilités déléguées par le directeur du Service.

QUALIFICATIONS:
- Posséder une formation universitaire en Arts avec concentration appropriée ou posséder un diplôme en récréologie spécialisation socio-culturelle;
- Une connaissance intéressante des principes d'animation de groupe serait souhaitable;
- Le (ou la) candidat (e) devra être âgé (e) d'au moins vingt et un (21) ans et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans un travail similaire;
- Un permis de conduire est obligatoire;
- Ce poste est bilingue.

TRAITEMENT ET AVANTAGES:

Salaire annuel de $14,040.00 plus tous les avantages et bénéfices marginaux.

Tout (e) candidat (e) intéressé (e) doit postuler avant le 27 février 1978 en faisant parvenir son "curriculum vitae" au:

Bureau de l'administrateur
7, chemin du Canada
Edmundston, N.-B.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 23 et 24

Notre service d'

ANNONCES CLASSEES

est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR
J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

plaza OASIS

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!

PLAZA OASIS

Plaza Oasis et ses aubaines. Centre situé à proximité de Place Vertu. Luxueux et grands appartements. Studio, 3½, 4½, tous équipés, piscine, bain sauna, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.**

1-3-78

1100 rue GOULET, ST-LAURENT

ST-LAMBERT

Le Villeroy

300 ST-GEORGES
672-1267

LONGE UN GOLF

3½ - 4½ - 5½

- lave-vaisselle,
- frigo
- poêle • climatiseur
- Alarme anti-vol
- moquette • sauna
- piscine • garages

10-2-78

DUVERNAY

VAL-DES-ARBRES

3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre, autobus et communication métro.

3220-3230

Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413

J.N.O.

SOUS-LOCATION: 31/2. Centre-ville. $125. Contexte spécial. Fille préférence. Aimez-vous les gens, la musique et l'harmonie? Jour Myrielle. 465-1465. 13-2-78

NOUVEAU BORDEAUX, haut triplex, 4½, chauffé, sur la rue Dudemaine. Appelez 332-3535 après 6 heures P.M. 11-2-78

BROSSARD, 2½ meublé, $155. et $135. par mois, pas de bail, tél.: 671-6133. JNO

STE-CATHERINE EST: 2 pièces, $115.00, poêle, réfrigérateur fournis, eau chaude et taxe d'eau payées. Téléphone: 352-6905. 21-2-78

EDOUARD MONTPETIT, 2541, 3 1/2 chauffé, rénové, boiseries, libre immédiatement, $240.00, 521-1704 et 429-7401. 13-2-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



La vraie vie

Le parc Mont-Royal devient pour vous un terrain de jeu de 800 acres quand vous vivez à LaCité.

Les Appartements LaCité. Une promenade agréable, soit de la Place Ville-Marie, soit de la Place des Arts. Et, le confort et le plaisir que vous offre le complexe LaCité sont à votre portée au simple toucher d'un bouton d'ascenseur.

À votre disposition

Une Promenade superbe pour le magasinage intérieur, avec son supermarché, ses boutiques de mode et de spécialités diverses dont la boutique culinaire de Mme Jehane Benoit, la seule à Montréal; salon de beauté, nettoyeurs, pharmacie, magasin de disques, banque et bureau de poste.

Pour vos loisirs

5 restaurants et 3 cinémas, tennis et courts de squash, piscine, bars et la discothèque Au Galop de l'Hôtel Loews LaCité. De plus, un des clubs de conditionnement physique le plus complet à Montréal (louez maintenant et LaCité paiera votre carte de membre pour la première année.) Ça c'est vivre à LaCité!

Luxueux studios et appartements de 1 à 4 chambres à coucher – moquettes – air climatisé – sont **maintenant disponibles.**

Visitez nos appartements témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.

Appartements LaCité

350 ouest, Prince Arthur coin Avenue du Parc
845-4173

(Tout juste au nord de la station de métro Place des Arts)

11-2-78

Pavillon des Ecores

TOUT NOUVEAU
1 MOIS GRATUIT

3½, 4½, 5½, près du Pont Papineau et du métro: vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.

- Edifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Près centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344

1700, boul. Lévesque
Duvernay, Laval, Québec

13-2-78

BROSSARD

2 mois gratuit, 2½, 3½, 4½, face à l'arrêt d'autobus, direct métro Bonaventure et Longueuil. Stationnement gratuit, chauffage électrique, 5 minutes à pied des Centres d'achat, 2920 Lapinière, (coin Pitre). **671-4185, 672-1079.**

20-2-78

UNIVERSITÉ et Prince Arthur, maison centenaire rénovée, tout électrique, 5½ $700 Tél: 288-4251 ou 288-0599 13-2-78

Vieux Montréal, appartement luxueux, spacieux, 2 étages, 3 chambres à coucher avec grande terrasse privée, foyer, 2 salles de bains, disponible 1er mai. $700 par mois. Pour rendez-vous appelez Élaine: 878-3941. 13-2-78

2½ appt. chauffé, poêle et réfrigérateur, personne sérieuse $125. 728-1941. 13-2-78

ST-HUBERT: Appartement de distinction, 4 1/2 grand, neuf, intercom, tapis mur à mur, toutes taxes payées, aire de stationnement face à l'école, garderie d'enfants, piscine et tennis municipal. Téléphoner à: 671-6422 de 9 heures à 21 heures. 20-2-78

CÔTE-DES-NEIGES: 3955 St-Keven, nouveaux 1 1/2, 3 1/2 meublés et non meublé, chauffé, électricité payée, réfrigérateur, cuisinière, garage. 731-6083. 27-2-78

APPARTEMENT de luxe à louer, 7½ pièces + 3 salles de bains, salle de lavage et garage, 2 planchers, chauffé, eau chaude, déneigement et entretien des pelouses compris. Rue De Vimy, près Ducharme 731-0591. 13-2-78

STUDIO: 2 1/2, foyer et mur en pierre, cour intérieure, fenêtre française, Vieux Montréal. Tél.: 849-5125. 24-2-78

UNIVERSITÉ ET PRINCE ARTHUR: Maison centenaire rénovée, toute électrique, 4 1/2, $600.-$650. Tél.: 288-4251 ou 288-7577. 20-2-78

BARCLAY COIN DARLINGTON: 3 1/2, $150. Chauffé, peinture et plancher neuf. Jour 283-5256, Jacqueline. 11-2-78

N.D.G. Ensoleillé, 4 ½ pièces, grande cuisine équipée, foyer fermé, sous-location ou nouveau bail, au même prix. M. STUART 341-6330. 13-2-78

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne

3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.

334-2069

J.N.O.

CHAMPAGNEUR près de Van Horne, appartements de 6 pièces, pour occupation en mars Appeler après 6 p.m. 626-3109. 13-2-78

Hutchison près Sherbrooke. 1½, 2½ meublé ou non, libre immédiatement, loyer à partir de $185.00, 1 mois gratuit avec bail d'un an: 843-7313 où 467-2844 13-2-78

LAJEUNESSE près Métro, chauffé, 3½ non meublé; $180.00 3½ meublé $190.00. 276-1105 20-2-78

BRÉBEUF, près Métro, chauffé, meublé, 1½, $150.00, 3½, $200.00 521-0375 20-2-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

Appartement à partager avec étudiant, métro Laurier, chambre privée, $40. par mois, Tél.: le soir à 726-0704. 18-2-78

Dame d'affaire pour partager appartement avec autre dame, secteur Côte St-Luc-Cavendish, 4½ chambres, 2 chambres de bains complète dans appartement complètement meublé $150. Avec toutes les facilités: 733-3332 jour 482-2497 soir. 13-2-78

APPARTEMENTS À VENDRE

VAN HORNE: 40 appartements, tous loués, bas loyer, très bonne condition, excellente localisation. SHERBROOKE TRUST J.C. MARTEL COURTIER, 849-4553 et 271-7413. 13-2-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

CHOMEDEY LAVAL: Dame seule partagerait logement avec dame à sa retraite. 3 place Bellerive #610. 688-9776. 11-2-78

ACHATS

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les arts, architecture, bibliographies canadiennes, histoire, livres illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390. 10-2-78

AIDES DOMESTIQUES

Femme d'âge mûre demandée, pour garder un enfant de 2 ans, et tenir petite maison 5 jours par semaine, vieux Longueuil. Avec référence soir 651-5049. 13-2-78

AIDE MÉNAGE, logée, maison avec 4 enfants, congé à chaque deux fin de semaines, $90. par semaine. Appeler Mme Borenstein 932-5677 après 5 hres. 13-2-78

PERSONNE sérieuse dans la quarantaine ou plus pour légers travaux domestiques, sachant faire un peu de cuisine. Logée, chambre privée, salaire à discuter. Références exigées. Excellent foyer, 2 adultes. Outremont 733-2776. 13-2-78

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS Berger Allemand, 8 semaines mère enregistrée, père champion de saut garanti 30 jours. 620-5386. 16-2-78

Dalmatiens, chiots enregistrés, tatoués, vaccinés, lignés de champions, maison privée, 665-3487. 13-2-78

Danois, chiots, 8 semaines, couleur mouchetés, enregistrés, vaccinés, garantis. Trogan Jane élevage, prouvé dans les shows circuit, prix demandé tél.: 819-838-4925. 13-2-78

AIREDALES: père champion, chiots tatoués, enregistrés, qualité et santé garanties. 632-7628. 1-3-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

PAULINE MULLINS ANTIQUITÉS: Liquidation, tout en réduction, 4839 Ouest Sherbrooke. 932-3494. 1-3-78

ARMOIRE de style anglais, en coeur de noyer, le soir après 19 hres 766-8155. 13-2-78

BERCEAU québécois antique, armoire canadienne, livre de Marius Barbeau (Krieghoff), peintures, coffre chinois, vaisselier, argenterie et meubles. La Brocante, 5552 Monkland. 486-5636. 13-2-78

Porcelaine chinoise Imari, Satsuma meuble, chinois antique. Red chinese screen, objets d'art, déménageons appeler 849-4087. 14-2-78

MOBILIER salon Louis XV, 5 morceaux sculpté, bois fruitier, (Walnut) 1 causeuse, 2 fauteuils et 2 chaises recouvert à neuf, période 19e siècle, 843-3731. 13-2-78

Armoire en pin, buffet Paux, deux-corps, commodes coffres, fauteuil, table pupitres, divers. 659-2651. 22-2-78

SET de salle à manger style contemporain, noyer massif sculpté, 9 morceaux refait à neuf tél.: 728-0991. 14-2-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

1 SET de chambre à coucher, style Espagnol, excellente condition, $400. Appeler 327-4586 ou 323-2731 avant 10 1/2 a.m. ou après 5:30 p.m. 18-2-78

CHAMBRE à coucher Espagnol, en parfaite condition, couvre-lit, 1 chesterfield, 1 love seat et 2 fauteuils en velours, ameublement pour chambre de télévision, antique. Tél. entre 6 et 9 heures soir 844-5626. 11-2-78

Meubles commerciaux, pour boutique bijouterie, modernes, neufs, prix très raisonnable 866-6202 866-8028 13-2-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Mobilier chambre à coucher en miroir Roche-Bobois, système modulaire Caron, Baren cuir, bar étagère luminaire, secrétaire Florentin, table moderne, table moderne blanche. 931-7184. 13-2-78

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et fauteuils $189.00, sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

SET de cuisine, set de salon avec tapis, set de chambre à coucher, tél.: 387-6790 ou 389-1175. 13-2-78

ART

Édition de luxe à vendre "Mr. Vénus" illustré de 35 gravures signées de Léonars Firri sur papier Rives. Edité en 1972 à Paris. Tél.: 282-1756. 14-2-78

AUTOS À VENDRE

CAMIONNETTE GMC Suburban 1975, familiale siéra classique toute équipée. Excellente condition, 47,000 milles, pneus neufs. Vitres teintées. Radio. Vitesse automatique. $4,000. ou meilleure offre. Tél.: 342-2071 après 7 hres p.m. 13-2-78

Duster, 74 6 cylindres, 34,000 milles, radio AM-FM, dégivreur arrière, cause départ, $1,500. Téléphoner: 721-6312 ou 1-797-3775. 11-2-78

VW71, $350. Soir 669-3101. 16-2-78

ASPEN 76, Station-wagon, 8 cylindres, servo, radio AM/FM 27,500 milles. 382-4075. 13-2-78

CUTLASS salon 1974, 4 portes, air climatisé, faut voir. J. Gagnon jour 871-9000, soir 271-5606. 13-2-78

CAMION Mack, avec moteur 238 turbo, tracteur Sicard de Dloat, 10 roues, avec Cumming's Fload 15 et 30 tonnes. Trailer pumper acier et aluminium. Trailer à bois, 589-5759. 13-2-78

Toyota Corolla, la canadienne neuve 1978, manuel, radio prix coûtant du concessionnaire. Avant 7 p.m. 637-9881. 11-2-78

Honda 1977, 6,500 milles, michelins, volant en cuir anti-rouille, non utilisé l'hiver, $2,900. Tél: 861-5434, 273-0372. 11-2-78

Re Dodge Colt 1976 Station-Wagon, 28,000 milles manuel parfait état sacrifierais tout de suite ou plus tard. $1,600. Tél.: 744-5697 après 18 hres. 14-2-78

Chevelle Lagina 1974 AM-FM stéréo, air, 6 pneus neufs, pas de rouille, moteur excellent 43,000milles. $2,800. Tél.: après 6 heures 486-8772. 14-2-78

Porche 914-73, 51,000 milles très propre, mécanique excellente, moteur 1.7 litres, radio, 3,300. Tél.: 325-8931, après 5 heures. 13-2-78

ARTICLES À VENDRE

CONGÉLATEUR heavy duty modèle 1700 Westinghouse, presque neuf, particulier $750. Appeler après 1 heure. 354-1769. 12-2-78

2 SÉCHOIRS Lilling avec fauteuil, couleur corail. Tél.: le jour 277-6600. 13-2-78

JOUETS VENTE DE LIQUIDATION 1053 A rue Bernard ouest, tél. 270-6709 de midi à 5 heures. 13-2-78

ENCEINTE accoustique "monitor" audio MA3, 1 an d'usure, $800. Contactez Roseline, jour 286-2283, soir 271-3088. 11-2-78

PHOTO COPIEUR Savin 220, bonne condition, $250.00. 861-5488. 13-2-78

MEUBLE ancien et récent à vendre après 6 h. 521-6375. 16-2-78

Bijouterie, à vendre machine ultrason, machine à vapeur, enseigne-néon, coffre-fort, 5 comptoirs. 8345 St-Hubert mardi ou vendredi. De 9:30 A.M. à 3.00 P.M. 14-2-78

Style antique Louis XVI, ens. de salle à dîner, table avec 6 chaises, antique Louis XV style, love-seat et chaise, autres meubles français et chinois, objet d'art déménageons. 844-0327 14-2-78

Contenu d'un appartement, 4½ à Westmount. 2 tapis au buisson indien, 10x14 et 8x10. Chambre à coucher provincial français, 10 pièces, sofa, et fauteuil, table, et tugale, etc... 932-5950. 13-2-78

ASSURANCES

ALBERT HAGGAR

— assurance générale et vie
— résidence auto commerce

Tél: 733-9523

13-2-78

BUREAUX À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, près de Sherbrooke 200 à 2,000 pieds, très raisonnable ensoleillé, grandes pièces, belle vue près du métro — 842-2579, 847-3061 soir. 24-2-78

Ahuntsic, 750 pc., 2e plancher, chauffé, tapis mur à mur, stationnement. 9 AM à 5 PM. Tél.: 334-9182. 22-2-78

BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL

Luxueux bureau à sous-louer coins St-Paul et Place Jacques-Cartier, 1000 pieds carrés, grandes fenêtres panoramiques, mur de pierre planches en marquetterie de chêne. Loyer très abordable. **866-6966**

11-2-78

BÂTISSE INDUSTRIELLE

BOUCHERVILLE reprise de finance. Bâtisse industrielle béton, acier 25,000 p.c. hauteur 23'. 4 ponts roulants, équipement pour fabrication acier. Équipement de bureaux et salle de dessin. Terrain 176,000 p.c. adjacent à voie ferrée. J.M. Lamoureux ou G.A. Champagne 651-1904. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 11-2-78

LAPRAIRIE Bâtisse 7,800 p.c. hauteur 16'. Construction béton brique. Structure acier. Terrain clôturé 56,800. J.M. Lamoureux ou G.A. Champagne 651-1904. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 11-2-78

CHALETS À LOUER

CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

DOMAINE DU GOLF NEW GLASGOW: Ski de fond, moto neige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse/sécheuse, 29 milles de Montréal. Location fin de semaine/ semaine / mois / saison. Robert Gérard 1-438-1520 J.N.O.

LAC BEAUPORT: chalet, location, semaine, mois, vaisselle, serviettes, lingerie, t.v., ski, PÊCHE TRUITE. Tél.: 1-418-523-4124 Québec. 1-3-78

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédral, meubles Thibault. Location semaine (aussi fin de semaine, balance saison). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. JNO

CHANTECLAIR chalets Bavarois luxueux 2 à 6 chambres, près des pentes de ski. Tarifs exceptionnels à la semaine, au mois, à la saison Mtl. 430-0430 (819) 326-5922 JNO

LUXUEUSE résidence 5 c.c., près du mont Sutton, disponible pour semaine de ski. Tél.: jour 932-3991, soir 482-4661, fin de semaine 1-538-2241. 10-2-78

CHALETS luxueux près Orford, disponibles semaine ou mois, aussi terrains à vendre. Tél.: semaine 819-563-7456. Fin de semaine 297-3283. 10-2-78

Chalet Suisse, foyer, tout équipé, bord Lac Nert-St-Adolphe, semaine: 684-1606. 13-2-78

CHALETS À VENDRE

CHALETS suisses authentiques: foyer, plage privée, à proximité des centres de ski, $28,850. Montréal 430-0430, (819) 326-5922. JNO

CHALET hiver été, tout meublé 200 pi. de plage privée, 3 chambres, foyer naturel, après 5 hres 681-3364. 20-2-78

CHAMBRES À LOUER

BOULEVARD St-Joseph, 305 est, métro Laurier, neuf, tout compris, meublé, poêle, réfrigérateur, évier chaque chambre. 845-7532. 4142 Dorchester Ouest métro Atwater, 933-1368 28-2-78

Fabre Bélanger, chambre privée, cuisine tranquille, travailleur, références. Tél.: 728-3962. 13-2-78

N.D.G. grande mansarde sans usage de cuisine, bain privé, personne sérieuse, références. $115. Tél.: dim. soir ou lundi 484-2134. 13-2-78

COMMERCES À VENDRE

CLINIQUE MÉDICALE À VENDRE

Avec clientèle établie dans milieu commercial-résidentiel de Brossard, opérant depuis 2 ans et en pleine expansion, conditions avantageuses, disponibles en raison de maladie du médecin propriétaire actuel.

Sumus Management
52 Upper Edison
St-Lambert
Tél.: 671-4647

16-2-78

Restaurant français style rustique, bon chiffre d'affaire. M. M. Antos 735-2761 et rés.: 694-1758 14-2-78

Magasin d'alimentation naturele, expansion, occasion d'avenir, 331-8493. 18-2-78

CHARCUTERIE tout équipée, prix à discuter, 728-9922. 13-2-78

SUPER BOUTIQUE de plantes et fleurs établie depuis 4 ans. Centre d'achats bien situé, excellent chiffre d'affaires. Jour 481-5929 après 7 h. 279-1115. 11-2-78

Magasin d'alimentation naturel, bonne clientèle, bien situé, propre, $6,000. 722-0983. 11-2-78

FRUITERIE: dépanneur bien situé Tél.: 387-5478. 13-2-78

COMMERCES À VENDRE

LOCATION POUR FUTURE PHARMACIE

Pharmacien diplômé, désireux d'investir à son compte dans une des trois opérations déjà établies, situées dans un centre d'achat Mail à Montréal et les banlieues. Acompte et termes peuvent être discutés pour les acheteurs qualifiés. Contactez directeur du service des ventes. **694-2100, local 295.**

10-2-78

À LOUER OU À VENDRE Mont Rolland 370 R.R. 117 sortie 64 de l'autoroute près Mont-Gabriel lodge, restaurant La Promenade avec tout l'équipement, grand terrain 1/2 million p.c. ainsi qu'un chalet pour 2 familles. S'adresser D. Payette 326-6800. 1-3-78

COMMERCES À LOUER

LOCAL pour pharmacie, bureaux, salon de coiffure, etc... Coin De Gaspé et De Castelnau, environ 1,500 pi.ca. téléphone 384-4272. 16-2-78

COMMERCE À VENDRE À L'ÉTRANGER

MOTEL à Miami, 11 unités, $240,000. ($79,000 comptant), prix à discuter avec André Lachapelle (propriétaire). 1-305-782-5852. 13-2-78

CONDOMINIUM À VENDRE

FLORIDE Fort Lauderdale. Sans location de terrain, condominium à vendre, à partir de $22,000. à $35,500. Occasion spéciale pour investisseurs qui seraient désireux à acheter le projet. Inf. 819-293-5689, 514-742-8275 1-3-78

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livres
(comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261

27-2-78

COURS DE PIANO

Pour jeunes enfants par petits groupes. Formation musicale complète. Cours privés pour adultes et enfants, professeur expérimenté.

387-4490

13-2-78

Cours de français, langue seconde, grammaire, conversation, professeur avec expérience. 277-7523. 13-2-78

PIANO ou orgue, classique et populaire, professeur diplômé allant à domicile. 325-9482 ou 681-6324. 13-2-78

LEÇONS de piano et d'orgue, données par un professeur ayant son baccalauréat en musique, pour de plus amples informations téléphonez 721-0895. 17-2-78

DEMANDES D'EMPLOI

PRENDRAIS travail et dactylo à la maison, expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675. 10-2-78

FEMME de ménage, travail à la journée, pas d'appel masculin, de 7 heures à 9 heures soir. Tél. 721-5729. 13-2-78

Presseuse de chemises et plieuse, avec expérience, plan de nettoyage. 733-7731. 13-2-78

ÉTUDIANT donnerait des cours particuliers de français pour enfant ou adulte, rattrapage ou révision, 342-1168. 13-2-78

CHERCHE place pour apprenti mécanicien en réfrigération, 849-8956 après 4 hres. 13-2-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite, 761-3431. JNO

DIVERS

ÉBÉNISTE: dessin et exécution de meubles modernes. Restauration de meubles anciens. **Jean Gilbert Joson,** Atelier: **486-4377.** Résidence: **488-5545.**

11-2-78

FORCK-LIFT, charriots d'élévateur, prix raisonnable assortis. 761-7176 20-2-78

RECHERCHE joueur bridge précision, jeudis, 332-4913. 13-2-78

BALLASTS et fixtures fluorescentes essayées. Achetons quantité minimum de 10. M. Stuart 341-6330. 13-2-78

LOADER Massey-Ferguson, très bon pour la neige, tour à fer, avec moteur 2½ forces. 589-5759. 13-2-78

CANTONS DE L'EST: Encan à commission à vendre — très gros chiffre d'affaires — bénéfice net annuel de plus de $60,000. — n'attendez pas. Tél. J. G. Vachon, 1-514-378-0131. IMMEUBLES GRANBIEN COURTIERS. 11-2-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Menuiserie générale, décoration intérieure, peinture intérieure et extérieure, joints, plâtre stucco, céramique. Redressement de planchers, pose de chassis et portes patio. Estimation gratuite. Tél.: 521-4041. 11-3-78

le bridge

La parade au bridge, qu'est-ce ?

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Lorsque le jeu se prête à des coupes de la part de l'adversaire, le déclarant doit les subçonner et prendre position pour en subir le moins de dégâts possible. Ce défi à l'adversaire, cette parade, fait partie intégrante du jeu de la carte.

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ A 8 6 5
♥ R 7 4
♦ R 5 4
♣ D 5 3

OUEST
♠ D 10 3
♥ 6
♦ 10 8 7 6 2
♣ V 10 9 6

EST
♠ V 9 4 2
♥ V 10 9 5
♦ V
♣ A R 8 4

SUD
♠ R 7
♥ A D 8 3 2
♦ A D 9 3
♣ 7 2

Les enchères:

SUD	OUEST	NORD	EST
1 ♥	passe	1 ♠	passe
2 ♦	passe	3 ♥	passe
4 ♥	passe	passe	passe

Entame: Le Valet de trèfle par Ouest.

Le principe du succès de cette donne est le suivant: il est d'application très fréquente et a trait au maniement des honneurs. Lorsque le déclarant est exposé à subir une coupe dans une certaine couleur, il doit jouer vers les honneurs de cette couleur et si en route la coupe adverse se produit une petite carte de la couleur est défaussée et l'honneur est sauvé comme levée éventuelle. Deux facteurs entrent en jeu dans ce stratagème, c'est que le joueur adverse soit réduit dans le nombre de ses atouts, à couper avec un atout vital ou maître et que la main puisse se porter facilement chez le partenaire afin qu'il recommence la technique si le joueur adverse juge à propos de ne pas couper au premier abord.

Voyons dans la donne ci-dessus comment le joueur habile sut bien minuter son jeu pour tirer tout le profit de cette stratégie. L'entame se fit du Valet de trèfle et 2 trèfles furent gagnés avant que le déclarant coupe le troisième. Alors, celui-ci joua l'As et le Roi d'atout pour voir le joueur en Ouest se départir d'un petit carreau. Il y a des mains où un premier plan de jeu se fait instantanément chez tout bon joueur; cependant ce plan primaire doit être en puissance d'être modifié avec la passe de chaque carte. Initialement, une distribution idéale étant considérée, cette main aurait rapporté 11 levées; mais lorsque le déclarant vit qu'il devait perdre un atout il eut recours à la stratégie de ne pas perdre de carreau ou s'il avait à le perdre il en défausserait un petit sur une coupe éventuelle d'un atout vital de l'adversaire.

C'était une manipulation assez délicate. Étant en main au mort, il joua le Roi de carreau suivi du 6 de la même couleur et la division que le déclarant présumait se découvrit. Est ne coupa pas, Sud prit la levée de la Dame, fit prendre la main par l'As de pique du mort et joua de nouveau un petit carreau. Est ne voulut pas couper. La levée fut rapportée par la Dame de Sud qui joua son dernier carreau que le mort coupa du 8 de coeur. Est surcoupa du Valet; son 10 fut pris par la Dame de Sud qui réclama la balance des levées. C'était une belle réalisation.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 22 et 24

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A BAS PRIX, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard J.N.O.

RENOVAC ENR.: Entretien complet de propriétés résidentielles et commerciales (moins 20% si vous appelez avant le 31 mars 1978). Pourquoi attendre? BUREAU: 473-8114. RÉSIDENCE TEMP.: 737-7517. 16-2-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

HENRI BOURASSA est bureau avec logement 3½ adjacent, idéal pour professionnel, libre immédiatement $425 mois 733-1431. 10-2-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

VERDUN, 10,500 pi. car. rez-de-chaussée, plancher en ciment avec gicleur, tous les volts, réception, expédition, stationnement, privés. Raisonnable 768-4440 ou 768-4950 1-3-78

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

FONCINOR INVESTISSEMENT

Recherche pour clients européens immeubles à revenu dans Montréal, écrire à:

50 Place Crémazie ouest, suite 306
Tél.: Mr. Kowalczyk
388-5761

11-2-78

FERMES À VENDRE

FERME à vendre, 103 acres, bungalow, grange, 40 milles de Montréal. Tél.: 626-2621. 14-2-78

GARDIENNE

Jeune femme demandée pour garder enfants 10 mois et 5 ans, travaux ménagers secteur: Côte-des-Neiges. 733-1604. 13-2-78

GARDERIE

GARDIENNE pour jeune famille torontoise, bonne opportunité pour perfectionner l'anglais, beaucoup de temps libre, écrire: Baillie, 82 Highbourne Road, Toronto. C.P. M5P 2J4 ou tél. 416-486-7559. 13-2-78

JEUNE femme demandée pour garder enfant de 20 mois chez moi, références exigées et coucher ou non, secteur central est, 521-0958. 13-2-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO: Anciennement automatique, très bonne condition $800. transport fourni. Tél.: après 6 heures à 365-9411. 13-2-78

PIANO à queue de 9 pi. construction d'acajou, refait à neuf, $12,000. 1-819-374-1103 (entre 6 et 10 heures le soir) de marque Knabe. 13-2-78

PIANO à vendre, $250.00. 843-8651. 13-2-78

LOCAL À LOUER

Local rénové et agréable avec piano et mirroirs, idéal pour activités artistiques, près métro Laurier, disponible le jour. Tél.: 849-8224 entre 10 et 19:30 heures. 13-2-78

Local à louer rue Crescent entre Maisonneuve et Sherbrooke, 288-3495. 15-2-78

GREENE, local 800 p.c., 1er étage, pour magasin de détail ou bureaux. 932-3991. 13-2-78

LOGEMENTS À LOUER

LAVAL: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

ANJOU, grand 4½, bas de duplex neuf, sous-sol fini, garage, 2 salles de bain, entrée laveuse, sècheuse, tapis, chauffage électrique, libre, $375.00 — 351-3223 13-2-78

3 PIÈCES, rue Auger à Montréal, libre 1er mai, 220 volts, chauffage électrique $96. Appelez après 18 hres. 738-0362 13-2-78

3½ chauffé, libre 1er mars, $155. par mois, 3950 St-Kevin, 7 Côte-Des-Neiges 739-5854 après 6 heures p.m. 737-2358. 11-2-78

Parc Lafontaine, 5½, $185.00. Rue Laval, 5½, $195.00. Montréal-Nord, 5½, $215.00. Lajeunesse, 2½, $150.00. Métro Sherbrooke, 3½, $160.00. Drolet, 2½, $135.00. St-Denis, 6½, $225.00. Fabre, 6½, $180.00. Métro Crémazie, 6½, $250.00. Appelez le matin à: 277-3466. 11-2-78

CHOMEDEY-LAVAL: 3½, 4½ chauffés, tapis, poêle, frigidaire fournis 688-2559. 13-2-78

DELORIMIER près de Rachel, 4½ chauffé, tranquille, frais peinturé, concierge, réfrigérateur, poêle, stationnement, $195.00. Entre 6 heures et 10 heres P.M. 271-4407. 11-2-78

À CHOMEDEY: sous-sol 3 1/2 meublé, chauffé, appelez après 5 hres à 253-3074. 11-2-78

GRAND 2 1/2 meublé, Sherbrooke Debullion, tapis tranquille, $185. 288-7578. 13-2-75

RUE SHERBROOKE: près du Parc Lafontaine à sous-louer 4 1/2, 2 chambres à coucher, tout compris: chauffage, électricité et taxe d'eau payés, $232.00 par mois. Pour informations: Jour 527-8851 et soir 523-8167. Demandez Françoise. 11-2-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT: 4 pièces chauffées, fenêtres panoramiques, balcons avant et arrière, pour couple d'un certain âgé ou personne seule. $200. Tél. 336-8302. 20-2-78

GRAND 5 1/2 Sherbrooke Debullion, refait à neuf, libre 1er mars, $300. 288-7578. 13-2-78

OUTREMONT rue Stuart, près de Lajoie, bas de duplex chauffé, 7½ pièces, sous-sol fini, garage libre en mars. $525.00 par mois. 272-3575. 13-2-78

DUVERNAY: bungalow sous-sol fini, garage, piscine, occupation immédiate. Tél.: 661-7303 entre 9 hres et 5 hres. 11-2-78

4½ à louer, libre le 1er mars, chauffé, eau chaude fournie, après 6 heures 322-9792. 15-2-78

LOGEMENT de 7½ pièces, complètement rénové, chauffage électrique, St-Denis et St-Zotique disponible le 1er mars environ $260. par mois 430-0898. 13-2-78

NOUVEAU BORDEAUX, grand 3½ chauffé, entrée laveuse, sécheuse, libre pour mois mars. Jour 842-1101 après 6 heures 336-9501. 13-2-78

BOUL. ST-JOSEPH: coin Delormier, 3½ chauffé, poêle et réfrigérateur fournis $128. par mois. Jour 526-6618, soir 522-5706. Libre 15 février. 13-2-78

MTL. NORD, haut de duplex 4½ chauffé libre le 1er mai 381-6785. 13-2-78

LONGUEUIL: luxueux bas de duplex, récent, 6½ près commodités, sous-sol fini, foyer, garage double, piscine, lave-vaisselle, intercom, clôturé, déneigement assuré. Faut voir $400. par mois chauffage et taxes compris 651-0075 après 6 heures. 11-2-78

OUTREMONT: Haut duplex, luxueusement équipé, près Hôtel-de-Ville, personne soigneuse (lave-vaisselle, cheminée, tapis mur à mur). Prix $780. Tél.: 733-2075. 13-2-78

Attrayant 4½ chauffé nouveau Rosemont. Libre 1er mars. $225.00. Tél.: 256-8096. 13-2-78

NOUVEAU ROSEMONT: Près des Galeries d'Anjou, haut de triplex, grand 4 1/2 neuf, chauffage électrique, entrées laveuse-sécheuse, $215. par mois, libre immédiatement. 353-3637. 13-2-78

LOGEMENT 4 1/2, libre, propre, chauffé eau chaude, intercom, métro Jean Talon. $235. 651-8334. 18-2-78

N.D.G. rue Earnscliffe, haut de duplex, 8 pièces, foyer naturel, 1er mai, $285., chauffage non inclus. Tél.: 484-8940. 14-2-78

FAUCHER près métro Crémazie, 7 1/2 fermé chauffé, tapis m/m, libre en mars, idéal pour professionnel, $350. Jour 276-3767, soir 747-1036. 14-2-78

MAISONS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL

Résidence de classe, située dans la meilleure partie de la ville. Très grand salon, salle à manger, grande salle de séjour avec plafond (cathédrale) 4 chambres à coucher, 3½ salles de bains, chambre de bonne, dinette, salle de lessive séparée, attenante à la cuisine. Beau jardin avec vieux arbres, etc...

— Seulement clients très sérieux, avec excellentes références.
— Aussi éventuellement à vendre (vente privée).

Tél.: 341-3465

13-2-78

MAISON À LOUER
CÔTE DES NEIGES

Comprenant bureaux et logements (toit cathédrale et mezzanine), rénovations et décorations exceptionnelles, 2½ salles de bains, grandes terrasses, piscine chauffée et creusée. Idéale pour bureau et résidence de professionnel ou pour service de relations publiques de Compagnie. Espace de stationnement. **341-7025, 731-7308.**

20-2-78

WESTMOUNT

Grande résidence de classe avec vue sur la ville. Plusieurs salles de séjour. Bibliothèques, 6 chambres à coucher, 5 salles de bains, 5 foyers. Garage pour 3 voitures avec entrée privée, etc...

— Seulement clients très sérieux avec excellentes références.
— Aussi éventuellement à vendre (vente privée).

Tél.: 341-3465

13-2-78

LAVAL SUR LE LAC: Bungalow en pierre, charmant, avec foyer, 2 chambres, grande cour, $375.00. Immédiatement. 627-3074. 1-3-78

ST-HUBERT: bungalow 1975, 5½ plus sous-sol, grand terrain clôturé, transport, occupation immédiate, 282-9652 ext. 177 jour, 735-0557 soir. 13-2-78

AHUNTSIC 5 pièces, modernes, adulte seulement 389-4839. 11-2-78

OUTREMONT: meublé, 4 chambres à coucher, sous-sol, garage, cour, 5 appareils, près de toutes facilités, 1 an disponible entre juin et août, $800.00. 277-3370. 11-2-78

BROMONT: maison meublée, tapis, foyer, chauffée électrique, à louer à l'année ou à la saison ou à vendre. Près du ski et du golf. Conditions à discuter. Aussi terrains boisés à vendre directement du propriétaire 1-514-372-7129. 13-2-78

MAISONS À LOUER

PLACE BEACONSFIELD

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS DE TOUTES SORTES

695-2740

J.N.O

MONTRÉAL-NORD: 4 1/2 chauffé, eau chaude, 1 mois gratuit, moderne, près centre d'achat, autobus, école. Téléphone: 323-7115. 12-2-78

NOUVEAU BORDEAUX: Bas de duplex, 5½ libre, rue Pasteur près du parc et école, garage. Chauffé, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, ménage frais fait. 334-4531. 13-2-78

MAISONS À PARTAGER

N.D.G.: grand cottage privé, usage de toutes commodités, meublé, table de pool, foyer, demeure agréable, personne sérieuse, références. $275. Tél.: 484-2134 dimanche soir ou lundi. 13-2-78

OBJETS PERDUS

BIJOUX de famille perdu mercredi 1er février, angle Bloomfield et Van Horne, Très forte récompense. Communiquer avec Agence Valrain, C.P. 117 Brossard. Dossier B-141. 14-2-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES

— Concessions disponibles
— Pour Montréal et l'extérieur
— *Chiffres d'affaires garantis*
— Mise de fonds requise: $35,000
— Pour informations:
— **Demandez M. Brunet**
— **Tél.: 1-514-527-3656**
— *Département du Marketing*

1-3-78

DISTRIBUTEURS demandés sans mises de fonds, pour plats à cuisiner, congeler, de préférence déjà dans l'alimentation, 584-2231 après 5 hres p.m. 25-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

POSITION:
COMPTABLE

Pré-requis: 3ième année R.I.A. ou C.G.A. ou l'équivalent, 3 années d'expérience. **Description des tâches:** responsabilité totale de la comptabilité d'une entreprise. Participation active à l'établissement de budgets. Cette position intéresse une personne sachant faire preuve d'initiative et pouvant communiquer efficacement avec la direction. Âge environ 25 ans. **Salaire:** Selon les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Henry Riedl
Comgen (1977) Inc.
910 rue DeLagauchetière
Mtl H2L 2N4

13-2-78

SECRÉTAIRE médicale bilingue, expérimentée demandée coin l'Acadie/Henri Bourassa Ouest. Plein temps, 731-1668 après 7 heures P.M. 11-2-78

BUREAU d'avocat demande secrétaire juridique d'expérience. 844-2996. 11-2-78

SCOTCOMM RADIO INC recherche un technicien expérimenté pour radio XHF-UHF, salaire basé d'après expérience, appeler Ray Primack 514-688-6400, Chomedey Laval, Qué. 22-2-78

SECRÉTAIRE dactylo bilingue ayant parfaite connaissance du français. Salaire selon expérience et la compétence. Prendre rendez-vous avec Mme A. Goyette, 849-9415. 14-2-78

TELEPHONISTE - RECEPTIONNISTE, expérience nécessaire, bilingue, présentation soignée, bureau boul. Langelier. Information: M. Bernard Gérard, 254-4591. 14-2-78

JEUNE personne demandée pour entraîner dans le département d'expédition pour importateur, un peu d'anglais requis, contacter 407 McGill, Rm 406. 14-2-78

LA MUTUELLE DU CANADA recherche personne bilingue 18 à 25 ans, travail général de bureau et de réception avec dactylo, secteur St-Laurent. Contacter Mlle F. Doré 748-6796. 11-2-78

CIE Aérienne Internationale recherche: mécanicien d'entretien avion, minimum requis licence Boeing 707, faire parvenir curriculum vitae: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, Dossier B143. 11-2-78

MILLILLRITE expérience machinist in hand scraping milling machine & bar salaire. Téléphone: 721-2182. Le soir: 341-4089. 13-2-78

ARCHITECTE: bilingue, 5 ans d'expérience canadienne. Envoyer curriculum vitae à Colman Klein, 4111 Melrose, Montréal, P.Q., H4A 2S5. 11-2-78

Secrétaire bilingue régulier ou partiel Sténo-Dactylo. Petite entreprise, centre-ville. Appeler: M. Robert 937-4636 13-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

COMMIS BUREAU DE COMMANDE

Nous cherchons une personne bilingue pour notre bureau de Montréal. Le/la candidat/e aura 3 à 4 années d'expérience et sera capable de travailler sous pression. Connaissance de dactylo nécessaire.

Nous offrons un bon salaire, de bons bénéfices marginaux et de bonnes conditions de travail.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou appelez pour rendez-vous.

Directeur du personnel
PICKER CANADA LTÉE
705 rue Hodge
St-Laurent, Québec
H4N 2S3
744-6731, poste 256

13-2-78

Une Agence de Publicité

du Centre Ville, en expansion, requiert:

- Des Chargés de Compte
- Un Directeur du Media
- Illustrateur
- Une Sténo/ Secrétaire, parfaitement bilingue

Expérience Minimum — 5 ans

871-9673

13-2-78

ANALYSTE EN MARKETING
$16,000 à $18,000

Excellente opportunité de carrière pour un candidat bilingue, possédant son diplôme d'analyste en marketing et désireux de faire carrière au sein d'une entreprise de grande renommée. Un minimum de deux ans d'expérience pratique à titre d'analyste en produit est nécessaire pour l'obtention de ce poste. Excellents avantages sociaux et plan de carrière assuré. Afin d'obtenir plus de renseignements, tél.: à **Diane St-Pierre 845-9126.**

Inter Personnel
Claude Bourg Inc.
666 Sherbrooke ouest, suite 804, Montréal
H3A-1E7

11-2-78

JOURNALISTE d'expérience, pour travail dans un hebdomadaire situé à Dorion (20 milles de Montréal) doit être dynamique et débrouillard, salaire selon compétence. Tél. 514-455-3387. 10-2-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE. Place Ville-Marie. Grande étude légale située à P.V. M. cherche secrétaire avec connaissance de l'anglais. Expérience et stabilité requise.
Dicta, bonne ambiance de Travail, Salaire selon expérience.
Téléphone: David Samain 879-1353 13-2-78

L'ENTRAIDE Universitaire Mondiale du Canada est à la recherche d'une secrétaire dactylo bilingue avec expérience pour travail de bureau à Ottawa dans le domaine du développement international. Bonnes conditions de travail. Vacances annuelles d'un mois. Bénéfices marginaux. Les intéressés peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à L'entraide A/s de Renée Langevin, 99 City Center, 880 Wellington, Ottawa, Ontario, K1R 6K7 13-2-78

SECRÉTAIRE juridique d'expérience sténo-dactylo, salaire selon compétence. Centre-ville. Comm.: Mme Vincent 288-4241. 15-2-78

COMMIS bilingue avec expérience dans l'industrie de l'automobile appeler 735-3792. Poste 17. 13-2-78

RESPONSABLE bureau consultation intérêt para-psychologie, initiative, organisation, disposant espace bureau dans sa résidence, Montréal et environs. Institut d'Hypnologie Enregistré, B.P. 82, Pointe Gatineau, P.Q. 13-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT
ENSEIGNES LUMINEUSES

Du à notre expansion continue, nous sommes à la recherche de représentants d'expérience dans l'enseigne lumineuse. Il doit être bilingue, agressif et prêt à fournir un effort constant, pour une rémunération au dessus de la moyenne.

S.V.P. envoyez votre curriculum vitae à l'attention de:

G.R. Gendron
Vice-Président des Ventes
Claude Néon Ltée.
4090 ouest, Jean-Talon
Montréal, Québec

13-2-78

DIRECT FILM INC.
GÉRANT(E) AUX COMPTES À PAYER

DESCRIPTION:
Nous cherchons une personne ayant les capacitées d'analyser les factures des fournisseurs avec les commandes reçues, établir la codification de ces factures, établir le lien entre les prix facturés et ceux énoncés lors de la prise de commande. Également elle devra préparer les paiements, et balancer à la fin du mois les états de comptes.

EXIGENCES:
Le(a) candidat doit avant tout être sociable savoir écrire à la dactylo (chèque, petite correspondance) bilingue, doit être familier (ère) avec l'informatique et avoir une expérience d'au moins un an dans le domaine ou dans un travail connexe.

Les candidats intéressés sont pris de communiquez avec **Lili Bordeleau, au Bureau du personnel à: 374-4200 poste 312.**

11-2-78

SECRÉTAIRE BILINGUE
GRANDE ÉTUDE D'AVOCATS SITUÉE PLACE VICTORIA

— Ambiance moderne,
— Avantages sociaux intéressants.
— Au moins 5 ans d'expérience en droit corporatif.
— Parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit).
— Rapidité à la dactylographie et sténo, serait un atout.

Composez 395-3506

12-2-78

STÉNO BILINGUE $12,000 et plus avec expérience; dactylo rapide et précise, capable de prendre dictée en français et en anglais.

Bureau situé à St-Laurent, bonnes heures et conditions de travail. Faire parvenir votre curriculum vitae, avec références, en confidentialité:

Agence Valrain
C.P. 117, Brossard, Québec
J4Z-3J1
Dossier B-142

13-2-78

Commis des ventes $15,000 et plus. Commis préposé aux commandes, 4 à 5 ans d'expériences, parfait(e) bilingue, position de défi pour grande compagnie. Diplômé universitaire ou poursuivant études à cette fin. Bonnes possibilitées d'avancement. Faire parvenir curriculum vitae avec références, en confidentialité à:

Agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3V1
Dossier B-142

13-2-78

SECRÉTAIRE BILINGUE
GRANDE ÉTUDE D'AVOCATS SITUÉE PLACE VICTORIA

— Ambiance moderne.
— Avantages sociaux intéressants.
— Au moins 5 ans d'expérience, en droit commercial.
— Parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit).
— Rapidité à la dactylographie et à la sténo serait un atout.

COMPOSEZ 395-3506

11-2-78

REPRÉSENTANT EN RÉPARATION DE PIERRE ET BRIQUE: Homme bilingue d'expérience demandé comme représentant en réparation de pierre et brique pour la région de Montréal. Salaire et commission très avantageuse. Envoyer curriculum vitae à **Agence Valrain C.P. 117, Brossard, P.Q. DOSSIER B-139.**

15-2-78

REPRÉSENTANT DES VENTES EN TEXTILE

— Demandé pour couvrir l'industrie du vêtement.
— Excellente opportunité pour une personne ayant une bonne connaissance de l'industrie.
— Rémunération selon les qualifications.
— Toutes les applications seront confidentielles.

Springdale Mills Limited
G. Green 871-1116

11-2-77

Besoin couple marié, doit être âgé de 23 ans et plus, sérieux et ambitieux pour gérer commerce à temps partiel. **352-4072.**

11-2-78

Institution financière, centre-ville, bonnes conditions de travail. 842-8362 poste 218. 11-2-78

COLLECTION: Personne sérieuse bilingue d'apparence soignée avec expérience dans la collection et réconciliation des comptes à recevoir. Salaire selon expérience. Compagnie de construction, district est de Montréal. Tél.: 255-8836. 11-2-78

SECRÉTAIRE bilingue, réceptioniste demandé(e) pour travail sur la Rive-Sud. 465-1465. 13-2-78

Réceptionniste demandée pour fabricateur d'accessoires pour fenêtres, situé à Notre Dame et Guy, téléphone et dactylo bilingue en langue parlée et écrite. 937-8961, Mme Côté. 13-2-78

Demandé service aux clients, fabricateur d'accessoires pour fenêtres, cherche quelqu'un pour travailler dans un département de service aux clients. Expérience avec clients et leur commande au téléphone et salle d'exposition désirable. 937-8961. Mme Côté. 13-2-78

SECRÉTAIRE juridique bilingue, bureau moderne centre-ville. Sténodicta et dactylo, expérience, un atout, salaire ouvert. Maître Michelin: 288-6661. 11-2-78

DEMANDE pour installation de revêtement, toitures, portes et fenêtres en aluminium. Devra avoir de l'expérience dans la réparation et entretien de maison. Devra être capable de voyager dans le Québec, Nouveau-Brunswick et Ontario comme opérateur du camion 2½ tonnes de l'employeur, transportant une machine à gouttières que l'applicant devra avoir l'habileté d'opérer, de maintenir et de reconstruire. Devra aussi être capable de voir à l'entretien du camion. Références. Veuillez appeler 468-4061. 11-2-78

COIFFEUSE très bonne dans la coupe aux ciseaux, bonnes conditions. Tél.: le soir 276-5267. 13-2-78

SECRÉTAIRE: Doit connaître la sténo et la dactylo. Salaire selon l'expérience et compétence. Se présenter au 15,550 ouest rue Beauharnois de 8 hres à 12 hres ou 13 hres à 16 hres et demander Mme C. Tremblay. 18-2-78

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE: Le Vice-président d'une importante société située à Ville d'Anjou, est à la recherche d'une personne bilingue, sténo, ayant beaucoup d'initiative et capable d'assumer des responsabilités. Salaire intéressant. Communiquer avec Yolande Legault à: 878-2691 11-2-78

LE DÉPARTEMENT de physique de l'Université de Montréal offre une position temporaire d'une durée de six mois, renouvelable pour 1 an. Le candidat doit avoir un B. Sc. en physique ou un diplôme équivalent. Il doit travailler à la mise au point d'expériences destinées aux travaux pratiques du département. Salaire $6,000 pour 6 mois. Téléphoner à H. Jérémie 343-6729. 11-2-78

SECRÉTAIRE LÉGALE bilingue, avec expérience demandée pour étude légale du Westmount. Veuillez communiquer avec Me Bouchard 931-3555. 15-2-78

SECRÉTAIRE sténo dactylo bilingue compétente capable d'assimiler responsabilités. Sténo anglaise non nécessaire. Écrire à Agence Valrain C.P. 117 Brossard, Dossier B 138. 11-2-78

SECRÉTAIRE bilingue, bureau légal centre-ville, expérience de préférence. Mme Renaud 878-9411 poste 231. 11-2-78

ASSISTANT-COMPTABLE, minimum 2 ans d'expérience pertinente pour tenue de livres, compagnie de voyages situé Edouard-Montpetit et Côte-des-Neiges, curiculum vitae à envoyer à Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1, dossier B-140. 17-2-78

UNE SERVEUSE d'expérience pour salle à dîner, 5 jours par semaine, de 11 hres à 3 p.m. du lundi au vendredi, très bonnes conditions, se présenter à 500 Place D'Armes, la Grande 500 Restaurant Montréal Qué. 11-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE

— Le service de la Fiscalité d'une importante société situé Place Victoria, est à la recherche, d'une personne dynamique, parfaitement bilingue, et ayant au moin 5 ans d'expériences.
— Devra être capable de coordonner son travail et de rédiger des textes Français. Ambiance de travail agréable, et salaire intéressant. Communiquer avec **Yolande Legault 878-2671.**

16-2-78

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

— Compagnie d'assurance recherche une secrétaire exécutive bilingue pour diriger son bureau régional, doit être capable d'assumer des responsabilitées, ainsi qu'avoir une certaine expérience à diriger du personnel. Nous offrons un salaire avantageux ainsi qu'un régime d'avantages sociaux des plus complet. Pour une entrevue communiquer **M. Gélinas 871-9420.**

11-2-78

COMPTES À PAYER

— Personne maitrisant l'anglais et capable de prendre responsabilités, demandée par compagnie dynamique située dans le secteur Jean-Talon/ Décarie.
— Bonnes conditions de travail.

S.V.P. appelez
Jean Guy Ratté à 341-7611

13-2-78

SECRÉTAIRE BILINGUE
GRANDE ÉTUDE D'AVOCATS SITUÉE PLACE VICTORIA

— Ambiance moderne et agréable.
— Avantages sociaux intéressants.
— Au moins 3 ans d'expérience, en matière contentieuse.

COMPOSEZ 395-3506

11-2-78

DACTYLOS

— Salaire selon expérience et compétence.
— Se présenter au 1555 Ouest Beauharnois, de 8 hres à 12 hres ou de 13 hres à 16 hres et demander **Mme C. Tremblay.**

18-2-78

TENUE DE LIVRE ET PERCEPTION DES COMPTES: Exigences: connaissance en comptabilité de base, bonne aptitude dans les chiffres, dactylographie, ordre et soin. Près du métro Berri-Demontigny. Pour rendez-vous: **Mme Elie 844-2563.**

13-2-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres reputé établi à Montreal depuis 1966. pour personnes libres et serieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tel.: **282-0058**

ouvert de 1 P.M. a 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. pédagogie, b. philosophie, licence en lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke 777-2865. J.N.O.

AGENCE DE RENCONTRES: Fuyez la solitude, venez rencontrer des gens, veufs, séparés, célibataires, personnes seules, 844-5689. 13-2-78

PERSONNEL

FACE À FACE

1117 ouest, rue Sainte-Catherine suite 420, Montréal.

Un service de rencontres respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis.

Pour gens sérieux seulement.

Appelez **288-5253** ou **659-2248.** Nous avons aussi des succursales à Toronto, Hamilton, New-York.

JNO

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10 1/4%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

CHALETS À VENDRE

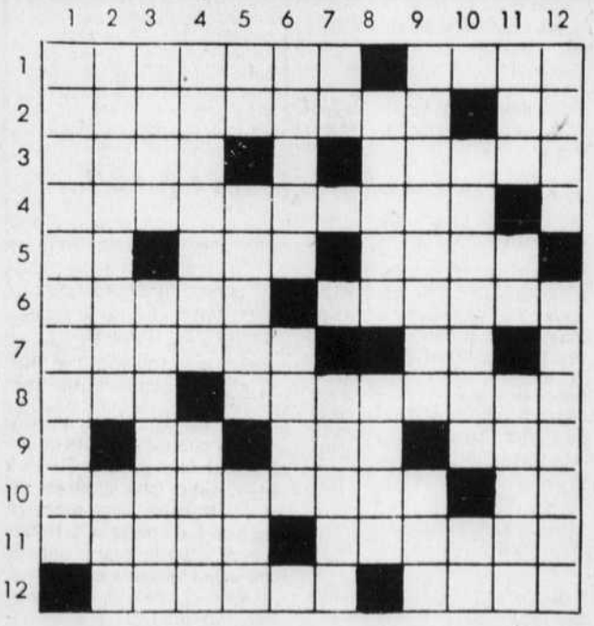
ST-SAUVEUR: Domaine privé (maison et pièces) proche du Mt-Hilaire, 3 chambres à coucher, 2 foyers en pierre, 2 salles de bain, lac privé (jusqu'à 6 hrs).

VAL-DAVID: Chalet meublé, proche des pentes de ski, terrain 45,000 pieds carrés, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer. Prix $37,500. Tél.: **1-227-5973** jusqu'à 6 hrs.

11-2-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Importuner vivement. — Habitation en bois de sapin de divers peuples du nord de l'Afrique et de l'Asie.
2—Condiment. — Parcouru des yeux.
3—Conspuer. — Partie du vêtement.
4—Courtoisie.
5—Fer. — Ville de l'Inde. — Action de porter atteinte à ce qu'on doit respecter.
6—Personne qui nie l'existence de toute divinité. — Elle excède de beaucoup la taille ordinaire.
7—Matrice. — Mesure chinoise.
8—Aussitôt que. — Remplie de ferveur.
9—Conifère. — Souverain. — Agent politique de Louis XV.
10—Marmiton. — Note de la gamme.
11—Mélange pulvérulent de corindon, de magnétite et d'hématite. — Dernière poche de l'estomac des oiseaux.
12—Fait un rot. — Imprime.

Verticalement

1—Assemblage provisoire de charpente dressé devant une facade pour faciliter la construction.
2—Putois. — Conscience.
3—Court, de peu de durée. — Être incertain sur le parti qu'on doit prendre.
4—Être vexé. — Passionné d'une science, d'une idée.
5—Titane. — Mâle de la vache. — Se met entre parenthèses après une expression pour indiquer que l'on cite textuellement.
6—Prononça en criant — Existera.
7—Rhodium. — Couleur.
8—Partie antérieure d'un projectile. — Défaut grave.
9—Qui est au commencement (fém.). — Orient. — Orient.
10—Propre au lion (fém.). — Deux.
11—Plante herbacée annuelle. — Lieutenant. — Haler un navire.
12—Automobile. — Ouvre le ventre.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	N	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	A	U	■	R	E	■	A	V	A	N	C	E
3	G	A	R	■	V	I	E	■	T	E	E	■
4	A	T	H	E	E	■	S	R	■	R	A	S
5	R	E	A	D	M	I	S	S	I	O	N	■
6	R	■	L	E	U	D	E	■	V	I	S	A
7	E	D	E	N	■	E	S	C	O	T	■	G
8	R	E	I	T	R	E	■	R	I	■	A	I
9	■	U	N	I	R	■	G	E	R	A	N	T
10	P	I	E	S	■	B	A	V	E	T	T	E
11	A	L	■	T	I	A	R	E	■	R	A	S
12	N	■	J	E	N	N	E	R	I	E	N	■

Mise en garde fédérale sur les diluants d'insecticides

L'huile à chauffage est probablement cancérigène

par Gilles Provost

A la lumière des plus récentes études sur les effets cancérigènes probables de l'huile à chauffage, le ministère canadien de la Santé a récemment avisé toutes les provinces qu'il juge "imprudente" l'utilisation de cette huile pour diluer les insecticides lors des épandages massifs nécessaires à la protection des forêts contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette.

Signé par le directeur du Bureau des dangers chimiques, M. J. R. Hickman, cet avis sollicité par le Nouveau-Brunswick a été rendu public hier à Fredericton par la Commission parlementaire des ressources renouvelables de cette province.

Le Nouveau-Brunswick songe en effet à abandonner sa propre technique d'épandage d'insecticides (où le produit est dilué dans l'eau et pulvérisé à basse altitude) au profit de la technique québécoise qui préfère le recours à des avions plus gros, volant à plus haute altitude et pulvérisant un insecticide dilué dans l'huile à chauffage.

La technique du Nouveau-Brunswick était jusqu'à maintenant jugée plus dangereuse parce que la dissolution dans l'eau exige l'addition d'un émulsifiant qui peut présenter un danger pour la santé.

A Ottawa, un porte-parole du ministère de la Santé a refusé de commenter l'avis ainsi donné parce que les épandages sont de responsabilité provinciale et que ces avis sont confidentiels. Seule la province qui a consulté le ministère de la Santé peut le publier si elle le juge bon, a-t-on déclaré.

Malgré tout, on a reconnu à Ottawa que toutes les provinces reçoivent maintenant copie des avis sollicités par un ou l'autre des gouvernements provinciaux.

En raison de l'heure tardive, il a été impossible, hier, d'obtenir confirmation des autorités québécoises, d'autant plus que les porte-parole officiels des bureaux du ministre québécois des Affaires sociales, M. Lazure, et du ministre des Terres et Forêts, M. Bérubé, disent tout ignorer de cet avis. Aux deux endroits, on s'est dit convaincu que le ministre respectif n'en a pas eu connaissance.

Selon les informations diffusées par la Canadian Press, le message de M. Kickman a été expédié aux provinces la semaine dernière. On y déclare que les recherches menées par la firme Exxon ont démontré que des souris mâles badigeonnées trois fois par semaine d'huile à chauffage numéro 2 ont eu des tumeurs de la peau au bout de 21 mois. Aucun essai n'a été fait sur des femelles.

Par contre, une autre huile minérale raffinée davantage et blanche n'a produit aucun effet de ce genre.

Le rapport de M. Hickman souligne aussi que ses services ont envoyé un émissaire spécial aux États-Unis pour évaluer le sérieux de ce travail et qu'ils ont conclu que l'huile numéro deux particulière qui a été étudiée dans ces travaux spécialisés semble effectivement provoquer des tumeurs.

Toutefois, on précise que le contenu exact de l'huile à chauffage est très variable et qu'on ne peut dire si l'huile qui a été étudiée est représentative de celle qu'on utilise au Canada. Il est bien possible, dit-on, que la gravité de l'effet cancérigène soit variable en fonction de la sorte d'huile et même de l'échantillon recueilli.

On souligne enfin que les études se poursuivent à ce sujet mais qu'il faudra encore deux ou trois ans pour arriver à des conclusions plus valables.

En conséquence, M. Hickman a recommandé au Nouveau-Brunswick, si vraiment l'on ne peut poursuivre les épandages en phase aqueuse à cause des dangers des émulsifiants, d'avoir recours à une huile plus raffinée dont la composition et les caractéristiques seraient connues avec précision.

Le ministre délégué aux Richesses naturelles du Nouveau-Brunswick, M. R.E. Hanusiak, a expliqué aux journalistes que sa province a toujours l'intention de diluer l'insecticide dans de l'huile mais que les comités fédéral-provinciaux qui étudient ces questions devront se prononcer.

Au Québec, un porte-parole du bureau de M. Bérubé, ministre des Richesses naturelles et des Forêts, a dit que le Québec n'a pas l'intention de prendre de risque et qu'on utilisera certainement une huile différente si c'est le seul moyen de réduire le danger.

Québec a planté 37 millions d'arbres

QUEBEC (PC) — Le Service de la restauration forestière du ministère des Terres et Forêts a poursuivi, l'an dernier, son programme de reboisement en plantant pas moins de 37,6 millions d'arbres au Québec.

Près de 20 millions d'épinettes noires, d'épinettes blanches et de pins gris ont été plantés en forêt publique, principalement dans les régions du Bas Saint-Laurent-Gaspésie, du Nord-Ouest et dans la région de Trois-Rivières.

En forêt privée, 17,7 millions d'épinettes blanches, d'épinettes de Norvège, de pins gris et de sapins ont été mis en terre dans les régions de Québec, des Cantons de l'Est et du Bas Saint-Laurent-Gaspésie.

Cette année, le ministère prévoit planter 33,5 millions de ces essences, 22 millions en forêt privée et 11,5 millions en forêt publique.

Ce programme de reboisement vise à rendre à nouveau productives des terres impropres à l'agriculture ou encore des superficies qui ne se régénèrent pas de façon naturelle.

SFPQ: une hausse salariale de 15.5%?

QUÉBEC (PC) — Le projet de convention collective des quelque 40,000 fonctionnaires québécois, déposé lundi auprès du ministre de la Fonction publique, prévoit une augmentation globale de 15,5 pour cent pour la première année, l'équivalent de $62 millions.

Cette précision a été apportée hier par le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, au cours d'une conférence de presse.

Selon lui, une telle augmentation n'a rien d'exorbitant, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie qui a atteint 9,5 pour cent l'an dernier.

L'augmentation demandée pour la première année s'établit à 12,7 pour cent pour les 27,000 membres de l'unité "fonctionnaires", tandis que le "rattrapage" est beaucoup plus élevé pour les membres de l'unité "ouvriers".

L'augmentation réclamée pour la deuxième et troisième année d'un contrat de 30 mois représente huit et sept pour cent, avec une clause d'indexation.

Le présent contrat de travail des fonctionnaires québécois viendra à échéance le 30 juin. Le salaire moyen se situe à environ $11,000.

M. Harguindeguy croit qu'il faudra maintenant attendre quelques semaines avant de connaître la réponse du gouvernement.

L'eau potable c'est important
AQTE

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 22 et 23

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Bas intérêts, 1ères et 2èmes, $5,000, $25,000 et plus, jour, soir, Mlle Leona Laberge Courtier. 486-1106. JNO

1er et 2e hypothèque $100,000 minimum, inf. J.C. Martel Sherbrooke Trust 849-4553 ou 271-7413. 18-2-78

PENSIONS

Ambiance familiale pour personnes âgées, femmes seulement. S'adresser en allemand ou en anglais 481-4918 17-2-78

REMBOURRAGE

Rénovateur de meubles, tapisseur, garnisseur en siège, confection et réparation de tenture, ouvrage garanti, prix concurrentiel Jean-Guy Enrg. 866-7067, 272-8061, 465-4437. 14-2-78

SERVICES DIVERS

COMBATTEZ L'INFLATION
Rénovations extérieures et intérieures. **Appelez Robert, 642-5785**
11-2-78

SERVICES DIVERS

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en serigraphies. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

Skis-Prix, 998 Gouin Ouest, 336-4797. J.N.O.

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. 1-3-78

Convalescence, maison de repos, parc de la Seigneurie, Boucherville, idéal pour remise en forme. Mlle Bergeron 655-5312. 1-3-78

TERRAINS À VENDRE

Beaux terrains boisés, complètement développés, sur la Rivière Rouge, 1 Acre (44,000 p.c.) Plage sable blanc, bouleaux blancs, L'Ascencion, Québec Prix total: $2,500.00; aucun comptant, $27.00 par mois. Écrire à: Robert Edwards, 525 East 86th Street, New York, N.Y. 10028. 13-2-78

ST-BRUNO: Terrain 11,500 pi. car., boisé, secteur de choix pour construction sur la montagne (Trinité), particulier, 332-5987. 21-2-78

DUVERNAY 0. Val des Arbres, terrains résidentiels de choix tél: 481-1725 661-8952. JNO

TERRES À VENDRE

90 acres dont 70 boisés, ruisseau, maison rénovée, 2 étages, garage, grange, Cantons de l'Est. $45,000. 621-1463. 13-2-78

TAILLEURS

DROLET: Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure. $149. Tél.: 388-2532, 8300 Drolet. 11-2-78

VILLÉGIATURES

Ski de fond, raquette séjour fin de semaine, accueil individuel ou groupe, apporter sac de couchage, Auberge plein bois, 2 heures de Montréal avec Trappe-Québec 332-4193. 10-2-78

VILLÉGIATURES

VACANCES AU SOLEIL FLORIDE: Appartements Concorde neufs modernes, calmes, plage Fort Lauderdale offrent encore cuisine, salle à manger, salon, chambre, meublé avec 20% excompte ouverture pour février, avril et mai. Si réservation rapide 1-305-566-6389, près tennis, golf, attractions restaurants. 13-2-78

VOYAGES

Si votre maman ou votre père sont retraités et vous craignez de les laisser seuls pendant votre séjour de vacance confiez-les en toute sécurité à la résidence Du Pernay dans le parc De la Seigneurie à Boucherville, ils seront heureux pendant votre absence. Demandez Mlle Bergeron. 655-5312. 1-378

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Nouveau, exclusif
Cottage en pierres détachées de 11 pièces, 5 ou 6 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine moderne, 3 salles de bain complètes, 1 powder room, sous-sol fini, garage double, beau jardin. **Communiquez avec Yvan Versailles, Bur.: 849-4553, rés.: 731-5283.**
SHERBROOKE TRUST
Courtiers
13-2-78

STANLEY-WEIR, voisinage collège Marie de France, duplex luxueux, occupation bas, 6 pièces plus 2½ salles de bain, salle de jeux de 25 x 25, grand salon, salle à manger séparée, cuisine très moderne incluant appareils et buanderie adjacente, chambre principale spacieuse; salle de bain complète, propriété très soignée, seul propriétaire. Occupation double. MLS. **Isabelle Lafrenière Courtier, 482-1381.**
11-2-78

Ouvert aux visiteurs, (samedi le 11 février de 2 hres à 4½ p.m.) 5762 Plantagenet adjacent Outremont duplex 6½, 1½ rez-de-chaussée occupation immédiate haut loué $450 par mois, construction supérieure près Université de Montréal et Collège Brébeuf. Exclusif: Andrée Trudeau courtier. 733-1871. 11-2-78

Style Canadien, bâtie pièces sur pièces, 1½ égage, chauffage électrique, terrain de 134-100 plus petite remise. Située à St-Urbain comté Charlevoix. Toute offre raisonnable acceptée. Dominique Fortin 1-418-639-2406. 18-2-78.

PIERREFONDS, cottage de style canadien avec lucarne, terrain boisé, 3 chambres à coucher, chambre des maîtres 26 pieds, salle à dîner, salle familiale, armoire de chêne, 1½ chambre de bains, façade de pierre, garage, $49,500. réduit à $45,000. Tél.: 626-9510 ou 620-1031 13-2-78

PIERREFONDS, aubaine fantastique, bungalow 4 chambres à coucher, terrain boisé, 1½ chambre de bain, sous-sol fini, foyer, salle à dîner, belle cuisine, garage, vendu neuf en Novembre 1976 pour $47,000. disponible cause de décès $39,000. Tél.: 626-9510 ou 620-1031. 13-2-78

ST-LAURENT bungalow split level de 5 chambres à coucher, 4 salles de bains, salle à dîner séparée, salon sous-sol fini, salle de séjour avec foyer. Pas d'agent $84,500. 336-6526. 13-2-78

OUTREMONT: duplex 1727 avenue North, bas, libre actuellement, frais peint, parfait ordre, garage double. Site tranquille, très ensoleillé. Pas d'agent. S'adresser jour 849-4136, soir 731-9990 du lundi au vendredi. 13-2-78

DUPLEX, Snowdon, N.D.G., copropriété 5 ½, 6 ½, garage double, comptant $1,000. 489-9543. 13-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

DUVERNAY: Split-level luxueux avec 10 pièces, garage double au niveau de la rue. M.L.S. **Suzanne Aubin 669-6130, 688-8855.**

GREENFIELD PARK: $25,900. Joli cottage, chauffage électrique, 6 pièces, 3 chambres à coucher et garage. Pour vente rapide, comptant $1,500.00. **J.G. Marier 672-6020, 678-0748.**

GREENFIELD PARK: $27,000. Vieux cottage 8 pièces, 4 chambres à coucher, grand terrain, près des Hôpitaux, écoles, centre d'achat. Idéal pour bricoleur. **J.G. Marier 672-6020, 678-0746.**

CANDIAC: Parc Laurier. Magnifique split-level de 10 pièces et garage, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle familiale, foyer, grand terrain. Financement facile. **J.G. Marier 672-6020, 678-0746.**

LONGUEUIL: Près autobus CTCUM, bungalow 7 pièces, 4 chambres à coucher, salle familiale avec bar, $2,000. comptant. **J.G. Marier 672-6020, 678-0746.**

BELOEIL: Cottage 9 grandes pièces, foyer, garage double, superbe terrain, arbres adultes. Près de la rivière. $54,500.00. **Adrienne Walker 467-2119, 467-9362.**

BELOEIL: Vraiment pas cher! Bungalow brique & aluminium. 5 pièces, presque neuf. Grand terrain. $33,900.00. **Adrienne Walker 467-2119, 467-9362.**

ST-HILAIRE: Très beau split pierre & aluminium, 8 pièces, 4 chambres, foyer, système "intercom" partout. $39,900.00. **Adrienne Walker 467-2119, 467-9362.**

ST-BRUNO: Bungalow colonial, foyer brique au salon, 2 salles de bain, chauffage électrique, construction supérieure. Impeccable. **Louise Léger, 653-1576, 653-3321.**

ST-BRUNO: Splendide cottage, 12 pièces, garage double, salle familiale, salle de jeu. Bureau privé, murets de brique, rue en croissant. **Thérèse Bienvenu, 653-1576, 653-7344.**

BEACONSFIELD: Prix d'aubaine, bungalow impeccable, foyer au salon, 3 chambres, garage, 9,200 pi. c. de terrain, sous-sol très attrayant. $39,900. MLS. **Louise Coté 636-9610, 636-1293.**

ÎLE BIZARD: Adorable bungalow avec sous-sol fini, bâti 1975, deux salles de bain, grand terrain localisé près du village. À voir $39,950. MLS. **Marcella Daigle 695-0640, 684-5297.**

11-2-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel. 672-9960 J.N.O.

ST-LAURENT bungalow split level de 5 chambres à coucher, 4 salles de bains, salle à dîner séparée, salon sous-sol fini, salle de séjour avec foyer. Pas d'agent $84,500. 336-6526. 13-2-78

BELOEIL bungalow en brique 9 pièces, garage, foyer, patio recouvert, haie de cèdre, près école et service. $44,200. Tél.: 467-9845. 13-2-78

LONGUEUIL bungalow pierre et brique carré 35 façade x 38, 4 chambres à coucher, salle de jeu, toilette au sous-sol, garde-robe en cèdre, un mille pont Jacques-Cartier, $50,000. non négociable, pas d'agents inf: 674-1756. 13-2-78

OUTREMONT, cottage détaché près du parc Outremont, 12 pièces, 5 chambres à coucher, 4 salles de bains, salle de jeu, 2 garages, grand terrain etc. Prix $115,000. comptant nécessaire $25,000 au-dessus de l'hypothèque, doit être vendu d'ici 30 jours, cause de départ, inclus dans le prix de vente plusieurs items de valeur, courtier 866-3484. 11-2-78

LANORAIE: 2 maisons rénovées, près du fleuve, centre du village. Tél.: 514-887-2553. 14-2-78

VIEUX LONGUEUIL: superbe 4 logements, bons revenus, grand terrain boisé, 10529 pi. ca. après 6 heures 658-2825. 13-2-78

ANJOU: Split-level, 9 pièces, 5 chambres, tapis mur à mur, grande cuisine, four et poêle encastrés, garage (porte électrique) $65,000. Particulier. Après 5 heures information 351-1658. 20-2-78

SENNEVILLE, cottage de prestige, 4 c.c., salle à dîner, salle de séjour avec foyer pierre, 2½ salles de bains, salle familiale premier plancher, garage double, entrée asphaltée, terrain 15,000 pi. ca. clôturée, boisée. Cause transfert. $68,000. Vente privée. 457-2265. 13-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BUNGALOW, 5 ans, 4 chambres, sous-sol aménagé, terrassement 208 x 115 pi., chauffage électrique, garage, route 8 St-Benoit, particulier, 258-2907 (soir) 10-2-78

MAISON de ville, 3 chambres, construction 1971, près du Centre d'Achat, autobus à Longueuil tél.: (soir) 679-0969. 13-2-78

Bungalow neuf à louer à Ste-Julie, meublé ou non. Libre à partir du premier juin 1978. Prix à convenir. $350.00 par mois chauffé, taxes payées. LUCIEN THIBAULT 649-0568 ou 731-3771. 11-2-78

BUNGALOW: près métro Radison, chauffage électrique, sous-sol fini, garage, grand terrain, arbres fruitiers. Prix $49,500. Tél. 254-2436. 13-2-78

ST-LUC: magnifique propriété de 4 arpents, boisé, sur le bord de la rivière Lacadie, 8 pièces, 2 foyers, dessinée par un architecte, 2 étages, près de l'autoroute des Cantons de l'est, 3 minutes du centre-ville, demandez Denis à 659-1994. 13-2-78

Ville St-Laurent. Cottage semi-détaché Novelec, Structure d'acier, 9 pièces, paysagé, prix $45,500.00 pas d'agent. Téléphone: 336-9557. 11-2-78

Chomedey est, bungalow 30x40, 3 chambres, salle de jeu, avec foyer, bar avec évier, tapis mur à mur, $49,500. pas d'agent. Téléphone: 667-0096 13-2-78

OUTREMONT côte Ste-Catherine coin Déom, luxueux duplex 3 chambres à coucher salle de jeux avec foyer, garage, bon revenu, maison ouverte le dimanche de 2 hres à 5 hres 387-3110 13-2-78

SENNEDALE, cottage de prestige, 4 chambres à coucher, salle à dîner, salon avec foyer pierre, 2½ salles de bains, salle familiale au premier plancher, garage double, entrée pavée, 15,000 pieds carrés, clôturé, boisé. Cause transfert. Prix $69,000. Vente privée. Tél.: 457-2265 après 5 hres. 13-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL
Rénové à tout point de vue et avec une décoration de qualité, ce cottage détaché en pierre offre 3 chambres à coucher, un boudoir au rez-de-chaussée avec nouveau powder room. Nouvelle cuisine. Garage et jardin privé. Le tout situé sur une avenue plaisante. En exclusivité — $92,500. **Mme Doreen Spillane, 739-8739 ou 731-6817.**

Maison de style "bungalow" détachée en pierre et stucco incluant hall d'entrée 14 x 13 ouvrant sur vaste salon, cuisine toute équipée, 3 chambres à coucher et en plus, suite pour domestique, 3½ salles de bain. Garage double. Réduit considérablement à $85,000. **Mme Louise P. Raymond, 739-1423 ou 731-6817.**

ADJACENT VILLE MONT-ROYAL
Cette magnifique propriété avec grande piscine chauffée construite sur un terrain de 10,950 pieds carrés, a été récemment décorée avec bon goût. Salon avec cheminée, den au rez-de-chaussée, chambre principale 22'7 x 13'8 avec salle de bain attenante, 4 autres chambres à coucher de bonnes dimensions, sous-sol fini, M.L.S. $159,500. **Paule D. Charest, 737-6431 ou 731-6817.**

Maison de 6 pièces, salle à manger très ensoleillée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Toit neuf — Jardin exceptionnel — Prix demandé dans les $50's mille. **Mme Louise Longtin, 342-9393 ou 731-6817.**

FRANK A. NORMAN & CIE. LTÉE
Courtiers licensiés
731-6817
11-2-78

MAISON OUVERTE
Dimanche de 2-4 p.m.
109 Sherbrooke
Beaconsfield
Charmant bungalow de 7 pièces sur un grand terrain boisé, près de la rue St-Charles. Plomberie et électricité refaites à neuf en 1977. Prix demandé: $45,000. **John Baldwin: 878-3861.**
Fiducie Morgan
Courtier
11-2-78

MAISON OUVERTE
dimanche 2-4 p.m.
4750 The Boulevard
Maison de 8 pièces, à Westmount, sur la rue Le Boulevard à l'est de Victoria, près de l'école Roselyn, 66-125 arrêtent au coin, 3 foyers, salle de séjour chauffée, 2 garages, demande $64,000.00.
John Baldwin 878-3861
Fiducie Morgan
Courtier
11-2-78

AHUNTSIC, cottage détaché fini pierre des champs, 7 pièces, 2 salles de bains, sous-sol aménagé secteur résidentiel. Pas d'agents, pour information: 387-5720. 13-2-78

LONGUEUIL (vieux) bungalow sous les arbres, rue tranquille, grand terrain, 2 chambres à coucher, cuisine, salles à dîner, salon, grande pièce au sous-sol, pas d'agent. 651-3162. 12-2-78

BOUCHERVILLE, près de toutes commodités, venez visiter cette propriété 1972, 5 pièces, chauffage électrique, base de foyer. Exclusif. Lucette Philibert 655-3060, 655-8037. PROBITEC, COURTIER. 12-2-78

BOUCHERVILLE, cottage semi-détaché 1972, 3 chambres, base de foyer, grand terrain, très propre. Exclusif. Marie-Claude Morin 655-3060, 655-7986. PROBITEC, COURTIER. 11-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO
Très joli bungalow, 3 chambres, salle familiale, superbe foyer pierre. Garage. Décoration cuisine janvier '78. À voir.
Semi-détaché brique, aluminium, 3 chambres, cour privée. Taxes basses. À voir. $27,000.

ST-BASILE
Vous rêvez de grandes pièces? Bungalow idéal stucco, bois, 3 chambres, foyer pierre, plusieurs extras. Taxes basses.
Josée-Lise Cayer 653-2496
653-7726
Courtiers
11-2-78

OUTREMONT
Cottage semi-détaché, entrée privée pour automobile, 8 pièces, entièrement rénové, foyer naturel, 5 chambres, 3 salles de bains, cuisine moderne avec four encastré, sous-sol fini, près des écoles. À vendre par propriétaire $89,000. **271-5310.**
20-2-78

8495 Hochelaga, triplex sur terrain commercial, 51x90, 642-0744. 13-2-78

BOUCHERVILLE, cottage, 6½ pièces, 3 chambres à coucher, foyer, terrain paysagé, construction récente, prix $52,000 pas d'agent. 354 Berger soir 655-6696. 11-2-78

SECTEUR MONTRÉAL ouest, à proximité des trains, autobus, écoles françaises et anglaises et du collège Loyola, 6 chambres à coucher, 2½ toilettes, salon avec foyer, salle à manger détachée, cuisine moderne incluant four encastré et poêle à dessus d'armoires. Salle de jeu au sous-sol, salle de séjour au rez-de-chaussée, châssis d'aluminium. Grand terrain boisé avec patio retiré. $65,000. 489-3910. 11-2-78

Adjacent Outremont, 60 unités, 3½, 4½, 5½ 100% loués, revenus $139,000, hypothèque $427,000. Prix $650,000. Sherbrooke Trust J.C. Martel. 849-4554 ou 271-7413. 13-2-78

ST-BRUNO: Bungalow 1974, 4 chambres, piscine, sous-sol fini, clôturé, privé, tél.: 653-6139. 13-2-78

ST-HILAIRE, luxueux split nombreux extras, coin de rue, 81x106 terrain $52,000. Tél.: 256-7661. 13-2-78

LONGUEUIL: Grande maison surélevée, 11 pièces, 5 chambres à coucher, salle de séjour avec foyer. 1½ salle de bains, bibliothèque, bureau. $59,000. Tél.: 670-3655. 13-2-78

2751-53-55 Victor Doré Nouveau-Bordeaux Sise à 2 rues Sud du Domaine entre Alfred Laliberté et Joseph Cassavoire Triplex 1978 grand luxe idéal pour propriétaires. Rez-de-chaussée 8½ foyer, 2-4½ sous-sol 3½, 2 vivoirs. Thérèse Murray 331-7582, 732-9600. 13-2-78

JOJO Bienvenue aux visiteurs, samedi 11 février de 14 hres à 17 hres, 2415 Koller Ville St-Laurent grand cottage de 7 pièces très bien aménagé cuisine fonctionnelle, salon, salle à manger avec foyer, porte patio venant à la terrasse, sous-sol fini, garage 20x20, construction à l'épreuve du feu Jeloc, état impeccable. Prix alléchant: faut voir. Réjean Gervais 331-7582, 381-4500. 13-2-78

L'ACADIE 20 milles de Mtl, vieille maison canadienne en bois, partiellement rénovée, terrain 63,000 p.c. petite rivière. Tél: 1-347-5954 13-2-78

Ahuntsic, triplex grand luxe, 4 logis 2x3½, 1x4½, 1x8½, foyer, garage double, construction exceptionnelle, revenus $13,600. Prix $140,000. appeler après 19 hrs sur semaine, pas d'agent 381-7151. 13-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

ST-BRUNO: Bungalow 28 x 44, salle familiale, foyer construction soignée. Libre immédiatement. **Raymond Langlois 679-1110.**

ST-BRUNO: Bungalow finition soignée. Possibilité occupation immédiate. Foyer, salle familiale. **Raymond Langlois 679-1110.**

ST-BRUNO: Terrains commerciaux, résidentiels. Prix raisonnable. Bien situés. Téléphonez à **Raymond Langlois 679-1110.**

STE-JULIE: Haut-Bois, près école. Canadienne, bas-côté, 6 pièces. Foyer impeccable. $53,000. **C. Major 649-5909, 679-1110.**

11-2-78

BEACONSFIELD SUD: 44 Wild Tree, 4 c.c., 3 salles de bain, 2 salles familiales, foyer, à proximité écoles françaises et anglaises, train et club nautique, garage double, 10,252 p.c., occupation immédiate. Très belle valeur à $67,500. **875-5115 ou 487-7256.**
18-2-78

PIERREFONDS: cottage de luxe face à l'eau, terrain boisé, quartier de prestige, 4 grandes chambres, salle familiale, salle à dîner, foyer, 2½ salles de bains, forcé de vendre, valeur $69,000. prendrais $51,000. Tél.: 626-9510 ou 620-1031. 13-2-78

BOUCHERVILLE. Près du golf. Somptueuse propriété avec 4 chambres, salle de bains dans chambre des maîtres, foyer, garage double. René Lafrenière 651-5710, 670-4823 IMMEUBLES BEAUDRY INC. 12-2-78

DAVIDSON, maison rénovée près du métro, grande cour, patio et porte-patio, sous-sol fini, 5 pièces, entrée lavause, sécheuse, pas d'agent. 525-1104. 13-2-78

ST-JULIE haut-bois bungalow, 4 chambres finies, chauffage électrique, terrain boisé, 11,700 p.c. $505000. Tél.: 649-5878 après 6

COTTAGE: En cèdre, St-Hippolyte, 7 pièces, grande piscine chauffée. Très beau terrain 200x115. Idéal pour retraité. Comptant $6,000. MLS, GILLES CÔTÉ, 354-2950. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 11-2-78

BROSSARD: Secteur "T", Cottage 8 pièces, 4 ch. à coucher, salle à dîner, salle familiale, foyer. Garage. FAUT VENDRE. M.L.S. Huguette Cloutier, 656-5300, 676-9903. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 11-2-78

BROSSARD: Secteur "M". Split-level "custom built" IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 11-2-78

BROSSARD: Secteur "M". Split-level "custom built" de 13 pièces, 5 ch. à coucher, salle à dîner, foyer. Intérêt: 6¼%. Exclusif. Huguette Cloutier, 656-5300, 676-9903. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 11-2-78

LORRAINE, beau cottage, garage double, 4 chambres, salle familiale, portes patio, grand terrain paysagé. SIMONE GOSSELIN 621-0710/621-2624. Fiduciaires courtiers. 11-2-78

BROSSARD: Résidence de prestige, bungalow 10 pièces, 4 chambres, sous-sol fini, terrain 18,000 pi.ca. Piscine Valmar creusée, faut voir pour apprécier. Demandez Henri 472-1162 soir et week-ends 678-1171. Immeubles Express Inc. 11-2-78

CANADIENNE 1974 secteur ouest 8 pièces, foyer, garage, 4 chambres, 3 chambres de bains, commodités, plus logement 3 pièces sous-sol, cause transfert, pas d'agent. Tél.: 620-0318. 13-2-78

DUVERNAY spacieux bungalow salle familiale 21x25 air climatisé, piscine, nombreux extras, pas d'agent $58,005. Tél.: 663-4114. 13-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PIERREFONDS
près du boul. St-Jean
Split-level en pierres et briques, 7 pièces, 3 chambres à coucher, grand salon avec foyer, sous-sol fini, beau terrain aménagé et clôturé, arbres, patio, abri d'auto, endroit calme, près de toutes commodités. Libre immédiatement. Cause départ. Pas d'agent.
Visites: **samedi et dimanche de 13h. à 17h., lundi au vendredi sur rendez-vous.**
Tél.: **620-2448**
14-2-78

ROSEMONT, duplex, semi-détaché, près hôpital Santa Cabrini, $60,000 Pas d'agent. 256-1812. 13-2-78

ST-VINCENT DE PAUL, bungalow, sous-sol fini, $38,500. 661-3557. 13-2-78

COTTAGE détaché 6 pièces; salle de jeu au sous-sol, prix à discuter. 637-1563. 13-2-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ROSEMONT - 27 logements construits 1970. Complètement détaché. Baux Revenu $55,328. Prix $289,000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 100 logements à très bon prix. J.C. CÔTÉ" 735-2501. ROYAL TRUST COURTIER. 11-2-78

ROSEMÈRE, duplex, papier brique et stucco, 4½ pièces, grand terrain, à voir, EXCLUSIF. Adrienne Sieben 435-7024 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 11-2-78

PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES À VENDRE

Centre industriel, entrepôt ou manufacture. Tél.: 467-7653. 27-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

Motel à Miami, 11 unités, $24,000. ($79,000 comptant), prix à discuter avec André Lachapelle (propriétaire). 1-305-782-5852. 13-2-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ESTRIE centenaire, pièces sur pièces, 4 chambres à coucher, poutres apparentes, 4 arpents, arbres matures. Garage double, près rivière. Prix à discuter. 514-548-2584. 10-2-78

Maison Québécoise bi-centenaire intérieur pierre des champs, 36x36, 2 foyers, terrain 1½ arpent, 35 milles de Montréal, ruisseau, grand jardin, vente privée, $50,000. Téléphoner à: 839-2376. 11-3-78

PRÈS de Berthier, petit domaine de 65,000 pieds carrés, privé paysagé et boisé, rivière, court de tennis, piscine creusée 20x40. Très belle canadienne, foyer, tapis mur à mur. $59,500. C. Bolduc. Tél.: 381-4418, 1-836-3974. 11-2-78

LAURENTIDES, maison impeccable, 4 chambres à coucher, salon, foyer, cuisine moderne, salle à dîner, terrain 3 arpents, 20 minutes de Mirabel. $48,000. 1-226-2714. 13-2-78

ROXTON FALLS, 20 milles Granby, beau site, ski de fond. Centenaire 7½ pièces sur pièces, poutres apparentes, garage double, grand terrain, arbres matures. 514-548-2584. 13-2-78

Un bon conseil
Faites de l'exercice
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Des Hawks survoltés

Le trio de Larouche sauve le Canadien d'un revers

par Michel Lajeunesse

Pierre Larouche et le défenseur Pierre Bouchard ont marqué en l'intervalle de 12 secondes en troisième période hier soir quand ils ont permis au Canadien de Montréal d'arracher un verdict nul de 3-3 aux Black Hawks de Chicago dans un match enlevant présenté devant 17,126 spectateurs au Forum de Montréal.

Le Canadien a ainsi disputé un 21e match d'affilée sans défaite et mis fin à une série de sept victoires consécutives des Hawls, qui ont le vent dans les voiles.

Ces deux buts tardifs du Canadien lui a permis d'éviter la défaite, mais il faut bien reconnaître que Bob Pulfort, instructeur des Hawks, a remporté la bataille contre Scotty Bowman.

Tout au long du match, Pulfort a ralenti l'allure de la partie en mettant beaucoup de temps à compléter ses changements de ligne, forçant du même coup le Canadien à emprunter le tempo de ses propres joueurs.

La tactique a porté fruit puisque les Hawks menaient 2-0 après 40 minutes et avant l'explosion du milieu du troisième engagement, ils avaient l'avance 3-1.

Mario Tremblay, qui était déchainé et qui a mérité la première étoile, a marqué l'autre filet du Canadien, en plus de préparer les deux autres buts des siens.

L'attaque des Hawks a été dirigée par le vétéran Stan Mikita. Il a marqué un but et préparé celui de Keith Magnuson. Ivan Boldirev a lui aussi déjoué Ken Dryden, qui a paru faible sur les trois buts des Hawks.

Tous les joueurs du Canadien étaient d'accord: ils venaient de rencontrer un adversaire coriace, qui frappait dur et qui ne laissait que très peu d'ouvertures. Le Canadien a dominé le match, même si le rythme était très lent en deuxième, mais les Hawks ont profité de toutes les occasions offertes.

Le défenseur Bob Murray a préparé le but de Mikita à 18:03 de la première en faisant une feinte superbe devant Jacques Lemaire. Puis, après seulement 34 secondes de jeu à la deuxième, Magnuson a porté la marque 2-0 après que Mikita se soit moqué de Larry Robinson, qui n'a pas joué son meilleur match. Le vétéran de 19 saisons s'est présenté devant Robinson et ce dernier est demeuré figé, ne jouant ni l'homme ni la rondelle pour employer une expression propre au hockey.

Tremblay a réduit l'écart à 4:02 de la troisième après un excellent jeu de Gilles Lupien et le Canadien a bourdonné autour de la cage de Tony Esposito. Mais ce sont les Hawks qui ont finalement marqué quand Boldirev, qui tentait une passe d'une seule main, a poussé le disque entre les jambières de Dryden, qui n'était pas à la hauteur. Ce but est survenu à 13:08. 15 secondes plus tard, Larouche réduisait la marge à un seul but et à 13:39, Bouchard créait l'égalité avec un tir de la pointe.

"Ce fut le genre de match où les joueurs frais et dispos ont fait la différence en troisième période", a mentionné Bowman, qui voulait parler du trio formé de Larouche, Tremblay et Yvon Lambert, qui a récolté deux passes.

Bowman n'en revenait pas des tactiques de Pulford et surtout du travail de l'arbitre Andy Van Hellemond. "J'en ai discuté avec Scotty Morrison, arbitre en chef de la LNH, entre la deuxième et la troisième période et il m'a dit que je n'avais qu'à patienter avant de faire mon choix de trio. C'est incompréhensible; si l'arbitre avait décerné une seule pénalité pour avoir retardé le match, Pulford aurait abandonné cette tactique."

Quant à Tremblay, qui a réchauffé le banc et a assisté à plusieurs matchs comme simple spectateur depuis quelques mois. Il était évidemment fier de sa performance.

"Il y a longtemps que je n'ai pas connu un tel match et cela fait du bien, a-t-il dit. Il nous fallait exploser de la sorte immédiatement après leur troisième but, sinon, les Hawks auraient remporté la victoire. Ils ont réussi à ralentir l'allure du match en deuxième et c'est comme si nous avions les deux pieds dans le ciment. Il fallait se réveiller".

Guy Lafleur, qui n'a pas obtenu un seul point, a travaillé très fort et a connu véritablement un de ses meilleurs matches de la saison. "Cela fait une drôle d'impression de jouer aussi bien et de n'en retirer aucun point. Il faut travailler très fort contre de telles équipes parce que leur défensive est très étanche. Je n'ai pas marqué, mais j'ai obtenu de bonnes chances et c'est un signe encourageant contre les Hawks."

Par ailleurs, au Spectrum de Philadelphie, Gary Dornhoefer a récolté deux buts et Orest Kindrachuk trois aides, conduisant les Flyers à un gain de 5-2 sur les Canucks de Vancouver, ce qui leur a permis de rejoindre les Islanders de New York au premier rang de la division Patrick.

Dornhoefer, qui vient de revenir au jeu après une absence de trois semaines, a marqué quatre buts au cours de ses quatre derniers matchs. Il en est au 200e but de sa carrière.

Don Saleski a contribué le 100e but de sa carrière à Philadelphie, tandis que Rick MacLeish et Ross Donsberry complétaient le total des vainqueurs.

Dennis Ververgaert et Jere Gillis, pendant un jeu de puissance, ont répliqué pour les vaincus.

Pendant ce temps, à Buffalo, le gardien Don Edwards a enregistré son troisième zéro de la saison alors que les Sabres ont blanchi les Rangers de New York 2-0. Il a effectué 25 arrêts, contre 35 par Wayne Thomas.

Le Canada réalise un grand pas vers la présentation du "mundial"

par Gilles St-Jean

Le Canada a fait hier un grand pas vers ce qui pourrait se traduire par la présentation de la Coupe du monde de soccer en 1990. En acceptant de collaborer activement à un projet mis de l'avant par la Régie des installations olympiques, l'Association canadienne de soccer a apporté au projet la sanction dont ses concepteurs avaient besoin.

"Il faut, avant de soumettre un pareil projet à la FIFA (Fédération internationale de soccer amateur), présenter la sanction de la fédération nationale de soccer", a expliqué Georges Schwartz au DEVOIR hier.

La FIFA — qui agit à la manière du Comité international olympique — n'attribue en effet l'organisation du "mundial", l'événement sportif le plus suivi au monde, que si le football-soccer amateur y est lié. Dans le but bien sûr que la fédération nationale impliquée en retire des profits.

M. Schwartz, délégué de la Régie des installations olympiques dans ce projet, a occupé pendant plusieurs années le poste de délégué du Canada auprès de la FIFA, organisme dont il connait, dit-il, Presque tous les membres du comité exécutif.

"Nous avons discuté sommairement de notre projet avec le Dr Helmut Käser, secrétaire général de la FIFA, raconte-t-il. Nous lui en avons exposé les grandes lignes ainsi que les buts recherchés, c'est-à-dire développer le soccer au Canada tout en aidant notre fédération nationale à devenir plus indépendante financièrement. Il semble que malgré que nous soyions de vieux amis, le Dr Käser m'a paru intéressé, très sympathique.

"Pour leur part, les gens de l'Association nationale sont emballés parce qu'ils savent que la Régie est une entreprise d'État, fiable, et qui possède tous les moyens techniques pour emporter une décision à Buenos Aires, en mai prochain, lors de la prochaine réunion de l'exécutif de la FIFA.

"De plus, poursuit M. Schwartz, comme la Régie s'occupe de tout ce qui a trait aux dépenses, ils n'ont pas besoin de toucher à leurs propres fonds et peuvent se consacrer à leurs activités normales. Dans le cas où notre projet serait accepté, l'Association canadienne n'aura pas à s'inquiéter de ses budgets pendant plusieurs années. Ce facteur les stimule énormément: vue en termes de développement, la Coupe du monde aurait un impact fantastique."

Georges Schwartz estime par ailleurs qu'en vertu de ses relations cordiales sinon amicales au sein de l'exécutif de la FIFA, la position du Canada semble particulièrement favorisée.

"J'ai toujours entretenu d'excellentes relations avec le président de la fédération, M. Joao Havelange, de même qu'avec le Dr Käser et plusieurs autres personnes de leur entourage. Si cela ne nous aide pas, je ne vois pas en quoi ça nous nuirait. D'autant plus que ces gens s'intéressent sérieusement au développement du soccer en Amérique du Nord et qu'ils constatent que les États-Unis sont en train de s'ouvrir prodigieusement vite au soccer. Ils ne pourront ainsi s'empêcher de jeter un regard favorable sur le pays voisin."

Non pas que MM. Schwartz et Lafleur estiment la partie gagnée d'avance.

"Il va sans dire que la compétition sera assez forte, explique Georges Schwartz. L'Iran et la Yougoslavie, en tout cas, sont déjà en lice, et peut-être que d'autres pays vont poser leur candidature. Mais somme toute, nous partons au moins à égalité avec les autres."

M. Schwartz conclut en espérant que la FIFA fasse connaitre son choix pour 1990 dès cette année.

"Certains pays moins bien équipés, comme l'Iran, ont besoin de ce laps de 12 ans pour s'organiser. Même au Canada, 12 ans ne seront pas de trop. Et qui sait si la conjoncture politique ne changera pas d'ici ce temps dans certains pays et ne fera pas que nous soyions obligés de présenter la Coupe du monde quatre ans plus tôt que prévu..."

M. Schwartz fait allusion à la Colombie, pays hôte désigné de la Coupe du monde de 1986.

Le temps des camps de vacances

Gilles Houde



Planifier, organiser et décider des vacances de ses enfants n'est pas une mince tâche. Tous les ans, des milliers de parents regrettent, quand arrive l'été, de ne pas y avoir pensé plus tôt et surtout de ne pas avoir pris le temps d'en discuter avec les principaux intéressés, les enfants eux-mêmes.

C'est avec raison que l'Association des camps du Québec nous rappelle que le "bottin" des camps du Québec est un outil précieux pour les parents qui veulent choisir sérieusement le camp de vacances le mieux adapté aux goûts de leurs enfants et aussi le plus approprié à leur situation financière.

Aujourd'hui, au Québec, nous avons un réseau de camps de vacances des mieux organisé autant par la diversité que par la qualité. En effet, il existe des colonies de vacances pour à peu près toutes les catégories d'enfants dont plusieurs offrent des spécialités particulières dans leur programmation. Également, il faut ajouter que les prix varient de, gratuitement à $200 par semaine.

Pour les parents incapables de débourser un seul dollar, plusieurs organismes comme le ministère des Affaires sociales, les clubs sociaux, certaines paroisses, les CLSC, peuvent vous renseigner et inscrire les jeunes dans d'excellents camps. J'insiste pour souligner que les "camps de pauvres" n'existent plus. Quelqu'un peut payer pour un pauvre mais les camps ne sont pas des ghettos pour des groupes défavorisés. Les camps qui reçoivent des enfants dont le compte est payé par quelqu'un autre que les parents sont des camps réguliers qui offrent souvent un meilleur programme que les camps qui coûtent très cher.

Selon les goûts et les aptitudes particulières des campeurs, plusieurs camps offrent des spécialités aussi variées que la musique, les sciences naturelles, les sports, les excursions, l'équitation et la ferme en général, les sciences pures, les langues, les arts, etc. Certains de nos camps jouissent d'une réputation internationale. Qu'on pense au Camp des jeunesses musicales et à celui des Jeunes explorateurs.

La grande majorité des camps acceptent les enfants dès l'âge de 6 ans et cela jusqu'à 17 ans. Plusieurs camps sont mixtes et la majorité de ceux qui acceptent les adolescents de 15 à 17 ans préparent ce dernier groupe à devenir aspirants-moniteurs et moniteurs à l'âge de 18 ans. D'autre part, un certain nombre de camps se spécialisent dans l'organisation de vacances pour les petits de 4 à 6 ans.

De plus nous retrouvons au sein de l'Association des Camps du Québec des bases de plein-air pour des types de campeurs particuliers. Ainsi, il y a des camps tout à fait extraordinaires pour les enfants infirmes, les aveugles, les sourds, les muets, les diabétiques, et qui sais-je encore. L'éventail de nos camps est presque complet à l'exception, je crois, d'un camp spécial pour les obèses, comme il en existe quelques uns dans l'État de New-York. Soulignons aussi que l'Association des camps du Québec regroupe une section anglophone et que de plus en plus de campeurs du Québec fréquentent une ou l'autre section.

Pour obtenir le "bottin des camps" il faut écrire à l'Association des camps du Québec, située au 1415 est rue Jarry, Montréal, ou encore téléphoner au 374-4700. Tous les camps du Québec ne sont pas inscrits dans le bottin, parce que tous ne sont pas "accrédités".

Dans le but de protéger les enfants et dans le but également d'améliorer constamment la qualité des services offerts dans les camps, le haut-commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs a mandaté depuis quelques années l'Association des camps pour l'accréditation. Spécialement durant l'été, une équipe d'inspecteurs visitent les camps du Québec afin de vérifier si ces derniers se conforment à une série de normes et de critères exigés par l'association. Un camp qui se voit accorder une accréditation officielle est un camp qui répond aux exigeances de l'association dans des secteurs comme: la qualification du directeur, les compétences des moniteurs, la sécurité générale, la sécurité aquatique, la propreté, la qualité des mets selon des menus approuvés par des diététistes diplômés, etc. C'est donc très important à cette période de l'année de commencer à étudier le répertoire des camps avant de prendre une décision.

Il est essentiel également que les parents qui croient aux bienfaits des vacances dans un camp en parlent à leurs enfants. Si votre enfant doit partir pour le camp, on doit lui présenter cela comme récompense et non comme un moyen de s'en débarrasser. Le camp est un milieu d'éducation formidable que très peu de personnes regrettent. Une vacance au camp ça se prépare avec autant d'attention que l'on y met à préparer son premier voyage en Europe. Exigez de rencontrer le directeur du camp, faites un effort pour visiter le camp avant la vacance de votre fille ou garçon. Si votre enfant part pour la première fois, tant mieux s'il peut le faire avec quelqu'un qu'il connait. L'important c'est que votre enfant sache qu'il va vivre une expérience extraordinaire, qu'il est un chanceux et que comme parents cela vous fait plaisir de lui payer une telle chance. D'ailleurs tout cela est vrai. En terminant, permettez-moi d'insister auprès des parents d'enfant unique. L'enfant unique, même s'il trouve cela difficile dans les premiers jours, vous en remerciera toute sa vie de lui avoir donné l'occasion de vivre avec d'autres jeunes de son âge et d'avoir appris à partager. Rappelons-nous que nos jeunes ont besoin d'une vacance des parents au même titre que nous voulons parfois prendre une vacance des enfants. Dans un bon camp ce n'est jamais avec les enfants que l'on a des problèmes, mais avec les parents qui s'ennuient et qui deviennent presque jaloux de constater que leur enfant adore le camp sans trop s'ennuyer.

Jean-Pierre Dugas, un ami, n'est plus

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris la mort de Jean-Pierre Dugas, âgé de 30 ans seulement, qui fut tour à tour mon précieux collaborateur quand je dirigeais le haut-commissariat, et qui durant quatre ans fut chef du cabinet de M. Roger Rousseau, le président et commissaire général du COJO.

Jean-Pierre, à cause de sa compétence et de son grand dévouement, était apprécié de tous les responsables de fédérations sportives, qui connaissaient le rôle important mais trop souvent effacé qu'il a joué dans le succès des Jeux olympiques de 1976. Quant à moi, je perds un de mes meilleurs amis que mes enfants et ma femme considéraient depuis longtemps comme un membre de la famille. Jean-Pierre Dugas est exposé au Salon d'Arche, situé au 505, ouest curé Poirier, à Longueuil. Le service funèbre sera chanté samedi matin à 9 h en l'Église St-Antoine de Longueuil.

G.H.

hockey

Ligue Nationale

Mercredi
Rangers 3, Minnesota 0
Chicago 5, Islanders 4
Toronto 5, St. Louis 4
Buffalo 5, Cleveland 2
Hier
Montréal 3, Chicago 3
Buffalo 2, Rangers 0
Philadelphie 5, Vancouver 2
Boston 5, Détroit 3
Atlanta à Los Angeles
Ce soir
Atlanta à Colorado
Washington à Cleveland

Association Mondiale

Mercredi
Cincinnati 6, Edmonton 6
Winnipeg 9, Birmingham 0
Hier
Houston 2, Québec 1
Ce soir
Indianapolis à N.-Angleterre
Cincinnati à Winnipeg
Demain
N.-Angleterre à Cincinnati
Birmingham à Edmonton
Winnipeg à Houston

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Montréal 2, Cornwall 1
Laval 5, Trois-Rivières 2
Québec 5, Hull 3
Verdun 8, Shawinigan 3
Hier
Verdun 14, Shawinigan 3
Sherbrooke 6, Trois-Rivières 3
Ce soir
Québec à Chicoutimi
Shawinigan à Montréal
Cornwall à Sherbrooke
Verdun à Trois-Rivières

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	51	35	7	9	213	116	79
LOS ANGELES	51	22	19	10	163	143	54
PITTSBURGH	52	18	23	11	175	207	47
DETROIT	51	19	24	8	150	173	46
WASHINGTON	53	9	33	11	119	206	29

Section Charles Adams

BOSTON	53	34	12	7	211	130	75
BUFFALO	54	31	10	13	193	139	75
TORONTO	52	27	15	10	161	145	64
CLEVELAND	55	18	32	5	156	214	41

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	52	32	12	8	220	128	72
PHILADELPHIE	53	31	12	10	210	133	72
ATLANTA	53	21	20	12	164	173	54
RANGERS NY	54	15	26	10	175	188	46

Section Connie Smythe

CHICAGO	52	22	17	13	147	130	57
VANCOUVER	52	14	25	13	153	204	41
COLORADO	51	11	25	12	159	196	24
ST. LOUIS	52	11	34	7	116	197	29
MINNESOTA	51	11	35	5	130	213	27

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	51	31	18	2	246	163	64
N.-ANGLETERRE	52	30	18	4	215	171	64
EDMONTON	52	26	24	2	199	191	54
HOUSTON	50	26	21	3	178	178	55
QUÉBEC	50	25	23	2	219	212	52
BIRMINGHAM	52	22	28	2	177	209	46
CINCINNATI	52	21	28	3	187	212	45
INDIANAPOLIS	51	16	31	4	157	213	36

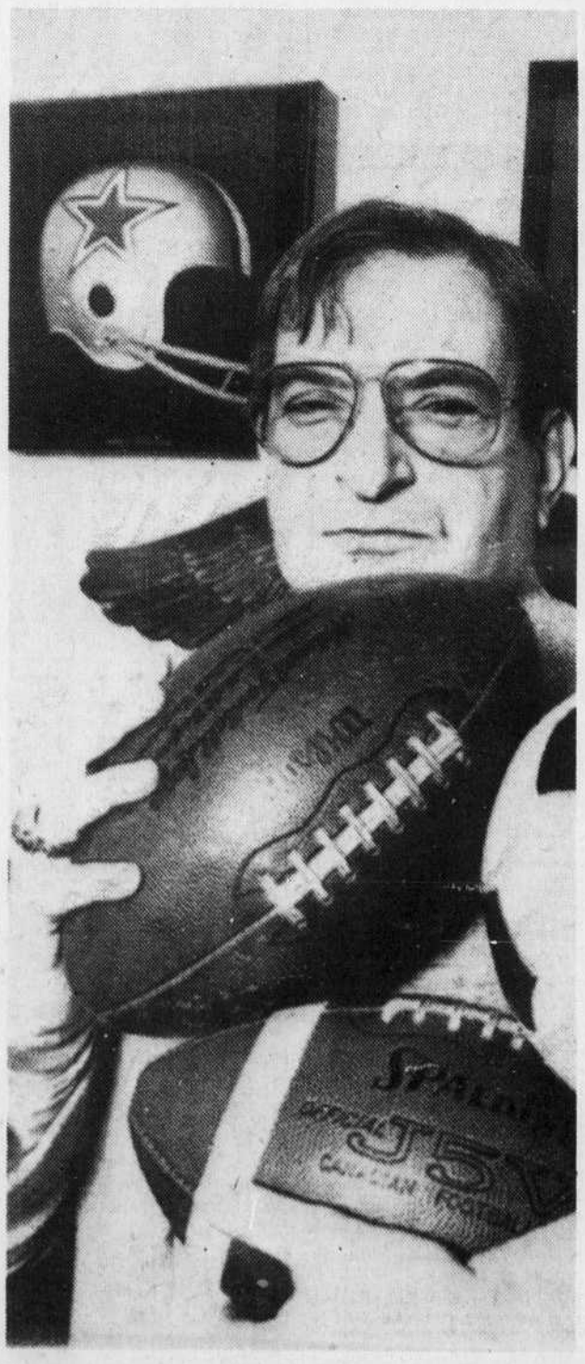
LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	54	35	14	5	307	191	75
MONTRÉAL	51	28	17	6	269	242	62
LAVAL	54	26	20	8	336	280	60
VERDUN	55	25	25	5	314	259	55
HULL	53	24	26	3	263	297	51

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	55	38	13	4	300	189	80
SHERBROOKE	57	32	21	4	385	316	68
QUÉBEC	53	21	28	4	244	256	46
CHICOUTIMI	56	14	32	10	251	333	38
SHAWINIGAN	56	3	50	3	203	509	9



J.I. Albrecht a échangé hier le ballon de football pour celui de soccer. L'ex-gérant général des Argonauts de Toronto a en effet accepté un poste similaire avec le Metro-Croatio de la Ville reine, une équipe de la Ligue nord-américaine en mauvaise posture financière à la fin de la saison dernière. Albrecht y remédiera peut-être... (Téléphoto CP)

Dave Murray encore premier à l'entraînement

Un récital Lise-Marie Morerod

MEGEVE (Reuter-AFP) — La Suissesse, Lise-Marie Morerod a remporté hier le slalom géant féminin de Mégève, sa quatrième victoire de la saison, sa vingt-troisième en coupe du monde.

Elle devance l'Autrichienne, Annemarie Moser-Proell et la Française Fabienne Serrat. Celle-ci précède sa compatriote Perrine Pelen, quatrième devant Hanny Wenzel, la championne du Liechtenstein, actuellement en tête du classement général de la coupe du monde.

Seule Annemarie Moser-Proell, qui lui a repris 17 points hier, peut encore inquiéter Hanny Wenzel. Première au classement général, la championne du Liechtenstein a cédé le commandement du classement slalom géant à Lise-Marie Morerod qui la devance d'un point.

La Suissesse, qui avait terminé deuxième à Garmish-Partenkirchen, à cinq centièmes seulement de la championne du monde, l'Allemande de l'ouest Maria Epple, disqualifiée hier pour être partie trop tôt, s'est imposée dans les deux manches de 51 portes tracées sur ce parcours de 1,150 mètres avec une dénivellation de 350 mètres.

À l'issue de la première manche, Maria Epple concédait 64 centièmes de seconde, Annemarie Moser-Proell 72 centièmes et Hanny Wenzel 98 centièmes. Dans la seconde manche Fabienne Serrat perdait 46 centièmes, Hanny Wenzel était à 1.31 seconde.

Lise-Marie Morerod va maintenant tout miser sur le classement slalom géant. Cette victoire lui a redonné le moral. Les conditions de course étaient idéales et, ajoute-t-elle, elle n'a connu aucun problème sur cette pente très technique.

Annemarie Moser-Proell a réalisé son meilleur géant depuis son retour à la compétition et Hanny Wenzel sa plus mauvaise performance depuis le début de la saison. "Anne-Marie a toujours été très forte en fin de saison. Je suis maintenant obligée de compter sur les autres pour lui barrer la route" de la première place au classement général, explique-t-elle.

Troisième la veille du slalom remporté par Perrine Pelen, Fabienne Serrat termine à la même place grâce à une seconde manche très rapide. Il y a plus de deux ans qu'elle n'a pas triomphé en coupe du monde et elle est déçue. "C'est vraiment dommage que je n'arrive pas à être plus régulière, à skier aussi totalement dans les deux manches. J'avais vraiment une bonne impression en skiant et aujourd'hui, je pensais pouvoir gagner" dit-elle. Kathy Kreiner a été la meilleure Canadienne avec une 11ème place.

D'autre part, le Canadien Dave Murray qui avait été crédité des meilleurs temps au cours des deux journées d'entraînement, mardi et mercredi, s'est encore montré le plus rapide hier lors de l'ultime séance avant la descente de l'Arlberg-Kandahar aujourd'hui à Chamonix. Il a en effet parcouru les 3563 mètres de la piste des Houches en 2.05.86. Il a nettement précédé le champion du monde Josef Walcher deuxième temps avec 2.07.33 et l'Italien Giuliano Giardini, troisième avec 2.07.34.

Hammarstrom aurait décidé de retourner jouer en Suède

HAMILTON (d'après CP) — Inge Hammarstrom, l'ailier gauche d'origine suédoise des Blues de St. Louis, quitterait la LNH à la fin de la saison pour jouer en Suède.

C'est ce qu'affirme le Hamilton Spectator dans sa livraison d'hier, citant une conversation où Hammarstrom a confié à un ami suédois la semaine dernière qu'il en avait assez des longs voyages et des exigences de la vie de joueur de hockey professionnel.

Âgé de 30, Hammarstrom en est à sa cinquième saison dans la LNH. Il s'est aligné quatre ans avec les Maple Leafs de Toronto avant d'être échangé aux Blues cette saison. Il a inscrit 84 buts à ses quatre premières campagnes. Sa fiche cette saison comporte 14 buts et 13 passes.

Hammarstrom allègue qu'il est las de jouer pour une équipe perdante, comme les Blues, quatrièmes dans la section Smythe avec 11 gains, 34 revers et aucune victime au cours de leurs 10 derniers matchs.

•

NEW YORK (AP) — Le New York Post écrit qu'un groupe d'investisseurs, dont Joe Namath, a l'intention de se porter acquéreur des Mets de la Ligue nationale de baseball. Le représentant de Namath, George Oppenheimer, a indiqué que le groupe avait été fondé sur des bases solides et se préparait à présenter une offre ferme aux Mets.

George Oppenheimer a précisé que le groupe avait le sentiment que les Mets, qui ont perdu plus d'un million de dollars et près de 400,000 spectateurs la saison dernière, seraient à vendre un jour ou l'autre et qu'il voulait être prêt à toute éventualité.

Le président des Mets, Lorinda de Boulet, a refusé de commenter la nouvelle, disant seulement que le club n'était pas à vendre.

TORONTO (CP) — L'assemblée annuelle de la Ligue canadienne de football commencera mardi à Toronto par la réunion des directeurs-gérants des neuf équipes, tandis que les délégués des clubs de l'est et de l'ouest se réuniront séparément après le repêchage de mercredi.

Le comité exécutif, qui se réunira jeudi et vendredi, devra étudier la vente des Tiger-Cats de Hamilton à Harold Ballard, propriétaire des Maple Leafs de Toronto. Winnipeg et la Saskatchewan ont manifesté leur opposition à cette vente, qui doit être approuvée par au moins sept propriétaires.

Le propriétaire des margonauts de Toronto, Bill Hodgson, qui est également président de la Ligue canadienne de football, a indiqué qu'il demandera que des changements soient effectués aux règlements si les clubs de l'ouest bloquent la vente des Tirger-Cats.

toronto

Séance animée

Le marché torontois des valeurs mobilières a baissé d'une fraction à l'issue d'une séance animée, hier, et 2.93 millions d'actions ont été échangées.

L'indice composé recule de 1.90 à 1,012.52, les métaux de 6.20 à 820.30 et les pétroles de 4.66 à 1,355.46. Les services financiers gagnent 3.84 à 943.44 et les produits industriels 0.19 à 847.92.

Le nombre de pertes l'emporte sur celui des gains par 188 contre 169 et 239 titres demeurent inchangés.

Au marché des options, 789 contrats ont été négociés.

Hambro a été le titre industriel le plus traité de la séance et 200,000 actions ont changé de mains.

Texasgulf tombe de 5-8 à $18 1-2, Intermetco de 1-2 à 6 1-2, Pacific Petroleums de 1-2 à 37, Dome Petroleum de 1-2 à 56 7-8 et General Motors de 1-2 à 65 7-8.

Crown Life Insurance avance de 1 à $42, Magna International de 3-4 à 18 1-2, OPI A de 3-4 à 10 3-8, la Banque royale de 1-4 à 26 3-4 et Moore de 3-8 à 30 3-8.

Pine Point Mines recule de 5-8 à $22 1-8, Placer Development de 1-4 à 20 1-8 et Tungsten Mining de 1-4 à 10 5-8. Denison Mines bondit de 1 5-8 à $59 1-2 et Dome de 1 1-4 à 73 3-4.

Voyager Petroleums descend de 1-2 à $14, Chieftain Development de 3-8 à 20 3-8 et Numac Oil and Gas de 3-8 à 15 3-4. Siebens Oil and Gas progresse de 3-4 à $29 1-4 et Ram Petroleums de 3-8 à 15 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
AStel p	1500	$26⅜	26⅜	26½	— ⅛
All-Can B	900	355	345	355	
Allarco Dv	365	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅜
Alliance B	6100	375	350	375	+ 5
Alminex	565	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Almin 4½ p	z20	$38⅛	38⅛	38⅛	
Alum 3rd p	500	$27½	27¼	27½	+ ¼
Am Bonza	15280	$40½	39¾	39⅞	
Am Eagle	16408	390	375	390	+ 5
Am Leduc	32150	34	32	32	— 2
Andres W	235	$11⅛	11	11⅛	— ⅛
Ang CT 290	z30	$35⅝	35⅝	35⅝	
Ang U Dev	z100	56	56	56	
Aquitaine	230	$16¼	16¼	16¼	
Arbor C	575	75	75	75	
Argus B pr	125	$32	32	32	+ ½
Asamera	1400	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Asbestos	1189	$39⅛	39⅛	39⅛	— ⅜
Ashland C	900	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Atco A	2640	$13⅜	13⅛	13¼	— ¼
Atlas Yk	3000	11	11	11	— 1
Auric Res	2000	38½	38½	38½	—3½
BC Sugar A	175	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
BP Can	1700	$15¼	15	15	
Banister C	600	$11⅛	11	11	— ⅛
Bank BC	z158	$27¼	27	27¼	
Bank Mtl	30417	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
Bank N S	7631	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Bankeno	1800	230	221	229	+ 7
B Cdn Nat	100	$14⅝	14⅜	14⅜	— ¼
Barex	600	12	12	12	
Bary Expl	3500	75	70	75	+ 5
Bell Canad	45634	$53⅛	52¾	52⅞	
Bell A pr	z1	$52½	52½	52½	
Bell B pr	z50	$53⅛	53⅛	53⅛	
Bell D pr	700	$53⅜	53½	53½	
Bell 2.28	7200	$29½	29½	29½	
Bell 1.80	48240	23	23	23	
Beth Cop A	620	$13	13	13	
Black P A	1700	$6½	6½	6½	— ¼
Blakwod A	2400	285	285	285	—15
Block Bros	300	$7	7	7	
Border C	11950	242	221	229	—13
Bovis Cor	2000	59	59	59	— 1
Bow Valy	22003	$22¾	21⅞	21⅞	
Bow-m pr	z2	$35½	35½	35½	
Bralor Res	1200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Bramalea	826	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Brameda	1500	115	112	115	+ 4
Brascan A	17356	$15	14⅞	14⅞	
Brscn 8½	150	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Brenda M	z20	$10⅛	10⅛	10⅛	
Brdg Tank	100	400	400	400	
Bridger	5150	$11¾	11¾	11¾	
Bright A	200	10	10	10	+ ⅜
Brinco	100	375	375	375	— 5
BCFP	4326	$21¾	21½	21½	
BC Pack A	z1	$30	30	30	
BC Phone	1513	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
BCPh 4¾ p	z60	$57	57	57	
BCPh 4.84	250	$15⅜	15⅜	15⅜	
BCPh 5¾ p	z10	$68	68	68	
BCPh 6 pr	z15	$73	73	73	
BCP 10.16 p	6910	$28½	28⅛	28½	+ ⅛
Brunswk	2700	325	320	320	
Budd Auto	400	$8	7⅞	8	
Budd A w	1000	190	190	190	—10
Burns Fds	z25	$9½	9½	9½	
CC Yachts	100	300	300	300	
Cad Frv	867	$9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Cal Pow A	8990	$34½	34⅜	34½	+ ½
Cal P 4 p	z20	$52⅜	52⅜	52⅜	
Cal P 10 p	150	$111¼	111¼	111¼	+ ¼
Cal P 9.80	355	$110	109	109	
Cal P 2.36	500	$29⅛	29	29⅛	
Cal P 8¾	200	$108	108	108	
Calvert	26600	46	43	44	— 2
Cam Mine	38000	42½	38½	42	+ 4
Camflo	9400	$15⅛	14½	15	
C Chib A	1000	395	390	390	—10
Camp RL	800	$38½	37¼	38½	+ 1
Can Cem A	771	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
CDC pr B	650	$106	106	106	
Can Malt A	400	$26¾	26¾	26¾	
C Nor West	6500	$11⅜	11⅛	11¼	— ⅛
C Pakrs C	900	$19½	19½	19½	+ ¼
Can Perm	1050	$17½	17¼	17½	
CS Pete	4346	$5⅛	5	5	
Can Trust A	296	$26½	26½	26½	
C Trust 7¼	400	$21	21	21	
C Tung	6900	$11	10½	10⅝	— ¼
C Cablew	1700	55	55	55	
Cdn Cel	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
C Curtis	4500	65	61	65	
C Hidrogas	3100	385	375	385	+15
C Homestd	3300	$8¾	8⅝	8¾	
C Hydro	1200	$9⅜	9⅜	9⅜	
CI Bk Com	33939	$25⅝	25⅜	25⅜	— ⅛
CI Powr A	3140	141	140	140	
CLI Pete	2800	65	65	65	+ 5
C Manoir A	1200	$5¼	5¼	5¼	
C Marconi	6300	495	490	495	
C Merrill	301	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
CNat R	5600	430	415	430	+10
C Ocdental	26427	$16⅝	16⅜	16½	+ ¼
C Ocdntlp	3500	$28¾	28½	28¾	
C P Inve	2380	$18¼	18	18	— ¼
CP Inve pr	200	$16¼	16¼	16¼	— ¼
CP Ltd	35846	$17	16¾	16⅞	— ⅛
CPL Ap	5114	$9⅞	9⅞	9⅞	
C Reserve	300	$6¾	6⅝	6⅝	— ¼
Cdn Sup O	10947	$53⅞	53½	53½	
Cdn Tire	130	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
Cdn Tire A	775	$24⅜	24⅛	24¼	— ⅛
C Utilties	1460	$14⅞	14⅜	14⅞	
CU 10¼	1760	$28⅞	28¾	28⅞	
C Util 9.24	400	$28¼	28¼	28¼	
C Utilw	1180	$5¾	5¾	5¾	
C Vickers	200	$28½	27	28½	+3⅞
Canbra	1500	380	380	380	
Canray	13750	105	102	105	+ 5
Canron	350	$23¾	23½	23¾	+ ½
Cara	400	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
CIL	3175	$19	18⅞	18⅞	+ ¼
C Int Pw	100	140	140	140	+10
C Marconi	400	495	490	490	—10
CP Inv	300	$18¼	18	18	— ⅜
Cdn Tire A	300	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
C Vickers	200	$27	27	27	+4
CPLtd	2285	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Carl Ok	1398	325	325	325	+5
Celanese	1151	274	270	270	—5
Cominco	4590	$27⅜	27½	27½	— ¼
ComCap t	200	$11¾	11¾	11¾	+1
Con Bath	10650	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
Con Gas	400	$16½	16½	16½	+ ⅛
Crain RL	800	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
C Daisyf	200	325	325	325	+115
Dalmy c	500	435	435	435	—15
Denison	210	$59¾	59¾	59¾	+2¼
Dome Pete	2800	$57¼	56⅜	56¾	— ¾
D Bridge	2170	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Dom Store	300	$15½	15½	15½	+ ¼
D Tex a	1150	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
C P un	705	$9	9	9	
Domtar	1740	$14⅞	14⅜	14⅞	
Du Pont	600	$12¼	12¼	12¼	
Fal Nck	2060	$18½	18¼	18¼	+ ¼

montréal

Baisse fractionnaire

Une baisse fractionnaire des cours a été constatée hier à la Bourse de Montréal, au terme d'une séance au cours de laquelle 491,720 actions ont changé de mains.

L'indice composé baisse de 0.18 à 173.78, les industrielles de 0.26 à 166.60, les services publics de 0.25 à 160.33 et les papetières de 0.02 à 95.67. Les bancaires gagnent 0.58 à 235.56.

Sur 167 valeurs traitées, 60 terminent en hausse, 69 en baisse et 38 demeurent stationnaires.

Bell a été le titre industriel le plus recherché de la journée, en hausse de 7-8 à $53 1-2 dans un volume d'échanges de 61,450 actions. Nocana a été la vedette des valeurs minières, en progrès de 4 cents à $1.52 et 20,500 actions ont été brassées.

Texasgulf recule de 5-8 à $18 1-2, Dome Petroleum de 3-4 à 56 3-4, Gulf Oil de 1-8 à 28 1-8 et Pacific Petroleums de 3-4 à 37. Husky Oil avance de 1-4 et atteint $28.

Norcen Energy Resources tombe de 1-4 à $16 1-8, Inco A de 1-4 à 16 3-4, Massey-Ferguson de 1-2 à 14 5-8, la Banque impériale de 1-8 à 25 3-8 et Algoma Steel de 1-8 à 15 5-8. Bell monte de 1-8 à $53, Zeller de 1-4 à 7 1-2, Moore de 1-4 à 30 3-8 et Consolidated-Bathurst A de 1-8 à 24 7-8.

Dans la spéculation, Dynamic Mining Exploration gagne 1 cent et cote $1.31 après un brassage de 12,400 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	570	$11⅛	11	11	— ⅛
Alta Gas T	4400	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
Alcan	1285	$26⅜	26⅛	26⅜	— ½
Algoma St	4900	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Asbestos	125	$39½	39½	39½	— ½
Ashland	1000	$17	17	17	
Bank Mtl	6126	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
Bank NS	4872	$18¾	18½	18¾	+ ⅛
Banq CN	3964	$14⅞	14¾	14¾	
Banque Pro	961	$13⅛	13	13⅛	
Bell Canad	13397	$53⅛	52¾	53	+ ⅛
Bell D pr	61450	$53½	53⅜	53½	+ ⅜
Bell E pr	34100	$29½	29⅜	29⅜	
Bell F pr	1800	$23	23	23	
BM RT u	2615	$14⅜	14⅜	14⅜	
Brcan a	3372	$15	14⅞	14⅞	
BCFP	100	$21½	21½	21½	+ ½
Cadi Fvw	100	$10	10	10	+ ⅛
Cal P a	2247	$34½	34½	34½	
CCemL a	4655	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Can Perm	997	$17½	17½	17½	+ ⅛
C P un	1410	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
C Cel	5080	$25¾	25⅜	25⅜	— ⅛
C Im					
CIL	3175	$19	18⅞	18⅞	+ ¼
C Int Pw	100	140	140	140	+10
C Marconi	400	495	490	490	—10
CP Inv	300	$18¼	18	18	— ⅜
Cdn Tire A	300	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
C Vickers	200	$27	27	27	+4
CPLtd	2285	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Carl Ok	1398	325	325	325	+5
Celanese	1151	274	270	270	—5
Cominco	4590	$27⅜	27½	27½	— ¼
ComCap t	200	$11¾	11¾	11¾	+1
Con Bath	10650	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
Con Gas	400	$16½	16½	16½	+ ⅛
Crain RL	800	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
C Daisyf	200	325	325	325	+115
Dalmy c	500	435	435	435	—15
Denison	210	$59¾	59¾	59¾	+2¼
Dome Pete	2800	$57¼	56⅜	56¾	— ¾
D Bridge	2170	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Dom Store	300	$15½	15½	15½	+ ¼
D Tex a	1150	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Domtar	1740	$14⅞	14⅜	14⅞	
Du Pont	600	$12¼	12¼	12¼	
Fal Nck	2060	$18½	18¼	18¼	+ ¼

fonds mutuels

AGF Group		Viking	4.80	yAmerican	1.52
Amer Grwth	4.60	**Guardian Group**		yCont Mortg	5.20
Cdn Gs Egy	17.65	yEnterprise	.91	yHorizon	2.50
Cdn Sec Gth	5.34	yGIS Comp	11.06	ySecurity	4.68
Cdn Trusteed	4.62	yGIS Income	3.11	yVenture	2.78
Corp Invest	5.63	yGrwth Fnd	10.33	yVenture Ret	4.10
Corp Inv Stk	5.38	yNorth Amer	4.13	**Universal Group**	
Gwth Equity	7.98	yMutual Acu	5.49	Equity	9.28
Japan	10.87	yMutual Inc	4.62	Income	5.13
nMoney Mkt	10.00	ySec Income	9.42	yResources	5.00
Special	4.03	yWorld Equit	5.60	**Non Members**	
All Canadian Gr		**Investors Group**		Assoc Inv	5.64
Compound	6.01	yGrowth	9.95	yBeaubran	3.90
Dividend	6.52	yInternatnl	5.90	**CSA Mgmt Gr**	
Northn Egy	4.40	yJapan	10.39	Goldfund	4.70
Revenu Gth	3.77	yMortgage	5.00	Goldtrust	2.69
4000	4.09	yMutual	5.00	**Canagex Gr**	
Bolton Tremblay		yRetiremnt	5.35	yBond	9.57
nEquity	5.37	yProvidt Mu	6.36	Fund	9.47
nyIncome	10.25	yProvidt Stk	4.85	Internatnl	7.40
nInternatnl	6.55	**Planned Invest Gr**		yMortgage	10.26
Calvin Bullock Gr		Canada Cum	6.42	Capital Grth	10.65
Acrofund	1.36	yPld Resourc	4.57	nComCp Mtg	10.13
Banner Fund	4.91	yTaurus	6.22	**Desjardins Gr**	
CIF	4.15	**Pret et Revenu Gr**		yCanadian	7.60
Cambridge Grp		American	9.43	yHypotheq	4.40
Intl Energy	2.70	Canadien	6.17	yInternatnl	8.00
Intl Growth	4.59	Fonds H	5.03	yObligatns	5.21
Intl Income	3.48	Retraite	6.74	Quebec	3.85
Nat Res Gth	4.10	**Prudential Gr**		yPEP	2.14
Univest	5.32	Growth	5.34	nySpec	5.88
Growth	6.74	Income	5.26	**Dixon Krog Gr**	
Ciag Inv Group		**Savings Invest Gr**		yDixon, Krog	6.61
nyCo-opera	9.74	American	9.43	yHeritage	2.01
nyLdmk GF	10.08	Canadian	6.17	yVanguard	6.88
Confed Group		H Fund	5.03	**Dreyfus Group**	
Dolphin Eqty	4.55	Retiremnt	6.74	Inc	10.76
Dolphin Inc	5.15	**Scotiafund Gr**		Internatnl	13.46
Cundill Value	4.47	Scotiafund	.86	yDomin Comp	7.12
Eaton-Bay Group		Scotiafd Mtg	1.02	nExecutv Can	6.27
Commwth	16.33	**United Bond Shr**		nExecutv Intl	1.64
Growth	9.81	yRoyFund	5.92	nFst Cn Mtg	10.41
Income	4.55	yRoyFnd Inc	5.08	Fiscon Fund	5.38
Internatnl	9.51	**United Group**		ynHarvard	6.29
Leverage	4.74	yAccumula	3.58	**Industrial Gr**	
Venture	4.57	yAccumul R	4.04	Indust Amer	2.43
				Indust Div	5.14
				Indust Eq	7.02
				Indust Gth	4.96
				Indust Incm	10.56
				Indust Pens	25.33
				Keystone Gr	
				yPolaris	3.08
				xLex Rsrch	13.61
				xManhatn	2.34
				yMaritime Eq	2.48
				Marlborough	5.61
				Natrusco	12.22
				NW Group	
				yCanadian	4.37
				yEquity	7.29
				xOne Wm St	12.86
				xOppenhmr	5.40
				Pemberton Gr	
				nPacific Div	5.41
				nPacific Inc	2.77
				nPacific Res	3.33
				nPacific Ret	4.72
				nPacific US	4.64
				PHN Group	
				yBond	11.01
				yCanadian	7.81
				Fund	16.23
				yPooled	27.57
				nyRRSP	12.20
				PMF Managmnt	
				ynPension M	6.45
				ynXanadu Fd	3.70
				Principal Gr	
				Collective	6.60
				Growth	4.78
				Venture	3.95
				Sterling Group	
				Equity	5.66
				yMortgage	5.15
				xTech	6.83
				Temple Gth	14.96
				Trans Canada Gr	
				A	4.98
				C	10.26
				Special	4.04
				yWestern Gth	4.95

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
FCA Inter	2500	210	209	210	
Foodex	500	490	490	490	—160
Francana	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Fulcrum	520	450	450	450	+50
Gaz Metr	300	$5	5	5	
Genstar L	520	$26¼	26⅛	26¼	
Gulf Can	2852	$28⅛	28	28⅛	— ⅛
Home A	900	$40⅜	39⅜	40	
Home B	200	$38¼	38¼	38¼	— ¾
Huds Bay a	140	$16¼	16¼	16¼	
H Bay Co	200	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
HB Oil Gas	1000	$43	42¾	42¾	— ⅜
Husky Oil	3400	$28⅛	27⅞	28	+ ¼
IAC	100	$17¾	17¾	17¾	
Imp O a	2510	$19	18⅞	19	
Imasco A	225	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Inco a	13640	$16⅞	16⅝	16¾	— ¼
IU Int	500	$13	13	13	— ⅛
IPL a	1150	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Ivaco a	150	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Kaiser Re	23600	$13¾	13½	13½	— ⅛
Labatt a	214	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ¼
Lau Fin	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
La Veren	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Mac HA	3100	$13	13	13	+ ¼
MB Ltd	1525	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Mass Fer	6522	$14⅞	14⅝	14⅝	— ½
Mas F a	700	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
Mercantl	750	$12	12	12	
Molson A	600	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ¼
Molson B	2414	$14	13⅞	13⅞	— ⅜
Monenco A	200	$8½	8⅜	8⅜	— ⅜
Mnt Trst	1050	$14	14	14	+ ½
Moore	11600	$30⅜	30⅛	30⅜	+ ¼
Nfl cl a	1625	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
Nfld pr d	250	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Nfld pr e	200	$10¼	10¼	10¼	
Nfld tel	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Noran a	7914	$22½	22	22½	+ ½
Nordair a	300	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ½
Norcen	24015	$16⅜	15⅞	16⅛	— ¼
Norc C	200	$25½	25½	25½	— ¾
Nor Tel	1200	$26	25⅝	25⅝	
Nor T w	1500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Ogil 7pr	100	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Pac Pete	2300	$37	36¾	37	— ¾
Pop S	500	$6½	6½	6½	— ⅛
Pow C a	400	$10⅜	10¼	10⅜	
Pow C e	350	$10	10	10	
Pnor G	300	$7½	7½	7½	
Provigo	250	$14½	14½	14½	
Readers D	300	$12¾	12½	12½	
Reitman A	244	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Res Ser	30000	175	175	175	
Rio Algom	300	$26	26	26	+ ½
Royal Bank	4685	$26¾	26½	26½	
Ry Trt a	600	$16	15⅞	16	+ ¼
Roy TM pr	200	$12½	12½	12½	+ ½
Seagram c	2865	$24⅛	24	24	— ⅜
Shell Can	433	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Stelco a	3150	$23	22⅞	23	+ ⅛
Texasgulf	3550	$18⅞	18½	18½	— ⅜
Thom A	300	$11⅞	11⅞	11⅞	
Tor Dm Bk	3838	$17	16⅞	17	
Torstar b	10000	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Tot Pet A	600	$12⅛	12	12⅛	— ⅛
Tr Can gpl	2209	$14¾	14¾	14¾	
Ultrmar	242	490	490	490	+10
Unigesco b	2400	170	165	165	+5
Union Oil	300	$15½	15½	15½	+ ½
UAP In A	200	$16½	16½	16½	+ ⅜
UNC corp	540	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
Velcro	600	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Walk a	600	$31	30¾	31	+ ⅛
Westfair p	2000	$16⅛	16⅛	16⅛	+16
Weston	550	$14	14	14	+ ¼
Woodward	200	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Zellers	13500	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Junior Industrielles					
East Bak	100	$12¼	12¼	12¼	
Ham Can	1700	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Mines et pétroles					
Agnico	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Aldona	3500	66	62	62	—4
Bluewtr	950	$9	9	9	— ¼
Bruneau	1000	25	25	25	—2
Conuco	5600	475	460	470	
Dumgmi	700	120	110	110	—15
Dyn Mn	12400	131	128	131	+1
East Mal	1100	355	345	355	—5
Gr Coast	1000	24	24	24	
Kiena	500	174	174	174	—1
Mcintyre	400	$22½	22½	22½	— ½
Mt Jamie	6000	25	25	25	
N Insco	1000	36	36	36	+1
Newrich	2000	8	8	8	+1
Nocana	20500	153	148	152	+4
Phoenix	700	450	440	450	+40
Queenstn	8000	45	44	44	—4
Sil Stack	10300	128	125	128	+2
Wrightbr	4000	16	15	16	+1

dividendes

Consumers Glass: 20 cents, Payable le 3 mars aux actionnaires inscrits le 17 février.

Investors Group: classe A 12.5 cents; classe B 12.5 cents; classe C 12.5 cents; cinq pour cent priv. série 1969 31.25 cents; tous payables le 1er mai, inscr. le 12 avr.

Louisana Land and Exploration: 30 cents, en devises américaines, 15 mars, inscr. le 1er mars.

McDonalds: 5 cents, en devises américaines, 15 mars, inscr. le 21 fév.

new york

Retombée des cours

Retombée des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé en baisse de près de cinq points à 777.81 sur un marché très peu actif, 17.9 millions d'actions seulement ayant changé de mains. La tendance à la baisse a été sensible dès l'ouverture, reflétant l'irrégularité du marché après les deux séances de bonnes hausses qui avaient remonté les esprits en Bourse cette semaine.

Les analystes attribuent cette nouvelle dépression des cours à l'absence de nouvelles sur un compromis très attendu, à Washington, entre l'administration et les parlementaires sur les prix du gaz naturel, compromis qui pourrait débloquer le vote sur la loi énergétique. En clôture, le nombre de baisses l'emporte sur les hausses: 778 contre 560 et 465 titres inchangés.

La plupart des compartiments terminent sur une note étroitement irrégulière. Dome Mine est en hausse de 1 1-4 à 66.5. Parmi les valeurs les plus actives, Boeing progresse de 1 1-4 à 30 3-4, US Steel est en hausse de 3-8 à 28.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est replié de 4.85 à 777.81, annulant en partie le gain de 14.05 réalisé au cours des deux séances précédentes.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de New York, Dome Mine progresse de 1 1-4 à 66 1-2, Campbell Red Lake de 1-2 à 34 3-8 et Bell de 1-8 à 47 7-8. Inco perd 3-8 à 14 7-8, Seagram 1-4 à 21 5-8 et Massey-Ferguson 1-8 à 13 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	8	53	31¼	31	.....
ASA Ltd	..	154	20⅝	20¼	20⅝ .....
Addrsso	..	172	15	14⅜	14¾ — ⅛
Alcan	5	270	23⅞	23¾	23¾ — ⅛
Alleg Cp	5	11	14¼	14⅛	14¼ + ⅛
GAllgLud	11	10	19¾	19½	19¾ + ⅜
Allis Ch	5	178	25¾	25½	25½ .....
Alcoa	7	211	39⅞	39⅜	39⅜ — ⅝
AmtICI	21	54	33⅞	33⅜	33⅝ + ⅛
Ambac	9	123	34⅜	34	34½ + ⅜
A Hess	5	230	24¼	24	24¼ — ⅛
AmAir	4	334	9⅞	9⅜	9¾ .....
AmAir wt	..	106	3¾	3½	3½ — ¼
A Brnd	8	86	45½	44⅞	45 — ¼
Am Can	6	62	36¾	36½	36¾ .....
A Cyan	9	407	25¼	24⅞	24⅞ — ⅜
Amerada	10	422	34¼	34	34⅛ — ⅛
A Home	15	995	28⅞	28½	28¾ + ⅛
Am Mot	38	220	4⅜	4⅛	4⅛ — ¼
A Stand	6	143	36⅛	35¼	35¾ + ⅛
Am TT	9	1992	60	57⅞	59¾ — ⅜
Ampex	11	238	12⅛	11⅞	12 — ¼
Armco St	7	180	28	27⅜	27⅜ — ½
Armst Ck	11	457	16⅜	16⅜

Les employés de Dupuis Frères sont conviés à deux assemblées

par Marie-Agnès Thellier

Les 805 travailleurs de Dupuis Frères, dont 450 sont syndiqués, ont deux assemblées aujourd'hui, la première spéciale tôt ce matin et la seconde générale cet après-midi.

Trois jours après la mise en faillite mardi, les travailleurs vont se réunir à 13 heures au 425 est rue Beaubien pour faire le point sur les derniers événements et sur les solutions alternatives offertes aux travailleurs. Il y sera notamment question de la proposition écrite que leur a faite la firme américaine Colombus, spécialisée dans les liquidations après faillite. La CSN révélera aux travailleurs les détails de cette proposition, qui semble indiquer que Colombus sera l'un des soumissionnaires importants pour l'appel d'offres lancé par M. Claude Mercure au nom des fiduciaires. Il sera aussi discuté des salaires et de la procédure juridique étudiée par les responsables syndicaux.

L'autre assemblée, dite "spéciale" se tiendra devant chez Dupuis, au 1015 de la rue Sainte-Catherine à 8 heures. "Ce rendez-vous est important, compte tenu de l'allure que prend en ce moment le dossier", a déclaré un porte-parole syndical qui n'a pas voulu préciser l'ordre du jour de l'assemblée spéciale. Il pourrait y être question de piquetage et d'embauches irrégulières.

Par ailleurs, le syndic nommé par le tribunal, M. André Giroux, de la firme Coopers and Lybrand, s'est plongé dans les dossiers nombreux qui concernent Dupuis Frères. En effet, une cinquantaine de saisies et de procédures juridiques ont été prises ces dernières semaines contre le magasin à rayons, qui avait dû céder ses biens dès le 24 janvier à ses créanciers garantis, Banque Royale et Trust Général. La mise en faillite a stoppé toutes les procédures mais le syndic doit faire connaître sa position sur chacune des saisies, tout comme doivent le faire la Banque Royale et le Trust Général. La principale poursuite a été entreprise par le propriétaire des locaux loués par Dupuis Frères dans la Place Dupuis. Les Immeubles Trans Québec réclament $584,281 de loyers non payés, réclamation contestée par M. Mercure au nom des fiduciaires.

Les cinquante autres saisies concernent des fournitures livrées à Dupuis Frères dans les trente jours précédant sa fermeture. La loi sur les faillites permet en effet qu'un fournisseur réclame sa marchandise si elle ne lui a pas été payée et si elle est encore sur les lieux. Le syndic devra rapidement se pencher sur chacune des saisies pour déterminer si elle est réellement conforme à la loi.

L'autre problème rencontré par M. Giroux est le délai très court qui lui est donné pour établir la situation financière de l'entreprise à la date de faillite ou de fermeture. Le syndic a environ une semaine pour mettre à jour tous les registres comptables de Dupuis Frères, et cela lui est impossible actuellement car, mis sur ordinateurs, ces registres ne sont pas à jour. Pour minimiser les frais, le syndic travaille avec des représentants de Mercure et Béliveau pour actualiser tous les comptes financiers, dont les inventaires et les comptes à recevoir.

Le syndic a demandé à être présent lorsque seront ouvertes le 17 février les offres d'achat, par lot ou en bloc, des biens contenus dans les trois magasins de Dupuis Frères. Le syndic a aussi indiqué au DEVOIR que les salaires des employés et les sommes dues aux agences gouvernementales (impôt, taxes, assurance-chômage) sont privilégiés par rapport aux créances ordinaires comme celles des fournisseurs. Cependant, les créanciers privilégiés se contentent des sommes restant après que les créanciers garantis, porteurs d'obligations et banque, se soient intégralement remboursés. Le montant total des dettes est estimé à $13 millions.

Enfin, Maître Raymond Daoust a fait savoir qu'il n'interviendrait plus dans le dossier Dupuis Frères tant que la faillite ne serait pas totalement réglée, ce qui peut prendre plusieurs mois. Cependant, il a chargé deux avocats de son étude de suivre le dossier. Me Rosaire Théoret recueillera les données pertinentes quant à la relève éventuelle de l'entreprise tandis que Me Michel Duceppe étudiera les différentes implications des relations de travail susceptibles d'être soulevées dans le dossier Dupuis. Rappelons que Me Daoust avait cité les noms de Pierre Péladeau, président de Québecor, Mario Beaulieu, ancien ministre de l'Union Nationale, Jean Guy Mathers, président des Carrières Saint Eustache, Régent Desjardins, ancien président de Montréal Matin et de quatre autres hommes d'affaires montréalais, prêts à relancer le grand magasin.

Pétrofina

$25 millions à l'exploration et $10 millions à l'environnement

par Marie-Agnès Thellier

En 1978, la compagnie pétrolière Pétrofina va consacrer $25 millions à des explorations, presque toutes en Alberta, et $10 millions à des mesures anti-pollution dans la raffinerie de Pointe-aux-Trembles.

Prenant la parole hier à Montréal devant le cercle Finance-Placement, M. Pierre Nadeau, président du conseil et chef de la direction de Pétrofina Canada, a annoncé qu'en 1977 Pétrofina a connu une hausse notable de ses bénéfices nets, en dépit d'un volume de ventes à peu près identique à celui de 1976. Il a estimé qu'en 1980, la compagnie aura dépensé environ $50 millions pour la protection de l'environnement, dont $30 millions le seront au total d'ici la fin de l'année. Le traitement des eaux usées sera amélioré cetta année dans la raffinerie de Pointe-aux-Trembles.

Quant aux explorations, elles se concentrent surtout en Alberta où la première découverte de pétrole depuis douze ans a ravivé en 1977 la fièvre des producteurs autour des puits de Pembina. La compagnie possède aussi quelques concessions dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique. Mais elle parie gros sur les sables bitumineux qui, selon M. Nadeau, contiennent au Canada de 80 à 200 milliards de barils de pétrole brut synthétique. "Cette seule réserve serait en mesure de nous assurer une certaine autonomie énergétique pendant des décennies", a déclaré le président de Pétrofina ajoutant que sa compagnie étudie sérieusement des projets de développement en co-entreprise des sables bitumineux de l'Athabasca, en particulier avec la société Shell. "L'éventuelle mise en chantier de ces projets dépendra en particulier de la réglementation fiscale des gouvernements provincial et fédéral ainsi que de la confiance que manifesteraient les marchés financiers", a conclu à ce sujet M. Nadeau.

L'autre pôle d'attraction pour Pétrofina est le secteur de la pétrochimie. "En 1977, nos ventes de produits pétrochimiques ont augmenté de 50% par rapport à l'année précédente, a déclaré le président de Pétrofina, le plus important producteur d'aromatiques au Canada. Malheureusement, le secteur pétrochimique a enregistré une baisse des marges bénéficiaires et une baisse des prix à cause de la surcapacité de production. Cependant, nous entendons poursuivre nos programmes d'expansion dans ce secteur-clé de l'économie et nous étudions certains projets de diversification dans des secteurs plus en aval de la chaîne pétrochimique", a révélé M. Pierre Nadeau.

L'orateur a été amené à préciser son point de vue sur divers sujets qui préoccupent le secteur pétrolier. Sur la guerre des prix de l'essence automobile pratiquée dans l'est du Canada, M. Nadeau a été catégorique: "Dans le contexte énergétique actuel, cette concurrence agressive entre les compagnies pétrolières constitue une erreur stratégique regrettable". Le président de Pétrofina a souligné que cette guerre des prix va diamétralement à l'encontre des objectifs de la politique fédérale de l'énergie puisqu'elle réduit les disponibilités financières requises pour que les compagnies mettent en valeur de nouvelles ressources et qu'elle encourage un accroissement de la consommation d'énergie.

Par ailleurs, M. Nadeau a rappelé que le Québec ne devrait pas chercher à accroître sa consommation d'hydro-électricité au détriment du pétrole mais plutôt développer ses exportations d'hydro-électricité en particulier dans le Nord-Est des États-Unis. Le président de Pétrofina reprenait là l'essentiel de la thèse défendue le 31 janvier dernier devant la ligue électrique du Québec. Deux raisons principales sont avancées par M. Nadeau dans ses conseils de prudence au gouvernement québécois qui voudrait développer les marchés de l'hydro-électricité aux dépens de ceux du pétrole:

D'une part, "le financement des programmes d'équipement hydro-électrique constitue un énorme fardeau pour l'économie québécoise et une dangereuse polarisation de notre crédit national; c'est là une source de dépendance économique périlleuse", estime M. Nadeau.

D'autre part, si la part du pétrole diminue, le Québec devra alors importer son essence automobile et sa pétrochimie. De plus, toute l'industrie chimique serait ralentie par une éventuelle pénurie.

Le président de Pétrofina suggère d'optimiser l'infrastructure de raffinage en place au Québec, en particulier à Montréal, et de l'intégrer à la planification énergétique en l'harmonisant aux autres sources d'énergie.

Les raffineries québécoises ont une capacité nominale de près de 650,000 barils par jour et emploient des milliers de travailleurs spécialisés. Pétrofina emploie au Québec la moitié de son personnel total, estimé à 2,300 personnes.

La British Aerospace fait face à un choix redoutable

par Jean-Marc Mendel

LONDRES (AFP) — Le géant britannique de l'industrie aéronautique nationalisée, British Aerospace, va devoir faire dans les semaines à venir un choix redoutable: rejoindre la France et l'Allemagne au sein d'Airbus Industrie et coopérer désormais avec l'Europe, ou se tourner "vers le grand large" et s'allier avec l'un des titans américains, Boeing ou Macdonnell-Douglas.

L'enjeu est de taille. Dans les milieux spécialisés, on est unanime à estimer que l'industrie aéronautique britannique n'a plus la possibilité de survivre seule, au moins en ce qui concerne les avions de transport. La seule solution qui lui reste est de trouver un partenaire, faute de quoi elle n'aura aucune chance de participer à ce qui sera le véritable "marché du siècle", celui du futur avion court/moyen courrier de 180 places au maximum. Il y a là, potentiellement, de 1.500 à 2.000 appareils à construire et à vendre.

Mais le choix n'est pas simple. D'abord parce que les ingénieurs de la British Aerospace ont élaboré déjà leur propre projet, le "X-Eleven", qui dérive du "One-Eleven" actuellement en service. Facile et relativement peu coûteux à réaliser, ce projet n'a qu'un défaut, celui de faire appel à des techniques éprouvées, mais qui seront à coup sûr dépassées quand les compagnies passeront leurs commandes.

Il est vrai que les experts britanniques ont tendance à rejeter cet argument, en faisant valoir que les techniques nouvelles — l'aile "supercritique" par exemple — ne seront pas forcément rentables. Le gain de temps de parcours ou en carburant qu'elles permettront de réaliser seront, à leur avis, nuls ou marginaux par rapport au supplément de coût qu'elles entraîneront.

Mais ce qui rend aussi le choix difficile, c'est que l'industrie britannique n'a pas voulu s'associer au programme Airbus quand il a été lancé. Seule la petite firme Hawker-Siddeley (aujourd'hui nationalisée et intégrée à la British Aerospace) avait accepté d'y participer et de produire les voilures. À terme, cela va rapporter de l'argent à la British Aerospace, mais ne lui donne aucun moyen d'action sur Airbus Industrie qui est contrôlée à égalité par la France et l'Allemagne.

Enfin pour défendre l'emploi et ne pas risquer d'être distancée dans la course aux techniques de pointe, la Grande-Bretagne souhaiterait obtenir la maîtrise d'oeuvre du nouvel avion. Cette prétention est jugée exorbitante, en France et en Allemagne, où l'on en vient à penser que les Britanniques veulent maintenant "prendre le train en marche" et profiter du succès de l'Airbus après l'avoir méprisé.

Sans parler du fait que la compagnie aérienne britannique, la British Airways, se montre très jalouse de son indépendance et ne paraît pas disposée, comme Air France et la Lufthansa l'ont fait pour l'Airbus, à acquérir des avions européens. Et sans parler non plus des inquiétudes qu'inspirent l'insuffisante productivité des ateliers britanniques ou les risques trop nombreux de conflits sociaux.

Pourtant, tant en France qu'en Allemagne, on souhaiterait que l'industrie britannique se joigne à la construction du nouvel avion aussi bien pour des raisons politiques (la solidarité des pays de la CEE) que pour des motifs techniques (la technologie anglaise reste en tête dans certains domaines).

D'un autre côté, pour la British Aerospace, l'alliance américaine a bien des côtés séduisants, ne serait-ce que la communauté de langue et — jusqu'à un certain point — de mentalité. Il y a surtout deux facteurs fondamentaux: d'une part, les besoins connus des compagnies américaines assureront aux producteurs un plan de charge solide pour longtemps. D'autre part, la collaboration avec les Américains donnera forcément accès à des technologies modernes, réutilisables dans bien des domaines. Mais il y a aussi le risque d'être ramené peu à peu au rang de simple sous-traitant.

Les implications politiques sont telles que c'est au niveau gouvernemental que se prendra la décision finale. Un seul élément paraît sûr. Les Américains, avec ou sans partenaire, iront de l'avant. Et l'Allemagne et la France sont décidées à en faire autant, que la Grande-Bretagne se joigne à elles ou non.

Mercredi, l'influente revue "Flight" a pris nettement position en faveur de l'Europe. Dans un éditorial, elle suggère que la British Aerospace renonce au X-Eleven, que la Grande-Bretagne s'intègre à Airbus Industrie et que la British Airways fasse fermement connaître son intention d'acquérir une version future de l'Airbus, le B10, au fuselage raccourci et au rayon d'action élevé.

Convocation de l'assemblée générale annuelle et date d'enregistrement

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le mercredi 29 mars 1978, à 10 heures, heure normale de Terre-Neuve, à la salle Fort William de l'hôtel Newfoundland, à St. John's, Terre-Neuve, Canada. Les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 mars 1978 auront droit de vote à l'assemblée et participeront aux débats.

Le 10 février 1978

K.A.A. Marshall
Secrétaire-trésorier

Newfoundland Telephone

Avis

assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS vous est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de TRUST GÉNÉRAL DU CANADA sera tenue jeudi le 23 février 1978, à quinze heures, au Salon Viger de l'hôtel Château Champlain, Place du Canada à Montréal, aux fins suivantes:

- recevoir le rapport des administrateurs, les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977;
- élire les administrateurs pour l'année 1978;
- nommer les vérificateurs pour l'année 1978;
- délibérer sur toute question du ressort de l'assemblée.

Montréal, 1er février 1978

Le secrétaire
Pierre Audet, avocat

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

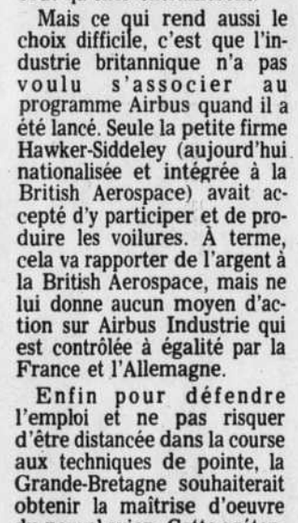
STEINBERG LIMITÉE

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix-huit cents (18¢) l'action sur les actions ordinaires et classe "A" de la compagnie a été déclaré, payable le 2 mars 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 février 1978.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le secrétaire,
JAMES N. DOYLE

Montréal,
le 25 novembre 1977.



LES INDUSTRIES REDPATH LIMITÉE:

Action de Classe A
Action de Classe B

Vous êtes par les présentes informés:

(1) qu'un dividende trimestriel de 25.758 cents par action sur les actions ordinaires convertibles de classe A en circulation, sera versé le 1er mars 1978 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux, le 10 février 1978;

(2) qu'un dividende trimestriel à imposition reportée de 25.758 cents par action sur les actions ordinaires convertibles de classe B en circulation, sera versée le 1er mars 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, le 10 février 1978.

Le Conseil d'Administration
J.E. Wood,
Secrétaire

Toronto, Ontario
Le 31 janvier 1978

AVANTAGE FISCAL

(nouveaux immeubles d'habitation)

Sans engagements financiers

Vous achetez grâce à votre remboursement d'impôts de 1977-1978

Composez
323-8602, M. BRUNO
671-6422, M. FRANÇOIS

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

Dès MAINTENANT... Contribuez à un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ"

Le placement de vos contributions, dans un certificat d'épargne garanti, pour une période de 5 ans, vous permettra d'épargner sur l'impôt et en outre de bénéficier d'un taux d'intérêt avantageux non imposable.

9¾%*

Contribution minimum $500.00
AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION
INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT

Un placement de

$1000.

rapportera

$558.18

si l'intérêt réalisé est composé dans un compte courant d'un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ au taux courant,* lequel est de 1% plus élevé que le taux en vigueur.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

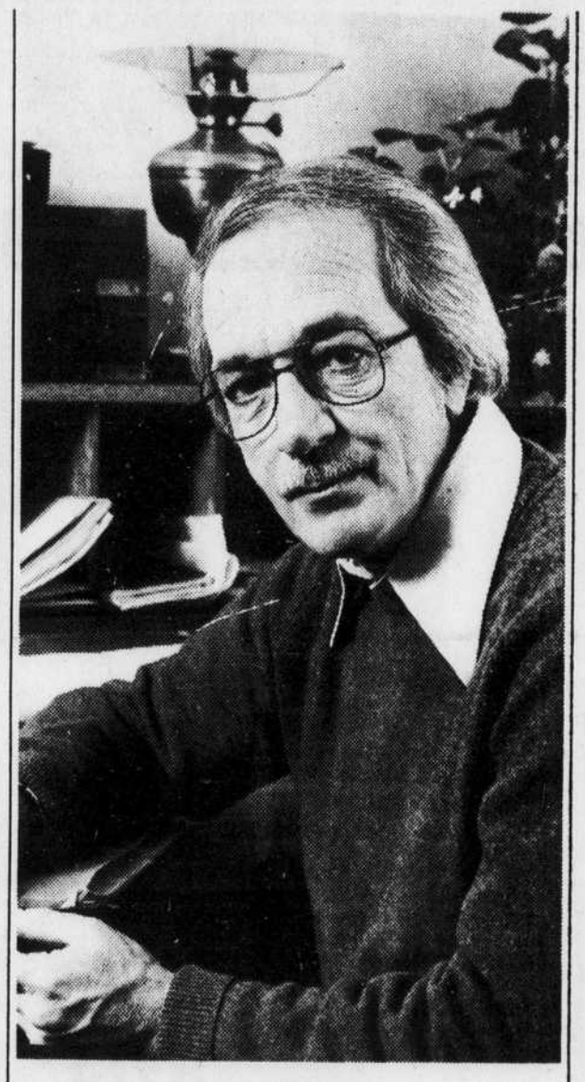
Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

TROIS SUCCURSALES À VOTRE DISPOSITION À MONTRÉAL

852 ouest, Jean Talon
Montréal H3N 1S4 273-4233
5101, avenue du Parc
Montréal H2V 4G3 273-1287
1405, rue Peel
Montréal H3A 1S5 844-1106

OUVERT SIX JOURS PAR SEMAINE

*Sujet à changement sans avis



L'épargne-retraite garantie du Trust Général

9¼%

Le Trust Général garantit ce taux d'intérêt annuel sur vos dépôts de 5 ans (minimum de $500). Les intérêts de vos placements à capital et intérêts garantis sont réinvestis annuellement au taux alors en vigueur pour des dépôts garantis de 5 ans.

Communiquez avec nous pour connaître les autres types de placements auxquels vous avez accès au Trust Général. Nos conseillers en services financiers et fiduciaires vous aideront à choisir le type de placements qui répond le mieux à vos objectifs.

N'hésitez pas à nous téléphoner
(demandez le poste 2000)

TRUST GÉNÉRAL

909 ouest, boul. Dorchester, Montréal (514) 866-9641
1, Vincent d'Indy, Outremont (514) 739-3265

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La publicité n'est pas un jouet...

par Michel Vastel

Le hasard faisant parfois curieusement les choses, le ministre québécois des Consommateurs, Mme Lise Payette, qui s'apprête à interdire toute publicité destinée aux enfants à la télévision est également originaire du quartier de Montréal où se trouve le plus gros manufacturier canadien de jouets, et en même temps la plus grande unité de fabrication en Amérique du Nord.

Coleco (Canada) Ltd., filiale à part entière de Coleco Industries de Hartford, Connecticut, possède en effet la totalité de ses installations dans Saint-Henri. Coleco, fabrique 80% des produits qu'il vend au pays dans son usine de la rue Saint-Ambroise. En période de pointe les ateliers peuvent employer de 12 à 1,500 personnes et la moyenne annuelle est de 800 emplois, pour un quartier qui n'est pas particulièrement favorisé au niveau de l'emploi industriel.

Coleco (Canada) Ltd., comme tous ses concurrents, fonde la majeure partie de son marketing sur la publicité, principalement télévisée: un budget de l'ordre de $1 million chaque année, sur des ventes au Canada de $30 millions.

Le président de Coleco, David Simpson, est clair sur ce point: Si le marché canadien se rétrécit trop, il deviendra de moins en moins intéressant de fabriquer sur place. Actuellement, la compagnie-mère du Connecticut réalise des ventes de l'ordre de $155 millions. La production de la filiale de Saint-Henri se répartir à peu près également, par tiers, entre les jouets, les jeux électroniques et les piscines. Le marché du jeu électronique ne semble pas devoir être touché par les restrictions sur la publicité: il s'agit d'un produit qui, notamment en raison d'un prix pouvant atteindre les $3,000, s'adresse plutôt aux adultes.

Par contre, la production du jouet, principalement des jouets de plastique moulé, pourrait facilement être concentrée au Connecticut d'autant que, les négociations commerciales multilatérales aidant les tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis deviendront de plus en plus bas.

Pour l'instant, Coleco ne songe nullement à un transfert de production, venant même d'investir $1 million à Saint-Henri dans l'agrandissement de son siège social et un nouvel atelier de moulage de plastiques par injection.

Cependant, et pour ne rien laisser au hasard, les dirigeants ont tenté une rencontre avec M. René Lévesque, hier, mais en raison de la préparation de la Conférence des Premiers ministres, elle a dû être reportée. Lundi prochain, ils rencontrent l'homologue fédéral de Mme Lise Payette, M. Warren Allmand, qui détient le portefeuille de la Consommation et des Corporations à Ottawa.

Coleco (Canada) dépend presque exclusivement du marché canadien pour ce qui est des jouets et des jeux électroniques. Il fut un temps où la filiale canadienne exportait aux Etats-Unis mais avec les différences de salaries qui existent aujourd'hui, les ventes vers le sud ont singulièrement diminué. Dans les sept usines de Coleco, dans la région d'Albany (New-York), le premier échelon de l'échelle de salaires commence à $2.65, contre $3.27 au Québec. Le ministre qui a mis en place le système de salaire minimum, indexé au coût de la vie, est d'ailleurs le député de Saint-Henri, M. Jacques Couture.

Il y a dix ans que Coleco Industries a mis le pied au Canada, en rachetant Eagle Toys, une entreprise fondée à Montréal en 1943 — Eagle Toys possédait une petite filiale spécialisée dans le moulage par injection — la Herlicon Metals and Plastics. Coleco était également dans le marché de la motoneige avec Alouette Recreational Products. Devant les déboires subis avec ces filiales, notamment dans le secteur des motoneiges, Coleco décidait d'intégrer toutes ses compagnies au Canada en 1975.

Avec la nouvelle expansion réalisée cette année, l'entreprise possède 800,000 pieds carrés d'ateliers et de salles d'exposition à Montréal, et un entrepôt, loué, à Toronto.

Les plus grands succès de la compagnie viennent de la voque subite les jeux électroniques: pour la saison 1977, 40% des ventes étaient réalisées dans ce seul secteur et Coleco (Canada) prévoit doubler ses ventes dans ce secteur en 1978. Les dernières estimations établissent à $100 millions le marché de ce type de jeux au Canada, dont près de la moitié pour les jeux vidéo.

L'autre succès de Coleco se trouve dans un tout autre marché, celui de la piscine: 70% de la production effectuée à Montréal est exportée. Les ventes à l'étranger augmenteraient au rythme de 25% par an. Coleco semble, aux dires de ses dirigeants, connaître beaucoup de succès en Europe, notamment en République fédérale d'Allemagne (où la compagnie possède un entrepôt et un bureau de ventes), en Autriche et en France.

Pour l'instant, seulement 10% des ventes totales de Coleco au Canada sont réalisées outre-mer, et un autre 10% aux États-Unis, principalement grâce aux piscines. Le président de la filiale canadienne estime d'ailleurs qu'il est temps, pour les manufacturiers canadiens, de profiter de la dépréciation du dollar pour s'installer sur les marchés étrangers. David Simpson pense qu'il faut profiter de cet avantage inespéré, et qui rétablit un peu l'équilibre avec des coûts de production généralement plus élevés au pays, pour conquérir de nouveaux marchés quand il en est temps: "C'est une occasion sur laquelle il faut sauter".

Coleco exporte déjà ses piscines dans 28 pays à travers le monde. Quant au marché canadien du jouet, il est ce qu'il est: limité! "Si le gouvernement commence à limiter la publicité, nous allons employer de moins en moins de personnes, prévient David Simpson. Nous employons 800 personnes au Canada, parce que nous vendons des jouets au Canada", conclut le manufacturier de Saint-Henri...

COLÊCO

Un problème d'identité... phonique

Le logotype de Coléco (Canada) Ltd, avec son accent aigu sagement penché, en surprend plusieurs. Il évoque, à s'y tromper, la couverture du Livre blanc sur la politique linguistique du gouvernement québécois, avec cette main qui installe soigneusement un accent aigu sur Québec.

On s'y trompe en effet, et la réalité est tout autre. Coléco avait tout simplement un problème d'identité... pas culturelle mais prosaïquement phonique! Coléco vient de "Connecticut Leather Company" et doit donc se prononcer, en anglais, "Coléro"... Las, les spécialistes du marketing constataient avec horreur qu'on écorchait leur marque de commerce pour en faire des "colico", des "Col'co", des "côôco", etc, mais bien rarement "coléco".

D'où cet accent, bien planté sur le logotype. Mais l'accent aigu n'a pas eu encore le temps de traverser la papeterie de la compagnie pour se rendre jusqu'aux "Montreal" et "Quebec" de l'adresse officielle de la compagnie...

Redpath réalise une hausse de 13 pour cent des profits

Les Industries Redpath Limitée ont enregistré des profits de $1,898,000 ou 60 cents par action au cours du premier trimestre de leur année fiscale, soit du 1er octobre au 31 décembre 1977. Ceci constitue, pour l'entreprise, une augmentation de 13% par rapport à la même période de 1976 alors que les profits nets s'élevaient à $1,669,000 ou 53 cents par action. Les revenus, qui étaient de $38,083,000, ont par ailleurs totalisé la somme de $69,193,000.

Cette augmentation appréciable dans les revenus est tributaire, en partie, au projet de la Côte d'Ivoire, à Refined Syrups & Sugars, Inc. (New York) et à Merry Packaging Limited. Néanmoins, sans même ces trois nouvelles sources, le chiffre d'affaires de l'entreprise a effectué un bond en avant d'environ 14% comparé à l'an dernier grâce au rendement amélioré de la division du raffinage du sucre d'IRL, au Canada.

Les opérations sucrières américaines de l'entreprise ont enregistré une perte, qui fut cependant compensée par ailleurs.

L'usine d'aluminium construite au coût de $5 millions par la Daymond Limited à Chatham, en Ontario, est presque achevée et fournira le surcroît de capacité de production fortement souhaité par Redpath.

●

Des substances métalliques de tungstène ont été découvertes dans les "skarn" appartenant à la Série "George River" sur l'Ile du Cap Breton, en Nouvelle-Écosse.

La compagnie minière, Cuvier Mines Ltée a jalonné 169 concessions et a obtenu 69 autres concessions adjacentes dans la région Glencoe de l'Ile du Cap Breton.

Mercier / Ouimet / Masse / Inc.

Les administrateurs de la nouvelle société Mercier/Ouimet/Masse/Inc., agent de change et membre de la Bourse de Montréal, ont le plaisir de vous annoncer qu'ils font affaires au:

2015, rue Peel
Bureau 1114, Montréal,
Québec H3A 1T8

Téléphone 284-1838
Livraisons 284-1804

Hugues Ouimet
Président

Pierre Mercier
Vice-président/*Analyste Secteur Pétrolier*

Jean-Guy Masse
Vice-président/*Analyste Secteur Minier*

Gary Parnell
Secrétaire-Trésorier

Les chantiers maritimes québécois seront actifs

Les chantiers maritimes québécois sont assurés de profiter largement du contrat de construction de six frégates, évalué à $1.5 milliard, annoncé récemment par le ministre de la Défense.

En effet, les compagnies intéressées par ce contrat doivent se regrouper au sein d'un consortium pour présenter leur soumission. Or les deux consortiums actuellement dans la course, regroupent tous deux des chantiers du Québec". Dans le premier, on retrouve Marine Industries, de Sorel, et dans le second la Davie Shipbuilding de Lauzon et la Canadian Vickers de Montréal.

Le gouvernement fédéral désire favoriser au maximum des chantiers maritimes et l'industrie canadienne et les compagnies étrangères pourront soumissionner, mais à condition de faire partie d'un groupe canadien.

Le programme lui-même s'échelonne sur une dizaine d'années et prévoit la construction de six frégates qui remplaceront les anciens destroyers de la classe St-Laurent, en service sur la côte Atlantique. Ces destroyers auront servi pendant 30 ans lorsqu'ils seront remplacés par les nouvelles frégates entre 1985 et 1989.

Le rôle de ces navires est de surveiller et de protéger les côtes du Canada et de veiller à l'application notamment de la zone de la pêche hauturière de 200 milles. Selon le ministre de la Défense, M. Barney Danson, ils permettront au Canada de maintenir ses engagements à l'égard de l'OTAN.

Le gouvernement fédéral a débloqué, en décembre dernier, une première tranche de $63 millions pour l'élaboration du projet qui devrait durer quatre ans. Les consortiums soumettront des propositions et le Cabinet choisira, au début de 1981, entre les différentes offres.

La première frégate ne sera livrée qu'en 1985. On estime que ce programme créera directement ou indirectement, 4,000 années-hommes durant huit ans.

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

AVIS

Concours d'architecture
Centre de congrès

NO: 606-99-01

Le Gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, projette la construction d'un centre de Congrès à Montréal dans le quadrilatère Vitré, Saint-Urbain, Craig, Saint-François-Xavier.

Les firmes de professionnels sont invitées à se regrouper et à soumettre leur candidature au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement qui retiendra un maximum de cinq équipes pour la tenue d'un concours d'architecture.

Les équipes doivent comprendre obligatoirement:

— **une firme d'architecture**
— **des firmes de Génie-Conseil en structure, en mécanique, en électricité et en transport.**
— **une firme d'estimation et de contrôle des coûts.**

Il est à remarquer que:
Les firmes d'architecture ne peuvent faire partie de plus d'une équipe.
Les firmes de Génie-Conseil en structure, en mécanique et en électricité ne peuvent faire partie de plus de deux équipes.
Les firmes de Génie-Conseil en transport et les firmes d'estimation et de contrôle de coûts peuvent faire partie de plusieurs équipes.
Seules sont considérées aux fins du concours les équipes dont chaque firme constituante a sa principale place d'affaires au Québec.

Les documents nécessaires à la présentation des candidatures peuvent être obtenus, à compter du 10 février 1978, en se présentant ou en écrivant à l'adresse suivante:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Direction des Contrats
1150, rue Scott, 5e étage
Québec, Qué. G1R 4X9
(tél.: 643-4686)

La réception des candidatures se fera à cette même adresse

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES VENDREDI LE 10 MARS 1978 À 15:00 HEURES.

Le Sous-ministre
Bernard Angers

Choisissez bien votre entourage...

BROSSARD

MAISONS BONAVISTA



7 modèles: foyer et sous-sol entièrement finis dans certains modèles. Chauffage électrique. Poutrelles en acier.

672-0334
671-5916

Direction: De Montréal, franchissez le pont Champlain, tournez à droite à la sortie Laprairie menant au boulevard Taschereau, passez devant le centre d'achats Woolco, tournez à droite sur le boulevard Rome jusqu'à la rue Trahan et de là aux maisons modèles.



ST-LAMBERT

PARC PRÉVILLE

Cottage 4-5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salle de séjour, salle à manger, cuisine avec coin repos, salle familiale, foyer, garage, terrain aménagé, entrée de voiture asphaltée, chauffage électrique, solives et poutres en acier.

672-1175
671-5916

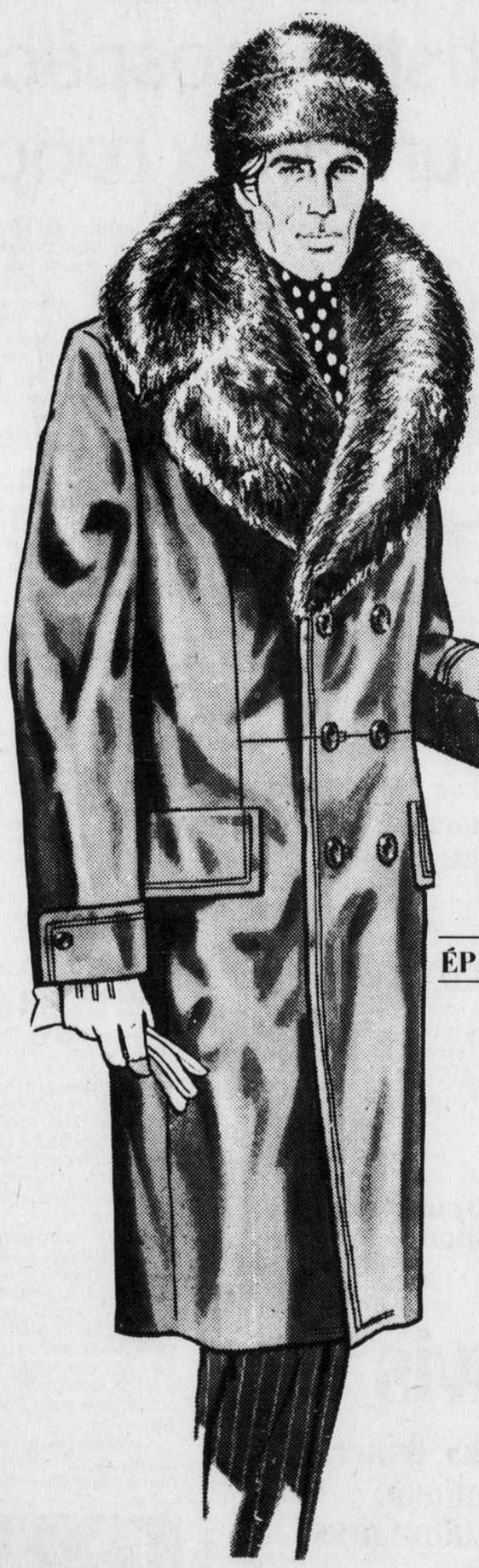
Direction: Pont Champlain, sortie Sorel, virage à droite, puis route de service (boul. Marie-Victorin) jusqu'aux feux de circulation, virage à droite sur le boulevard Simard et à Pas-de-Calais.

Heures d'ouverture:
Lun.-Jeu.: 1h à 5h. 6.30h. à 9h.
Sam.-Dim.: 12.30h à 6h.

GROUPE bonavista

A. Gold & Sons

ÉPARGNEZ $103 À L'ACHAT D'UN LUXUEUX MANTEAU À COL DE FOURRURE CONFECTIONNÉ EN CUIR, PEAU DE PORC, TWEED, OU CACHEMIRE DE LAINE



RICHES COLS DE:
- Chat-sauvage naturel
- Castor naturel
- Chat sauvage argenté
- Castor rasé

Ord. $440
$337
ÉPARGNEZ $103

SUPERBES MANTEAUX ET COLORIS:

Noir et brun antique en cuir cabretta — brun marocain, cognac et beige nutria en peau de porc — gris et brun en tweed — bleu marine, chamois, beige, taupe et gris charbon en cachemire et laine "Strahan's" au fini velouté.

Chacun de ces magnifiques manteaux est d'une coupe impeccable, et confectionné selon les exigences qui ont fait l'excellente renommée de nos vêtements. Et souvenez-vous, "nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection". (E)

A. Gold & Sons

- 388, o., STE-CATHERINE
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES GALERIES D'ANJOU
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- 960 o., STE-CATHERINE